This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HD WIDENER
HW UAZ6 1

Fr 1420.6.10

Harvard College Library

FROM THE

MASSACHUSETTS HISTORICAL
SOCIETY

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES HISTORIQUES ET MILITAIRES
Sur la Révolution, le Consulat et l'Empire

COMPLÉMENT
DU
MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE

NAPOLÉON EN EXIL

RELATION CONTENANT LES OPINIONS ET LES RÉFLEXIONS
DE NAPOLÉON SUR LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS IMPORTANTS DE SA VIE
DURANT TROIS ANS DE SA CAPTIVITÉ, RECUEILLIES

Par le Docteur **BARRY E. O'MÉARA**

INTRODUCTION ET NOTES
DE
DÉSIRÉ LACROIX

TOME DEUXIÈME

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

COMPLÉMENT
DU MÉMORIAL
DE SAINTE-HÉLÈNE

PARIS. — IMP. FERD. IMBERT, 7, RUE DES CANETTES

COMPLÉMENT

DU

MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE

NAPOLÉON

EN EXIL

RELATION CONTENANT LES OPINIONS ET LES RÉFLEXIONS DE NAPOLÉON SUR LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS IMPORTANTS DE SA VIE, DURANT TROIS ANS DE SA CAPTIVITÉ, RECUEILLIES

PAR LE DOCTEUR BARRY E. O'MÉARA

INTRODUCTION ET NOTES

DE

DÉSIRÉ LACROIX

TOME SECOND

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1897

FM1420.6.10

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIFT OF THE
MASSACHUSETTS HISTORICAL SOCIETY
July 13, 1938

COMPLEMENT DU MEMORIAL

DE

SAINTE-HÉLÈNE

1er Mars 1817 — 25 Juillet 1818

TROISIÈME PARTIE

1er *mars* 1817. — Napoléon a discouru avec moi pendant quelque temps, relativement aux grilles en fer qu'on disait apportées par *l'Adolphus*. Je lui ai dit que c'était la coutume en Angleterre de mettre des grilles autour des maisons de campagne des *gentlemen;* ce qu'il parut avoir de la peine à croire.

2 *mars*. — J'ai vu Napoléon dans son cabinet de toilette, reposant sur son sofa. Il était plus abattu qu'à l'ordinaire, était pâle et se plaignait de la diarrhée. Je lui conseillai de prendre plusieurs remèdes ; mais il ne voulut accepter qu'une forte dose de bouillon de poulet léger, ou de l'eau d'orge.

Pendant le cours de la conversation, il a fait l'observation qu'il remarquait, dans le système des Bourbons, un changement qui leur serait favorable, en ce qu'au lieu d'employer des membres exaltés

de l'ancienne aristocratie, on s'était servi d'hommes qu'il avait lui-même employés auparavant, et qui avaient la confiance de la nation.

J'ai demandé à Napoléon si le rapport contenu dans l'*Observer*, relativement à la conduite de Clarke, et dans lequel on disait qu'il avait retenu la pension de Carnot, et si la manière qu'on lui supposait étaient vraie : Napoléon a répondu que c'était parfaitement vrai. « Mais je m'étonne de voir les journaux si occupés de Clarke, qui n'est pas un personnage si important pour que l'on parle de lui. » Je lui ai demandé son avis concernant Clarke. Il a répondu : « Ce n'est pas un homme de talent ; mais il est laborieux et utile dans le bureau. Il est, outre cela, incorruptible, et il épargne les fonds publics, qu'il est incapable de s'approprier. C'est un excellent rédacteur et un mauvais soldat, et je ne crois pas qu'il ait jamais été au feu de sa vie. Il est infatué de sa noblesse ; il prétend descendre des anciens rois d'Écosse ou d'Irlande, et vante constamment son illustre origine. C'est un bon commis. Je l'ai envoyé à Florence comme ambassadeur, et il ne s'occupa qu'à feuilleter de vieilles histoires, pour y chercher des preuves de la noblesse de ma famille ; car il faut que vous sachiez qu'elle était de Florence. Il m'accabla, à ce sujet, de lettres qui me forcèrent à lui écrire de s'occuper des affaires pour lesquelles il avait été envoyé à Florence, et ne de point se casser la tête, ni me troubler de ses folies sur ma noblesse ; que j'étais le premier de ma famille. Malgré cela,

il continua ses recherches. Lorsque je revins de l'île d'Elbe, il me fit offrir ses services ; mais je fis répondre que je n'employais pas les traîtres, et lui ordonnai de retourner dans ses terres. » Je lui demandai s'il pensait que Clarke l'aurait servi fidèlement. « Oui, répondit-il, tant que j'aurais été le plus fort : il eût fait en cela comme tant d'autres. » Je lui demandai s'il a en effet écrit la lettre qu'on lui attribue, et dans laquelle il annonce à Clarke la mort de son neveu. « Oui, répondit Napoléon : il se nommait Elliot (1). »

Je lui fis la remarque que ses ancêtres étaient nobles. Il répondit qu'ils étaient sénateurs de Florence.

Napoléon dit ensuite : « Ils font de moi tout ce qu'ils veulent dans les journaux, et disent tout ce qui convient à leurs vues. A son retour de l'Irlande, lord Castlereagh affirma publiquement une fausseté sur mes intentions relativement à l'Angleterre, et, depuis mon arrivée ici, il me met dans la bouche des expressions dont je ne me suis jamais servi. » Je lui fis observer que probablement on les avait

(1) Cette lettre est datée du quartier général de Vérone, le 19 novembre 1796 :

« Au général Clarke, »

Votre neveu Elliot a été tué sur le champ de bataille d'Arcole. Ce jeune homme s'était familiarisé avec les armes ; il a plusieurs fois marché à la tête des colonnes ; il aurait été un jour un officier estimable. Il est mort avec gloire et en face de l'ennemi ; il n'a pas souffert un instant. Quel est l'homme raisonnable qui n'envierait pas une telle mort ! Quel est celui qui, dans les vicissitudes de la vie, ne s'abonnerait pas pour sortir de cette manière d'un monde si souvent méprisable ? Quel est celui d'entre nous qui n'a pas regretté cent fois de ne pas être ainsi soustrait aux effets puissants de la calomnie, de l'envie et de toutes les passions haineuses qui semblent presque exclusivement diriger la conduite des hommes ?

BONAPARTE.

rapportées à Lord Castlereagh comme venant de lui. « Cela peut être, dit-il, mais vos ministres se font peu de scrupule de recourir au mensonge, lorsqu'ils croient par là atteindre le but qu'ils ont en vue. Il est vil et déshonorant de calomnier le malheureux, et doublement encore lorsqu'il est en notre pouvoir, et que nous lui tenons le cadenas sur la bouche pour l'empêcher de répliquer. »

3 *mars*. — J'ai vu Napoléon à sa toilette. Il ne souffrait point ; sa gaieté était naturelle. Il rit, me plaisanta au sujet de quelques jeunes personnes, et me pria de lui dire les petites nouvelles de la ville. Il paraissait de meilleure humeur qu'il ne l'avait été depuis longtemps.

« Je ne puis concevoir, dit Napoléon, quelle aurait pu être l'intention de Las Cases en écrivant cela ; qu'aurait-il espéré obtenir par ce moyen ? Au contraire, il a toujours bien parlé des Anglais. Il disait qu'il avait passé vingt années parmi eux, et qu'il en avait toujours été bien traité. C'est une invention de cet homme ; tout ce qu'il avance repose sur des mensonges. Oui, certes, j'ai dit que je ne pouvais voir des officiers me suivre et m'épier, parce que cela me rappelle que je suis considéré comme un prisonnier, et donne naissance à des réflexions pénibles. Si vous-même deviez venir tous les jours dans ma chambre en uniforme, cela me ferait naître l'idée que vous êtes un gendarme. Mais cet homme n'a pas de moralité. L'amiral valait mieux que lui, et il entra bientôt dans mes raisons, lorsque je les lui eus expliquées. »

Il me fit ensuite quelques questions médicales, entra dans la salle de billard, demanda quelques bouteilles de porter, en prit un verre, en disant en anglais, *your health* (à votre santé), et m'en fit prendre un autre. Il m'adressa plusieurs questions sur le porter, et fut extrêmement surpris du bas prix où il est en Angleterre. Napoléon me dit, en se promenant dans la chambre : « Quelle idée vous formiez-vous de moi avant d'être mon médecin? Que pensiez-vous de mon caractère, et de ce que j'étais capable de faire? Dites-moi franchement quelle était votre opinion sur mon compte. » Je répondis : « Je pensais que vous étiez un homme dont les rares talents ne pouvaient être égalés que par votre ambition, et, sans donner crédit à la vingtième partie des libelles que j'avais lus contre vous, cependant je vous croyais homme à ne pas vous refuser un crime lorsque vous le jugiez nécessaire. »

« Voilà la réponse que j'attendais, répondit Napoléon; et telle est peut-être l'opinion de lord Holland, et même celle d'un grand nombre de Français : je me suis élevé à un trop haut point de gloire et de puissance, pour ne pas exciter l'envie et la jalousie des hommes. On dira : Il est vrai qu'il est parvenu au faîte des grandeurs ; *mais, pour y parvenir, il a commis bien des crimes.* Maintenant, le fait est que, non seulement je n'ai jamais commis de crimes, mais même que je n'ai jamais eu l'idée d'en commettre un seul : *j'ai toujours marché avec l'opinion générale, et suivi le cours des événements ;* j'ai fait peu de cas de l'approbation des individus,

et beaucoup de l'opinion du peuple ; à quoi m'aurait servi le crime ? Je suis trop fataliste, et j'ai toujours trop méprisé le genre humain pour employer le crime à déjouer ses complots. *J'ai toujours marché avec l'opinion de cinq ou six millions d'hommes !*

« Malgré tous les libelles, continua-t-il, je ne crains rien pour ma renommée : la postérité me rendra justice ; la vérité sera connue, et l'on comparera le bien que j'ai fait, avec les fautes que j'ai commises: je ne redoute pas le résultat de l'examen. Si j'eusse réussi, je serais mort avec la réputation du plus grand homme qui eût jamais existé. Dans l'état où en sont les choses, quoique j'aie échoué, je serai encore considéré comme un homme extraordinaire: Mon élévation est unique dans l'histoire, parce qu'elle n'est le résultat d'aucun crime. J'ai combattu dans cinquante batailles, que j'ai presque toutes gagnées : j'ai tracé et fait mettre à exécution un code de lois qui portera mon nom à la postérité la plus reculée. De rien, je suis devenu, par moi-même, le monarque le plus puissant du monde : j'ai vu l'Europe à mes pieds. Mon ambition était grande, je l'avoue ; mais elle était froide et causée par les événements et l'opinion des grandes masses. J'ai toujours pensé que la souveraineté repose dans le peuple. En effet, le gouvernement impérial était une espèce de république : appelé à sa tête par la voix de la nation, ma maxime fut : *carrière ouverte aux talents*, sans distinction de naissance ou de fortune ; c'est pour ce système d'égalité que votre oligarchie me déteste tant.

« Ce n'est pas, continua Napoléon, d'après ce que

disent le *Quaterly Review*, ou Pichon, ou d'après ce que je pourrais moi-même écrire, que la postérité me jugera ; c'est d'après la voix de tant de millions d'hommes qui ont vécu sous mes lois.

« Ceux qui ont consenti à ce que la Russie s'emparât de la Pologne, encourront le blâme de la postérité ; et l'on prononcera mon nom avec respect, lorsque les belles contrées du sud de l'Europe seront la proie des barbares du nord. Mon plus grand tort a été peut-être de n'avoir pas détrôné le roi de Prusse, lorsque je pouvais si aisément le faire. Après Friedland, j'aurais dû ôter la Silésie et la Pologne à la Prusse, et abandonner ces provinces à la Saxe, parce que le roi de Prusse et les Prussiens étaient trop humiliés pour ne pas se venger à la première occasion. Si j'en eusse agi ainsi, si je leur eusse donné une constitution libre, et délivré les paysans de l'esclavage féodal, la nation aurait été contente. »

Napoléon s'est rendu à pied chez le comte Bertrand. Depuis deux ou trois jours, il prend plus d'exercice que de coutume.

4 mars. — J'ai vu Napoléon dans la salle de billard ; il était extrêmement gai. Il m'a rendu les numéros de l'*Ambigu* pour 1816, et m'a prié de lui procurer ceux de 1815.

Il a répondu à ma question sur Pichon : « Pichon est un polisson, qui écrirait pour le premier qui voudrait le payer. Il m'a offert de changer de style et d'écrire pour moi de telle sorte que le gouvernement anglais ne se douterait pas qu'il fût à mes

gages. Une fois, entre autres, il a envoyé à la police le manuscrit d'un livre écrit contre moi, en offrant, moyennant une certaine somme, de renoncer à le faire imprimer. Ce fait étant venu à ma connaissance, j'ordonnai à la police de répondre que, s'il voulait payer les frais d'impression, je ferais publier son ouvrage en France pour son compte. Il ne fut pas le seul qui me fit de semblable offres lorsque j'étais tout-puissant. Quelques-uns des éditeurs de journaux anglais m'ont fait des avances, en déclarant qu'ils pouvaient me rendre les plus grands services ; mais alors je n'attachais pas assez d'importance à leurs offres, et je les refusai.

« Lorsque j'étais sur le trône, continua-t-il, trente commis étaient occupés à traduire les journaux anglais, et à faire des extraits des ouvrages importants écrits dans cette langue Les choses qui étaient les plus importantes étaient soumises à mon examen ; mais jamais je ne faisais rien traduire en ma présence, ainsi qu'on l'a affirmé. Je ne connaissais pas même alors l'article *the*. Il ne me paraissait pas assez important d'apprendre la langue anglaise, à dessein de lire les journaux, d'autant que je recevais constamment d'Angleterre des lettres et des nouvelles par des espions. Néanmoins les journaux servaient à corroborer leurs informations relativement aux mouvements des troupes, à l'armement et au départ des vaisseaux de guerre, et autres mesures du gouvernement. »

Le gouverneur est venu à Longwood. Il a exprimé

l'intention d'entourer la maison d'une grille de fer, dont il ferait fermer les portes à sept ou huit heures du soir. Les clefs seraient portées à *Plantation-House*, et y resteraient jusqu'au lendemain à la pointe du jour.

5 *mars*. — *La Tortue*, vaisseau approvisionneur, capitaine Cook, est arrivé directement d'Angleterre d'où il est parti le 18 décembre 1816. Je suis allé à la ville, et j'ai appris que Warden a publié, sur Napoléon, un livre qui a excité l'intérêt, et que l'on suppose avoir produit pour lui une impression favorable. J'ai reçu des journaux contenant des extraits de cet ouvrage.

A mon retour de Longwood, je trouvai Napoléon dans un état bien différent de celui de la veille. Il était étendu sur son sofa, et paraissait très pensif. Sa tête était appuyée sur sa main, dans l'attitude la plus mélancolique. Il était vêtu de sa robe de chambre, et coiffé d'un madras ; sa barbe n'avait pas été faite. « Quelles nouvelles ? me demanda-t-il d'un air abattu : ce vaisseau arrive-t-il d'Angleterre ?» Je lui répondis qu'il en venait directement. Après lui avoir rapporté ce que j'avais appris de plus intéressant, je lui dis que Warden avait publié, sur lui, un livre qui avait excité le plus vif intérêt. Au nom de Warden il leva la tête et dit : « Quoi Warden du *Northumberland ?* » Je répondis affirmativement. « Et quelle est la nature de cet ouvrage ? Est-il pour moi ou contre moi ? Est-il bien écrit ? Quel en est le sujet ? » Je répondis que c'était une relation de ce qui s'était passé à bord du *Northum-*

berland et ici ; que le livre était en sa faveur, contenait des faits curieux et la réfutation de quelques accusations portées contre lui, l'explication de l'affaire du duc d'Enghien, et que l'ouvrage était bien écrit, etc ? « L'avez-vous vu ? — Non, répondis-je. — Alors, comment savez-vous s'il est en ma faveur ; et s'il est bien écrit ? » Je répondis que j'en avais lu quelques extraits dans les journaux et je les lui donnai. (1) Il s'assit pour les lire, me pria de lui expliquer quelques passages, et dit qu'ils étaient vrais. Il demanda ce que Warden avait rapporté de l'affaire du duc d'Enghien. Je répondis qu'il affirmait que T*** (2) avait retenu pendant un temps considérable, après son exécution, une lettre du duc, et qu'il attribuait sa mort à T***. « *Di questo non c'è dubbio* » (quant à cela, il n'y a point de doute), répondit Napoléon.

Napoléon me demanda alors comment cet ouvrage avait été reçu en Angleterre. Il me demanda si les ministres en avaient été contents. Je répondis que jusqu'alors ils n'en avaient pas témoigné de déplaisir, et que Warden avait été, depuis peu, nommé chirurgien d'un vaisseau. « Alors, dit Napoléon, je suppose qu'il s'est arrangé de manière à plaire aux ministres ? » — D'après ce que j'ai appris, il a cherché à faire connaître la vérité.

Je l'aidai alors à parcourir quelques passages ci-

(1) Cet ouvrage a pour titre : *Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de S. M. B. le* NORTHUMBERLAND, *qui a conduit Napoléon Buonaparte à l'isle Sainte-Hélène ;* avec cette épigraphe : *Non ego, sed Democritus dixit.* Vol. in-8 édité à Bruxelles, chez T. Parkins, 1817.

(2) Talleyrand.

tés dans l'*Observer*, et dont il reconnut l'exactitude. Il lut très attentivement, et me fit expliquer, par trois fois, un article qui annonçait que Marie-Louise était tombée de cheval dans le Pô, et qu'on avait eu beaucoup de peine à la sauver, il parut vivement affecté de cette nouvelle.

Il me parla ensuite des troubles de l'Angleterre et de la misère du peuple. « Vos ministres, dit-il, sont responsables de tous les malheurs et de tous les désastres de l'Angleterre, pour avoir négligé d'assurer à leur pays d'immenses avantages commerciaux. Par suite de mes revers en Russie, l'Angleterre trouvait, dans la force des circonstances, l'occasion de devenir la nation la plus riche et la plus puissante du monde. En voyant ses efforts surnaturels, j'ai toujours considéré l'Angleterre comme dans un état dangereux, et j'ai pensé que si quelque circonstance imprévue ne venait pas à son aide, elle succomberait accablée par ses efforts mêmes et le poids de sa dette. Cette circonstance s'est présentée; mais vos ministres, comme des sots, n'ont pas su en profiter; ils ont fait leur cour à des rois, au lieu de stipuler les intérêts de leur pays.

« Il me paraît, continua-t-il, qu'ils se proposent ouvertement de soumettre l'Angleterre à un joug militaire, de renverser par degrés la liberté qui se débat encore, et de s'arroger un pouvoir illimité. Tous ces honneurs conférés au militaire, et les mesures qu'on a adoptées dernièrement, sont autant de pas faits vers le despotisme. Je découvre leur but. Les autres souverains de l'Europe, jaloux de ce

que l'Angleterre soit la seule nation libre en Europe, les aideront sans doute, si cela est dans leur intérêt. Ils prêteront tous la main au renversement de vos libertés. » Je fis observer à Napoléon que les Anglais ne consentiraient jamais à devenir esclaves. « Il y a toute apparence qu'on tentera de les rendre tels, » dit Napoléon.

Le gouverneur a envoyé quelques numéros détachés du *Times* et plusieurs lettres. Le général Gourgaud en a reçu, de sa sœur, une qui lui apprend qne sir Georges Cockburn est allé deux fois voir sa mère à Paris. Cette attention de l'amiral a transporté le général Gourgaud.

Le comte et la comtesse Bertrand étaient dans le ravissement, parce que la même lettre disait que madame Dillon, mère de la comtesse, allait mieux. Bien qu'errant depuis des années, jamais je n'ai été aussi frappé de la satisfaction et de la consolation que peut répandre dans l'âme d'un exilé une lettre de parents ou d'amis éloignés. Il était facile de distinguer, à la joie des physionomies de plusieurs habitants de Longwood, ceux qui avaient reçu des lettres ; les traits des autres annonçaient la mélancolie et le mécontentement. Il eût été inutile de faire la moindre question. Une ligne venue d'Europe est sans prix à Longwood.

6 *mars*. — Quelques journaux français ont été envoyés à Napoléon de la part de l'amiral, par l'intermédiaire du gouverneur. Napoléon désirait beaucoup apprendre des nouvelles de Marie-Louise. L'événement dont il avait lu la relation la veille pa-

raissait avoir excité ses craintes. Elles ne furent pas diminuées en voyant que le gouverneur ne lui avait envoyé que quelques numéros détachés. Arrivé à un article qui disait que le projet d'approvisionner Paris d'eau par l'entremise d'une compagnie anglaise avait été abandonné : « Ne vous ai-je pas dit, s'écria-t-il en m'appelant, qu'on ne le souffrirait pas ? » Je lui ai appris que le gouverneur m'avait envoyé l'ouvrage de M. Warden, en me priant de le lui remettre. Il regarda le *fac simile* de son écriture, et rit de tout son cœur.

Napoléon m'envoya chercher vers le soir. Il me dit qu'il pensait que le gouverneur avait retenu des lettres et des journaux; qu'il ne doutait pas qu'il ne fût arrivé une série complète de journaux, mais qu'il en avait gardé quelques-uns, selon son impertinente coutume, parce que, peut-être, ils contiennent quelque chose qui aurait pu lui faire plaisir. « D'abord, disait-il, je craignais qu'il n'y eût de mauvaises nouvelles de ma femme; mais, après un moment, je pensais que si cela était, cet homme n'aurait pas manqué, afin de m'affliger, de me mettre à même de les connaître. Peut-être y parle-t-on de mon fils ? Quand vous irez demain à la ville, tâchez donc de vous procurer une série complète, et parcourez-la attentivement. Vous trouverez dix articles dans vos feuilles, pendant le temps que j'en chercherai un. Tâchez donc de m'apporter quelques journaux de Portsmouth, parce que les nouvelles y sont données d'une manière

plus succincte, et que je ne m'y perds pas comme dans le *Times*. »

7 *mars*. — Cipriani est allé acheter des provisions à la ville.

8 *mars*. — M. et Mlle Balcombe sont venus à Longwood. Napoléon les a envoyé chercher, et s'est entretenu avec eux pendant quelques minutes. Sir Hudson Lowe, en l'apprenant, a dit qu'ils n'avaient rien à faire chez le général Bonaparte, que leur laissez-passer faisait simplement mention de la famille du comte Bertrand.

10 *mars*. — Napoléon a été fort gai. Nous avons parlé de l'ouvrage de Warden. Je lui ai fait quelques questions sur le passage qui traite de la physionomie du gouverneur, et sur ce qu'il a dit qu'il aimait mieux celle de lady Lowe. Napoléon me répondit en riant : « Oui, c'est vrai, autant que je puis m'en souvenir. Mais j'ai dit de lui pis que cela ; je crois qu'on le verra dans le journal de Las Cases, où le gouverneur a pu prendre connaissance de mes remarques. »

Je lui demandai alors son opinion sur l'ouvrage de Warden. Il répondit : « Le fond en est vrai, mais il a commis plusieurs erreurs, par une fausse interprétation. Warden n'entend pas le français. Il a eu tort de me faire parler comme il l'a fait ; car au lieu de dire que ma conversation lui a été transmise au moyen d'un interprète, il arrange les choses comme si je lui eusse parlé à lui-même, et qu'il n'eût pu me comprendre ; par conséquent, il a mis dans ma bouche des expressions indignes de moi et tout à fait

hors de mon style. Il dit que Masséna a treize fois donné l'assaut au village d'Esling; ce qui ferait rire tous les officiers français qui connaissent cette affaire, car Masséna n'était pas même là durant l'action. Ce qu'il dit des prisonniers de Jaffa est également inexact : ils étaient à douze lieues dans la direction de Bagdad, et non pas dans celle de Nazareth.

» C'étaient des Maugrabins des environs d'Alger, et non pas des naturels du pays dont il parle. Il se trompe quand il dit que j'ai proposé de donner de l'opium aux malades; ce n'est pas moi qui en ai fait la proposition, c'est un des officiers de santé. Il se trompe dans l'explication qu'il a donnée de la raison pour laquelle je désirais que Wright conservât la vie. Mon principal but était de prouver, comme je vous l'ai déjà dit, par son témoignage, que*** avait fait débarquer en France des assassins, à l'effet de me poignarder. C'est ce que j'aurais pu faire par le seul témoignage de Wright, dans un jugement qui aurait eu lieu en présence des ambassadeurs des puissances amies.

» Il est certain qu'il y a quelque chose de grand dans l'action de Wright, qui s'ôta la vie pour ne pas compromettre son gouvernement. Vers ce temps-là, les Bourbons firent une tentative pour remonter sur le trône de France. Le duc d'Enghien devait se rendre secrètement à Paris. Le duc de Berry, de son côté, devait débarquer sur une certaine côte de la Picardie, pour profiter d'une insurrection préparée. J'en reçus la nouvelle, et j'envoyai

Savary à l'endroit du débarquement pour l'arrêter. Il était, je crois, dans un bâtiment anglais qui vint jusqu'à la côte; mais un signal dont on était convenu n'ayant pas été fait, on pensa qu'il n'y avait pas de sécurité, et il prit le large.

« Le lieu où il devait débarquer s'appelait la falaise de Béville, près de Dieppe, au pied d'un précipice taillé à pic, qu'on est obligé de grimper à l'aide de cordes. On avait choisi cet endroit, parce qu'il n'était pas probable qu'on y fût surpris par les préposés des douanes.

« Peu de temps après l'affaire de Marengo, a continué Napoléon, Louis de Bourbon m'écrivit une lettre qui me fut remise par l'abbé de Montesquiou, et dans laquelle il disait que je différais beaucoup à le rétablir sur le trône; que le bonheur de la France ne pouvait être complet sans lui, comme sa gloire ne pouvait exister sans moi. Il terminait sa lettre par m'offrir tout ce que je pouvais désirer, pourvu que je le rétablisse sur le trône. Dans ma réponse, je disais que j'étais extrêmement affligé de ses malheurs et de ceux de sa famille; que j'étais prêt à tout faire pour eux, et pour leur procurer un revenu convenable; mais j'ajoutais qu'il devait renoncer à l'idée de rentrer en France en souverain (1).

(1) Voici la lettre dont parle Napoléon, et la réponse qu'il y fit:

« Vous tardez bien à me rendre mon trône. Vous perdez une occasion précieuse que vous ne retrouverez plus. Sans moi vous ne pourriez jamais rendre la France heureuse; mais sans vous je ne puis conserver sa gloire. Choisissez votre rang; soyez assuré de tout ce que vous désirez pour vos amis; je ratifierai tout ce que vous ferez. »

Le lendemain matin Napoléon envoya la réponse suivante:

« J'ai reçu votre lettre, et vous remercie des expressions flatteuses qu'elle contient pour moi; mais ni vous, ni aucun prince de votre famille

« Warden a été mal informé quand il a dit que Maret (1) — avait été prévenu de mon retour en France en 1815. Il a aussi eu tort d'alléguer, dans cette affaire, l'autorité du comte et de la comtesse Bertrand, attendu que cela pourrait leur faire beaucoup d'ennemis. Il aurait dû se contenter de dire : *On m'a dit à Longwood,* etc. Il a avancé que les renseignements venaient de moi; mais je ne m'en embarrasse pas, parce que je ne crains *personne;* seulement il aurait dû user de précaution par rapport aux autres.

« Warden, a-t-il ajouté, est un homme qui a de bonnes intentions, et le fond de son ouvrage repose sur des faits véritables; mais plusieurs des circonstances sont mal rapportées, parce qu'il les a mal comprises. Gourgaud était très irrité hier de ce que l'on avait dit. Je lui ai fait observer qu'il devait m'imiter en ce point, et remarquer la patience avec laquelle je supportais les libelles que la presse avait vomis en si grand nombre contre moi, et dans lesquels j'étais représenté comme un empoisonneur, un

ne devrait jamais désirer de rentrer en France, et pour le faire vous devriez fouler aux pieds les cadavres de cinq cent mille français. Je suis sensible aux grands malheurs de votre famille; et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer votre retraite et votre tranquilité. »

(1) Depuis le 18 brumaire, Maret ne quittait presque pas l'Empereur; secrétaire général du nouveau gouvernement consulaire, puis ministre sous-secrétaire d'Etat, il suivit Napoléon dans toutes ses conquêtes, et participa à ses plus secrètes délibérations. Bientôt même, la disgrâce de Bourrienne le laissa presque seul confident intime des pensées et des projets de l'Empereur. « Ensemble ils rédigeaient cette polémique à laquelle Napoléon arrivait à se livrer dans le *Moniteur*. Outre ses attributions officielles, il avait un département spécial, celui des affaires urgentes. Accompagné de deux secrétaires, ils transportait son cabinet partout où l'Empereur dressait sa tente, rédigeait les bulletins de la Grande Armée, faisait le travail des titres et décorations, et correspondait avec tous les chefs de corps. »

assassin, un monstre, coupable de viol, d'inceste, et de tous les crimes les plus horribles.

« Je vois, a-t-il continué, par quelques réponses du *Times* que le *Morning-Chronicle* a l'air de me défendre. Quel mal pourrait-il y avoir à me laisser voir dans ce journal quelque chose qui me soit favorable? Il est si rare que je voie maintenant quelque chose de ce genre; c'est une cruauté de me refuser une si faible consolation.

« Vous vous rappelez que je vous ai dit que les Anglais changeraient d'opinion à mon égard, et que les nombreuses relations qu'ils ont avec la France et l'Italie leur feraient bientôt découvrir que je n'ai pas l'horrible caractère qu'on me supposait, et que les voyageurs anglais, à leur retour des pays que j'avais eus sous ma domination, en rapporteraient des opinions toutes différentes de celles qu'ils avaient auparavant sur mon compte. Eh bien! ce changement commence à s'opérer, et deviendra tous les jours plus complet. Vous nous avez trompés, diront-ils; nous n'avons pas entendu parler, sur le continent, de ces horribles histoires. Au contraire, partout où il y avait une belle route, un pont élégamment construit, nous avons demandé qui a fait cela; on nous a répondu : Napoléon ou Bonaparte. Ils diront tout naturellement : Cet homme a encouragé les arts et les sciences pendant la durée de son règne, s'est efforcé de faciliter et d'augmenter le commerce des pays qui étaient sous son pouvoir. Lord Castlereagh, a continué Napoléon, s'est rendu coupable d'un vil mensonge, en déclarant que j'avais dit, depuis que je suis

arrivé dans cette île, qu'en temps de paix comme en temps de guerre, j'avais constamment pour but la destruction de l'Angleterre ; c'est une assertion entièrement fausse, et j'en ferai le sujet d'une plainte que je veux adresser au prince régent, en lui révélant la conduite indigne de son ministre, conduite qui dégrade le caractère d'homme. Il est toujours déshonorant et vil de calomnier et d'insulter publiquement le malheureux, surtout quand il est dans les mains de son ennemi, et qu'il se trouve à une distance qui rend toute réponse impossible. »

Il a ensuite fait quelques observations concernant T***. « Quand à ****, a-t-il dit, *c'est un coquin, un homme corrompu, mais un homme d'esprit*, un homme qui cherche toutes les occasions de trahir. Après le mariage du prince Eugène, je fus obligé de le destituer, par suite des plaintes portées contre lui par les rois de Bavière et de Wurtemberg. On ne pouvait faire ni traité ni convention pour le commerce, sans l'avoir préalablement acheté à prix d'argent. Il était alors question de traités commerciaux, et il demandait des sommes énormes pour en opérer la conclusion. Les Bourbons ont bien fait de s'en débarrasser, car il les aurait trahis à la première occasion, comme il m'a offert de les trahir à mon retour de l'île d'Elbe. Vos ministres ont bien su ce qu'ils faisaient en m'envoyant à l'île Sainte-Hélène. Ce Bonaparte, ont-ils dit, est un homme à talent ; il a toujours été l'ennemi de l'Angleterre, etc., etc.....

« Je ne vois point, a ajouté Napoléon, d'autre

moyen de remédier à la détresse de vos manufactures, que celui d'employer tous vos efforts pour opérer la séparation des colonies de l'Amérique méridionale espagnole de la mère patrie. Par ce moyen, vous trouverez l'occasion d'ouvrir, avec les Américains du Sud, un commerce très étendu et très lucratif, et qui vous procurera de grands avantages. Si vous n'adoptez pas de semblables mesures, les Américains vous préviendront : si vous faites ce que je vous dis, ils ne pourront commercer qu'avec vous. Il faut que vous leur fermiez toute communication avec la France et avec l'Espagne.

« Si la guerre eût duré encore deux ou trois ans, la France serait arrivée au point de se passer de colonies, en conséquence des primes que j'accordais à ceux qui consacraient la chimie à la confection du sucre, surtout par le moyen de la betterave ; on le vendait quinze sous la livre, et quand le procédé aurait été un peu plus mûri, le sucre aurait été à aussi bon marché en France, qu'il l'eût été par l'importation des Indes-Occidentales. » J'ai fait la remarque que les Français eussent eu beaucoup de peine à se passer de café. « Sans doute, répondit Napoléon, mais on aurait pu en cultiver dans quelques-unes des contrées méridionales de la France, et même lui substituer une sorte inférieure de café en grains. »

Quelques instants après, Napoléon fit l'observation qu'il était vrai, comme on l'avait rapporté dans les journaux, que les Belges étaient fâchés qu'il eût perdu la bataille de Waterloo. « Ils se considéraient

comme Français, et l'étaient en effet. Les contes que vos ministres ont fait répandre, que les nations que j'avais réunies à la France me haïssaient, sont autant de mensonges : les Italiens, les Piémontais, les Belges, et d'autres sont là pour les démentir. Vous connaîtrez plus tard l'opinion des Anglais qui ont parcouru le continent, et vous verrez que ce que je vous dis est exact, et qu'il y a actuellement en Europe des millions d'individus qui me révèrent.

Le cuisinier du comte Bertrand est allé au camp, et quand il est revenu, il était ivre au point de ne pouvoir préparer le dîner de la famille. Quand Napoléon l'apprit, il envoya de sa table quelques plats à la comtesse Bertrand, en lui faisant faire ses compliments.

11 mars 1817. — Le sloop *le Griffon*, armé en guerre, est arrivé du Cap, avec une malle contenant quelques lettres pour les Français. Le comte Bertrand a reçu la nouvelle agréable que son frère n'était plus en exil, et qu'on lui avait accordé la permission de rentrer dans ses foyers, et d'y rester sous la surveillance des autorités locales.

J'ai appris que la semaine dernière on avait envoyé une lettre à la maison de commerce Balcombe et compagnie, pour demander la raison pour laquelle on avait dépassé de quatorze schellings la somme accordée par le gouvernement pour le poisson, pendant la dernière quinzaine. On a, en outre, demandé pourquoi on avait porté deux schellings et six sous de plus que la taxe. On a observé aussi qu'on avait envoyé quarante livres d'orge pour

l'usage de la comtesse Bertrand, et qu'on défendait de réitérer cet abus, à moins d'un ordre préalablement approuvé à *Plantation-House*.

Dimanche dernier, M. Balcombe et moi avous eu, sur les affaires de Longwood. un entretien avec sir Hudson Lowe, dans la bibliothèque de *Plantation-House*. M. Balcombe a présenté à l'approbation du gouverneur deux sortes de lettres de change. Son excellence a témoigné un grand étonnement de ce que les Français dépensaient de si fortes sommes d'argent, et a soutenu que douze mille livres sterling devaient suffire pour couvrir la dépense. M. Balcombe et moi nous lui avons appris que cet argent était employé à acheter des provisions, et à se procurer les diverses nécessités de la vie, attendu que la ration accordée par le gouvernement était insuffisante. Parmi un grand nombre d'articles, je citai qu'on n'avait accordé que soixante-douze livres de bœuf pour tout l'établissement. Sir Hudson dit qu'on en augmenterait la quantité, et qu'on la porterait à cent livres, en ajoutant qu'il en parlerait au comte Bertrand. Il paraissait de mauvaise humeur; il se moqua de ce qu'il appelait l'impudence de Las Cases, d'avoir pris sur lui d'envoyer du cap, à Longwood, du vin, de l'huile de Florence, et d'autres objets de consommation pour l'usage des Français ; il qualifia cet envoi d'insulte au gouvernement anglais, et termina par refuser d'approuver plus d'une sorte de lettres de change (1).

(1) Sir Hudson Lowe ne voulait pas permettre qu'une lettre de change, tirée par un habitant de Longwood, fût réalisée sans avoir été préalablement approuvée et paraphée par lui. *(Note de O'Meara.)*

J'ai vu Napoléon à onze heures du matin; il était de très bonne humeur. Il a fait quelques remarques sur les troubles arrivés en Angleterre; il dit qu'il pensait que le prince régent devait adopter, afin de pacifier le peuple, quelques mesures, telles que celle de réduire les taxes. « Il est impossible, a-t-il ajouté, qu'une nation consente à payer de sang-froid en temps de paix, des impôts presque aussi forts que ceux qu'elle payait en temps de guerre, quand il n'y a plus ce stimulant, cette irritation d'esprit, qui lui faisait considérer ces saignées faites à sa bourse comme absolument nécessaires pour empêcher son pays d'être envahi par une nation étrangère. L'Angleterre est actuellement dans une fausse position; il faut que quelque changement s'y opère. » Je répondit que, bien qu'il existât une grande détresse en Angleterre, les troubles n'agitaient que les basses classes, et qu'ils se termineraient quand on ferait pendre quelques-uns des mutins. Napoléon répondit: « Cela est possible, M. le Docteur; mais vous devez savoir que la *canaille*, comme vous la qualifiez, forme la masse de la nation; c'est elle qui la constitue, et non pas les nobles. Quand la *canaille* prend le dessus, elle change de nom, et s'appelle alors la nation; si cela n'a pas lieu, on fait périr quelques misérables, et on leur donne les noms de *canaille*, de rebelles et de brigands, etc.; ainsi va le monde. »

J'ai alors demandé à Napoléon s'il était vrai, comme on l'avait dit, qu'il eût une fois été en danger d'être pris par les Cosaques. « Je me rappelle

qu'à la bataille de Brienne, a-t-il répondu, environ vingt à vingt-cinq hulans, et non des Cosaques, se placèrent sur les ailes de mon armée, et s'efforcèrent d'enlever un parc d'artillerie. C'était à la chute du jour, l'horizon commençait à s'obscurcir. Je ne sais par quel accident ils tombèrent sur moi et sur mon état-major ; quand ils nous virent, ils furent troublés et ne surent que faire. Cependant ils ignoraient qui j'étais ; et moi-même, pendant quelque temps, je ne les reconnus pas ; je pensais qu'ils faisaient partie de mes troupes. Mais Caulaincourt s'aperçut que c'étaient des ennemis, et me le fit remarquer. Au même instant, ces hulans effrayés se mirent à prendre la fuite dans toutes les directions. Mon état-major commença à faire feu sur eux. Un d'eux galopa si près de moi (sans me connaître), qu'il me toucha fortement le genou avec la main. Il tenait une lance pendant la charge, et c'est de la main qu'il avait de libre qu'il me toucha. Je le pris d'abord pour quelqu'un de mon état-major qui passait rapidement ; mais, en me retournant, je vis que c'était un ennemi ; je baissai la main pour saisir un pistolet à l'arçon de ma selle, et faire feu sur lui, mais il avait déjà disparu. J'ignore s'il fut tué ou s'il s'échappa. Ce jour-là, je tirai mon épée, ce qui m'arrivait rarement, car je gagnais les batailles avec des calculs stratégiques, et nullement par la force de mon bras. Je crois que ces hulans furent ensuite taillés en pièces. » Je lui ai demandé s'il

(1 Le général Armand de Caulaincourt, duc de Vicence.

avait cru lui-même courir un grand danger ce jour-là. « Non, m'a-t-il dit, quoique ma cavalerie se trouvât alors sur un autre point du champ de bataille. J'aurais cependant pu être tué dans cette affaire ; mais ils étaient bien plus pressés de s'éloigner que de chercher à nous combattre (1). » Je lui ai encore demandé si, pendant la retraite de Moscou, il ne s'était trouvé en danger avec les Cosaques. « Jamais, a répondu Napoléon ; j'avais toujours avec moi une garde assez forte pour repousser un parti, et même pour ne pas craindre le résultat d'une attaque sérieuse. »

13 *mars*. — Napoléon était dans son bain, et de très bonne humeur. Après s'être entretenu avec moi sur ce qu'on avait dernièrement imprimé sur son compte : « Je suppose, m'a-t-il dit, que quand vous irez en Angleterre, vous publierez *votre livre*. Vous avez certainement plus de droit que Warden de donner au public des détails qui me concernent, et vous pourrez dire que vous m'avez entendu raconter bien des choses, et que vous avez tenu de longues conver-

(1) On a dit que dans la même nuit, quand les Français eurent pris de vive force le parc de Brienne, Blücher et son état-major faillirent être pris en se retirant. Deux Cosaques arrêtèrent Blücher auprès d'une palissade, au moment où il voulait pousser en avant ; sans cela, lui et tous ceux qui l'accompagnaient auraient été tués ou faits prisonniers. Ils avaient tiré leurs épées pour attaquer les Français ; mais ayant fait une reconnaissance, ils les trouvèrent en si grand nombre, qu'ils jugèrent à propos de battre en retraite. Si ce fait est vrai, il forme une singulière coïncidence avec ce que je viens de rapporter, et on pourrait penser que les hulans dont parle Bonaparte n'étaient autres que Blücher et son état-major ; mais comme je tiens ces derniers détails de sir Hudson Lowe, je ne puis en assurer l'exactitude. Sir Hudson Lowe a encore ajouté, comme une très belle preuve du parfait mépris que Blücher avait pour la nation française, que, lors de sa première entrée à main armée sur le territoire français, le maire d'une ville dont il s'empara vint lui offrir ses services, et lui demander, selon l'usage, ce qu'il désirait ; et qu'alors le général prussien, après l'avoir entendu, ne répondit que ces mots : « Amène-moi une fille. » (*Note d'O'Meara*).

sations avec moi. Vous gagnerez beaucoup d'argent, et tout le monde vous croira. En vérité, aucun médecin français n'a été autant que vous auprès de moi ; je ne les voyais que pendant quelques minutes. Le monde est curieux de connaître la moindre circonstance de la vie d'un homme qui a joué un grand rôle : on veut savoir ce qu'il boit, ce qu'il mange, la durée de son sommeil, ses habitudes journalières, tout en lui intéresse, et on est plus curieux de connaître ces niaiseries, que d'approfondir ses bonnes ou mauvaises qualités. *Pour moi, il me suffit qu'on dise la vérité.*

Napoléon est sorti à pied vers cinq heures, et a rendu visite à la comtesse Montholon. Il est resté près d'elle pendant quelques minutes. Ensuite, il s'est amusé à regarder le capitaine Poppleton, qui était très occupé à déterrer des pommes de terre dans un petit jardin que nous nous étions efforcés de cultiver en face de la maison.

14 *mars*. — Napoléon était de très bonne humeur. Je lui ai dit qu'il avait paru dans les journaux français une lettre que l'on attribuait à Mr de ***, dans laquelle il disait qu'à son arrivée, Napoléon l'avait invité à dîner, et qu'il avait répondu qu'il avait été envoyé à l'île Sainte-Hélène pour garder Napoléon, et non pas pour dîner avec lui. « *Ces messieurs sont toujours les mêmes*, a reparti l'empereur. Il est très problable qu'il a été assez sot pour écrire cela (1). »

(1) On connaissait à Sainte-Hélène la manière méprisante dont se servait M. de *** en parlant de toute personne qui ne pouvait pas compter quelques siècles de noblesse dans sa famille.
Il est question ici, bien certainement, du marquis de Monchenu, commissaire du gouvernement de Louis XVIII, à Sainte-Hélène.

Je lui ai fait part que, dans une feuille publique, on avait imprimé que sir George Cockburn était arrivé à Paris avec une faible opinion de sa capacité, et qu'il avait dit qu'il le croyait un homme très ordinaire et nullement à craindre. Napoléon a répondu : « Sans doute, il ne se figure pas, et avec raison, que je sois un dieu, ou que je sois doué d'un talent surnaturel ; mais je parierais bien qu'il ne m'en croit pas dépourvu. Si réellement il a tenu le discours qu'on lui prête, il a fait un sot compliment au discernement de la majeure partie du monde entier. »

Il m'a ensuite prié de lui procurer le journal qui contient l'opinion prétendue de sir George Cockburn sur son compte. Il a ajouté qu'il était actuellement si accoutumé à lire des libelles, qu'il riait lui-même des calomnies que l'on publiait sur son compte.

« On aura bien de la peine à croire en Angleterre, a dit Napoléon, que non seulement je lis ces libelles sans me mettre en colère, mais même que j'en ris. D'après le caractère violent qu'ils me supposent, ils pensent sans doute que les horreurs que contiennent ces libelles sont capables de me faire perdre la tête ; ils se trompent. Ces méchants écrits me font rire : il n'y a que la vérité qui offense. »

J'ai parlé à Napoléon de l'affaire de Palm, et lui ai dit qu'il avait donné une explication satisfaisante de tous les actes sanguinaires qu'on l'accusait d'avoir commis, excepté de celui-là (1).

(1) Jean-Philippe Palm était libraire dépositaire d'une brochure, entièrement anonyme, qui avait pour titre : *Du profond abaissement de l'Alle-*

Napoléon m'a répondu : « On ne m'en a pas demandé l'explication. Tout ce dont je puis me souvenir, c'est que Palm fut arrêté par ordre de Davout jugé, condamné et fusillé, pour avoir pendant le temps que le pays était occupé par les Français et gouverné militairement, non seulement excité les habitants à la révolte, les avoir engagés à se soulever et à massacrer les soldats, mais encore essayé de porter les soldats à refuser l'obéissance aux ordres qu'on leur donnait, et à se mutiner contre leurs généraux. Je crois qu'il fut jugé dans les formes. Je voudrais, a-t-il ajouté, lire les principaux libelles qui ont été publiés contre moi en Angleterre, si je pouvais les avoir en français. Il y a Pelletier, a-t-il ajouté en riant, qui prouve que j'ai été moi-même l'inventeur de la machine infernale. »

Le major Hodson a rendu une visite à la comtesse Bertrand. Il lui a déclaré que lui, aussi bien que sa femme, se trouveraient très heureux de pouvoir lui rendre leurs visites ; mais qu'on lui avait fait entendre que cela ne plaisait pas aux habitants de *Plantation-House*.

15 *mars*. — Sir Hudson Lowe a signifié au capitaine Poppleton que le général Bonaparte et les personnes de sa suite pourraient, sans être accompagnés, aller parcourir la route de Woody Range, et aller du côté de la maison de miss Mason,

magne, et dans laquelle Napoléon était traité injurieusement. Il passa devant un conseil de guerre français à Braunau et fut fusillé trois heures après sa condamnation.

mais qu'on ne leur permettrait pas de quitter le sentier, et qu'ils pourraient rentrer à Longwood par l'extrémité du bois ; qu'on laisserait deux sentinelles placées au bout du bois. Il a alors demandé qu'elle était la consigne de ces factionnaires. Le capitaine Poppleton a répondu « de ne laisser entrer personne à Longwood et de n'en laisser également sortir qui que ce soit. »

Sir Hudson Lowe a ordonné que la même consigne *restât encore en vigueur*, ajoutant que le sentier qu'on permettait aux Français de parcourir n'était pas, à ce qu'il pensait, assez près des sentinelles pour craindre qu'ils eussent aucune communication avec eux. Il exigea aussi qu'on plaçât les sentinelles un peu avant le coucher du soleil.

Cipriani est allé en ville pour faire l'achat ordinaire des provisions.

16 *Mars*. — J'ai vu Napoléon dans le salon ; il était de très bonne humeur. Il a ri plusieurs fois, a plaisanté avec moi sur une inclination qu'il me suppose pour une jolie demoiselle, et a cherché à parler un peu anglais. Il m'a dit qu'il a vu la veille lady Bingham, mais qu'elle ne parle pas français ; il a ajouté que sa figure prévient en sa faveur.

« Bertrand m'a informé, a ajouté Napoléon, que le gouverneur avait enfin envoyé sa réponse ; elle fourmille de sottises. Je ne l'ai pas lue moi-même ; mais, d'après ce que Bertrand m'en a dit, c'est une très mince production, et elle excite de la pitié pour l'écrivain qui barbouille tant de pages sans arriver à aucune conclusion. »

Napoléon s'est ensuite entretenu de T***.(1) «Le triomphe de T***, a-t-il dit, est celui de l'immoralité. Un prêtre marié à la femme d'un autre, et qui a donné une forte somme d'argent au mari pour qu'il permette à sa femme de rester avec lui ! un homme qui a vendu, trahi tous le monde et tous les partis ! J'ai défendu l'entrée de ma Cour à sa femme, premièrement parce que sa réputation était mauvaise, et parce que j'ai découvert que quelques marchands génois lui avaient payé quatre cent mille francs, dans l'espérance d'obtenir, par l'entremise de son mari, quelques faveurs commerciales. Elle était très belle femme, Anglaïse, ou des Indes-Orientales, mais sotte, et de la plus parfaite ignorance.

« J'ai quelquefois engagé Denon, dont, je pense, vous connaissez les ouvrages, à déjeuner avec moi ; je prenais plaisis à converser avec lui, et je jasais librement. Dès ce moment, tous les intrigants et les spéculateurs faisaient leur cour à Denon, pour l'engager à parler d'eux-mêmes ou de leurs projets, dans le cours de ses conversations avec moi ; car ils pensaient qu'une simple mention de la bouche d'un homme comme Denon, pour lequel j'avais beaucoup d'estime, leur serait d'une utilité essentielle. T***, qui était un grand spéculateur, invita Denon à dîner ; quand il rentra chez lui, il dit à sa femme : « Ma chère, j'ai invité Denon à dîner. C'est un grand voyageur, et il faut que vous lui disiez quelque chose de flatteur sur ses voyages, parce qu'il peut

(1) Talleyrand qui épousa une Mme Grand qu'il avait connue à Hambourg.

nous être très utile auprès de l'empereur. Sa femme, très ignorante, et n'ayant probablement jamais lu d'autres livres de voyage que les *Aventures de Robinson Crusoé*, conclut que Denon ne pouvait être que Robinson lui-même ; voulant, en présence d'une société nombreuse, lui faire beaucoup d'honnêtetés, elle s'avisa de lui demander des nouvelles de son fidèle domestique *Vendredi*. Denon, tout surpris ne savait d'abord que penser. Enfin il découvrit, par ses questions, qu'elle croyait fermement qu'il était Robinson Crusoé. Son étonnement et celui de la société ne peuvent se décrire. On s'en amusa beaucoup dans Paris, car cette histoire se répandit avec une promptitude incroyable, et T*** lui-même en était tout honteux.

« Le docteur a dit que j'étais devenu mahométan en Égypte. Il n'en est rien ; je n'ai jamais suivi aucun des usages prescrits par cette religion ; je n'ai jamais fait de prières dans les mosquées ; je ne me suis point abstenu de vin, ni ne me suis fait circoncire. Je me suis contenté de dire que nous étions les amis des musulmans, ce qui était vrai aussi ; je les respecte encore. J'ai voulu que les imans fissent des prières pour moi dans les mosquées, afin de me faire plus respecter par le peuple qu'il ne le faisait, et pour qu'il m'obéît plus volontiers. Les imans répondirent qu'il y avait un grand obstacle à ce que je demandais, parce que leur prophète, dans le Koran, leur avait défendu expressément de respecter les infidèles, de leur obéir et de leur tenir la parole donnée, et que je passais pour infidèle. Je leur enjoignis alors de se consulter, et de voir ce qu'il

était nécessaire de faire pour devenir musulman, attendu qu'il y avait dans leur religion des préceptes que nous ne pouvions pas suivre ; que quant à la circoncision, Dieu nous en avait rendu incapables; que quant au vin, nous étions d'un tempérament froid, et que nous ne pouvions exister sans en boire; et que, par conséquent, nous ne pouvions ni nous faire circoncire, ni nous abstenir de vin.

« Ils se consultèrent; et environ trois semaines après ils rendirent un fetham qui déclarait que l'on pouvait se dispenser de la circoncision ; que quant à boire du vin, les musulmans pouvaient en boire, mais que ceux qui en buvaient n'iraient pas dans le paradis, mais en enfer. J'ai répondu que cela ne pouvait me convenir, que nous n'avions pas besoin de nous faire musulmans pour aller en enfer, qu'il y avait d'autres moyens d'y aller sans venir en Égypte ; et je leur enjoignis de se consulter de nouveau. Après en avoir délibéré et s'être chamaillés les uns avec les autres, ils décidèrent enfin qu'on pouvait se faire musulman sans se faire circoncire, ni s'abstenir de vin ;mais qu'il fallait faire de bonnes œuvres en proportion du vin qu'on buvait. Je leur dis alors que nous étions tous musulmans et amis du prophète, ce qu'ils crurent volontiers, attendu que les soldats français n'allaient point à la messe et n'avaient pas de prêtres avec eux : car il faut que vous sachiez que pendant la Révolution, l'armée française n'avait pas de religion. Menou, au contraire, s'est réellement fait musulman (1), et ce fut la

(1) Et il épousa une riche musulmane.

raison pour laquelle je le laissai en arrière. »

Napoléon a ensuite parlé de quelques-uns des plans qu'il avait formés pour établir des canaux de communication en Égypte. « J'avais résolu, a-t-il ajouté, d'en faire deux : un qui de la mer Rouge aurait communiqué avec le Nil et le Caire, et l'autre qui se serait réuni à la Méditerranée. Je fis examiner la mer Rouge, et il se trouva que ses eaux, dans leur plus grande hauteur, s'élevaient de trente pieds au-dessus du niveau de la Méditerranée, et n'avaient que vingt-quatre pieds d'élévation au-dessus de cette même mer quand elles étaient au plus bas. Mon plan était d'empêcher l'eau de couler dans le canal, excepté dans les eaux basses, et cela n'aurait pas été difficile dans une distance de trente lieues pour arriver à la Méditerranée : il suffisait d'établir des écluses. Le Nil, à son plus bas, était sept pieds au-dessous de la mer Rouge, et quatorze pieds au-dessus (à ce que je pense) pendant l'inondation. J'avais calculé que la dépense monterait à dix-huit millions de francs, et qu'il faudrait deux ans de travail.

« L'ignorance et la barbarie des Turcs s'opposent seules à ce que votre commerce dans l'Inde soit entièrement ruiné. Si quelque nation européenne possédait l'Égypte, elle parviendrait bientôt à l'anéantir, et un jour ou l'autre l'Égypte sera une des causes de la ruine de votre compagnie des Indes. Si Kléber eût vécu, vous n'eussiez jamais conquis l'Égypte. Il eût fait en neuf jours descendre l'armée du Caire, et vous aurait écrasés. Si j'y

avais été en personne, je les aurais fait descendre du Caire en sept jours, et j'aurais été sur la côte avant votre débarquement; c'est ce que j'avais déjà fait quand les Turcs débarquèrent avec Sidney Smith. »

J'ai demandé à Napoléon s'il n'avait pas sauvé la vie à Menou, après le 13 vendémiaire. Il a répondu : « J'ai certainement été la cause qu'il conserva la vie. La Convention avait ordonné qu'il fût jugé; il aurait été condamné à mort et guillotiné. Je commandais alors en chef dans Paris, et je trouvais très injuste que Menou fût puni seul, tandis qu'on ne jugeait ni ne punissait les trois commissaires de la Convention, sous les ordres desquels il avait agi; mais je n'osais pourtant pas dire ouvertement qu'on devait l'acquitter; car, dans ces temps de calamité, un homme qui disait la vérité encourait quelquefois la peine capitale. J'eus donc recours à un stratagème. J'invitai à déjeuner les membres chargés de juger Menou, et je fis tomber la conversation sur lui. Je dis que Menou avait eu grand tort, et qu'il méritait la mort, mais qu'auparavant les trois commissaires de la Convention, sous les ordres desquels il avait agi, devaient être jugés et condamnés ; que tous, étant également coupables, devaient être punis de la même manière. Ces paroles produisirent l'effet que j'en attendais. Les membres de la commission militaire dirent : Nous ne permettrons pas à ces bourgeois de se baigner dans notre sang, tandis qu'ils assurent l'impunité à leurs propres commissaires, plus coupables encore que Menou.

On proclama sur-le-champ l'innocence de Menou. » Je lui ai demandé alors si, dans l'affaire du 13 vendémiaire, il y avait eu beaucoup de victimes. Napoléon a répondu : « Un très petit nombre, eu égard à l'importance de cette journée. Il y eut, du côté du peuple, environ soixante-dix à quatre-vingts hommes tués, et trois à quatre cents blessés ; du côté des conventionnels, il y eut à peu près trente hommes tués, et deux cent cinquante blessés. La raison pour laquelle il y eut si peu de tués, c'est qu'après les deux premières décharges, j'ordonnai à la troupe de ne mettre que de la poudre dans les fusils : ce qui suffit pour effrayer les Parisiens, et produisit le même effet.

« J'ordonnai d'abord à la troupe de tirer à boulet, parce qu'avec une populace qui ne connaît pas l'effet des armes à feu, c'est un très mauvais moyen à employer que de commencer par tirer sans balles : car cette populace, entendant d'abord un grand bruit, est bien un peu effrayée ; mais regardant ensuite autour d'elle, et ne voyant ni tués ni blessés, elle reprend courage, commence à vous mépriser, n'en devient que plus insolente, et se précipite sur vous sans aucune crainte ; en sorte que vous êtes à la fin forcés d'en tuer dix fois plus que vous ne l'eussiez fait si vos premières décharges eussent été à balles. Avec la populace, tout consiste dans les premières impressions que l'on produit sur elle. Lorsqu'elle voit dans ses rangs des tués et des blessés, elle est frappée de terreur, et se dissipe en un instant : ainsi quand on est forcé de faire feu,

c'est pour ainsi dire mal entendre les intérêts de l'humanité que de faire d'abord tirer à poudre seulement ; car c'est vouloir, au lieu d'épargner le sang, en faire couler une plus grande quantité qu'il n'est nécessaire. »

17 *mars*. — Napoléon s'est promené pendant quelque temps tout autour de la maison. Une lettre écrite par le capitaine Poppleton a été envoyée à sir Hudson Lowe, pour faire part à Son Excellence de ce que les chevaux de Longwood avaient manqué de foin pendant trois jours, et que depuis longtemps ils n'avaient point de litière ; que ce que l'on envoyait en place de foin était de l'herbe fraîchement coupée, parmi laquelle se trouvait quelquefois mêlée beaucoup d'herbe à vache (1) ; qu'en faisant sécher, pendant deux jours, cinquante livres de ce foin ainsi mélangé, il ne s'en trouvait plus que vingt livres, la corde comprise, d'après une expérience très exacte qu'il avait fait faire ; qu'en conséquence, il avait chargé les palefreniers d'aller couper de l'herbe, s'ils en trouvaient, pour empêcher les chevaux de mourir de faim.

18 *mars*. — J'ai trouvé Napoléon de très bonne humeur. Il a plaisanté pendant quelque temps avec moi sur Saint-Patrick, et s'est efforcé de parler anglais, ce qui lui a mieux réussi qu'il ne l'avait fait jusqu'alors.

Je lui ai dit que j'avais remarqué quelques-unes de ses expressions dans les bulletins français ;

(2) Espèce d'herbe de mauvaise qualité, que les chevaux ne veulent pas manger.

qu'après avoir eu l'honneur de l'entendre parler depuis quelque temps, j'en avais reconnu plusieurs; et que, dans cette occasion, je prenais la liberté de lui demander s'il n'avait pas écrit lui-même des bulletins. Il m'a demandé : « Où les avez-vous vus? — Chez le gouverneur, et j'ai surtout remarqué des expressions pleines de force dans le bulletin où était annoncé l'incendie de Moscou. » Napoléon a ri, m'a tiré doucement par l'oreille, et a dit : « Vous avez raison, quelques-uns de ces bulletins sont de moi.

« Vos ministres, m'a-t-il dit ensuite, ne pourront pas toujours en imposer à leur nation, parce qu'ils me redoutent, et qu'ils pensent que j'ai quelque talent; parce que j'ai toujours été en guerre avec eux, et que j'ai rendu la France plus grande qu'elle ne l'avait jamais été auparavant; ils craignent que je n'en fasse encore de même; et, comme tout ce qui est avantageux pour la France serait désavantageux pour eux, ils emploient tous leurs efforts pour empêcher que cela n'ait lieu. Afin de chercher une excuse pour m'avoir envoyé dans cette île, et donner une apparence de justice à leur conduite, ils cherchent tous les moyens possibles de noircir mon caractère. Croyez-moi, les Anglais eux-mêmes seront les premiers à prendre mon parti et à venger ma réputation; rappelez-vous bien mes paroles, et pensez que ce n'est pas la première fois que je vous tiens ce langage.

« On m'a dit qu'on avait expédié pour vingt mille livres sterling de barres de fer : c'est dépen-

ser de l'argent en pure perte. Avant que ces barres soient posées, je serai sous terre ; car je suis sûr que je ne tiendrai pas plus de deux ans au traitement que j'éprouve.

« Si mes plus grands ennemis, a continué Napoléon, connaissaient la manière dont on me traite, ils auraient compassion de moi. Des millions d'hommes pleureront sur mon sort, quand on le connaîtra, et il sera connu en dépit des efforts de ce gouverneur pour tout envelopper dans l'ombre et dans le mystère. Il montre combien il connaît peu sa propre nation, en croyant pouvoir venir à bout de tout cacher. C'est un homme habitué à être toujours entouré d'une troupe de déserteurs et de brigands, parmi lesquels sa parole tenait lieu de loi. Il pourrait imposer silence à une bande de pauvres diables, ignorants et misérables comme ceux-là, qui tremblaient à sa vue, et qu'il pouvait menacer de renvoyer dans leur pays pour y être fusillés, comme quelqu'un peut cacher la lumière d'une chandelle en mettant sa main dessus; mais, dans l'occasion actuelle, ses efforts ressemblent à ceux d'un homme qui voudrait cacher la lumière du soleil en tenant son chapeau devant. Il n'a rien d'anglais, ni dedans ni à l'extérieur; il sert mal son gouvernement, qui désire qu'on parle le moins possible de moi; il prend la voie tout à fait apposée. »

Sir Hudson Lowe, d'un air très affairé, est venu examiner les fossés et les autres ouvrages qu'il a commandés autour de l'établissement de Longwood et des écuries.

19 mars. — J'ai vu Napoléon dans son bain; il lisait un petit livre, que j'ai reconnu pour le Nouveau Testament français. Je n'ai pu m'empêcher de faire l'observation que beaucoup de personnes ne voudraient pas croire qu'il lût un tel livre, attendu qu'on a affirmé et répandu le bruit qu'il ne croit à rien. Napoléon a ri, et m'a répondu : « Cependant cela n'est pas vrai; je suis loin d'être athée. En dépit de toutes les iniquités et des fraudes de ceux qui ont prêché la religion, et qui, tout en disant constamment que leur royaume n'est pas de ce monde, s'emparaient de tout ce qui pouvait leur tomber sous la main, aussitôt que j'ai été à la tête du gouvernement, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour rétablir la religion; mais je désirais qu'elle fût le fondement et le soutien de la morale et des bons principes, et non qu'elle prît l'essor au-dessus des lois humaines. L'homme a besoin que son imagination soit frappée de quelque chose de merveilleux; il vaut mieux pour lui qu'il le trouve dans la religion, que dans les jongleries de mademoiselle Lenormand (1). La religion est, en outre, une grande consolation et une grande ressource pour celui qui en a; et personne ne peut dire ce qu'il fera dans ses derniers moments. »

Napoléon a alors fait quelques remarques sur le gouverneur, et a déclaré qu'il était un homme entièrement incapable de remplir le poste qu'il occupait. S'il en avait la capacité, il rendrait ses fonctions

(1) Fameuse diseuse de bonne aventure, à Paris, qui a été consultée par des rois et des empereurs.

agréables et intéressantes. Il pourrait passer avec moi une grande partie de son temps, et se procurer des renseignements précieux sur beaucoup d'évènements que personne ne peut connaître aussi bien que moi, ni raconter d'une manière aussi satisfaisante. Vous voyez, docteur, quel homme je suis; même sans que je pusse m'en douter, il aurait eu peu à peu occasion de tirer de moi, pour ses ministres, des détails très importants qu'ils lui ont, je suis sûr, ordonné de recueillir, et qu'il brûle de savoir. Si j'avais réellement l'intention de m'échapper d'ici, au lieu d'être en mésintelligence, je le caresserais et je le flatterais; je m'efforcerais d'être avec lui sur le meilleur pied; j'irais à *Plantation-House*; je rendrais visite à sa femme, et j'essaierais de lui faire croire que je suis satisfait, afin d'endormir sa vigilance. Enfin, le gouverneur est un imbécile qui sait écrire (*é un imbecille che sa scrivere*). Chaque homme, même celui qui n'est pas doué d'une intelligence ordinaire, a toujours quelque genre de talent; l'un pour la musique, l'autre pour le dessin, celui-ci pour un art mécanique; et cet imbécile en a pour écrire (*per lo scrivere*). »

J'ai répondu que je ne pouvais nier que sir Hudson Lowe ne fût violent, et ne se laissât dominer par la crainte que Napoléon ne s'échappât, et que cette crainte, chez lui, l'emportait sur la raison, mais qu'il ne manquait pas de talent; qu'il avait dit que sa position était très délicate, que sa responsabilité était grande, et que les ordres qu'il

avait reçus étaient rigoureux; qu'il m'avait prié de dire que Las Cases avait avoué que les Français qui l'entouraient lui avaient fait voir tout *au travers d'un voile de sang.* « *Les bêtes mêmes ont leur talent*, a répondu Napoléon. Quant à sa manière de dire qu'on m'a fait tout voir *à travers un voile de sang; ma foi, partout où l'on voit le bourreau, on voit du sang.* Las Cases était certainement très irrité contre lui, et a puissamment contribué à me faire prendre à son égard l'impression qui est actuellement gravée dans mon esprit, parce que Las Cases est un homme très délicat dans sa manière de voir, et extrêmement sensible aux mauvais traitements que l'on me fait essuyer ainsi qu'à lui-même. Mais je n'avais pas besoin que Las Cases m'inspirât cette façon de penser : le traitement que j'avais éprouvé suffisait pour me la faire prendre. Montholon n'a écrit que d'après mes ordres. »

20 *mars.* — J'ai vu Napoléon dans sa chambre à coucher; il était en robe de chambre. Il m'a parlé de quelques passages du livre de Warden. « Dans un temps, dit-il, j'avais désigné T*** pour aller en mission à Varsovie, afin d'aviser à la meilleure manière d'accomplir la séparation de la Pologne d'avec la Russie. Il eut plusieurs conférences avec moi relativement à cette affaire, ce qui surprit beaucoup les ministres, parce que T*** n'était alors revêtu d'aucun caractère officiel. Comme il venait de marier un de ses parents à la duchesse de C***, il désirait beaucoup être chargé de cette mission, afin de faire revivre les droits de la famille de la

duchesse. Cependant on découvrit à Vienne quelques mauvaises affaires d'argent à sa façon, qui me convainquirent qu'il suivait sa vieille méthode de corruption, et me déterminèrent à ne pas lui confier la mission en question. J'avais d'abord eu intention d'en faire un c***, mais il s'y refusa. M^me^ C*** vint se jeter deux fois à mes pieds pour obtenir la permission de l'épouser, que je lui avais refusée; mais, par les prières de Joséphine, elle obtint ce qu'elle demandait. T*** est depuis quelque temps tombé dans le mépris.

« Ney, a-t-il continué, ne s'est jamais permis un langage hautain en ma présence; au contraire, il était toujours très soumis, quoiqu'il se livrât en mon absence à des excès de violence, comme un homme sans éducation. S'il se fût permis un langage inconvenant à Fontainebleau, les troupes l'eussent déchiré en pièces.

» La Valette ne savait rien de mon retour projeté de l'île d'Elbe, ni de ce qui s'y passait. M^me^ de La Vallette était de la famille Beauharnais.(1) Elle était très belle femme; mon frère Louis en devint amoureux et voulait l'épouser; afin d'y mettre empêchement, je la mariai à La Vallette, pour qui elle avait beaucoup d'attachement.

» Lorsque La Vallette était directeur des postes, ajouta Napoléon, je désirais connaître les sentiments de la nation concernant mon administration. J'assemblai douze hommes, tous d'opinion différente; quelques-uns étaient jacobins, d'autres roya-

(1) Eugénie de Beauharnais.

mille francs par mois; leurs fonctions consistaient à faire tous les mois des rapports à La Vallette sur les opinions qu'ils avaient entendu émettre, et sur la leur propre, relativement aux actes publics. Ces rapports m'étaient apportés par La Vallette, sans être décachetés; après les avoir lus, et en avoir fait au besoin des extraits, je les brûlais. On mena cette affaire si secrètement, que les ministres eux-mêmes l'ignoraient. »

Napoléon m'a assuré qu'il n'avait jamais dit à Ney qu'il fût entré en France d'après l'aveu et avec le secours de l'Angleterre; que tout ce qu'il avait toujours ambitionné, c'était le soutien de la nation française, et que ces proclamations en rendaient témoignage. Il est entré ensuite dans les détails suivants, relativement à la conspiration de Pichegru.

« Le docteur a rendu un compte très imparfait de la part qu'a prise le capitaine Wright dans la conspiration formée contre moi. Pendant plusieurs nuits d'août, de septembre et de décembre 1803, et de janvier 1804, Wright a débarqué à Béville, Georges, Pichegru, Rivière, Coster, Saint-Victor, La Haye, Saint-Hilaire et autres. Les quatre premiers avaient trempé dans le complot de la machine infernale, et la plus grande partie des autres étaient bien connus comme chefs de chouans. Ils se tenaient pendant le jour, près du lieu du débarquement, dans une petite ferme, dont on avait gagné le propriétaire au moyen de quelque argent. Ils ne voyageaient que de nuit, et se faisaient passer pour listes, républicains, impériaux, etc.; je leur donnai

contrebandiers, se cachant le jour dans des logements qu'ils s'étaient préalablement procurés. Ils avaient beaucoup d'argent; ils restèrent à Paris pendant quelque temps, sans être découverts, quoique la police en eût quelque connaissance, par les révélations de Méhée de Latouche, qui était payé comme espion par vos ministres (1), et quifaisait connaître à la police de France qu'il se tramait un complot. Il eut plusieurs conférences avec Drake, votre chargé d'affaires à Munich, dont il reçut de fortes sommes d'argent. Quelques-uns des brigands qu'on avait débarqués furent arrêtés et interrogés.

« Il parut, d'après leurs réponses, qu'un nommé Massey, qui habitait Offembourg, entretenait une correspondance très active avec les personnes qu'on avait débarquées sur les côtes, et leur faisait passer de l'argent. La plupart de ces gens ne pouvaient dire pourquoi ils s'étaient hasardés à venir à Paris, malgré le risque qu'ils couraient d'y perdre la vie, n'ayant pas été compris dans l'amnistie.

« La liste des prisonniers et leurs réponses aux interrogatoires me furent soumises. J'étais très in-

(1) Napoléon m'a appris que Méhée avait reçu de M. Drake et d'autres personnes en place près de 200,000 fr.

(Note de O'Meara.)

Méhée, arrivé de Munich à Paris au mois de février 1804, dévoilait aux ministres des relations et de la police, tous ses complots avec Drake; il continuait de lui écrire et cette duperie dura quelque temps, au profit de Méhée, car le Premier Consul l'avait autorisé à garder les sommes que l'agent anglais lui envoyait. La découverte de la conspiration de Georges Cadoudal mit fin à cette exploitation. Méhée révéla sa duplicité dans une brochure qu'il désavoua depuis et intitulée: *Alliance des Jacobins de France avec le Ministère anglais* (Paris, 1804). Ce Méhée était un homme qui avait fait de bonnes études au collège Mazarin, à Paris : mais lancé de bonne heure dans la dissipation, il se mit aux gages de la police. Finalement il mourut vers 1826 dans une complète détresse.

quiet, et, en repassant cette liste un soir, j'y remarquai le nom d'un certain ***, qu'on y qualifiait de chirurgien. Il me vint aussitôt à l'esprit que cet homme n'était pas poussé à conspirer par l'esprit de parti ou par l'enthousiasme, mais par l'espoir du gain. Il est donc vraisemblable, me dis-je, qu'il avouera plutôt qu'aucun des autres ; et la crainte de la mort lui fera nommer ses complices. J'ordonnai donc qu'on lui fit son jugement comme chouan, et que d'après les lois, on le condamnât à mort. Ce ne fut pas un jugement illusoire, comme l'a pensé Warden ; au contraire, lorsqu'on le menait au lieu de l'exécution. il demanda à être entendu, et promit de faire des révélations importantes. Je fus informé de cette circonstance par Lauriston, et Q***, reconduit en prison, fut interrogé par Réal (1). Il avoua qu'il était venu d'Angleterre, qu'il avait été débarqué dans le mois d'août 1803, avec Georges et plusieurs autres ; que Georges était alors à Paris, préparant l'assassinat du Premier consul. Il désigna aussi les maisons où les conspirateurs et lui-même s'étaient arrêtés sur leur route, en venant à Paris. On envoya aussitôt des officiers de police aux endroits qu'il avait désignés, et il résulta de leurs recherches que ces renseignements étaient parfaitement conformes à la vérité, et que depuis le temps qu'il avait indiqué, Wright avait effectué deux autres débarquements de pareilles gens, dans le dernier desquels se trouvaient quelques personnes de marque dont on n'avait pu découvrir les noms ;

(1) Conseiller d'État, chargé de la direction générale de la police.

qu'en outre, on attendait bientôt d'autres conjurés. Le duc de Rovigo, comme je l'ai déjà dit, fut envoyé aussitôt à Béville, avec un détachement de gens de la police, dans l'espoir qu'on parviendrait à les arrêter. Un émigré, nommé Bouvet de Lozier, qui a, depuis, été envoyé à l'île de France, fut pris dans le même temps. Après être resté en prison pendant quelques semaines, il s'abandonna au désespoir et se pendit un matin. Le geôlier, qui avait entendu un bruit extraordinaire dans sa chambre, entra, et coupa la corde avant qu'il ne fût mort. Lorsqu'il recouvra ses sens, il dit, au milieu d'exclamations incohérentes, que Moreau avait fait venir Pichegru de Londres; qu'il était un traître, et qu'il leur avait persuadé que toute l'armée était à lui, et qu'il serait la cause de leur perte. Ces exclamations éveillèrent les soupçons. La police savait qu'un frère de Pichegru, ci-devant moine, habitait Paris; il fut arrêté et interrogé.

« Il avoua, en demandant si c'était un crime, qu'il avait vu son frère il y a un jour ou deux. On arrêta Moreau sur-le-champ, et la police promit une forte récompense à quiconque procurerait l'arrestation de Georges et de Pichegru. Pichegru fut trahi par un de ses anciens amis, qui vint à la police, et offrit de le livrer pour la somme de 100 000 francs qui fut comptée sur-le-champ. Georges réussit encore pendant quelque temps à tromper la vigilance de la police. Je déclarai, par une proclamation, la ville de Paris en état de siège, et il ne fut permis à personne d'en sortir que de

jour, et par certaines barrières, où on plaça des agents qui connaissaient les conspirateurs. Environ trois semaines après, Georges fut trahi et pris, après avoir tué un des hommes qui voulaient l'arrêter; on prit, l'un après l'autre, tous ses complices. Pichegru ne nia pas qu'il eût trempé dans la conspiration, et se conduisit avec beaucoup d'audace. Voyant qu'il ne lui restait plus d'espoir, il s'étrangla lui-même dans sa prison. Le reste des conspirateurs fut jugé publiquement dans le courant de mai, devant le tribunal du département de la Seine, et en présence de tous les ambassadeurs étrangers à Paris. Georges, Polignac, Rivière, Coster et seize ou dix-huit autres, furent convaincus d'avoir conspiré contre le chef de la nation française, et condamnés à mort. Georges, Coster et sept ou huit autres furent exécutés. Rivière obtint sa grâce, en partie à la prière de Murat. Je pardonnai encore à quelques autres. Moreau fut condamné à deux ans d'emprisonnement; cette peine fut commuée en celle du bannissement en Amérique. Jules de Polignac et plusieurs autres furent aussi condamnés à l'emprisonnement.

« On découvrit, continua Napoléon, par les révélations de plusieurs conspirateurs, que ****** attendait sur les frontières la nouvelle d'un mouvement, et qu'aussitôt il devait entrer en France. Devais-je souffrir tranquillement qu'on envoyât une troupe de gens dont le but était de renverser le gouvernement que j'avais établi? Je donnai ordre qu'on arrêtât le duc d'Enghien. Il fut jugé et condamné

d'après une loi portée longtemps avant que j'eusse aucune autorité. Il comparut devant une commission militaire, composée de tous les colonels de régiments alors en garnison à Paris. On l'accusa d'avoir porté les armes contre la République, ce qu'il ne nia pas. Il se comporta devant le tribunal avec une grande bravoure. A son arrivée à Strasbourg, il m'écrivit une lettre.

« Cette lettre fut remise à T*** (1) qui la garda jusqu'après l'exécution. Comme la police ne voulait pas s'en rapporter au témoignage de Méhée de Latouche seulement, on envoya le capitaine Rosey, homme dans l'intégrité duquel on avait toute confiance, auprès de Drake, qui était à Munich, avec une lettre de Méhée, qui procura à Rosey une entrevue dont le résultat confirma le rapport de Méhée, qu'il existait un complot pour renverser le Premier Consul par tous les moyens possibles (2). »

23 mars. — Napoléon s'est habillé, et s'est rendu dans la salle de billard. Il était de très bonne humeur. Je lui ai donné quelques libelles contre lui. Ils étaient tous en français, et parmi eux se trouvaient les *Mémoires secrets, ou Bonaparte peint par lui-même;* ce dernier ouvrage, surtout, le fit beaucoup rire.

(1) Talleyrand.

(2) Pendant qu'on jugeait le duc d'Enghien, madame la maréchale Bessières dit au colonel Ordener, qui l'avait arrêté : « N'y a-t-il aucun moyen de sauver cet infortuné ? Y a-t-il contre lui des faits propres à ne pas laisser le moindre doute sur l'application de la loi ? — Madame, répondit le colonel Ordener, j'ai trouvé dans son logement des papiers suffisants pour compromettre la moitié de la France. » Le duc fut exécuté le matin, et non à la lueur des flambeaux, comme on l'a dit.

(Note de O'Meara.)

Napoléon m'a ensuite fait plusieurs questions sur le gouverneur. J'ai dit que sir Hudson m'avait prié de lui apprendre, il y a quelques jours, qu'il désirait beaucoup entrer en arrangement, et qu'il pensait que Las Cases, Warden, Mme Skelton [1] et quelques autres, avaient été cause de beaucoup de tracasseries, et de bien des malentendus. Napoléon a répondu : « *S'inganna* (il se trompe). En premier lieu, c'était sa méchante physionomie (*era sua cattiva faccia*); ensuite, sa prétention de vouloir me forcer à recevoir la visite d'un officier deux fois par jour; puis sa lettre à Bertrand; sa demande pour que je vous renvoyasse, afin de me donner un chirurgien de son choix; la manière dont il m'a parlé relativement à la maison de bois; ses lettres pleines de douceur, suivies d'une série si longue de désagréments et de vexations, et sa manie de se servir toujours de mots équivoques, qu'il puisse ensuite interpréter de la manière la plus conforme à ses vues. Enfin, il a cherché à nous prouver qu'il peut nous causer mille désagréments, pour nous forcer à ployer, à lui demander humblement pardon, à nous rendre à *Plantation-House*, et y être ses très humbles serviteurs.

« Il paraît que Warden a appris, a ajouté Napo-

(1) Madame Skelton fut accusée par le gouverneur d'avoir dit un jour, à dîner, à Napoléon que, d'après l'expérience qu'elle en avait, il ne trouverait pas Longwood agréable; qu'à certaines époques de l'année ce séjour était humide, désagréable, froid et malsain : elle en allégua pour preuve qu'elle ne pouvait réussir à y élever de la volaille; tandis qu'en bas, dans le jardin de la Compagnie, situé dans une vallée ombragée à quatre cents toises de là environ, elle en élevait facilement. Madame Skelton et sa famille ont demeuré à Longwood pendant quelques mois, quatre ou cinq ans avant l'arrivée de Napoléon.

(Note de O'Meara.)

léon, que j'ai fait l'application de quelques vers de Shakespeare à Mme Montholon. Vous savez bien que je ne pouvais alors et que je ne puis même encore aujourd'hui citer des vers anglais, et je n'ai jamais prétendu faire par là des allusions relatives à Mme Montholon. Au contraire, je suis d'avis qu'elle possède plus de fermeté et de caractère que personne de son sexe. »

24 mars. — Napoléon s'est plaint d'enflures aux jambes; je lui ai recommandé quelques remèdes simples, dont il a fait usage.

Il m'a dit avoir passé toute la journée de la veille à lire les *Mémoires secrets,* écrits par lui-même, et qui sont l'ouvrage de P***, etc. « Ces libelles, a dit Napoléon, m'ont fait en France plus de bien que de mal; ils ont servi à irriter la nation et contre les écrivains, et contre ceux qui les ont payés; car, en me représentant comme un monstre, et en publiant des faussetés scandaleuses et manifestes contre moi et mon gouvernement, ils ont avili la nation elle-même. C*** lui-même m'a servi par son ouvrage. P*** a été consul à ***; il encourut ma disgrâce pour avoir volé trois millions, dont il fut obligé de restituer une partie, car j'étais très sévère avec les consuls et les autres gens, et j'examinais toujours leurs comptes moi-même. A mon retour de l'île d'Elbe, j'envoyai, après la publication de son libelle, ce P***, comme espion, à Londres; au moins il est censé avoir été envoyé par moi, puisque je permis qu'il y allât. Quoique ce fût un coquin, il avait de l'esprit, et on ne pouvait le soupçonner

d'après ses écrits. Vous voyez quelle confiance on doit accorder aux libellistes. Cet homme qui, en 1814, écrit un pamphlet contre moi, part, en 1815, comme espion, pour la police de la même personne qu'il a si violemment attaquée. »

25 *mars* — J'ai vu Napoléon dans son bain : ses jambes sont en meilleur état ; il a été de très bonne humeur. « Il paraît, M. le docteur, m'a-t-il dit, que, selon les livres que vous m'avez prêtés, j'ai, dans un âge très tendre, empoisonné une fille, que j'en ai empoisonné d'autres, par manière de divertissement ; que j'ai assassiné Desaix, Kléber, le duc d'Abrantès, et je ne sais combien d'autres encore ; que je me suis rendu à l'armée d'Italie composée de plusieurs milliers de galériens, qui se trouvèrent bien contents de voir en moi leur confrère. Il est singulier combien on croit d'absurdités de part et d'autre, faute de s'être entendus. Si l'on brûlait une maison en France, le peuple en attribuait l'incendie aux Anglais : Pitt ! Pitt ! c'était là la clameur générale. Rien ne pouvait dissuader la population française que l'embrasement de Lyon ne fût causé par les Anglais. D'un autre côté, vous croyez tout le mal qu'on vous disait de nous, et cette croyance était toujours encouragée par vos ministres. Votre**** aussi, à l'exception de Fox, qui était sincère dans son amour pour la paix, excitait*** contre moi. » Ici j'ai fait quelques observations, par lesquelles je révoquais en doute cette assertion. Napoléon répondit : « Quand ils ont fourni des bâtiments pour débarquer des hommes qui venaient m'assas-

siner, et qu'ils leur ont donné de l'argent, ne se sont-ils pas rendu complices de l'attentat? » Je répliquai qu'ils avaient fourni des bâtiments et de l'argent pour opérer une révolution, mais sans savoir que l'assassinat fût le moyen que dût employer une partie des hommes qui se chargeaient de l'entreprise. « Docteur, répliqua Napoléon, vous êtes un enfant ; ils ne l'ignoraient pas, eux. Cinquante à soixante brigands, connus la plupart par leur projet d'assassinat, ne pouvaient essayer une révolution que de cette manière. On avait réimprimé à Londres, dans le même temps, un livre intitulé *Tuer n'est pas assassiner ;* livre affreux qui, dans le temps, avait été imprimé sous Cromwell. On en permit la réimpression dans le dessein d'accréditer cette doctrine, que non seulement il n'y avait pas de crime de m'assassiner, mais que c'était faire un acte louable et méritoire. Fox était, pour sa part, d'une opinion contraire. Ce grand homme écrivit à T***, pour lui annoncer qu'il avait, le matin, reçu la visite d'un *coquin* qui lui avait proposé de m'assassiner.

« Quand j'étais à l'île d'Elbe, ajouta Napoléon, je reçus la visite d'un gentilhomme anglais catholique, âgé de trente ans, et, à ce que je crois, du Northumberland. Il avait dîné quelques semaines auparavant avec le duc de F***, et on avait parlé de la somme d'argent qu'on devait m'accorder tout les ans, d'après la convention signée par les ministres des puissances alliées.

« Le duc rit de ce qu'il supposait bonnement

qu'on se conformerait à cette condition, et dit qu'ils n'étaient pas assez sots pour le faire. Ce fut là une des raisons qui m'engagèrent à quitter l'île d'Elbe. Je ne crois pas que Castlereagh ait pensé que je formerais jamais un pareil projet ; autrement il eût fait stationner quelques frégates autour de l'île. Avec une frégate dans le port et une en dehors, il m'eût été impossible de partir pour la France, exepté tout seul, ce que je ne me serais pas exposé à faire. Si le roi de France lui-même eût de fait croisé une frégate, avec un équipage choisi, à la hauteur de l'île, cela seul eût suffi pour me retenir. » J'ai demandé à Napoléon s'il pensait qu'il fût entré dans les vues des alliés de l'envoyer à Sainte-Hélène. « Eh mais ! a-t-il répondu, on en a beaucoup parlé. Cependant le colonel Campbell a positivement nié le fait. Il leur aurait fallu envoyer une armée contre moi ; j'aurais pu tenir quelques mois. Mais les alliés avaient violé dans plusieurs articles le traité de Fontainebleau, ce qui m'autorisait et m'obligeait même à quitter l'île d'Elbe. Indépendamment de ce que j'ai dit plus haut, il était stipulé et convenu que tous les membres de ma famille auraient la permission de me suivre ; mais, par une violation de cet article, on ne voulut pas permettre à ma femme et à mon fils de rejoindre un époux et un père.

« En vertu du traité de Fontainebleau, le prince Eugène devait avoir en Italie une principauté qu'il n'eut pas. Ma mère et mes frères devaient avoir des pensions qu'on leur refusa. Ma fortune particulière et les épargnes que j'avais faites sur ma liste civile,

devaient m'être remises : au lieu de cela, en contravention avec le traité, on s'en empara dans les mains du trésorier La Bouillerie (1), et toutes les réclamations que je fis ne furent point écoutées. On confisqua la fortune particulière de ma famille, qui devait être regardée comme sacrée. On devait également maintenir les dotations assignées à l'armée sur le Mont-Napoléon : on les supprima, et on ne paya pas les cent mille francs qu'on devait donner, comme pensions, à des personnes que j'avais désignées. Jamais, continua Napoléon, on n'a plus évidemment violé les conditions d'un traité que ne l'ont fait ces alliés; et cependant vos ministres ont l'impudence de dire à leur pays que j'ai été le premier à violer le traité de Fontainebleau. »

J'ai fait l'observation que les alliés avaient donné pour raison de leur conduite envers lui, qu'il s'était proposé le pouvoir absolu et l'empire de l'univers. « Non, non, répondit l'empereur, je désirais sans doute rendre la France la plus puissante nation du monde, mais je ne voulais rien de plus. Je n'ai jamais eu en vue la domination universelle; je voulais faire de l'Italie un royaume indépendant.

« La France a des bornes naturelles que je ne voulais pas franchir. Mon but était d'ôter à l'Angleterre la possibilité de faire la guerre à la France sans l'aide de quelques-unes des grandes puissances continentales, sans lesquelles, en effet, elle ne devrait jamais s'y exposer. »

Nous parlâmes ensuite de Ferdinand, roi d'Espa-

(1) Le baron de La Bouillerie était trésorier général de la Couronne.

gne. « Quand Ferdinand était à Valençay, dit Napoléon, il témoignait la plus grande aversion pour les Anglais, et déclara que la première chose qu'il ferait, à son retour en Espagne, serait de rétablir l'inquisition. Vous autres Anglais, vous sentirez un jour que vous vous êtes fait un grand tort national en le replaçant sur le trône. Pendant son séjour à Valençay, il disait qu'il préférait rester en France à retourner en Espagne; et il m'écrivit plusieurs fois, en me priant de l'adopter et de lui donner une Française en mariage.

Je remarque, continua Napoléon, que vos ministres, ne pouvant nier plus longtemps que je n'aie fait du bien en France, s'efforcent d'en diminuer le mérite. Ils disent que ce fut Joséphine qui m'engagea à rappeler les émigrés : Joséphine était la plus aimable et la meilleure des femmes, mais elle ne se mêlait jamais de politique. Leur but est de persuader au monde que je ne saurais faire une bonne action d'après ma propre impulsion; mais vos voyageurs anglais apporteront bien du changement dans l'opinion de votre nation. »

Sir Pultney et lady Malcolm, les capitaines Stanfell et Festing de la marine, arrivèrent à Longwood, et obtinrent une entrevue avec Napoléon. Quand ils sortirent, le capitaine *** exprima son étonnement de trouver Napoléon si différent de ce qu'on l'avait représenté. « Au lieu d'un homme d'un caractère rude, impatient et impérieux, a-t-il dit, je l'ai trouvé doux, affable dans ses manières, et l'un des hommes les plus aimables que j'aie vus. Je n'oublierai

jamais les détails de l'entrevue que je viens d'avoir avec lui, ni combien est grande la différence entre la réalité et l'idée que je m'étais faite de sa personne. »

Sir Pultney Malcolm m'a témoigné un vif désir de voir se terminer le différend qui existe entre Napoléon et le gouverneur; et il a ajouté qu'il se présenterait bientôt deux occasions d'y parvenir, savoir : l'arrivée de lord Amherst et celle de l'amiral Plampin; qu'il souhaitait beaucoup que tous les deux fussent présentés par sir Hudson Lowe, et que, pour lui, il pensait que lord Amherst ne pouvait être présenté que par le gouverneur.

26 *mars*. — Napoléon a beaucoup parlé de la bataille de Waterloo. « Le plan de la bataille, a-t-il dit, ne donnera pas une grande idée aux historiens du talent de lord Wellington comme général. D'abord il n'aurait pas dû livrer bataille lorsque ses armées étaient séparées; il aurait dû, au contraire, les réunir et les camper avant le 15. Ensuite il avait mal choisi son terrain; car, si la chance des armes se fût tournée contre lui, il n'aurait pas pu battre en retraite, par la raison qu'il n'y avait, sur ses derrières, qu'une seule route qui conduisît à la forêt. Il a aussi commis une faute capitale, qui aurait pu entraîner après elle la ruine de son armée, sans qu'elle eût livré aucun combat ; et même, avant l'ouverture de la campagne, il s'est laissé surprendre. J'étais, le 15, à Charleroi, et j'avais battu les Prussiens avant qu'il en sût rien. J'avais gagné quarante-huit heures de manœuvres sur lui, ce qui était un

grand point; et si quelques-uns de mes généraux eussent déployé la vigueur et le génie dont ils firent preuve en d'autres occasions, j'aurais, sans donner bataille, pris son armée dans ses cantonnements. Mais ils étaient découragés, et s'imaginaient voir partout, devant eux, des armées de cent mille hommes chacune. Je n'avais pas moi-même eu assez de loisir pour m'occuper des détails secondaires de l'organisation de mes troupes. Je comptais, par la rapidité de cette opération, surprendre les ennemis et les battre partiellement. Je sus l'arrivée de Bülow à onze heures, mais je n'y fis pas attention; j'avais encore en ma faveur quatre-vingts chances contre cent. Malgré la supériorité considérable de leurs forces numériques, j'étais convaincu que je devais remporter la victoire. J'avais environ soixante-dix mille hommes, dont quinze mille de cavalerie; j'avais en outre deux cent cinquante pièces de canon; mais mes troupes étaient si supérieures, que je les jugeais capables de battre cent vingt mille ennemis. De son côté lord Wellington avait sous ses ordres environ quatre-vingt-dix mille hommes, et deux cent cinquante pièces de canon, et Bülow avait trente mille hommes : ce qui faisait cent vingt mille hommes.

(1) Lorsque la Prusse, infidèle à son alliance avec Napoléon, tourna ses armes contre la France, ce fut le général de Bülow, qui, le 5 avril 1813, remporta près de Mœckern le premier succès dont les Prussiens eussent à se vanter dans cette guerre. Il eut aussi une grande part à la bataille de Leipzig, puis il combattit encore en Westphalie, en Hollande, en Belgique et pendant la campagne de France en 1814. Lorsque s'ouvrit la campagne de 1815, il fut chargé du commandement supérieur du 4e corps d'armée prussien et sa coopération à la bataille de Waterloo lui mérita de la part de son souverain d'être nommé colonel d'un régiment de ligne qui porta dès lors son nom.

« Parmi toutes ces troupes, je ne comptais que les Anglais qui pussent lutter avec les miennes; les autres m'occupaient fort peu. Je crois qu'il y avait à peu près trente-cinq à quarante mille Anglais que je considérais comme aussi braves et aussi bons que mes soldats. L'armée anglaise s'est fait connaître avantageusement depuis peu sur le continent; d'ailleurs, votre nation a du courage et de l'énergie. Quant aux Prussiens, aux Belges et autres, il eût suffi de la moitié de mon armée pour les battre. J'avais laissé seulement trente-quatre mille hommes pour observer les Prussiens. La perte de la bataille vint d'abord de la lenteur de Grouchy, et de sa négligence à exécuter mes ordres; et ensuite, de ce que les grenadiers à cheval et la cavalerie commandée par le général Guyot, que j'avais en réserve, et qui ne devaient pas me quitter, s'engagèrent à mon insu; de sorte qu'après la dernière charge, lorsque les troupes furent battues, et que la cavalerie anglaise se montra, je n'avais pas un seul corps en réserve pour lui résister; sans cela, mes forces eussent été doubles des vôtres. L'attaque des Anglais réussit par ce motif, et tout fut perdu; il n'y eut aucun moyen de rallier l'armée. Le général le moins habile n'aurait pas commis la faute de laisser une armée totalement sans réserve, et c'est pourtant ce qui arriva alors : que la trahison s'en soit mêlée ou non, je l'ignore. Telles furent les deux principales causes de la perte de la bataille de Waterloo.

« Si lord Wellington se fût retranché, continua-t-il, je ne l'eusse pas attaqué. Comme général, son

plan n'indiquait pas de talent. Il déploya, sans doute, beaucoup de courage et de persévérance ; mais il perd un peu de son mérite lorsque l'on considère qu'il n'avait aucun moyen de retraite, et que, s'il eût été défait, il n'aurait pas sauvé un seul homme de son armée. Il dut le gain de la bataille, d'abord à la fermeté et à la bravoure de ses troupes, car les Anglais se sont battus avec le plus grand acharnement et le plus grand courage ; ensuite à l'armée de Blücher, à qui on devrait attribuer la victoire plutôt qu'au duc, parce qu'il a montré plus de talent comme général. Battu la veille, il avait rassemblé ses troupes, qu'il reconduisit au combat dans la soirée. Je crois cependant, continua Napoléon, Wellington un homme d'une grande fermeté. La gloire d'une semblable victoire est une grande chose, mais sa réputation militaire n'y gagnera rien aux yeux de l'historien. »

Napoléon me parla alors de libelles publiés contre lui, et qu'il m'avait chargé de recueillir. « Jusqu'à présent, dit-il, vous ne m'en avez pas montré un seul qui méritât une réponse. Voudriez-vous que je répondisse à Goldsmith (1), P***, ou à la *Quaterly*

(1) Ce Goldsmith avait longtemps desservi son pays à Paris pour de l'argent ; puis, de retour en Angleterre, il chercha à échapper au châtiment et à gagner encore quelque argent, en accablant d'injures et d'imprécations l'idole qu'il avait encensée. Il est difficile d'amasser de plus horribles et de plus ridicules vilenies que n'en présente son *Histoire secrète du Cabinet de Buonaparte*. Le viol, l'empoisonnement, l'inceste, l'assassinat et tout ce qui s'ensuit sont accumulés par Goldsmith sur Napoléon, et cela dès la plus tendre enfance. Il est vrai qu'il importe peu à ce misérable auteur de les rendre croyables et qu'il les détruits par les anachronismes, les alibis, les contradictions de toute espèce ; le méprises des noms de personnes, des faits les plus authentiques, etc. Les Anglais disaient que c'était un si abominable libelle qu'ils en avaient honte eux-mêmes ; et ils convenaient que c'était si fort, qu'à l'exception des classes les plus vulgaires, cet ouvrage avait été un poison qui portait son antidote avec lui.

Review ? Ils sont si méprisables, et d'une fausseté si absurde, qu'ils ne méritent d'autre réponse que celle d'écrire à chaque page : *faux ! faux !* La seule vérité que j'y aie remarquée, c'est le récit de ma rencontre avec un officier sur le champ de bataille : c'était Rapp, je crois ; son visage était couvert de sang, et je m'écriai : *Oh ! comme il est beau !* Ce fait est assez vrai ; et ils m'en ont fait un crime. Mon admiration pour le courage d'un brave soldat est considérée comme un crime, et l'on y voit la preuve que je me délectais dans le sang ! Mais la postérité me rendra la justice que l'on me refuse maintenant. Si j'avais été un tyran, un monstre, aurais-je reçu du peuple français et de l'armée tant de preuves d'enthousiasme et d'attachement ?

« Je me suis marié deux fois. Des motifs politiques m'ont engagé à divorcer avec ma première épouse, que j'aimais tendrement. La pauvre femme ! heureusement pour elle, elle mourut assez à temps pour ne pas être témoin de mes derniers revers. Qu'on demande à Marie-Louise avec quelle tendresse et quelle affection je l'ai toujours traitée. Après qu'elle eut été séparée de moi par la force, elle avoua dans les termes les plus touchants à ***, que son plus ardent désir était de venir me rejoindre dans mon exil, faisant, les yeux baignés de larmes, les plus grands éloges de ma conduite envers elle, et déplorant amèrement cette cruelle séparation. Est-ce là être un tyran farouche et impitoyable ? On reconnaît un honnête homme à sa conduite envers sa femme, sa famille et ses domestiques. J'ai certainement erré,

plus ou moins, en matière de politique ; mais je n'ai jamais commis un crime. Le docteur Warden me fait dire, dans son ouvrage, que je n'ai jamais commis de crime inutile, ce qui équivaut à dire que je ne me suis pas fait scrupule d'y avoir recours lorsque je me proposais quelque fin, ce que je nie également Jamais je n'ai désiré que la gloire et le bonheur de la France ; toutes mes facultés étaient tendues vers cet objet ; mais jamais je n'ai employé ni le crime ni l'assassinat pour y parvenir.

« Lord C***(1), non content de m'envoyer ici, a eu la bassesse de me faire tenir le langage qu'il a cru le plus favorable à ses vues : *c'est un homme ignoble*. Peut-être désirait-il que je ne vécusse que peu de temps, et ne me font-ils pas mourir pour me faire dire tout ce qu'ils jugeront convenable. Jamais je ne me suis proposé la ruine de l'Angleterre. Nous étions ennemis, et j'ai fait mon possible pour avoir le dessus : l'Angleterre a fait de même. J'aurais toujours fait la paix, après le traité d'Amiens, en plaçant les deux pays dans des termes égaux quant aux relations commerciales. »

Je fis observer à Napoléon qu'il me semblait qu'il m'avait dit une fois que son intention aurait été de joindre l'Angleterre à la France. Il répondit : « J'ai dit que je ne pourrais réunir deux nations aussi étrangères l'une à l'autre. Si j'eusse réussi dans la descente que j'avais projetée, mon intention était d'abolir la monarchie, et d'établir une république à la place de l'oligarchie qui vous gouverne. J'aurais

(1) Lord Castlereagh. *V. plus loin, p. 80, 81,*

séparé l'Irlande de l'Angleterre; j'aurais fait de cette première une république indépendante. Non, non, j'aurais abandonné les Anglais à eux-mêmes, après avoir fait germer parmi eux les semences du républicanisme. »

J'ai dit à Napoléon que le lord Amherst, dernier ambassadeur anglais en Chine, était attendu sous quelques jours à Sainte-Hélène. Il me dit qu'il pensait que les ministres anglais avaient eu tort de ne pas lui ordonner de se soumettre aux usages du pays dans lequel il était envoyé, ou bien alors qu'ils ne devaient pas l'y envoyer du tout. Je lui dis que les Anglais eussent considéré comme avilissant pour la nation, que lord Amherst consentît à se prosterner comme on l'avait exigé de lui; que s'il s'y fût soumis, les Chinois ne se seraient pas contentés de cela, et qu'ils auraient exigé qu'il se conformât aux cérémonies exigées par les Japonais des Hollandais, qui avaient eu la bassesse de s'y soumettre; que d'ailleurs, lord Amherst était disposé à rendre à l'empereur de la Chine les mêmes hommages qu'à son souverain.

Napoléon répondit : « La chose est tout à fait différente. L'une est une simple cérémonie usitée par tous les grands dignitaires de la nation envers leur chef, l'autre n'est qu'une dégradation nationale exigée des étrangers seulement. Mon avis est que, quelle que soit la coutume d'une nation, dès qu'elle est suivie par les premiers personnages de son gouvernement, des étrangers ne peuvent se dégrader en s'y conformant, Des nations différentes ont des

coutumes différentes. En Angleterre, vous baisez la main du roi ; en France, cela paraîtrait ridicule et la personne qui le ferait, serait regardée avec mépris ; et cependant l'ambassadeur de France en Angleterre, qui se conforma à l'usage de baiser la main de votre roi, n'a pas été considéré comme s'étant dégradé. Il y a quelques siècles qu'en Angleterre, on servait le roi à genoux, la même cérémonie a lieu maintenant en Espagne. En Italie, vous baisez la mule du pape, et cela n'est pas regardé comme une bassesse. Un homme qui va dans un pays, doit se conformer à ses usages, et il n'eût été nullement dégradant pour lord Amherst de se soumettre, devant l'empereur de la Chine, aux cérémonies pratiquées par les premiers mandarins de cet empire. Vous dites qu'il était disposé à rendre à l'empereur les hommages rendu à son roi : vous n'avez pas le droit d'envoyer un homme en Chine, pour apprendre aux Chinois qu'ils doivent se conformer à telle ou telle cérémonie, parce qu'on la pratique en Angleterre. Supposons maintenant, seulement pour l'exemple, que ce fût la coutume en Angleterre, au lieu de la main du roi, de baiser son derrière : eh! bien, faudrait-il que l'empereur de la Chine défît ses culottes, parce que cela serait la coutume en Angleterre ? »

Ces observations furent faites avec des gestes tellement analogues au discours, et si bien appropriée à la circonstance, que je ne pus m'empêcher de rire pendant quelques instants ; Napoléon se joignit à moi de bon cœur.

« Si j'avais envoyé un ambassadeur en Chine, continua-t-il, je lui eusse ordonné de se faire instruire, par les premiers mandarins, du cérémonial usité devant l'empereur, et de s'y conformer si on l'exigeait de lui, mais de ne rien faire de plus. Peut-être perdrez-vous maintenant, par cette preuve de bêtise, l'amitié de la nation, et de grands avantages commerciaux. » Je lui fis observer que nous pourrions aisément, au moyen de quelques vaisseaux de guerre, forcer les Chinois à nous accorder un traité favorable; que, par exemple, nous pourrions les priver tout à fait de sel, au moyen de quelques croiseurs stationnés à cet effet. Napoléon répondit : « Ce serait bien la plus grande sottise que vous eussiez faite depuis plusieurs années, que de vous mettre en guerre avec un empire aussi immense, et qui possède autant de ressources que celui de la Chine. Sans doute vous réussiriez d'abord, vous vous empareriez de leurs vaisseaux, et détruiriez leur commerce; mais vous leur feriez connaître leur propre puissance. Ils seraient forcés de prendre des mesures pour se défendre contre vous. Ils réfléchiraient et diraient: Il nous faut égaler cette nation. Pourquoi souffririons-nous qu'un peuple aussi éloigné agisse envers nous comme il lui plaît? Construisons des vaisseaux, mettons-y des canons, et rendons-nous leurs égaux. Ils feraient venir des artilleurs et des constructeurs de la France et de l'Amérique, même de Londres. Ils construiraient une flotte, et par la suite ils vous battraient.

Je dis à Napoléon qu'il était probable que lord

Amherst lui rendrait visite. Il répondit: « s'il m'est présenté par le gouverneur, ou si celui-ci envoie quelque officier de son état-major avec lui, je ne le recevrai pas ; s'il vient avec l'amiral, à la bonne heure. Je ne recevrai pas non plus le nouvel amiral s'il doit m'être présenté par le gouverneur. Sa dernière lettre est une insulte pour nous. Il dit que nous pouvons bien faire le tour de la maison de de miss Mason, mais que nous ne pouvons pas sortir de la grande route (1). Où est donc cette grande route ? je n'en ai jamais vu aucune. Si j'étais obligé de m'écarter de quelques pas, je m'exposerais à être tué par une sentinelle. La dernière fois que l'amiral est venu ici, il m'a parlé comme son avocat. Il voulait que je le reçusse avec lord Amherst. Je ne recevrai pas même mon propre fils s'il devait m'être présenté par lui ? »

27 *mars*. — Napoléon était dans son bain ; il m'a donné quelques explications au sujet du secret qu'il m'a dit avoir gardé en Égypte, vis-à-vis de ses soldats, dans le moment que la peste s'était manifestée dans l'armée. « Une fois, dit-il, à l'hôpital, je touchai un soldat infecté, pour convaincre mes troupes que cette maladie dont ils étaient atteints n'était pas la peste, et je crois être parvenu à leur persuader, pendant près de quinze jours, que ce n'était qu'une fièvre accompagnée de bubons. Je visitais rarement l'hôpital, continua-t-il, parce que la sensibilité de mon odorat était telle, que les vapeurs me rendaient toujours malade. Corvisart et

(1) La *grande route* est un sentier impraticable aux voitures.

mes autres médecins me conseillèrent de m'abstenir de ces sortes de visites. Dans mes campagnes en Europe, même, je ne le faisais que rarement. »

29 *Mars*. — Napoléon, étant encore dans son bain, me parla des manufactures anglaises, blâma les ministres de n'avoir pas profité des circonstances qui leur avaient offert les moyens de faire un traité commercial avantageux avec l'Espagne et le Portugal. « Si j'étais maintenant sur le trône, Ferdinand serait mon ami. Tant que les Espagnols et les Portugais conserveront leurs colonies dans le sud de l'Amérique, ils continueront d'être ennemis de l'Angleterre. Le monde est trop éclairé pour vous permettre de faire le monopole et d'être les seuls manufacturiers. Moi-même, durant mon régne, j'ai donné près de cinq cents couvents, sans aucun paiement, et à la seule condition qu'on s'engagerait à établir des manufactures. De plus, j'ai avancé à divers particuliers près de cinquante millions de francs, dans ma cassette, pour leur faciliter les moyens de faire fructifier leurs entreprises. Ils devaient faire valoir mes fonds pendant neuf ans, sans en payer aucun intérêt; ce terme expiré, le capital devait m'être rendu.

« En Angleterre, vos machines sont si nombreuses et si parfaites, que dans peu vous ne pourrez plus occuper de bras. » Je lui fis observer qu'une des causes de l'extrême misère de l'Angleterre, était le perfectionnement extraordinaire dans l'art mécanique. « Mais, répondit Napoléon, vous êtes obligés d'avoir recours aux machines, parce que les choses

nécessaires à la vie sont deux fois plus chères en Angleterre que sur le continent; que vos taxes y sont six fois plus fortes, et parce que d'autres nations les emploient aussi. Sans cela vous ne vendriez pas vos marchandises aussi bon marché, et ne trouveriez pas de débouchés. En Allemagne, en Suisse, par exemple, on compte maintenant un grand nombre de mécaniques. »

Napoléon parla encore de lord Amherst, et observa que se serait insulter un ambassadeur chinois, s'il y en avait un à Londres, que de le soumettre aux mêmes cérémonies que celles exigées de l'ambassadeur anglais à Pékin. «Par exemple, dit-il, si le roi de France exigeait de l'ambassadeur d'Angleterre qui lui baisât les mains, ce serait, parce que ce n'est pas l'usage en France, lui faire une insulte, bien que cet ambassadeur y fût accoutumé à Londres. Par la même raison, demander à un mandarin de faire, devant le portrait du roi Georges une cérémonie semblable à celle que l'ambassadeur anglais fait devant sa majesté chinoise, est une sottise et une insulte pour la Chine. Un ambassadeur va dans un pays pour traiter des affaires, et non pour s'occuper des vaines cérémonies. Il devient comme l'un des premiers notables du pays qu'il habite alors, et doit se conformer à ses cérémonies. Si l'on exige de lui quelque chose de plus, il doit s'y refuser.

31 *mars*. — J'ai dîné à *Plantation-House*, avec le comte Balmaine, le baron et la baronne Sturmer ; le capitaine Gorrequer, etc. Les commissaires désiraient ardemment voir Napoléon.

2 *avril*. — J'ai vu Napoléon, il était assez gai. Je lui ai demandé s'il était vrai qu'il eût quitté l'Égypte parce qu'il avait reçu l'avis que le Directoire voulait l'y faire assassiner. « Non, répondit-il, je n'en ai jamais entendu parler, je n'y pensais même pas, et le Directoire n'en a jamais eu l'intention. Certes, les directeurs étaient jaloux de moi, mais ils ne nourrissaient aucune idée semblable; et, dans la situation où se trouvait la France, je ne crois même pas qu'ils aient pu désirer ma mort. Je suis revenu, parce que je pensais que ma présence était nécessaire à la république, et que le premier objet de l'expédition était accompli par la conquête de l'Égypte. » Je lui demandai s'il avait été l'auteur de ce projet, ou si c'était le Directoire. » L'un et l'autre, dit-il; nous y avons pensé tous deux en même temps. »

Je lui répétai ce que j'avais dit de Montchenu au baron Sturmer.« Pour l'honneur de la France, dit-il, on aurait dû envoyer ici quelque homme du premier mérite, au lieu de placer ce vieillard au milieu des Anglais. »

M. Churchill, de la Compagnie des Indes, et sa fille, sont venus hier voir Mme Bertrand, pour se procurer une entrevue avec Napoléon. Son Excellence prit cependant une très bonne manière d'empêcher que cette entrevue n'eût lieu, en les faisant accompagner de sir Thomas Reade. Il est probable que Napoléon, qui a beaucoup d'égards pour les dames, et qui savait déjà que miss Churchill est une personne accomplie, et qu'elle parle

le français avec aisance, aurait fait en sorte de se trouver avec eux comme accidentellement, si sir Thomas Reade ne se fût tenu tout le temps à les écouter.

Le capitaine Cook, de *la Tortue*, et M. Mackenzie, garde-marine du même vaisseau, sont venus à Longwood. M. Mackenzie occupait le même emploi à bord de l'*Indomptable*, capitaine Usher, lorsque Napoléon passa sur ce vaisseau à l'île d'Elbe.

Le capitaine Cook me dit qu'après avoir attendu quelque temps aux aguets, il avait vu Napoléon se promener dans le jardin, qu'il les avait envoyé chercher, et qu'il leur avait fait plusieurs questions. Il reconnut M. Mackenzie, qu'il trouva beaucoup grandi depuis qu'il ne l'avait vu ; il lui fit quelques questions sur le capitaine Usher. Il demanda au capitaine Cook depuis combien de temps il était au service. « Depuis trente ans, » répondit-il. Napoléon parut en être surpris, et demanda à quelles affaires il s'était trouvé. Cook parla entre autres de Trafalgar. Napoléon lui demanda le nom du vaisseau qu'il montait, et lui fit diverses questions sur la bataille. Il s'informa aussi d'où il venait, et finit par lui demander où il allait dîner ; — « Au camp, » répondit-il. — « Au camp, répéta Napoléon ; alors, prenez garde de vous enivrer. »

Je répétai à Napoléon que le garde-marine ou l'aspirant avait dit que les hommes de l'équipage du vaisseau l'*Indomptable* l'aimaient beaucoup. « Oui, a répondu Napoléon, je le crois bien ; j'avais l'habitude de me mêler parmi eux, de leur parler ami-

calement, et de leur adresser toutes sortes de questions. Ma franchise les étonnait; elle ressemblait si peu à la manière dont ils étaient traités par leurs officiers ! Vous autres Anglais, vous êtes aristocrates ; vous tenez toujours une immense distance entre vous et le *popolo* (peuple). Je lui fis remarquer qu'à bord d'un vaisseau de guerre il était nécessaire de tenir les simples matelots à une grande distance pour les maîntenir dans le respect qu'ils doivent aux officiers. « Je ne pense pas, répondit Napoléon qu'il soit nécessaire de les tenir si loin que vous le faites ; pourvu que les officiers ne boivent ni ne mangent avec eux et ne leur laissent pas prendre trop de liberté, je ne vois pas la nécessité d'une plus grande réserve. La nature a formé tous les hommes égaux. J'ai toujours eu coutume de me mêler parmi les soldats et les hommes du peuple, de m'entretenir avec eux, de m'intéresser à leurs affaires et de leur parler amicalement. Au contraire, les généraux et les officiers, *li trattai poco bene,* et je les tenais à une grande distance.

« J'ai demandé, continua-t-il, au vieux marin où il devait dîner, et l'ai averti de ne pas s'enivrer. Il m'a dit qu'il était marié et n'avait pas d'enfants. Interrogé sur ce qu'il prétendait faire de son argent, il me dit qu'il le laisserait à un hôpital ; je lui demandai alors s'il n'avait ni neveux ni nièces, en lui recommandant de leur léguer ses richesses, plutôt qu'à un hospice,

« Vous avez apporté à Gourgaud, me dit-il, un livre sur la bataille de Waterloo. L'auteur dit que

je suis un imbécile, que mon armée était un amas de voleurs, et que j'avais commis une des fautes les plus graves qu'un guerrier pût commettre, de m'engager avec Wellington, tandis qu'il était appuyé sur les derrières par une forêt. La grande faute de lord Wellington fut cependant d'attaquer dans cette position, d'autant mieux qu'il n'y avait qu'une seule route qui conduisit à cette forêt ; et en cas de défaite, il n'aurait pu parvenir à se retirer. Pour bien effectuer une retraite, il est nécessaire d'avoir plusieurs routes, par lesquelles l'armée puisse reculer en grosses masses et avec célérité, et où elle puisse se défendre en cas d'attaque. Il aurait fallu douze heures de tranquillité pour que l'armée de Wellington eût pu traverser la forêt. La défiance d'une armée battue, cherchant à effectuer sa retraite par une seule route, eût été telle, qu'elle eût causé sa ruine en cas d'attaque. Un autre pamphlétaire a dit que j'avais conquis l'Italie avec quelques milliers de galériens. Le fait est que peut-être il n'avait jamais existé une aussi belle armée. Plus de la moitié était composée de gens instruits, de fils de marchands, d'hommes de loi, de médecins, de riches fermiers, et de la bourgeoisie. Les deux tiers savaient écrire, et pouvaient devenir officiers. J'eusse été embarrassé de dire dans un régiment quel était le meilleur sujet, ou de nommer celui qui avait le plus mérité de l'avancement ; ils en étaient tous dignes. Oh ! continua-t-il avec émotion, si toutes mes armées eussent été semblables ! En marche, il m'arrivait souvent d'appe-

ler le premier soldat et de le faire écrire sous ma dictée. A l'instant j'étais entouré d'une douzaine, empressés de le faire, car il y en avait peu qui n'écrivissent pas avec la plus grande facilité.

« En supposant même que l'armée française eût été un amalgame de brigands, de vagabonds, de gens sans aveu, ce qui n'était vrai sous aucun rapport, il ne convenait pas à un Français de le publier en pays étranger. Mais, heureusement pour vos projets, vous avez trouvé des Français plus ennemis de la France que les Anglais eux-mêmes. Peut-être y a-t-il chez vous plus d'esprit national qu'en France ? Vous êtes insulaires, *c'é lo spirito insolare ;* d'un autre côté, il y a longtemps que votre révolution est terminée : pour juger sainement des deux nations, il serait nécessaire de les voir toutes deux immédiatement après une révolution. D'ailleurs, vos ministres ont à leur solde plusieurs Français, pour écrire contre leur patrie tout ce qu'on leur ordonne. »

Napoléon a ensuite parlé de Hoche : « Hoche, a-t-il dit, fut un des premiers généraux que la France ait produits. Il était brave, intelligent, plein de talent, de résolution et de pénétration. Il était, en outre, ambitieux ; s'il eût débarqué en Irlande, selon son désir, il aurait sans doute réussi, parce qu'il possédait toutes les qualités nécessaires pour assurer le succès d'une entreprise. Il était accoutumé à la guerre civile, et savait la faire avec avantage : il avait pacifié la Vendée, et il aurait dirigé les Irlandais avec intelligence, s'il eût été à leur

tête. Belle figure et beaucoup de talent : il était entreprenant ; mais probablement, par suite de quelque maladresse ou d'un malentendu, on le mit à bord d'une frégate qui n'arriva pas jusqu'à la côte d'Irlande, tandis que le reste de l'expédition, montant à environ dix-huit mille hommes, entra dans la baie de Bantry, où les soldats restèrent pendant quelques jours parfaitement les maîtres d'opérer leur débarquement. Mais Grouchy, qui, à ce que je crois, avait le commandement après Hoche, ne sut pas comment s'y prendre ; en sorte qu'après être demeuré dans l'inaction, il fit lever l'ancre, et les bâtiments revinrent en France sans avoir rien tenté. Si Hoche était arrivé, vous auriez perdu l'Irlande.

« Si les Irlandais, a-t-il ajouté, m'eussent député d'honnêtes gens, j'aurais certainement fait une tentative pour débarquer en Irlande ; mais je n'avais pas de confiance ni dans l'intégrité ni dans les talents des meneurs irlandais qui étaient en France. Ils n'avaient aucun plan à soumettre, étaient divisés d'opinion, et se querellaient continuellement ensemble. Je n'avais qu'une idée bien médiocre de l'intégrité de cet O'Connor dont on parlait tant parmi vous. »

4 *avril*. — Napoléon s'est habillé, et est passé dans la chambre de billard : il était très bien disposé ; il a

(1) Arthur O'Connor, en 1796, était entré avec son ami lord Edouard Fitz-Gerald, dans la société qui s'était organisée sous le nom d'Irlandais-unis, en se recrutant des autres sociétés secrètes, telles que les *Enfants de la Lumière* et les *Defenders*, et cela sans aucune distinction de culte. Tous deux reçurent du Directoire exécutif de cette ligue, qui comptait avec eux trois autres membres, le mandat de se rendre sur le continent, pour

parlé de l'amirauté, m'a demandé qui signait les commissions des officiers de marine : il a paru surpris que le roi n'en signât aucune. « Eh quoi ! la commission de Nelson n'était pas signée par le roi Georges ? » J'ai répondu que non, et j'ai dit que le roi ne signait que les commissions des officiers de terre et des troupes de mer ; mais que Sa Majesté ne se mêlait pas des promotions navales. « Qui nomme l'amirauté ? » a dit Napoléon. J'ai répondu : « C'est le souverain. — En ce cas, a-t-il continué, ce n'est qu'un subterfuge ; car si le roi désire donner un commandement, ou avancer un officier, son unique marche est de faire connaître son intention aux membres de l'amirauté, qui n'oseront pas refuser, dans la crainte de perdre leurs places. »

voir quelle assistance ils pourraient trouver afin de soutenir l'indépendance de leur patrie. Le général Hoche fut chargé par le gouvernement républicain du titre de négociateur. O'Connor demeura seul chargé de traiter avec le général Hoche ; mais, en négociant le projet d'invasion de l'Irlande, il stipula expressément son indépendance. Un plan mal conçu et fondé principalement sur la notion inexacte que l'île tout entière était disposée à se soulever contre la Grande-Bretagne, fit d'abord échouer l'expédition française, dont plusieurs circonstances contrarièrent ensuite le débarquement. O'Connor n'en continua pas moins son rôle de libérateur ; et malgré les tentatives d'une nouvelle expédition, malgré toute la propagande en faveur de ses compatriotes, il ne put empêcher l'annexion de l'Irlande à la Grande-Bretagne ; il fut banni et jeté sur les côtes de Hollande, d'où il se rendit à Paris en septembre 1803. Bonaparte, alors Premier Consul, le nomma, le 29 février 1804, général de division au service de France, et l'envoya à l'armée des côtes d'Ecosse, où il fut mis à la tête de la brigade irlandaise. De retour à Paris à l'époque du sacre de Napoléon, O'Connor s'informa des desseins du gouvernement impérial au sujet du rétablissement de l'indépendance de l'Irlande, qui était l'âme de toute sa vie ; mais des difficultés qui s'élevèrent ne lui permirent pas de prendre part aux préparatifs de l'expédition contre l'Angleterre. « La franchise de son caractère, a dit M. Fisquet, un de ses biographes, et l'indépendance de son caractère et son attachement inébranlable pour la cause de la liberté le rendirent peu agréable à Napoléon, qui ne l'employa jamais. »

Un de ses frères, qui s'était mis à la tête des *Defenders*, et que l'on avait accusé d'avoir cherché à favoriser une descente des Français, fut condamné à mort et exécuté au mois d'août 1795.

J'ai fait en réponse l'observation que le souverain avait quelquefois nommé un amiral, ou un commandant en chef, qui n'était pas tout à fait dans le goût de l'amirauté ; mais que, dans de tels cas, il dépendait du choix des lords de confirmer ou non les promotions faites par le roi, excepté pour certaines places vacantes qui lui appartenaient ou par droit ou par usage.

« Bah ! a dit Napoléon, s'ils ne confirmaient pas les promotions, est-ce que le roi ne leur donnerait pas la démission de leurs places ? Le roi peut avancer qui il veut. Il a un grand pouvoir, parce qu'il nomme les ministres, et commande à ceux qui ont la direction de tout.

« Les ministres, excepté dans des cas bien rares, aiment trop leurs places pour s'exposer à les perdre en contrariant les vœux du souverain. Il m'est arrivé à moi-même qu'un ministre m'a dit : Sire, je n'y peux consentir, c'est contre mon opinion, et j'aime mieux résigner que de céder. » J'ai remarqué qu'il ne manque pas d'exemples, en Angleterre, de ministres qui ont abandonné leurs places pour ne pas céder aux volontés de la Couronne, quand elles étaient contraires à leurs principes ; que le roi d'Angleterre a une grande autorité sur l'armée et sur la marine ; mais qu'il n'exerce, sur les autres classes de citoyens, aucune influence, excepté celle qui résulte de la sagesse et de l'utilité des mesures employées par le gouvernement.

« Eh ! quelle plus grande autorité avais-je en

France ? a dit Napoléon ; que pouvais-je faire, sinon avec les classes dont vous venez de faire l'exception ? » J'ai fait l'observation qu'en France il n'y avait de liberté ni dans le discours ni dans la presse, et qu'un homme pouvait être jeté en prison, et y être retenu pendant un temps illimité, pour avoir voulu s'opposer aux mesures du gouvernement. Napoléon a répondu : « Il n'y avait pas certainement en France cette liberté de discussion dont on jouit en Angleterre, quoiqu'il y eût quelquefois une opposition très forte dans le Sénat ; la liberté dans les discours et celle de la presse n'y étaient pas aussi grandes : mais que pouvais-je faire à un banquier ou à toute autre personne indépendante qui s'opposait à mes mesures ? Le mettre en prison, le vexer, et le fatiguer par des arrestations ? Il pouvait en appeler au Sénat et aux lois, outre que c'eût été une méprisable manière d'agir. Je ne nie pas que l'ancienne constitution de la France ne fût très mauvaise, et qu'elle n'eût besoin d'être de nouveau modifiée ; mais la constitution que je donnai aux Français quand je revins de l'île d'Elbe était excellente : la seule faute qu'on pût me reprocher, c'était de me réserver trop peu de pouvoir en main, et d'en confier peut-être trop dans celles du Sénat. Je ne pouvais faire emprisonner un homme, ou le condamner à une amende, sans un jugement ; et il me fallait, pour lever une conscription, un décret qui m'y autorisât. On avait rendu une loi sur la liberté de la presse. »

J'ai dit à Napoléon que ses ennemis avaient

affirmé que la constitution qu'il avait donnée n'était que transitoire ; et que, si la victoire eût consolidé sa nouvelle puissance, il eût bientôt établi son ancien système. « Non, non, a répondu vivement Napoléon ; j'aurais maintenu la dernière constitution, convaincu que l'ancienne avait besoin d'un grand changement. Je suppose que c'est lord Castlereagh qui a donné cette assurance ; mais il n'est pas prudent de croire tout ce qu'il dit à mon sujet. Vous savez quelles fausseté il a débitées et publiées depuis mon arrivée dans cette île. Que de contes n'a-t-il pas fait répandre aussi sur Murat !

« J'aurais consenti aux conditions proposées à Francfort, où le Rhin devait former les limites naturelles de la France. »

J'ai pris la liberté de faire l'observation qu'on pouvait naturellement craindre qu'il n'acceptât pas le traité de Paris, dont les conditions étaient encore pires. « Si, répliqua Napoléon, j'aurais strictement observé ce traité ; je ne l'eusse pas fait moi-même, mais, le trouvant fait, j'y aurais adhéré, et j'aurais conservé la paix. »

Une partie de la conversation qui eut lieu me donna occasion de faire quelques remarques sur le maréchal Davout, et aussi de demander à Napoléon si on devait considérer ce général comme un des meilleurs. « Non, il s'en faut de beaucoup ; cependant c'est un bon officier. On lui a reproché d'avoir levé des contributions énormes ; mais c'était pour l'armée. Il est nécessaire qu'une armée, surtout quand elle est assiégée, ne manque de rien. Quant

à être le premier des généraux français, il s'en faut de beaucoup, quoiqu'il soit un bon officier. » J'ai alors demandé à Napoléon quel était le plus habile général français. « Cela est difficile à dire, a répondu Napoléon; mais il me semble que c'est Suchet. Auparavant c'était Masséna; mais on peut le considérer comme mort : il a une maladie de poitrine qui l'a changé de manière à le rendre méconnaissable. Suchet, Clausel et Gérard sont, à mon avis, les meilleurs des généraux français : il est difficile de dire lequel l'emporte sur les autres, attendu qu'ils n'ont pas souvent commandé en chef, circonstance indispensable pour juger du talent d'un général. » Il a aussi fait mention de Soult en des termes honorables.

Nous avons fait, avec les officiers du 53e, une chasse aux rats, dans le camp de ce régiment. Nous en avons tué une grande quantité. Le délabrement des bâtiments de Longwood, tous construits en vieux bois, favorise singulièrement l'accroissement de ces animaux.

Mais le mauvais état des toits, formés de bois recouverts de poix et de goudron, donnait lieu à des inconvénients bien autrement insupportables encore. Ce mélange se fondait très facilement aux rayons d'un soleil aussi ardent, et formait un grand nombre de crevasses, au travers desquelles la pluie abondante des tropiques s'introduisait souvent par torrent (1). La comtesse de Montholon, a

(1) Toutes les additions faites à ce vieux bâtiment avaient des toits en ce genre. Comme ce livre peut tomber dans les mains de quelques lec-

plusieurs fois, pendant la nuit, été obligée de transporter son lit et celui de ses enfants dans diverses parties de la chambre qu'elle habitait, pour ne pas être inondée avec eux. La nature des substances qui entrent dans la construction de ces toits rend ces inconvénients irrémédiables, parce que quelques heures de soleil produisent de nouvelles crevasses.

6 *avril*. — Napoléon, de très bonne humeur, a parlé du marquis de Cornwallis avec beaucoup d'éloges. « Cornwallis, a-t-il dit, était un homme probe, généreux et sincère, *un très brave homme*. Ce fut le premier Anglais qui m'ait fait concevoir une bonne opinion de sa nation. Son intégrité, sa fidélité, sa franchise et la noblesse de ses sentiments me donnèrent de vous une idée très favorable. Je me rappelle que Cornwallis disait un jour : « Il y a de certaines qualités qu'on peut acheter; mais un bon caractère, la sincérité, et le calme à l'heure du danger, ne peuvent pas s'acheter. » Ces paroles me firent impression. Je lui donnai un régiment de cavalerie, à Amiens, pour lui servir de récréation, et il avait coutume de manœuvrer en sa présence. Les officiers de ce régiment l'aimaient beaucoup. Je ne crois pas qu'il fût un homme de premier talent, mais il avait une grande probité, ainsi que beaucoup de sincérité.

teurs qui pourraient ne pas ajouter foi à cette description, je les prie de prendre des renseignements auprès des personnes respectables qui peuvent toucher à Sainte-Hélène, pour savoir si tel n'était pas l'état de la maison dans laquelle Napoléon a rendu le dernier soupir.

(Note de O'Meara.)

« Il n'a jamais manqué à sa parole, à Amiens ; le traité était prêt, et il devait le signer à neuf heures à l'hôtel de ville.

« Il arriva quelque chose qui l'empêcha de le faire, mais il fit dire aux ministres français qu'ils pouvaient considérer le traité comme signé par lui, et qu'il le signerait le jour suivant. Un courrier d'Angleterre arriva le soir, avec des ordres de refuser son consentement à de certains articles, et de ne pas signer le traité. Quoique Cornwallis eût pu facilement se prévaloir de cet ordre, il dit qu'il considérait sa promesse comme sa signature, et il écrivit à son gouvernement qu'il avait promis, et qu'ayant donné sa parole, il voulait la tenir ; que s'il n'était pas content, il pouvait refuser de ratifier le traité. C'était un homme d'honneur, Anglais comme ils devraient l'être tous. Il aurait fallu envoyer un Cornwallis ici, au lieu de cet individu, misérable assemblage de fausseté, de bassesse et de soupçons. Je fus très affligé quand j'appris sa mort. Quelques personnes de sa famille m'écrivaient, dans l'occasion, pour demander des grâces pour quelques prisonniers, et je les leur ai toujours accordées. »

Il parla ensuite sur ce qu'il s'était livré lui-même aux Anglais, et observa : « Ma remise entre vos mains n'est pas une affaire aussi irréfléchie que vous l'imaginez. Avant d'aller à l'île d'Elbe, lord Castlereagh m'offrit un asile en Angleterre, et il me dit que j'y serais très bien traité, et encore bien mieux qu'à l'île d'Elbe. » Je dis à Napoléon que l'opinion contraire était admise en Angleterre,

et que lord Castlereagh assurait qu'il avait lui-même repoussé la demande faite par Napoléon de vivre en Angleterre, dans une retraite qu'il choisirait.

« La vérité est, a répondu Napoléon, qu'il m'a proposé lui-même cette retraite, avant que je n'allasse à l'île d'Elbe. Castlereagh dit à Caulaincourt : Pourquoi Napoléon veut-il aller à l'île d'Elbe? Qu'il vienne en Agleterre, il sera reçu à Londres avec la plus grande considération; il y éprouvera le meilleur traitement possible. Il ne faut cependant pas qu'il en fasse la demande, cela entraînerait une trop grande perte de temps; mais qu'il se livre à nous sans conditions, et il sera reçu avec le grand respect. Ce discours a eu beaucoup trop d'influence sur moi! »

J'ai demandé à Napoléon son opinion relativement au baron de Stein. « C'est, dit-il, un patriote, un homme à talent et d'un caractère actif et remuant. » J'ai fait l'observation que Stein lui avait fait plus de tort que Metternich, ou que toute autre personne, et qu'il avait efficacement contribué à sa chute. « Point du tout, a répondu Napoléon, c'était certainement un homme à talent; mais si on l'eût écouté, le roi de Prusse eût été perdu sans retour. Stein était toujours à intriguer, et voulait que la Prusse se déclarât contre moi, avant l'époque favorable, ce qui aurait causé sa ruine. Mais le roi était plus prudent que lui, et ne se déclara qu'au moment convenable, c'est-à-dire à l'époque du désastre de la Russie, dont il tira aussitôt avantage. » Il y eut ici une pause; Napoléon fit quelques pas en avant, s'arrêta, me

regarda et dit avec expression : « Personne, excepté moi-même, ne m'a fait de mal ; je puis dire que j'ai été mon unique ennemi : mes propres projets, cette expédition de Moscou, et les accidents qui en furent la suite, ont été les causes de ma ruine. Je fus cause du renvoi de Stein de la Cour de Prusse (1); mais il eût été très heureux pour moi que l'on eût suivi ses avis ; car la Prusse se fût déclarée avant le temps, et je l'aurais écrasée comme cela (levant un pied et faisant un mouvement comme s'il eût écrasé une mouche). J'aurais pu, continua-t-il, sous le plus léger prétexte, détrôner le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche aussi aisément que je fais cela (étendant un de ses pieds). Excepté pour moi, j'étais alors trop puissant pour tout le monde pour que l'on pût me faire du mal impunément. »

Je lui ai demandé si M.*** était un homme d'un grand talent. « Pas du tout, a-t-il répondu ; *è bugiardo e intrigante, è intrigante e bugiardo* (2) : c'est là la somme totale de son caractère.

(1) Le baron de Stein, ministre de Prusse, se trouvait à Wilna. Réfugié en Autriche, le baron de Stein devint le centre des tendances anti-napoléoniennes qui commencèrent à se manifester en Allemagne, et il contribua puissamment à la fondation et au développement de la société secrète nommée *Tugendbund*, laquelle en réunissant toutes les classes du peuple allemand, prépara en même temps l'affranchissement du pays et l'établissement d'institutions libérales. En 1812, le baron de Stein fut appelé en Russie, et contribua par ses conseils à préparer la coalition contre Napoléon. « Après l'entrée des alliés en Saxe, il fut mis à la tête du Conseil de tous les pays allemands, rendus à leurs gouvernements respectifs, et fit dans ce poste des efforts inouïs, pour augmenter la vigueur des opérations. Il vint à Paris en 1814, et s'opposa de toutes ses forces aux bases du traité de paix, qu'il ne trouvait pas assez rigoureuses pour la France. Mais déjà son rôle politique était fini ; il parut au Congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, sans y prendre aucune part. Sa disgrâce eut pour cause, d'un côté les intrigues du ministre de Bavière, qui soupçonnait avec raison Stein de vouloir partager l'Allemagne entre les souverains de Prusse et d'Autriche : de l'autre, la prépondérance du parti absolutiste. »

(2) C'est un menteur et un intrigant, un intrigant et un menteur.

« Lord Whitworth, a continué Napoléon, dans la fameuse entrevue qu'il eut avec moi, et pendant laquelle je ne me montrai aucunement violent, dit en sortant qu'il était très satisfait de la manière dont je l'avais traité, et qu'il espérait que tout irait bien. Il le répéta à quelques-uns des ambassadeurs des autres puissances. Peu de jours après, quand les journaux anglais rapportèrent l'entrevue, et dirent, d'après lui, que j'étais entré dans un accès de rage, cela excita l'étonnement de tout le monde, surtout de ces ambassadeurs, qui lui firent des remontrances et lui dirent : Mylord, comment ce détail peut-il être exact? vous savez que vous êtes convenu avec nous que vous étiez bien content et bien satisfait de votre réception, et que vous fûtes d'avis que tout irait bien. Il ne sut que répondre : mais ce détail est vrai aussi. »

J'ai dit à Napoléon qu'on avait fait mention, dans un des journaux, qu'il avait envoyé un charpentier à Alger ou à Tunis, pour apprendre aux corsaires à construire des bâtiments; il a répondu : « Jamais. Il est possible qu'ils se soient procuré quelque charpentier français, mais non pas avec mon consentement. Ils ont pu se procurer quelqu'un à Marseille; à Constantinople, quand les Turcs étaient en guerre avec la France, il y avait un charpentier de navire nommé Lanusse. Au lieu de secourir les pirates, j'ai proposé à l'Angleterre de les exterminer, ou au moins de les forcer à vivre en honnêtes gens; vos ministres n'ont pas voulu y consentir. Il n'y avait personne qui eût plus de dégoût ni plus de mépris

pour ces *canaglie* de pirates ou qui les traitât plus mal que moi.

« Ce n'était pas la politique des ministres anglais de détruire ces barbares, car ils l'eussent fait depuis longtemps. En permettant à ces misérables de piller, vous accapariez à vous seuls la plus grande partie du commerce de la Méditerranée, parce que les Suédois, les Danois, les Portugais et autres, eussent craint d'envoyer leurs bâtiments dans ces parages, et que, par conséquent, durant la guerre, vous aviez presque tout le commerce de la Méditerranée. La raison pour laquelle vous avez envoyé cette expédition à Alger, était pour vous remettre en grâce avec les Italiens, et pour empêcher qu'ils ne me regrettassent; et vous avez bien fait en ce sens, car les Italiens eussent été mécontents et auraient crié que, sous le règne de Napoléon, ils étaient au moins affranchis des attaques des pirates et des corsaires.

Cette expédition ne mérite d'être citée que pour la grande bravoure et pour l'adresse nautique qu'ont déployées l'amiral et ceux à qui il commandait. Dans les négociations, lord Exmouth n'a pas suivi la vraie marche, attendu que l'extinction de la piraterie, la reddition de la flotte, et un engagement de ne plus construire de bâtiments armés (à moins que le Grand-Seigneur ne fît la guerre à quelques puissances européennes), devaient être les conditions *sine quâ non*. Vous dites qu'il a été stipulé qu'on ne fera que des prisonniers et non des esclaves. Je crains beaucoup que si ces barbares font quelque différence entre le sort d'un prisonnier et celui d'un

esclave, ce ne soit au désavantage du premier; car ces misérables avaient quelque intérêt à conserver la vie de leurs esclaves, afin d'en obtenir une rançon, tandis qu'avec des prisonniers, n'ayant plus aucune expectative, et donnant, par conséquent, un libre cours à leur cruauté naturelle, et à leur haine mortelle pour les chrétiens, il les mutileront et leur feront subir une mort cruelle. Je pense que vos ministres ont ordonné à lord Exmouth de ne pas abolir toute la piraterie, mais simplement de lui donner un échec, afin de punir, jusqu'à un certain point, les Algériens, faire respecter votre pavillon, et gagner la faveur des Italiens et des autres États méditerranéens, que vous aviez perdue en les abandonnant si misérablement à leurs oppresseurs : car, si les pirates eussent été totalemeut anéantis, toutes les nations auraient pu commercer avec sécurité; ce qui ne serait pas d'accord avec vos vues d'accaparer la principale partie du commerce de la Méditerranée et de l'Océan. Vous dites que l'expédition a donné un nouvel éclat à votre marine (1) : certainemen, cette affaire a été très belle, mais votre marine n'a pas besoin d'un nouvel éclat.

« Je suis d'avis que cette expédition était très mal combinée. Vous couriez le risque d'être battus par les barbares et de perdre deux ou trois bâtiments, même étant victorieux. Vous avez perdu mille hommes, en tués et mis hors de combat, et

(1) J'ai fait l'observation qu'en conséquence des échecs que nous avions é prouvés de la part des Américains, il était désirable que notre marine s e relevât par quelque actiou d'éclat.

(Note de O'Meara.)

cinq ou six de vos bâtiments ont été abîmés : or la vie et les membres de mille braves matelots anglais ont plus de prix et sont plus importants que la *totalité des États barbaresque*. Bloquer le port avec un vaisseau de soixante-quatorze, et deux ou trois frégates, sous le commandement du capitaine Uscher ou Maitland, vous eût obtenu d'aussi bonnes conditions, sans que vous eussiez perdu un seul de vos hommes.

« J'ai toujours conçu une haute idée de vos matelots, a continué Napoléon. Lorsque je revenais de Hollande avec Marie-Louise, nous nous arrêtames à Givet pour nous reposer. Pendant la nuit, un temps orageux, accompagné de vent et de pluie, survint et enfla tellement la Meuse, qu'elle emporta le pont des bateaux. Je désirais beaucoup me mettre en route, et j'ordonnai à tous les bateliers de se rassembler sur la place, afin de me donner le moyen de traverser. Ils dirent que les eaux étaient si hautes, qu'on ne pourrait traverser la rivière de deux ou trois jours. J'interrogeai quelques-uns d'entre eux, et je découvris que c'était des marins d'eau douce. Je me souvins alors qu'il y avait dans les casernes des prisonniers anglais, et j'ordonnai que les plus vieux et les meilleurs matelots me fussent amenés sur le bord de la rivière. Les eaux étaient très hautes, et le courant rapide et dangereux. Je leur demandai s'ils pouvaient réunir une quantité de bateaux de manière à traverser la rivière. Ils répondirent que c'était possible, mais périlleux. Je leur dis de s'en occuper sur-le-champ. Dans le

cours de quelques heures, ils réussirent à faire ce que nos imbéciles de mariniers avaient déclaré impossible ; et je traversai le fleuve avant la fin du jour. Je fis donner une somme d'argent à ceux qui avaient travaillé, des habits et la liberté. Marchand était alors avec moi.

« Quand je débarquai à l'île d'Elbe, a dit Napoléon, avec Uscher, ma garde n'était pas arrivée, et Uscher m'en composa une, composée de marins, sous les ordres d'un sous-officier, qui restèrent constamment à Porto-Ferrajo, et formèrent ma garde pendant quelques jours ; je n'eus qu'à me louer d'eux Quand mes gardes arrivèrent, ils fraternisèrent avec les marins et les matelots On les voyait souvent se promener ivres dans les rues, bras dessus, bras dessous, chantant et se donnant la main tous ensemble. Vos matelots s'étonnaient de la familiarité avec laquelle je les traitais, si différente de la morgue aristocratique à laquelle ils avaient été accoutumés. Je crois que pas un homme du bâtiment n'aurait eu l'idée de me déplaire quand il l'aurait pu. Lorsque je les quittai, j'ordonnai qu'on donnât un napoléon à chacun d'eux, et je fis à Uscher présent d'une boîte avec mon portrait enrichi de diamants. Si j'avais eu pour officiers des hommes aussi capables qu'Uscher, les combats sur mer, entre les bâtiments français et les vôtres, se fussent terminés très différemment. »

J'informai Napoléon que le gouverneur désirait avoir un entretien avec le comte Bertrand, relativement à la route du côté de Woody Range, et qu'il

avait dit qu'on pourrait arriver à un arrangement, si le comte donnait l'assurance qu'on n'entrerait pas dans de certaines maisons. « Quelles maisons ? répliqua Napoléon ; est-ce celle de miss Mason, ou de Legge, ou du charpentier ? Craint-il pour la vertu de miss Robinson ? Bêtise que tout cela ; si je voulais correspondre, vous savez bien que je pourrais envoyer des lettres en Europe tous les jours. »

8 *avril*. — Le 17, il y a eu des courses de chevaux, auxquelles madame Sturmer, les trois commissaires et le capitaine Gor, assistèrent. Le général Gourgaud s'y rendit aussi, et eut une longue conversation avec le baron et la baronne de Sturmer, le comte Balmaine, et enfin avec le marquis de Montchenu. Pendant la plus grande partie du temps, aucun officier anglais ne prêta l'oreille à leurs discours. Sir Hudson Lowe et sir Thomas Reade furent, pendant très longtemps, au nombre des spectateurs. Lady Lowe était aussi présente. Vers la fin des courses, les commissaires, madame Sturmer et le baron Gourgaud se rendirent à la maison de madame Young-Husband, dans le camp, où ils restèrent quelque temps ensemble, avant qu'aucun des officiers du gouverneur ne les suivît.

J'ai dit à sir Hudson Lowe l'opinion que Napoléon avait manifestée sur le compte du marquis de Cornwallis. Son Excellence m'a répondu d'un air ridiculement important : *Cornwallis était un trop honnête homme pour avoir affaire avec lui.*

Napoléon est descendu chez le comte Bertrand ; des fenêtres les plus élevées de l'habitation il vit

les courses : ce genre de spectacle parut l'intéresser et l'amuser. Sir Thomas Reade a fait semblant d'être fâché contre madame Young-Husband pour avoir invité les commissaires et le général Gourgaud tous ensemble, sans que ce dernier eût été accompagné ; et il a dit que le gouverneur avait le droit de la faire mettre hors de l'île, et qu'il devrait le faire, ajoutant que les commissaires étaient de pauvres gens de parler à Gourgaud, tandis que son maître les traitait avec tant de mépris.

Napoléon s'est promené dehors pendant quelque temps avec les comtes Montholon et Bertrand. Je l'ai vu à midi ; il m'a fait plusieurs questions sur les courses.

M. Rainsford, chef de la police, est mort le 7.

14 *avril*. — Le général Gourgaud, en se rendant au camp, alla voir, pendant quelques minutes, les appartements du major Fehrsen, du 53e régiment.

15 *avril*. — Sir Hudson Lowe a envoyé chercher l'officier d'ordonnance, et lui a demandé quelle affaire engageait le général Gourgaud à entrer dans les appartements du major Fehrsen.

J'ai vu Napoléon qui reposait sur son sofa. Il demanda avec empressement des nouvelles de madame Bertrand, de Tristan Montholon (un des fils du comte), et de la petite Napoléone, qui tous deux étaient très incommodés, surtout Tristan, qui avait une forte attaque de dysenterie de nature très inflammatoire, et pour laquelle on l'avait saigné.

Quand je fis mention de la saignée à Napoléon, et que je lui eus dit que l'enfant en avait été très

soulagé: « Ah ! a-t-il dit, l'expérience fait tout (1). »

Napoléon a parlé du général Lallemand, dont il loua beaucoup le caractère : « Lallemand, a-t-il dit, que vous avez vu sur *le Bellérophon*, fut envoyé par moi à Acre, comme négociateur, avec sir Sydney Smith; il remplit cette mission avec beaucoup d'adresse et d'habileté. A mon retour de l'île d'Elbe, lui et La Bédoyère se déclarèrent pour moi dans le moment le plus périlleux. *Lallemand a beaucoup de résolution,* il a le feu sacré. Il commandait les chasseurs de la garde à Waterloo; il enfonça quelques-uns de vos bataillons (2). » Il a parlé de V**** comme d'une bête, sans talent et sans tête; de Soult,

(1) Napoléon avait souvent auparavant condamné l'usage de la saignée, qui, disait-il, ôte autant de vie que de sang.

(Note de O'Meara.)

(2) Lallemand (François-Antoine), simple engagé volontaire en 1792; il faisait partie de l'état-major de Bonaparte lors du 13 vendémiaire. A l'armée d'Italie il était lieutenant dans la fameuse compagnie des guides; il partit en Égypte et fut nommé capitaine: c'est à ce moment que Bonaparte l'employa comme négociateur auprès de l'amiral Sidney Smith. Lallemand devint colonel, général de brigade, général de division et fut créé baron de l'Empire; il était d'un dévouement à toute épreuve pour Napoléon. Il voulut le suivre à Sainte-Hélène ; mais arrêté à Plymouth comme prisonnier de guerre, il fut conduit à Malte. Condamné à mort par contumace le 20 avril 1816 par le gouvernement de la Restauration, grâce au général Savary il obtint sa liberté et se rendit à Smyrne, puis en Égypte et aux États-Unis où il tenta de fonder une colonie de réfugiés qui prit le nom de *Champ d'asile.*

Dans le village de Vizille, une ovation extraordinaire, un enthousiasme difficile à peindre attendaient Napoléon; quelques soldats détachés et des villageois armés se joignirent à lui. Deux mille hommes au moins le suivaient, quand, traversant la plaine d'Eybens, entre Vizille et Grenoble, M. de Launay, adjudant-major du 7e de ligne, lui annonça que Charles de La Bédoyère, son colonel, avec le régiment, venait se ranger sous le drapeau d'Austerlitz. En effet, La Bédoyère, beau, radieux, n'était pas loin. « Colonel! s'écria l'Empereur dès qu'il fut à portée de l'entendre, jamais je n'oublierai ce que vous faites aujourd'hui pour la France et pour moi. » Puis, apercevant dans les mains du colonel une aigle d'or, il la prit et la porta vivement sur ses lèvres. En effet, l'Empereur fut reconnaissant envers La Bédoyère; il le nomma en moins de quelques mois, général de brigade, général de division, le prit comme aide de camp, et le créa pair de France; mais ce dévouement coûta la vie à La Bédoyère. Le gouvernement de Louis XVIII le condamna à mort comme coupable de trahison et de rébellion; il fut fusillé le 19 août 1815 dans la plaine de Grenelle. Il avait 29 ans !

comme d'un excellent ministre de la guerre, très bon faiseur de plans, mais peu capable de les bien exécuter.

« Après la défaite des Turcs à Aboukir, ajouta-t-il, Sydney Smith envoya son secrétaire en parlementaire à Alexandrie, pour me remettre des lettres qui m'étaient adressées, et qu'un de vos croiseurs avait prises à bord d'un bâtiment. Sydney Smith y joignit quelques journaux anglais, dont le contenu me décida à retourner en France. »

21 *avril*. — Depuis plusieurs jours, Napoléon paraît de très bonne humeur. Avant-hier, samedi, plusieurs capitaines de bâtiments de la Compagnie des Indes sont venus rendre visite au comte et à la comtesse Bertrand. Les capitaines Innes, Campbell et Ripsley avec M. Webb s'étaient postés derrière la maison dans l'espérance de voir Napoléon à son retour de chez Bertrand, où il était allé vers quatre heures. Il les aperçut, leur fit signe et leur parla pendant près d'une heure. Il leur adressa beaucoup de questions sur l'Inde, sur la Compagnie des Indes, sur lord Moira, sur les profits qu'ils pouvaient faire, etc. Il dit en riant au commodore, qui paraissait extrêmement jeune, qu'il était un enfant, et qu'il devait rougir de commander des capitaines bien plus âgés que lui.

J'ai demandé à Napoléon si c'est à Lodi ou à Arcole qu'il a pris un étendard et s'est précipité au milieu des bataillons ennemis. Il répondit : « A Arcole, et non pas à Lodi. Je fus légèrement blessé ; mais rien de semblable n'eut lieu à Lodi. Pourquoi

me faites-vous cette question? me croyez-vous un lâche? » dit-il en riant. Je le priai d'être assuré que j'avais l'intime conviction du contraire. J'ajoutai que sa réputation de bravoure était trop universellement répandue pour qu'on put en douter, et que je n'avais pris la liberté de lui faire cette question que pour lever un doute parmi quelques-uns de nous autres Anglais, qui ne pouvions nous procurer des livres à Saint-Hélène. « Ces choses-là, continua-t-il en souriant, ne valent pas la peine qu'on en parle. »

J'ai eu avec lui une longue conversation sur la médecine. Il parut croire que, dans certains cas, qui sont purement du ressort médical, le malade court grandement le danger d'être expédié pour l'autre monde, soit parce que le docteur se trompe sur la nature de la maladie, soit parce que les remèdes administrés produisent un effet différent de celui qu'on attendait; il était, en conséquence, d'avis de laisser agir la nature. Quant à la chirurgie, il en avait une opinion différente, et reconnaissait la grande utilité de cette science. Je m'efforçai de le convaincre que dans quelques maladies la nature est un mauvais médecin, et j'alléguai, pour preuve de ce que j'avançais, les exemples dont il avait été témoin, dans les cas tels que ceux de la comtesse de Montholon, du général Gourgaud, de Tristan et d'autres, qui, si on les eût abandonnés à la nature, auraient fait le voyage de l'autre monde. Je lui fis observer que, dans la pratique, nous avons toujours un certain objet en vue, et que nous ne

prescrivons jamais de remède sans avoir d'abord bien examiné quel devait être son effet. Cependant Napoléon resta dans son doute, et il était porté à croire que, sans prendre de médecine, s'ils eussent observé une diète sévère, en se contentant de faire usage de dissolvants, les personnes dont j'ai parlé tout à l'heure auraient également guéri.

Après avoir cependant entendu mes raisons, il dit : « Eh bien, si je fais une maladie sérieuse, peut-être je changerai d'avis, et je prendrai tout ce qu'il vous plaira. Je voudrais bien savoir quelle espèce de malade je ferais et si je serais traitable; mais je le crois. » Je raisonnai ensuite avec lui sur l'inflammation du poumon; je lui demandai s'il pensait qu'en abandonnant la nature à elle-même, elle pût guérir cette maladie. Il parut d'abord un peu embarrassé et me demanda quels en étaient les remèdes : je répondis que la saignée était le principal. « Eh bien donc, reprit-il, cette maladie est du ressort du chirurgien, puisqu'il la guérit avec la lancette, et que la guérison n'appartient pas à un médecin. » Il parla ensuite de la dysenterie et des fièvres intermittentes. « Les remèdes employés pour les fièvres intermittentes, dit-il, occasionnent souvent des maladies pires que celles qu'ils guérissent. Supposons que le médecin le plus habile visite chaque jour quarante malades : en se trompant sur la maladie, il en tuera un ou deux par mois, et, dans les ville de province, la moitié au moins de ceux qui mourront entre les mains de ces charla-

tans auront été tués par eux. Les villes de province, en Angleterre aussi bien qu'en France, abondent en médecins tels que ceux de Molière. Êtes-vous fataliste? » Je répondis : En action, oui. « Pourquoi pas en tout? » dit Napoléon. Je lui dis que je regardais, dans certains cas, la perte d'un homme comme inévitable, s'il ne s'efforçait pas *de fuir le sort dont il était menacé,* en usant de toutes les ressources qui étaient en son pouvoir.

Par exemple, je dis que si ,dans une bataille, un homme voyait venir à lui un boulet de canon, il se jetterait naturellement de côté et éviterait par là une mort qui, autrement, serait infaillible; j'ajoutai que je pensais que cette comparaison pouvait s'appliquer à de certaines maladies, si l'on considérait le mal comme le boulet et l'action de se mettre de côté comme le remède. Napoléon répliqua : « En vous rangeant de côté, vous pourriez peut-être vous placer dans la direction d'un autre boulet, qu'autrement vous eussiez évité. Je me rappelle, ajouta-t-il, qu'il arriva, au siège de Toulon dans le temps que je commandais l'artillerie, un exemple de ce que je viens de vous dire. Quelques artilleurs marseillais furent envoyés au siège : or, de tous les peuples de la France, les Marseillais sont les moins braves, et, généralement parlant, ils n'ont que très peu d'énergie. J'observai un officier qui était, comme les autres, au lieu de montrer l'exemple, très soigneux de se ménager. Je l'appelai donc et lui dis : M. l'officier, sortez et venez observer l'effet de votre boulet; vous igno-

rez si vos pièces sont bien pointées ou non. Nous faisions feu dans ce moment contre les bâtiments anglais. Je l'engageai à voir si nos boulets frappaient contre le corps des bâtiments. Il ne se souciait guère de quitter son poste; mais à la fin il se décida et vint où j'étais, un peu en dehors du parapet, et commença à examiner. Mais voulant diminuer son volume et s'exposer le moins possible, il se baissa et mit un côté de son corps à l'abri du parapet, tout en regardant par-dessous mon bras. Il n'y avait que très peu de temps qu'il était dans cette posture, lorsqu'un boulet, passant près de moi à hauteur de ceinture, le mit en pièces. Eh bien, si cet homme se fût tenu droit et se fût bravement exposé au danger, il en eût été préservé; car le boulet aurait passé entre nous deux, sans nous blesser ni l'un ni l'autre. »

Je racontai ensuite à Napoléon un événement qui s'était passé sur *le Victorieux*, vaisseau de 74, capitaine Talbot, lorsque j'étais à bord de ce bâtiment. Pendant l'action avec le navire français *le Rivoli*, un homme qui avait été légèrement blessé, s'était glissé au milieu des cordages de l'entrepont, de manière qu'il paraissait impossible qu'un boulet pût l'atteindre. Malgré l'apparente sûreté de ce lieu, vers la fin de l'action, un boulet vint frapper très bas le vaisseau, perça les ailes, traversa deux ou trois monceaux de câbles, puis se releva, alla briser un des baux qui soutenaient l'entrepont, et, ayant perdu sa force, retomba sur la poitrine de cet homme qui était couché sur le dos et le tua. On

le trouva ensuite avec le boulet de trente-six livres reposant sur sa poitrine.

« Ce trait, dit Napoléon, confirme ce que je vous dis, qu'on ne saurait fuir sa destinée. » Il parut s'intéresser beaucoup à cette anecdote, et demanda si cet homme était soldat ou matelot. Je répondis qu'il était matelot.

Napoléon, dans le cours de la conversation, parla d'eunuques, et observa que l'usage de mutiler ainsi des hommes était honteux et criminel. « Je l'ai aboli, dit-il, dans tous les pays sous ma domination ; je l'ai même défendu à Rome, sous peine de mort. Il avait entièrement cessé; et je pense que, quoique le Pape et les cardinaux soient maintenant les maîtres, il ne reparaîtra pas.

« Je me rappelle, ajouta-t-il, un incident relatif à un homme ainsi mutilé et qui m'a beaucoup fait rire. C'était un nommé Crescentini, excellent virtuose, qui chantait souvent en ma présence et me causait beaucoup de plaisir. Désirant encourager le mérite dans tous les genres, et comme c'était pour son malheur, et non par sa faute, qu'il avait été mutilé, puisque probablement il n'avait qu'un an ou deux quand on lui avait fait cette opération, je lui donnai la croix de la Couronne de Fer. Cet acte déplut à beaucoup de personnes, qui dirent qu'un être qui n'était pas homme, ne devait pas porter un Ordre réservé aux hommes. Il y eut, à cet égard, de grandes discussions, dans lesquelles M^me^ Grassini, que vous connaissez j'imagine, prit également part.

« Tandis que d'autres me blâmaient, Mme Grassini dit : Je pense que Napoléon a bien fait de lui donner cet Ordre ; il le mérite. — Questionnée sur le motif de son opinion, elle répliqua : Il le mérite, sans doute, ne fût-ce qu'à cause de ses blessures. — Cette saillie excita un rire général et mit fin à l'affaire. Je crois que personne n'en a plus ri que moi. »

23 avril. — Hier, Napoléon a été indisposé ; il a eu recours à ses remèdes ordinaires, la diète et les dissolvants. Il a gardé la chambre tout le jour et n'a rien mangé. Il m'a dit qu'il s'était levé à trois heures du matin, et qu'il avait écrit ou dicté toute la journée.

Je lui ai donné deux ou trois journaux. Il a répété qu'il n'ajoutait pas foi au bruit d'une guerre entre la Russie et l'Amérique, attendu que cette guerre était contraire aux intérêts de l'une et de l'autre nation.

Le général Gourgaud s'est rendu avant-hier, à cheval, à la maison d'alarme ; il a rencontré sur sa route le commissaire russe et le capitaine Gor, avec qui il a conversé pendant longtemps. Le capitaine Poppleton les vit en allant dîner à *Plantation-House*. Quand le gouverneur en fut informé, il dit d'abord que le capitaine Poppleton aurait dû rester avec eux pour écouter ; mais quand on lui eut objecté qu'il ne pouvait en agir ainsi sans leur faire un affront, attendu que le général Gourgaud savait que le capitaine devait dîner à *Plantation-House*, il avoua que cela n'avait pu se faire.

Cependant, le même jour, arriva un billet du major Gorrequer, dans lequel il disait que le gouverneur avait besoin de voir sur-le-champ le capitaine Poppleton et qu'on le sommait de faire un rapport officiel sur la rencontre dont il avait été témoin la veille, entre le commissaire russe et Gourgaud; que le gouverneur regrettait qu'il n'eût pas suivi ces messieurs et prit part à leur conversation, conformément à ce qu'il lui avait recommandé un certain jour, étant en ville avec lui. Dans son entrevue avec Poppleton, le gouverneur dit à cet officier qu'il comptait que, toutes les fois qu'il apercevrait les Français causant, il s'introduirait, comme par hasard, dans leur société.

Ces précautions parurent singulières, attendu que deux des personnes qui en étaient l'objet, avaient eu ensemble une longue entrevue, lors des dernières courses de chevaux, en présence du gouverneur lui-même et de son état-major, sans que cela eût été trouvé mauvais.

J'ai revu Napoléon le soir ; il se portait parfaitement bien. Il a parlé du temps qu'il avait coutume de consacrer aux affaires, quand il était à Paris. Il dit que souvent il dictait à quatre secrétaires à la fois, sur des sujets différents, quelquefois même à cinq, et que chacun d'eux écrivait aussi vite que possible. Il a fait quelques observations concernant l'empereur d'Autriche, disant que s'il se fût mis entre ses mains, il aurait éprouvé le meilleur traitement possible et joui d'une liberté illimitée. Il ajouta que l'empereur François était un homme bon

et religieux, mais une g....., un homme qui, avec du bon sens, ne faisait jamais rien par lui-même, et que Metternich ou quelque autre conduisaient à leur guise ; que son gouvernement serait mauvais aussi longtemps qu'il aurait de mauvais ministres, parce qu'il se fiait entièrement à eux, et ne s'occupait que de botanique et de jardinage.

24 avril. — Napoléon a été aujourd'hui de très bonne humeur. Il s'est montré très curieux d'apprendre des détails sur l'expédition de Murat contre la Sicile. Il m'a demandé une note exacte des forces anglaises qui occupaient alors la Sicile, et a paru surpris quand je lui dis que ces forces montaient à environ vingt mille hommes, tant Anglais qu'Hanovriens, etc. Il m'a demandé si je pensais que Murat, s'il eût débarqué, eût réussi à prendre l'île. Je répondis que je ne le croyais pas, parce qu'indépendamment des forces anglaises qu'il avait contre lui, les Siciliens eux-mêmes haïssaient les Français et avaient déclaré que, s'ils arrivaient, ils renouvelleraient les Vêpres Siciliennes. M'ayant demandé combien de troupes avait Ferdinand, je répondis : Environ quinze mille hommes, de la fidélité desquels nous doutions beaucoup, et que nous retînmes en conséquence près de Palerme, à l'exception d'un régiment de cavalerie. Il désirait savoir si nos bâtiments auraient pu garder le canal, la nuit que Murat avait fait débarquer un petit corps, et s'ils eussent pu rester à l'ancre le long de la côte de Faro. Je lui dis qu'il n'était pas douteux que les bâtiments n'eussent tenu le canal cette nuit-là ; qu'ils auraient éga-

lement pu rester à l'ancre le long du Faro, mais qu'ils auraient couru des risques pendant les vents de sirocco, parce que le fond était peu propre à maintenir l'ancre, et que les navires étaient exposés à donner contre le rivage. Il demanda le nom de l'amiral anglais. « Cet imbécile de Murat, ajouta-t-il, m'a fait perdre de douze à treize cents hommes en voulant effectuer un débarquement en Sicile.

« Je ne sais quel objet il pouvait avoir en vue en débarquant ce petit nombre d'hommes (1). » Je répliquai qu'on avait assuré que l'intention de Murat était de débarquer avec toute son armée près du Faro, et que ce petit corps était destiné à faire une espèce de diversion. « Croyez-vous qu'il ait pu débarquer cette nuit-là ? » Je répondis que je le pensais, attendu que tous nos bâtiments s'étaient retirés et renfermés dans le port de Messine. « Si j'avais réellement cru, dit Napoléon, que Murat réussît à prendre la Sicile, j'aurais fait sortir la flotte de Toulon, avec trente mille hommes prêts à effectuer le débarquement près de Palerme, et de là, l'avant-garde se serait rendue directement au Faro, pour couvrir le débarquement de Murat; mais toute cette démonstration n'avait pour but que de tenir l'armée anglaise inactive en Sicile, au moyen de la canaille qui était sous les ordres de Murat (2), et non de

(1) Il est peut-être inutile d'apprendre au lecteur que j'étais attaché à la flottille de Murat; j'étais sur un bâtiment à mortier, sous les ordres du capitaine Coffin, pendant tout le temps dont on parle.

(Note de O'Meara.)

(2) Murat ne connaissait pas cette circonstance. Il avait bien réellement l'intention de descendre en Sicile ; mais la nuit qu'il devait embarquer toute son armée à cet effet, le général Grenier, qui commandait avec lui

prendre la Sicile parce qu'il avait peu de troupes avec lui et que je craignais que votre armée ne fût employée ailleurs contre moi. » Je demandai s'il n'y avait pas un traité secret entre Murat, l'amiral et le général anglais, pour permettre à Murat de se retirer avec ses troupes et ses bateaux, sans qu'on l'inquiétât. « Non, dit Napoléon, il n'en existait aucun que je sache. Pourquoi me faites-vous cette question ? » C'est, repris-je, parce que l'on a si peu fait pour troubler sa retraite, que j'ai souvent pensé que l'on avait conclu quelque convention pour le laisser se retirer tranquillement avec ses troupes, pourvu qu'il renonçât à son entreprise. Il rit beaucoup et dit : « Il n'y a jamais eu de convention semblable, au moins à ma connaissance. »

Je lui parlai ensuite du complot formé pour massacrer nos officiers et pour chasser les Anglais de la Sicile, complot qu'on dit avoir été découvert en 1810 par ***. « Caroline, dit-il était très capable de le former. Cependant, je crois que *** en a imaginé une grande partie, et que, par conséquent, il vous trompait dans le moment où il prétendait faire de si importantes découvertes. Murat recevait des nouvelles de quelque officier anglais. » Je lui dis que *** avait fréquemment été envoyé en Calabre, déguisé en paysan. « Très probablement, répliqua Napoléon, il vous trahissait toutes les fois qu'il s'y rendait. »

les troupes françaises, lui montra un ordre qui leur défendait de faire une pareille tentative. C'est ce que j'ai appris depuis par quelqu'un qui était alors ministre du malheureux roi Joachim.

(Note de O'Meara.)

Il parla ensuite des Corses, dit qu'ils étaient naturellement braves et vindicatifs; que c'étaient les amis les plus dévoués et les plus cruels ennemis du monde. « Leur caractère distinctif, ajouta-t-il, est de ne jamais oublier un bienfait ni une injure. En Corse, la plus légère insulte est vengée par *una archibugiata*. Les assasinats y sont, par conséquent, très nombreux; mais, d'un autre côté, il n'est personne de plus reconnaissant pour les services qu'on leur rend, et ils n'hésiteront pas à se sacrifier pour la personne à qui ils ont de l'obligation. »

— J'ai eu quelques moments d'entretien avec Napoléon relativement à Bertrand, qui a été arrêté par la sentinelle, il y a quelques jours, en descendant du côté de la chaumière de M. Wilton.

Napoléon dit qu'il pensait que la sentinelle avait, pour arrêter toutes personnes suspectes, des ordres semblables à ceux qui furent donnés à quelqu'un à Hut's-Gate, et observa, en riant, que les Français étaient les seules personnes suspectes de l'île. Je lui dis que le bruit avait couru, à Sainte-Hélène, que la guerre était déclarée entre l'Espagne, la Russie et l'Amérique. « La Russie et l'Amérique? dit-il, c'est impossible. Si cela arrive, je ne serai jamais étonné de rien. Quant aux Espagnols, ils seront bien étrillés. » Je lui dis qu'une des grandes frégates des américains pourrait prendre un bâtiment espagnol de 74. Il ne voulut pas le croire. J'ajoutai alors que, pendant la guerre avec l'Espagne, une de nos frégates, qui étaient plus petites que celles des Américains, n'aurait pas craint d'at-

taquer un bâtiment de 74. Napoléon me regarda d'un air d'incrédulité, secoua la tête en riant, et dit : *Sempre per la marina dottore* (toujours pour la marine, docteur). La frégate eût sans doute été battue et prise. » Je répondis que je ne le croyais pas, surtout si le temps était orageux. Il dit qu'il n'y avait jamais eu d'exemple qu'une frégate prît un vaisseau de 74.

29 *avril*. — Nous avons dîné en ville avec sir Pultney Malcolm. Le comte Balmaine est venu passer la soirée, et pendant cette visite il a eu une longue conversation avec moi. Il m'a dit que, dans la journée, il avait rencontré le général Gourgaud près de la maison d'alarme, et qu'il lui avait dit que sa position était embarassante, attendu qu'il paraissait que lui (Balmaine) était un objet de soupçon pour le gouverneur; que, par conséquent, il était forcé de le prier de ne se permettre aucun entretien particulier avec lui, excepté les politesses ordinaires, quelque désagréable qu'il fût d'en agir ainsi dans un lieu où il y avait si peu de société française; que cette réserve durerait jusqu'à l'arrivée du *Conquérant*, parce qu'il attendait par ce bâtiment des instructions importantes, qui lui indiqueraient clairement la conduite qu'il aurait à tenir à l'avenir; qu'en agissant comme il faisait, il dépassait ses instructions actuelles, qui ne portaient pas d'éviter ces messieurs, mais de les traiter absolument comme les habitants et les autres personnes de l'île. Il ne pouvait se rendre raison du soupçon que manifestait le gouverneur, puisque

l'on ne pouvait supposer qu'on l'eût envoyé de si loin pour commettre une trahison.

Cipriani a été en ville. A son retour, il nous a dit quelles obligations il avait à sir Thomas Reade, qui avait fait tous ses efforts pour l'aider à avoir quelques jambons et d'autres provisions des magasins de la Compagnie.

30 *avril*. — Napoléon s'est occupé depuis quelques jours à dicter et écrire des observations sur les ouvrages du grand Frédéric. Il m'a dit que lorsque son manuscrit serait terminé, il formerait probablement cinq à six volumes in-octavo, et qui ne consisteraient qu'en observations et réflexions militaires, avec autant de détails qu'il en fallait pour expliquer les opérations qu'il a commentées. Depuis plusieurs jours il s'est levé à trois heures du matin. J'ai vu diverses pages de son écriture, qui sont beaucoup plus lisibles que tout ce que j'ai encore vu de sa main.

Il me dit qu'autrefois il avait l'habitude de n'écrire que la moitié ou les trois quarts de chaque mot, et de les serrer les uns contre les autres; ce qui n'avait pas beaucoup d'inconvénient, attendu que ses secrétaires y étaient si bien accoutumés, qu'ils pouvaient le lire avec presque autant de facilité que s'il eût écrit correctement; cependant personne ne pouvait déchiffrer ses caractères sans avoir pris connaissance de sa manière. Enfin, il me dit qu'il avait écrit plus lisiblement, parce qu'il était moins pressé.

Napoléon trouve que j'ai fait de grands progrès

dans la langue française depuis qu'il m'a vu pour la première fois, « quoique, ajouta-t-il, vous ayez un très mauvais accent. Quelques Anglais ont prétendu que je sais mieux l'italien que le français : cela est faux. Quoique je parle l'italien très couramment, mon langage n'est pas correct. *Non parlo toscano* (1), je ne pourrais écrire un livre en italien, et je ne parle pas cette langue de préférence au français. »

En parlant des attaques dirigées contre lui par C***, il me dit : « C'est un de ces lâches qui crachent sur un cadavre, comme P*** et d'autres; c'est un de ces insectes qui font leur pâture des corps dont ils n'eussent pas osé approcher pendant qu'ils étaient vivants. » Après une assez longue conversation, je lui demandai si, dans le cas où son armée se fût trouvée suffisamment pourvue de vivres pendant la retraite de Moscou, elle n'aurait pas essuyé une perte moins considérable. Napoléon me répondit que non. « Le froid aurait fait périr les hommes. quand même ils auraient eu des vivres en abondance. Ceux qui étaient dans ce dernier cas, mouraient par centaines. Les Russes eux-mêmes périssaient comme des mouches. »

2 mai. — Le général Montholon est très malade. Napoléon témoigne beaucoup d'inquiétude sur son compte.

4 mai. — Le baron Sturmer est venu à Longwood, et a eu une conversation avec l'officier d'ordonnance, au sujet de Napoléon.

(1) Je ne parle pas toscan.

6 *mai.* — J'ai vu Napoléon; je lui ai donné un livre intitulé *Mœurs et coutumes des Corses;* il l'a parcouru en riant souvent de très bon cœur de diverses anecdotes. « L'auteur, me dit-il enfin, est un *ignorantaccio*, et il ignore beaucoup de circonstances relatives à l'histoire, aux manufactures, etc., de la Corse; c'est ou un aventurier, ou un homme qui a été *ben bastonato* par les Corses. » Il ajouta que beaucoup d'anecdotes qu'il citait relativement à divers assassinats qui avaient eu lieu dans ce pays, sont véritables; mais que les Corses n'avaient pas l'habitude d'assassiner les étrangers; que ceux qui embrassaient un parti, y demeuraient invariablement attachés.

« Moi-même, continua-t-il, lorsque j'étais au comble de la puissance, je n'ai jamais pu engager ceux qui tenaient aux Anglais à changer de parti, quoique je leur eusse proposé de les prendre tous à mon service.

« L'amiral, dit-il, a eu, il y a deux jours, une longue conversation avec moi. Il donnait des éloges au gouverneur, et me disait que je me trompais à son égard; que c'était un homme très instruit et dont, au fond, le cœur était excellent. Il désirait vivement que je me trouvasse avec lui, dans une occasion que l'arrivée de l'ambassadeur allait faire bientôt naître; qu'il souhaitait que cette rencontre eût lieu comme si rien de désagréable ne se fût passé entre nous. J'ai répondu à l'amiral qu'il ne connaissait pas le gouverneur; qu'à moins qu'il ne changeât de conduite, je ne le verrais que quand j'y

serais contraint par la force; qu'il pouvait, sans entrer en discussion, mettre des bornes à ses vexations et me traiter comme je traiterais moi-même un homme qui se trouverait dans ma position. Enfin, j'ai ajouté qu'il pouvait, en un mot, rétablir les choses sur le même pied ou à peu près, qu'il les avait trouvées; mais qu'il ne servirait à rien que nous eussions une entrevue. Quand je me plains du mauvais traitement que je reçois, il me dit : Je suis mes instructions. C'est toujours là son excuse. Et quoique je sois convaincu que ses instructions ne s'étendent pas plus loin qu'à prendre toutes les précautions nécessaires pour que je ne puisse pas m'échapper, et qu'elles lui commandent de me bien traiter en faisant le moins de dépense possible, cependant je ne pouvais lui dire qu'il en imposait. Tout ce que je pouvais faire, c'était de répondre par une comparaison qui, comme toutes les comparaisons possibles, porte avec un peu d'exagération : c'est qu'il joue le rôle d'un bourreau qui n'exécute que les ordres qu'on lui a donnés, quand il vous met la corde au cou pour vous envoyer dans l'autre monde; mais que ce n'est pas un motif pour en faire sa société ou le recevoir, jusqu'au moment de l'exécution.

« Voilà tout ce que je pus dire ; j'ajoutai seulement que si tels étaient ses ordres, il s'était dégradé lui-même en acceptant un emploi aussi déshonorant; que s'il en était autrement, c'était encore pis, puisqu'il était mon seul persécuteur. Aussi long temps qu'il me traitera à la *Botany-Bay*, je ne le verrai pas.

« J'ai dit encore à l'amiral, continua Napoléon, que j'espérais que le prince régent serait instruit du traitement que j'éprouve ici. L'amiral m'a répondu que si je me croyais lésé, je pouvais me plaindre au régent ou à ses ministres. Je pense qu'il serait dégradant pour moi de me plaindre à des ministres qui m'ont si maltraité, et qui agissent par des motifs d'animosité personnelle. L'amiral s'efforça d'excuser le gouverneur, et dit qu'il savait que l'intention du gouvernement anglais était que je fusse bien traité; qu'il fallait nécessairement qu'il y eût quelque méprise ou quelque malentendu qui s'éclaircirait. Je lui ai dit que vous autres Anglais vous êtes de grands égoïstes, très jaloux de vous excuser les uns les autres et de louer votre pays et vous-mêmes; mais que tout vous paraît permis envers des étrangers. Je lui parlai de la détention des prisonniers français, et de la réception des prisonniers qui avaient enfreint leur parole, ce qui faisait un sujet d'accusation porté contre moi; je lui prouvai que les Anglais avaient commencé les premiers. » Ici Napoléon donne une explication semblable à celle qui a paru dans la première partie de cet ouvrage ; il continua :

« Je fis publier alors, par le *Moniteur*, les noms des divers Anglais qui avaient violé leur parole et avaient pris la fuite, avant qu'aucun Français n'eût tenté d'en faire autant ; car il est beaucoup plus aisé de s'échapper de France que d'Angleterre, parce qu'on accordait aux prisonniers anglais bien plus de liberté, et qu'on leur donnait un espace

bien plus grand qu'aux Français en Angleterre. Mais le fait est que vos ministres me haïssent, parce que j'ai agi avec vigueur, que je leur ai toujours rendu ce qu'ils me faisaient. Quand ils bloquaient la France, je bloquais l'Angleterre, et j'ai toujours usé envers eux de représailles auxquelles ils n'étaient pas accoutumés. Les Anglais se repentiront un jour d'avoir poursuivi la guerre contre moi avec tant d'acharnement. S'ils m'eussent laissé en France après mon retour de l'île d'Elbe, toute l'Europe eût été tranquille. L'esprit révolutionnaire qui existe en France aurait été comprimé ou satisfait par des institutions nouvelles.

» Je fus très content, continue Napoléon, de la prise de Copenhague, parce que les Danois devenaient par là ennemis déclarés des Anglais, sans que cela m'eût fait tort ; car je ne manquais pas de bâtiments, mais d'officiers de marine et de matelots, et les Anglais m'en laissaient en arrière dont je ne pouvais me servir. La prise des frégates espagnoles m'avait fait aussi grand plaisir, parce qu'elle vous faisait haïr en Espagne, ou vous aviez acquis une popularité que vous auriez pu conserver, et parce que d'ailleurs ce procédé était indigne d'une grande nation. » Ayant changé de conversation, Napoléon dit : « Jamais je ne reçus directement d'argent de l'Espagne, on m'envoyait des lettres de change sur Vera-Cruz ; divers agents les envoyaient par de longs circuits, par Amsterdam, Hambourg, et autres lieux, à Londres, faute de communication directe. Les lettres de change

étaient soldées par les marchands de Londres, auxquels on payait dix pour cent, et quelquefois des primes. Alors ils donnaient, pour la plus grande partie, des lettres de change sur divers banquiers de l'Europe, et acquittaient le reste en or, qui était transporté en France par des contrebandiers. Une grande partie de l'argent qui servit à ma dernière expédition avait même été levé à Londres. » Je demandai à Napoléon s'il entendait par là celle qui avait eu lieu après son retour de l'île d'Elbe. Il me dit que oui.

« C'est vous autres qui avez été les premiers à violer le traité d'Amiens ; vos ministres, qui se vantent tant de ne pas m'avoir reconnu comme empereur, savaient si bien qu'ils avaient violé le traité, qu'ils offrirent, par l'entremise de lord Whitworth, de donner trente millions de francs, et de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour me faire roi de France, si je voulais consentir à ce que les Anglais gardassent Malte. » Je pris la liberté du demander à Napoléon à qui cette proposition avait été faite. Napoléon me répondit : « A Malouet, qui depuis est devenu ministre de Louis XVIII (1). Ma réponse à cette offre fut : Dites à lord Whitworth que je ne veux rien devoir aux étrangers ni à leur entremise. Si la nation française ne m'élit pas roi de son propre mouvement, je n'userai jamais de l'influence étrangère pour le devenir (2).

(1) Ministre de la marine du Gouvernement provisoire et maintenu par Louis XVIII.

(2) C'est en 1802 que Whitworth vint en France comme ambassadeur et ministre plénipotentiaire. Mais cette mission n'eut aucun résultat ;

Le fait est que vos ministres ont toujours trompé le peuple par des apparences fausses et artificieuses, et qu'ils ont conservé l'opinion du grand lord Chatam, que si l'Angleterre agissait envers la France avec justice pendant vingt-quatre heures seulement, elle courrait à sa ruine.

» Quand l'amiral est venu me rendre visite, continua Napoléon, je me suis aperçu qu'il était bien instruit de l'histoire des dernières années : c'est un Anglais qui soutient son pays dans toutes les occasions possibles; mais, malgré cela, il n'a pu contredire quelques-unes de mes assertions, parce qu'il s'agissait de faits avérés. « Napoléon revint fréquemment sur l'entrevue proposée avec l'ambassadeur, que ce dernier désirait beaucoup. « Je suis convaincu, dit-il, que cette entrevue ne peut avoir aucun résultat avantageux. Je voudrais qu'il connût ma façon de penser à cet égard. »

Je dis à Napoléon que peut-être, en refusant de voir l'ambassadeur, il s'exposait à ce qu'on considérât son refus comme une insulte faite au gouvernement anglais et à la nation qu'il représentait. Napoléon répondit : « On ne peut lui donner cette interprétation. Il n'est pas considéré comme un ambassadeur envoyé à Sainte-Hélène; il était ambassadeur à la Chine, et à Sainte-Hélène il ne peut être envisagé que comme particulier. Il n'est donc pas néces-

« la querelle entre Bonaparte et l'Angleterre était déjà devenue une querelle de vie et de mort, et les deux parties le comprenaient. » Le plus remarquable incident de l'ambassade de lord Whitworth fut la brutale réception que le Premier Consul lui fit aux Tuileries, le 13 mars 1803, en présence de tous les ambassadeurs de l'Europe ; deux mois après il quitta Paris.

saire qu'il soit introduit par le gouverneur. S'il a besoin de me voir, qu'il aille trouver Bertrand, sans être accompagné d'aucun des gens de sir Hudson; alors nous verrons... Cependant je pense qu'il vaut mieux, pour tous deux, que cette entrevue n'ait pas lieu; car, si je le reçois, je suis obligé de prendre un air de gaieté et de rendre mon aspect agréable; il est contre mon usage de recevoir personne d'une autre manière : ou je suis forcé de me plaindre à un étranger du barbare traitement que j'essuie ici; ce qui est contraire à la dignité et au caractère d'un homme tel que moi : ou bien je donne l'occasion au gouverneur de remplir la tête de l'ambassadeur de mensonges, et de lui faire croire que je suis si bien traité, que j'ai tort de faire des plaintes, qu'il ne me manque rien, qu'on a pour moi tous les égards possibles; et ce serait le mettre dans le cas d'adresser à son gouvernement un bulletin mensonger et d'en appeler à l'ambassadeur, de la vérité de ce qu'il avance. Je me placerais par là dans une fausse position, ce qu'il vaut mieux éviter. »

Napoléon était très empressé dans les questions qu'il faisait sur le capitaine Meynell, qui est dangereusement malade. Le général Montholon est beaucoup mieux.

J'ai montré à Napoléon le *Naval Chronicle,* dans lequel se trouvait un long article sur la mort du capitaine Wright. « Personne, dit Napoléon n'affirme positivement l'avoir vu assassiner; et le principale témoin, sur la déclaration duquel est fondée cette supposition, était lui-même en prison.

Qu'on lui demande pourquoi il a été en prison : ce n'est pas là la place d'un honnête homme, ni de ceux sur le témoignage desquels on peut se fier. Si j'eusse agi dans les formes, j'aurais fait juger Wright comme espion par une commission militaire, et fusiller dans les vingt-quatre heures ; j'en avais le droit d'après les lois militaires. Qu'aurait fait votre ministère ou même votre Parlement à un capitaine français qu'on aurait arrêté débarquant des scélérats pour assassiner le roi Georges ou les princes de la famille de Bourbon? On n'aurait pas usé d'autant de douceurs que j'en ai employée avec Wright; on l'aurait jugé et exécuté sur-le-champ, et on aurait eu raison. »

7 *mai.* — Napoléon a demandé avec beaucoup d'intérêt des nouvelles du capitaine Meynell. Il a ajouté qu'il apprendrait sa mort avec peine, parce qu'il avait l'air d'un brave homme. J'ai eu une conversation avec lui au sujet des prisonniers faits au commencement de la guerre. Je lui ai dit que je croyais qu'il avait demandé que les vaisseaux, ainsi que les prisonniers qui montaient ces vaisseaux, fussent échangés contre ceux qui étaient retenus en France. Il m'a répondu qu'il ne se rappelait point avoir demandé les vaisseaux.

« La seule raison, a-t-il ajouté, que donnait votre gouvernement pour se justifier de retenir ces prisonniers, c'est qu'on en avait toujours agi ainsi dans les guerres précédentes, et que ce serait porter atteinte à la dignité du gouvernement que de les rendre, ou de considérer comme prisonniers de guerre

les hommes que j'avais retenus en France. Je répondis à cela qu'ils en avaient toujours agi ainsi parce qu'ils avaient toujours eu affaire à des imbéciles, à des gens qui ne savaient pas agir avec vigueur, et qui craignaient d'user de représailles. Quant à l'échange des prisonniers, j'offris de l'effectuer de la manière suivante : d'envoyer trois mille hommes, savoir deux mille Espagnols et Portugais, et mille Anglais, à un lieu marqué, pour les y échanger contre trois mille Français, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

« Votre gouvernement ne voulut pas y consentir, mais demanda que tous les Anglais fussent échangés d'abord, quoique les autres fussent vos alliés et eussent été pris en combattant à vos côtés. Aussitôt que les prisonniers français en Angleterre eurent entendu parler de cette proposition, ils écrivirent les lettres les plus énergiques, dans lesquelles ils me priaient de ne pas consentir à de pareilles conditions, alléguant qu'aussitôt que vos ministres auraient en leur pouvoir tous les prisonniers anglais. dont le nombre était, je crois, d'environ dix mille, ils prendraient quelque prétexte pour rompre l'échange (1), et qu'eux (prisonniers français), qui étaient déjà assez maltraités, seraient alors exposés à toute espèce d'injures et de mauvais traitements,

(1) Je me rappelle, quoique je ne puisse le trouver sur mon journal, que Napoléon m'a dit qu'il avait proposé aux ministres anglais que les deux puissances débarquassent simultanément leurs prisonniers dans les ports d'Angleterre et de France, dont on conviendrait d'avance ; mais que cette proposition ne fut pas agréée par le ministère anglais.

(Note de O'Meara)

attendu que les Anglais ne craindraient plus de représailles. Ce que j'ai lieu de regretter ajouta-t-il, et ce dont on a droit de me blâmer, c'est que durant mon règne je n'ai pas fait mettre les prisonniers anglais sur des pontons, et que je ne les ai pas traités exactement comme vous avez traités les miens en Angleterre. J'avais, à la vérité, donné des ordres pour que cela fût exécuté et qu'on les mît dans des bâtiments sur le *Scheld*. Decrès, ministre de la marine, quoiqu'il eût autant de haine contre vous qu'aucun homme du monde, s'y opposa par le motif de la grande dépense qu'entraînerait cette mesure, par la difficulté d'effectuer ce projet, et d'après diverses autres raisons. Il nous arrivait aussi un grand nombre de rapports envoyés par votre commission de transport, dans lesquels on certifiait que les prisonniers jouissaient d'un bon traitement, ce qui m'en imposa pendant quelque temps; mais j'appris ensuite des prisonniers eux-mêmes que ces rapports, comme tous ceux que l'on envoyait de cette île, étaient pleins de mensonges; j'étais d'ailleurs tellement occupé d'affaires plus importantes, que je n'y pensai plus. » Ayant pris la liberté d'observer à Napoléon que j'espérais qu'il n'ajoutait pas foi à ce qu'il avait lu dans le libelle de Pillet, « Non, non, répondit-il, je ne crois pas à des rapports aussi exagérés; je raisonne d'après les témoignages des prisonniers eux-mêmes et d'après les circonstances. Mais c'était le comble de la barbarie, de mettre des prisonniers, et surtout des soldats, sur des pontons. Les matelots eux-mêmes aiment à être

à terre. Je vois que l'amiral aime à vivre à terre aussi bien que tout officier ou matelot, lorsqu'il le peut.

« L'homme est né sur la terre, et il est naturel qu'il l'aime. Vos ministres disaient qu'ils n'avaient pas de forteresses où ils pussent les mettre : eh bien! pourquoi ne les ont-ils pas échangés ou envoyés en Écosse, au lieu de les faire mourir de misère sur des pontons? Je suis très fâché de n'avoir pas fait exécuter mes résolutions en cette circonstance, parce que, dans cinquante ou soixante ans, en cas de guerre entre les deux puissances, on dira que Napoléon a souffert que les Anglais missent des prisonniers français sur des pontons sans user de représailles. J'avais l'intention de mettre tous les *mylords* et les principaux prisonniers sur des pontons, et leur faire subir le même traitement qu'enduraient mes prisonniers en Angleterre. Cela aurait produit un bon effet, et eût été fort utile pour les deux partis; car les plaintes des *mylords*, auxquelles j'aurais donné toute publicité, auraient produit une telle sensation parmi vous autres Anglais, qui êtes égoïstes, en vous faisant sentir à vous-mêmes la peine que vous infligiez aux autres, que votre oligarchie eût été obligée d'adoucir le sort des prisonniers français; ce que je n'aurais pas manqué de faire aussi pour les vôtres. J'aurais laissé la canaille dans les forteresses, parce que les mesures de vos ministres ne regardaient en rien ces pauvres diables, et que l'on s'embarrassait peu de ce qu'ils souffraient. Je ne demande point, continua Napo-

léon, de meilleur témoignage en ma faveur que celui des prisonniers des diverses nations qui ont été en France. Beaucoup de vos matelots anglais ne demandaient pas à être échangés; ils ne désiraient pas être envoyés à bord de leurs prisons flottantes. Les Russes, quand ils virent qu'on ne leur tranchait pas la tête, comme on le leur avait d'abord persuadé, disaient hautement qu'ils étaient mieux en France que dans leur pays; et les Autrichiens refusaient de s'évader, même quand l'occasion leur en était offerte.

« Un autre acte révoltant de vos ministres, dit Napoléon, c'est l'abandon de quelques centaines de soldats blessés et invalides, nés dans des pays qui m'étaient soumis, et qui avaient été mutilés en combattant pour vous. Vous les avez exposés sur les côtes de Hollande, où, d'après les lois du pays, ils devaient être jugés et fusillés dans les vingt-quatre heures, pour avoir porté les armes contre leur pays. Quand on me rapporta cette atrocité et qu'on voulut les mettre en jugement, je dis : Laissez-les, qu'ils débarquent tant qu'ils voudront. Ils diront le traitement qu'ils ont essuyé, et empêcheront mes soldats de déserter et d'aller se joindre aux Anglais. A part l'inhumanité de cette action, continua Napoléon en élevant les mains au ciel avec émotion, c'était une mauvaise politique de la part de vos ministres, parce que ces malheureux mutilés l'ont racontée partout; et moi-même j'ai fait publier les noms de plusieurs d'entre eux, avec indication des pays où ils avaient été blessés.

Je m'efforçai de répliquer à plusieurs de ses assertions, mais je n'étais pas assez instruit des diverses circonstances ; sans parler de la difficulté de tenir tête à un tel antagoniste, je ne pouvais faire que de faibles objections à un homme qui était maître de son sujet.

11 mai. — J'ai rapporté à sir Hudson Lowe les plaintes que Napoléon a faites de la gêne imposée aux Français, des commissaires, etc. Son Excellence me demanda pourquoi je ne lui avais pas dit cela auparavant. Je répliquai que la conversation n'avait eu lieu qu'hier, et que, comme je lui avais déjà fait des communications de ce genre, je n'avais pas regardé celle-ci comme très importante. Il m'objecta que ce rapport était d'un grand intérêt, parce que la conversation avait eu lieu depuis qu'il avait envoyé sa réponse aux observations relatives à cette contrainte. Il ajouta que la principale cause de toutes les difficultés qu'il éprouvait avec les Français, était que sir George Cockburn avait, de son autorité privée et contre ses instructions, pris sur lui d'accorder beaucoup plus de liberté et un bien plus grand espace pour se promener sans escorte, qu'il n'avait droit de le faire; que c'était contraire à ses instructions, et qu'à son arrivée il avait été étonné de la conduite de sir George Cockburn. Il parla alors, pendant quelques temps, de la lettre écrite par M^me^ Bertrand au marquis de Montchenu, lettre qu'il paraissait regarder comme une offense très grave. J'observai que la lettre avait été écrite dans un temps où il n'existait

point encore de défense relative aux correspondances, avec des personnes domiciliées dans l'île, comme l'était le marquis de Montchenu, et que depuis que cette lettre avait été écrite par Mme Bertrand, elle avait reçu six lettres cachetées, parmi lesquelles il y en avait une de M. George Bingham. Son Excellence ne parut pas très satisfaite de l'observation.

Comme la quantité de bois et de charbon allouée était insuffisante, le comte de Montholon m'avait prié de représenter au gouverneur que du temps de l'amiral, où il n'y avait pas, à beaucoup près, autant de feux qu'à présent, on avait accordé plus du double de la quantité de bois de chauffage ; que, depuis quelque temps, ils avaient été obligés de brûler des tonneaux. Il m'invitait donc à engager sir Hudson à permettre, s'il ne voulait pas augmenter la quantité fournie par le gouvernement, qu'on donnât des ordres au pourvoyeur pour y suppléer, et qu'alors ils la paieraient de leurs deniers. Je me rendis à *Plantation-House*, et je fis connaître cette réclamation au gouverneur, en lui rendant compte du nombre de feux. Après une assez longue discussion, il répondit qu'il donnerait des ordres pour qu'on fournît une plus grande quantité de combustibles.

12 mai. — Napoléon, étant dans son bain, s'est entretenu avec moi sur le compte du gouverneur. « Si, m'a-t-il dit, le gouverneur, à son arrivée ici, au lieu d'agir clandestinement, comme il l'a fait, avait dit à Bertrand que, par suite des ordres qu'il

avait reçus de son gouvernement, il était forcé de charger les Français de nouvelles chaînes, et qu'il les eût montrées, en nous déclarant qu'à l'avenir nous eussions à les porter, alors j'aurais dit : Voilà un homme qui fait franchement et ouvertement son devoir, sans ruses, ni détours. Il est nécessaire qu'il y ait dans ce monde des geôliers, des bouchers et des bourreaux; mais on n'aime pas à accepter ces fonctions. Si j'étais dans la tour de Londres, je prendrais peut-être une bonne opinion du geôlier, par la manière dont il ferait son devoir ; mais je ne voudrais ni accepter sa place, ni en faire mon camarade. Le capitaine H*** a dit à Mme Bertrand que, dans tous les États anglais, on ne pouvait choisir pour geôlier un homme pire que celui-ci, et que nous apprendrions sous peu à le connaître. Enfin, il l'a dépeint précisément tel que nous l'avons trouvé; mais comme nous pensions qu'il voulait effrayer Mme Bertrand, et l'engager à quitter l'île avec sa famille, nous supposâmes qu'il avait exagéré la perversité de cet homme, quoique déjà nous reconnussions quelque vérité dans ce qu'il avait dit. »

Après une assez longue conversation sur le même sujet, Napoléon dit : « Quand j'étais à l'île d'Elbe, la princesse de Galles m'envoya prévenir qu'elle avait l'intention de me rendre visite. Par égard pour elle-même, je répondis que je la priais d'ajourner l'exécution de ce projet jusqu'à ce que je fusse à même de voir comment tourneraient les choses ; que dans quelques mois j'aurais le plaisir de la recevoir.

« Je savais qu'à cette époque cette démarche ne pouvait manquer de nuire à la princesse, et c'est pour cela que je l'engageai à remettre cette entrevue. Il est étonnant qu'elle m'ait fait une pareille demande; car elle n'avait aucun motif de m'aimer, puisque son frère et son père avait été tués en combattant contre moi. Elle fut de là voir Marie-Louise à***, et je crois qu'elles sont grandes amies ensemble.

« Le prince de Léopold était un des plus beaux hommes de Paris, au moment où il s'y trouva. Il a joué dans un bal masqué donné par la reine de Naples, un rôle brillant et plein d'élégance. La princesse Charlotte doit le trouver fort de son goût et l'aimer beaucoup. Il a été sur le point de me servir d'aide de camp ; il m'a fait des demandes à cet égard. Mais, par quelque motif dont je ne me souviens guère, et très heureusement pour lui, il n'obtint pas cette place ; car, si je la lui avais accordée, il est probable qu'on ne l'eût pas désigné comme le futur roi d'Angleterre. Beaucoup de jeunes princes d'Allemagne, continua-t-il, ont sollicité la place d'aide de camp auprès de moi, et Léopold avait environ dix-huit à dix-neuf ans. »

Napoléon parla ensuite de la machine infernale et des complots formés à différentes époques pour l'assassiner. « Beaucoup de complots, dit-il, m'ont été découverts par des Français employés, bien payés par l'étranger et jouissant de toute sa confiance, mais qui n'étaient, en effet, que des agents de la police française. Par leur moyen je connais-

naissais tous les plans et les noms de ceux qui les avaient tracés. Un d'eux était le comte D***. Quoique le roi d'Angleterre fût tout à fait étranger à ces odieuses tentatives, j'aurais dû lui écrire que, puisque ces infâmes projets se tramaient en Angleterre, je suivrais dorénavant l'exemple de Cromwell, qui, ayant découvert un complot ayant pour but de l'assassiner, complot qui avait été formé en France, fit signifier au roi que si jamais il entendait parler *de rien* de semblable, il userait de représailles et paierait des assassins pour le faire périr lui-même. »

13 mai. — Je me suis adressé au major Gorrequer, de la part du maître d'hôtel, pour demander que le gouverneur eût à fournir à la maison deux veaux par mois, attendu que Napoléon aime beaucoup le veau, et que M. Breame en avait refusé, sans avoir auparavant obtenu la permission du gouverneur.

Sir Hudson Lowe a accordé, en conséquence, la permission de délivrer aux Français deux veaux par mois, qu'ils paieraient de leur bourse.

14 mai. — Napoléon a été de très bonne humeur toute la journée. Il m'a demandé pourquoi j'avais dîné dans le camp ; je lui ai répondu que c'était parce qu'il n'y avait rien à manger à Longwood. Il a ri de bon cœur de cette réponse, en disant que c'était certainement là la meilleure raison du monde.

Il a parlé ensuite pendant quelque temps de Moreau : il a dit qu'il n'était nullement l'homme d'un talent supérieur que les Anglais s'obstinaient

à voir en lui ; que c'était un bon général de division, mais qu'il n'était pas propre à commander une grande armée. « Moreau était brave, indolent et bon vivant. Il ne faisait autre chose, à son quartier général, que de s'étendre sur un sofa, ou se promener dehors, la pipe à la bouche : il lisait peu. Son caractère était naturellement bon ; mais il se laissait influencer par sa femme et sa belle-mère, qui se plaisaient trop à intriguer. Ce fut moi qui engageai Moreau à se marier, sur la prière de Joséphine, qui aimait sa femme parce qu'elle était créole. La conduite de Moreau envers Pichegru lui a fait perdre beaucoup dans l'estime publique (1).

« Après le traité de Léoben, le sénat de Venise

(1) Pendant que Napoléon était à Moscou, le comte Daru reçut de Mme Moreau, une lettre par laquelle elle le priait de demander pour elle à l'empereur la permission de venir passer quelques mois en France, pour des affaires particulières de la plus grande urgence. Daru, qui savait que le meilleur moyen d'obtenir quelque chose de Napoléon était d'être franc et ouvert, lui montra la lettre. Oui, dit l'empereur, elle est venue et devrait déjà être repartie. Daru observa qu'une femme ne pouvait être dangereuse. Elle vient intriguer, répondit Napoléon. Vous êtes peut-être un de ceux qui pensent que Moreau est un bon citoyen ? « Sire, reprit Daru, je crois que sous le rapport du civisme et du patriotisme, le caractère de Moreau est inattaquable. » Eh bien, vous vous trompez, dit Napoléon ; et la conversation en resta là. A Dresde, en 1813. Napoléon était à déjeuner avec le maréchal Victor et Daru, lorsqu'on annonça un officier russe, porteur d'un étendard en signe de trêve. Après que cet officier eut rempli sa mission, Napoléon lui fit quelques questions relatives au désordre qu'il avait remarqué la veille dans les avant-postes de l'armee ennemie, et lui demanda si les Russes n'avaient pas perdu quelque officier de marque. L'officier répondit que non. « Cependant, dit Napoléon, il y a eu du désordre à tel poste ; on a emporté quelqu'un qui était blessé ou tué. » Je ne sache pas, répliqua l'officier, que nous ayons perdu personne, à moins que Votre Majesté ne veuille parler du général Moreau, qui a été blessé mortellement aux avant-postes. « Le général Moreau ! » répéta Napoléon ; puis faisant un signe de tête à Daru : « Eh bien ! » lui dit-il. Daru se rappela tout à coup la conversation qui avait eu lieu à Moscou ; il avait cru, à cette époque, que l'opinion de Napoléon avait été influencée par des motifs personnels ; mais il avoua alors qu'il était forcé de reconnaitre que Moreau n'était rien moins qu'un bon citoyen.

(Note de O'Meara.)

fut assez fou pour exciter un révolte contre les armées françaises, sans avoir des forces suffisantes et sans pouvoir compter assez sur le secours des autres puissances pour espérer le moindre succès. En conséquence, je fis occuper Venise. Un agent des Anglais, le comte d'E***(1), dont je suppose que vous avez entendu parler en Angleterre, se trouvait alors dans cette ville. Redoutant les suites de cette insurrection, il s'enfuit ; mais, dans la route qu'il suivit pour se rendre, à ce qu'il dit, je crois, à Vienne, il fut arrêté sur la Brenta par Bernadotte, et pris avec tous ses papiers. Aussitôt qu'on sut qui il était, on me l'envoya, parce qu'on jugea que c'était un homme de quelque importance. Nous trouvâmes ses plans et la correspondance de Pichegru. Je fis parapher par Berthier et par deux autres personnes, cacheter et envoyer le tout au Directoire, comme pièces de la plus grande importance. Je questionnai alors moi-même d'E*** ; dès qu'il vit que le contenu de ses papiers était connu, il sentit qu'il ne lui servirait à rien de dissimuler plus longtemps, et avoua tout. Il m'en dit même plus que je ne pouvais espérer en apprendre, me fit connaître les plans secrets de nos ennemis, avec les noms de leurs partisans ; enfin, les renseignements que j'obtins de lui furent si complets et si importants, qu'ils me servirent de règle de conduite pour le moment, et devinrent les principales causes des mesures que je pris alors, et de la proclamation que j'adressai à l'armée, et dans laquelle

(1) D'Entraigues. *(V. note p. 126.)*

je la prévenais qu'elle pourrait être appelée à repasser les Alpes et à rentrer dans son pays, pour écraser les traîtres qui conspiraient contre la République. Dans ce temps-là, Pichegru était président du Corps législatif. Le comte d'E*** fut si franc avec moi, que je crus devoir lui en savoir gré, et je puis dire qu'il parvint presque à me gagner. C'était un homme adroit et plein de talents, intelligent et d'une conversation agréable, quoique la suite ait prouvé que c'était un mauvais sujet. Au lieu de le retenir en prison, je lui permis d'aller où il voudrait dans Milan ; je lui donnai pleine liberté, et je ne le fis pas même mettre en surveillance.

« Quelques jours après, je reçus des ordres du Directoire ; on m'enjoignait de le faire juger par une commission militaire, et de faire exécuter sur-le-champ la sentence de mort qui serait portée contre lui. J'écrivis au Directoire que cet homme avait donné des renseignements très utiles, et ne méritait pas qu'on l'en récompensât ainsi ; qu'enfin, je ne pouvais exécuter un tel ordre, et que s'ils insistaient pour qu'il fût fusillé, ils eussent à s'en charger eux-mêmes. Peu de temps après, d'E*** se sauva en Suisse, d'où le coquin eut l'impudence d'écrire un libelle dans lequel il m'accusait de l'avoir traité de la manière la plus barbare, et même de l'avoir fait mettre aux fers ; tandis que je lui avais accordé tant de liberté, que ce ne fut que quelques jours après qu'il se fut échappé qu'on s'aperçut de sa fuite, et seulement parce qu'on lut dans les journaux que le comte d'E*** était

arrivé en Suisse. On regarda d'abord la chose comme impossible ; mais quand on eut fait visiter son logement, on fut convaincu de la vérité. Cette conduite de d'E*** choqua beaucoup tous ceux qui avaient été témoins à Milan de l'extrême indulgence avec laquelle je l'avais traité. Entre autres personnes, quelques ambassadeurs et diplomates en furent si outrés, qu'ils signèrent une déclaration contraire à ses accusations. Par suite des renseignements obtenus par d'E***, Pichegru fut exilé à Cayenne.

« Immédiatement après l'arrestation de d'E***(1), Desaix vint me voir. En parlant avec lui de Pichegru, je remarquai combien nous avions été trompés, et je témoignai mon étonnement que sa trahison n'eût pas été découverte plus tôt. — Mais, dit Desaix, nous la connaissions il y a environ trois mois. — Comment se peut-il ? répondis-je.

(1) Il s'agit bien du fameux comte d'Entraigues ou d'Antraigues ancien député aux Etats Généraux, qui quitta la France au commencement de 1790 et alla vivre successivement en Suisse et à Vienne. « Les cours étrangères lui payèrent pendant quelque temps une pension de 36,000 fr., à lui qui avait attaqué jadis tous les gouvernements de l'Europe dans un écrit où il justifiait l'insurrection, déclarait la guerre aux ministres et aux rois. Il ne cessa jamais d'appeler sur sa patrie tous les fléaux d'une contre-révolution et d'employer tous ses efforts pour la cause des Bourbons. En 1797, il était, à Venise, l'âme de toutes les machinations qui se tramaient contre la France. Arrêté par les avant-postes français, l'on trouva dans ses papiers la preuve de la conspiration de Pichegru ; mais il réussit à s'évader et alla en Russie ; puis il vint à Londres pour vendre les articles secrets du traité de Tilsitt, en échange d'une forte pension. Mais deux émissaires de la police de l'Empereur envoyés à Londres obtinrent, par l'intermédiaire de Lorenzo, son domestique, copie des dépêches et des notes destinées à lord Canning. « Le 22 juillet 1812, d'Antraigues annonça son intention d'aller chez le ministre, pour avoir son avis sur un mémoire important. Lorenzo, qui n'avait pas encore retiré cette pièce des mains des agents français, comprit que son infidélité allait être découverte. Dans son désespoir, il tua d'Antraigues et sa femme, et se brûla la cervelle aussitôt après. » Telles sont les explications données sur un événement qui n'eut pour témoin, que le cocher du comte ; on n'en fut informé que par les journaux anglais et les circonstances, parait-il, n'en furent jamais recherchées avec soin. Du reste, ce qui a pu faire croire qu'on l'avait assassiné, c'est que le gouvernement anglais s'empara de tous ses papiers.

Desaix me raconta alors que Moreau, avec qui il était dans ce temps-là, avait trouvé dans les bagages du général autrichien Klinglin (1), une correspondance dans laquelle Pichegru détaillait ses plans pour détruire le gouvernement républicain, et les fausses manœuvres qu'il avait l'intention de mettre en pratique. Je demandai à Desaix si on en avait donné communication au Diretoire. Il répondit que non ; que Moreau ne voulait pas être l'auteur de la perte de Pichegru, et l'avait prié de ne rien divulguer.

« Je dis à Desaix qu'il avait eu très grand tort ; qu'il aurait dû envoyer sur-le-champ tous les papiers au Directoire, comme je l'avais fait ; que c'était se rendre coupable d'une connivence tacite pour la ruine de son pays. Aussitôt que Moreau fut informé que Pichegru avait été découvert, il le dénonça à l'armée comme un traître, et envoya au Directoire les papiers qu'il avait depuis plusieurs mois entre ses mains ; lui qui avait souffert que Pichegru fût choisi pour président du Corps législatif, quoiqu'il sût qu'il conspirait contre la République. On accusa cette fois Moreau, avec justice, d'une double trahison. Tu as, lui disait-on, trahi ton pays, en cachant la trahison de Pichegru ; et ensuite tu as inutilement trahi ton ami, en découvrant ce que tu aurais dû faire connaître plus tôt. Puisque tu avais tenu secret ce qui a été découvert par d'autres moyens, tu aurais dû garder un éternel silence. Moreau ne put jamais depuis regagner l'estime publique. »

(1) Général français émigré, entré au service de l'Autriche.

En parlant à Napoléon de la retraite de Moreau, je lui demandai s'il n'avait pas, dans cette circonstance, déployé de grands talents militaires. « Cette retraite, répliqua Napoléon, au lieu d'être une preuve de talents, est la plus grande faute que Moreau ait jamais pu commettre. Si, au lieu de se retirer, il eût tourné l'ennemi et marché sur les derrières du prince Charles, je pense qu'il aurait écrasé ou pris l'armée autrichienne. Le Directoire me portait envie ; il avait besoin de tout faire pour diminuer la gloire militaire que j'avais acquise. Ne pouvant accréditer Moreau par une victoire, il le vanta pour sa retraite et le fit louer dans les termes les plus pompeux, quoique les généraux autrichiens eux-mêmes blâmassent la retraite de Moreau. Vous aurez sans doute, par la suite, ajouta Napoléon, l'occasion d'entendre l'opinion qu'en conservent les généraux français qui ont partagé cette action, et vous la trouverez conforme à la mienne. Au lieu d'éloges, Moreau méritait la plus sévère censure et la plus complète disgrâce. Comme général, Pichegru avait beaucoup plus de talents que Moreau.

« Moreau se moquait de l'institution de la Légion-d'honneur. Quelqu'un lui disait qu'on avait dessein de donner la croix non seulement à ceux qui se seraient distingués par la gloire des armes, mais encore à ceux qui se seraient fait remarquer par leur mérite et par leur savoir. Il s'écria : « Eh bien ! je vais demander la croix de commandeur de l'Ordre pour mon cuisinier ; car il a un mérite supérieur dans l'art de la cuisine. »

En réponse à quelques arguments par lesquels je voulais convaincre Napoléon que les Anglais ne connaissaient pas la partie du complot de Pichegru relative à l'assassinat, Napoléon me dit : « Je ne suppose pas que quelqu'un parmi les Anglais ait positivement dit à Georges, ou à Pichegru, vous tuerez le Premier consul ; mais ils savaient bien que cet assassinat formait la principale et même l'unique base du succès. Dans ce but seul, ils ont fourni de l'argent et équipé des bâtiments pour les débarquer en France ; ce qui, de toutes manières et en tous points, les rendait leurs complices. Lord *** s'est donné beaucoup de peines pour persuader aux Cours étrangères que le gouvernement anglais n'était pas instruit du projet d'assassinat ; il a écrit plusieurs lettres, dans lesquelles il avouait que les Anglais avaient débarqué des hommes dans le dessein de renverser le gouvernement français ; mais il niait le reste. Cette protestation n'eut pas un grand crédit ; et aucun des gouvernements du continent n'y ajouta foi. C'était dans ce temps que je méditais une descente en Angleterre. Votre *** n'avait pas besoin de se débarrasser de Napoléon Bonaparte, mais du Premier consul. Fox eut quelques pourparlers avec moi au sujet du 3 nivôse. Il nia, comme vous, que les Anglais fussent instruits du projet d'assassinat ; mais il s'en défendit faiblement lorsqu'il eut entendu ce que j'avais à dire, et condamna toute cette menée. En effet, ses intentions était tout à fait opposées à ce plan. La conduite de l'empereur d'Allemagne fut bien différente de celle-

ci, lorsque je fus en possession de sa capitale ; il défendit positivement et sincèrement, par des motifs religieux, toute tentative de ce genre, qu'on aurait pu faire journellement, car je me promenais souvent seul et sans le moindre soupçon. »

Pendant cette conférence, j'ai dit à Napoléon qu'on soupçonnait fortement Bernadotte d'être peu attaché à la cause des alliés, si même il ne jouait pas deux rôles à la fois ; qu'on lui donnait le nom de Charles-Jean le Charlatan, et qu'on pensait qu'il se serait joint à lui s'il était arrivé quelque échec aux alliés. Napoléon répliqua que probablement on l'appelait charlatan parce qu'il était gascon et un peu fanfaron.

« Quant à ce qui est de se joindre à moi en cas de succès, il n'aurait agi en cela que comme tous les autres. Les Saxons, les Wurtembergeois, les Bavarois, et tous ceux qui m'ont abandonné quand j'ai éprouvé des revers, se seraient joints à moi dans le succès.

« Après l'affaire de Dresde, l'empereur d'Autriche se mit à genoux devant moi, m'appela son cher fils, et me demanda, pour l'amour de sa très chère fille à qui j'étais marié, de ne pas profiter de mes succès et de me reconcilier avec lui (1).

« Si les Saxons n'eussent pas déserté avec leur artillerie, j'aurais remporté la victoire à Leipzig, et

(1) Je donne ici une traduction littérale des expressions de Napoléon ; mais il est évident qu'on ne doit pas les prendre dans leur sens littéral ; mais simplement les considérer comme une manière énergique de me faire comprendre avec combien d'instance l'empereur d'Autriche fit cette demande. Napoléon se servait de cette expression dans des cas semblables. *(Note de l'auteur.)*

la position des alliés eût été bien différente. »

16 mai. — J'ai vu Napoléon dans sa chambre à coucher; il s'est plaint du mal de tête, et a pris un bain de pieds. D'abord il était un peu mélancolique, mais ensuite il est devenu assez enjoué et communicatif. Il a parlé de l'Egypte, et m'a fait beaucoup de questions; entre autres, il m'a demandé si un vaisseau à trois ponts pourrait, sans être débarrassé de son lest, entrer dans le port d'Alexandrie. J'ai répondu que je croyais que oui; mais que, dans tous les cas, il était très facile d'alléger un vaisseau(1).

Napoléon me dit qu'il avait envoyé du Caire un officier nommé Julien, porteur d'ordres positifs pour Brueys, et d'après lesquels celui-ci devait entrer dans le port d'Alexandrie; mais que malheureusement Julien avait été tué en chemin par les Arabes. « J'ai donné son nom à un fort que j'ai bâti à Rosette; le connaissez-vous? » Je répondis affirmativement.

Il est surprenant, continua-t-il, que Brueys ait pu songer à jeter l'ancre sans avoir commencé par fortifier l'île de vingt ou trente pièces de canon, et avant d'avoir réuni autour de lui un vaisseau vénitien de 64 et quelques frégates qui était dans le port d'Alexandrie. Dans une conversation que j'avais eue avec lui quelques semaines avant, à bord de l'*Orient*, il m'avait démontré lui-même qu'une flotte à l'ancre ne devait pas engager une action, ou

(1) Etant à Alexandrie, j'ai vu *le Tigre et le Canope* entrer dans le port. Ces deux bâtiments étaient de 80 canons et de la plus grande dimension; ils faisaient autant d'eau qu'un vaisseau à trois ponts.
(Note de O'Meara.)

au moins qu'une flotte qui en agirait ainsi serait toujours battue, à cause de la facilité qu'auraient les vaisseaux chargés de l'attaque de prendre position, et qu'il existait un ordre (1) qui défendait de le faire. Brueys, continua-t-il, croyais toujours que si Nelson l'attaquait, ce serait par sa droite ; il regardait sa gauche comme inexpugnable, à cause de l'île, et il avait fait tous ses préparatifs en conséquence. Je m'efforçai de le convaincre qu'un ou deux bâtiments de sa gauche, enlevés par une force supérieure, fourniraient à la flotte ennemie le moyen de pénétrer. »

Je dis à Napoléon que si Brueys eût jeté l'ancre poupe et proue, il aurait pu se rapprocher du rivage, ne laisser aucun intervalle pour le balancement des navires, et que, de cette manière, Nelson n'aurait pas pu se placer entre la flotte française et le rivage. Napoléon parut être de mon avis sur ce point, et me dit qu'il prendrait à ce sujet des renseignements auprès de l'amiral. Il ajouta qu'avant le départ de Julien il avait envoyé des ordres à Brueys afin qu'il ne s'éloignât pas des côtes d'Egypte, avant de s'être assuré qu'il était impossible à la flotte d'entrer dans le port d'Alexandrie. Dans le cas de possibilité, il avait ordre d'exécuter ce mouvement, et, dans le cas contraire, de conduire les bâtiments à Corfou. « Brueys, continua-t-il, n'approfondit pas assez le fait, quoique Barré assurât que l'entrée était praticable, ce qui m'a paru tel à moi-même. Quoi

1) Je n'ai pu comprendre si c'était de Brueys ou non.
(Note de O'Meara.)

qu'il en soit, Brueys ne se crut pas, d'une part, suffisamment autorisé à se retirer, et craignait, de l'autre, d'entrer dans le port quand même cela serait possible, jugeant cette mesure hasardeuse, avant d'avoir l'assurance que nous étions en pleine possession du pays. Il ignorait mes mesures au Caire; il n'en eût connaissance que vingt-quatre heures avant d'être attaqué par Nelson. De cette manière, il resta incertain et négligea sa sûreté. D'ailleurs, il était loin de s'attendre à ce que Nelson l'attaquât avec des forces inférieures. S'il eût fait sortir ses frégates et bien fortifier l'île, Nelson ne l'eût pas attaqué, ou il aurait été battu. Ce fut avec bien de la peine que je le décidai à sortir de Toulon. Après avoir mis à la voile, il voulut envoyer quatre bâtiments pour attaquer Nelson, qui était en rade avec trois bâtiments démâtés à . . . . . ; mais je ne voulus pas le permettre, attendu que le succès de mon entreprise était trop important pour être mis en balance avec la prise de deux ou trois bâtiments. Il voulut ensuite séparer la flotte, ce que je ne voulus pas. Brueys était sans doute un homme d'un grand talent; mais il lui manquait cette résolution qui, dans un moment décisif, profite de l'occasion favorable; et cette qualité est, je crois, essentielle dans un amiral comme dans un général. Il est probable que le défaut d'expérience faisait qu'il n'avait pas dans ses talents et dans la bonté de ses plans cette confiance que rien ne peut donner quand on ne la

(1) V. la note de la page 53, 1er vol.

puise pas dans son caractère. J'ai commandé une armée à vingt-deux ans, mais la nature m'avait fait différent de bien d'autres. Si Nelson eut rencontré la flotte de Brueys pendant son voyage pour l'Égypte, je ne sais pas trop ce qu'il serait arrivé, parce que j'avais placé sur chaque bâtiment trois cent cinquante à quatre cents hommes accoutumés à la manœuvre du canon deux fois par jour. J'avais donné l'ordre à chacun de nos bâtiments d'attaquer un des vôtres; vos vaisseaux sont petits, et, je crois, faibles d'équipage; ces ordres avaient pour but d'empêcher que vous n'obtinssiez l'avantage par votre supériorité dans la manœuvre. »

Ici s'éleva une discussion sur le mérite comparatif des marins anglais et français. J'avançai que les matelots anglais se battaient avec plus de confiance; que s'il arrivait, dans l'action, des accidents aux bâtiments, ils y remédiaient bien plus promptement, et combattaient plus longtemps que les matelots français. Napoléon me répondit qu'il convenait de tout, excepté du dernier point. « *Signor dottore*, me dit-il, le marin français est aussi brave que le marin anglais. Les soldats français avaient, au commencement de la guerre, un grand mépris pour les troupes anglaises : ce mépris venait peut-être des défaites du duc d'York, du grand défaut de vigilance et d'activité de vos avant-postes, et des désastres qui ont frappé vos armées. Néammoins nos soldats avaient tort; car on sait bien que les Anglais sont braves. Ce fut sans donte cette fausse opinion qui fut cause que Reynier fut battu par le général Stuart; les

Français s'imaginaient alors que vous fuiriez et que vous vous jetteriez dans la mer. Reynier était un homme de talent; mais plus propre à conduire une armée de vingt à trente mille hommes qu'à en commander une de cinq à six mille. Vos troupes étaient, ce jour-là, presque toutes composées d'Anglais, et Reynier n'avait en grande partie que des Polonais.

« Il est difficile de s'imaginer quelle mauvaise idée les soldats français avaient des vôtres, jusqu'à ce qu'ils eussent été convaincus de leur bravoure. Ils ont toujours parlé de vos matelots avec respect, mais ils avouaient seulement qu'ils étaient plus exercés et plus prompts dans les manœuvres, mais non pas plus braves que les nôtres.

« Quand j'étais à Tilsitt, continua Napoléon après un instant de silence, pendant lequel il traça quelques notes pour ses Mémoires, quand je me trouvai à Tilsitt avec l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, j'étais le plus ignorant des trois en affaires militaires. Ces deux souverains, surtout le roi de Prusse, étaient parfaitement au courant du nombre de boutons que doit avoir un habit, combien devant et derrière, et comment on doit tailler les revers. Pas un tailleur de l'armée ne savait mieux que le roi de Prusse combien il faut de drap pour faire un gilet rond. Enfin, continua-t-il en riant, je ne pouvais lutter avec eux

« On me tourmentait continuellement de questions auxquelles je n'entendais pas un mot, quoique, pour ne pas offenser, je répondisse aussi gravement que si le sort d'une armée eût dépendu de la coupe

d'une veste. Quand j'allai voir le roi de Prusse, je trouvai qu'au lieu de bibliothèque, il avait une chambre grande comme un arsenal, garnie de tablettes et de chevilles auxquelles étaient pendus cinquante à soixante habits de diverses façons ; chaque jour il mettait un habit différent de celui de la veille. C'est un grand homme sec, dont la tournure et la physionomie ont quelque chose d'étrange. Il paraissait attacher autant de prix à la coupe de l'uniforme d'un dragon ou d'un hussard, qu'il en eût mis au salut de son royaume.

« A Iéna, l'armée prussienne exécuta les plus belles et les plus brillantes manœuvres ; mais je mis bientôt fin à ces *coglionerie* et fis connaître la différence qu'il y a entre exécuter de belles manœuvres, porter de riches uniformes, et savoir se battre. Si, ajouta-t-il, l'armée prussienne eût été commandée ce jour-là par un tailleur, elle aurait certainement remporté la victoire, à cause de la supériorité des connaissances de ses chefs dans l'art de couper un habit ; mais comme les victoires dépendent plus de l'habileté du général qui commande les troupes, que du talent du tailleur qui fait leurs vestes, elle n'a pas pu réussir. »

Napoléon observa ensuite que nous souffrions trop de femmes et de bagages à la suite de nos armées. « Les femmes, quand elles sont méchantes, dit-il, sont plus méchantes que les hommes et plus disposées à commettre le crime. Quand le sexe qui a la douceur en partage, se dégrade une fois, il tombe dans de plus grands excès que le nôtre. Les femmes

sont toutes ou meilleures ou pires que les hommes. Nous en avons la preuve dans les tricoteuses de Paris pendant la Révolution.

« Quand je commandais au Col-de-Tende, pays très montagneux et très difficile, et dans lequel, pour entrer, l'armée était obligée de passer sur un pont étroit, j'avais donné l'ordre qu'il ne fût permis à aucune femme de la suivre, parce que le service était très difficile et exigeait que les troupes fussent continuellement en alerte. Pour l'exécution de cet ordre, je plaçai deux capitaines sur le pont, qui ne devaient pas laisser passer une seule femme. Je me rendis moi-même au pont, pour m'assurer qu'on m'avait obéi : j'y trouvai une foule de femmes réunies. Aussitôt qu'elles m'aperçurent, elles commencèrent à m'invectiver, en criant : C'est donc vous, *petit caporal*, qui avez défendu qu'on nous laissât passer, car on m'appelait alors *petit caporal* dans l'armée. A quelques lieues de là, je fus étonné de voir un nombre considérable de femmes avec les troupes. J'ordonnai aussitôt qu'on fît arrêter les deux capitaines et qu'on les amenât devant moi, résolu de les faire juger sur-le-champ. Ils protestèrent qu'aucune femme n'avait traversé le pont. Je fis venir quelques-unes de ces femmes, et, à mon grand étonnement, elles avouèrent qu'elles avaient jeté hors de quelques tonneaux les vivres et les provisions qu'ils renfermaient pour l'armée ; qu'elles s'y étaient cachées, et étaient passées de cette manière sans être aperçues. »

Napoléon observa qu'il ne croyait pas que la cava-

lerie anglaise fût comparable à l'infanterie ; que les cavaliers, par un défaut quelconque, ne pouvaient retenir leurs chevaux, et étaient exposés à être taillés en pièces, si, dans la charge, il devenait nécessaire de faire halte ou de battre en retraite ; que les chevaux étaient accoutumés à être trop bien nourris, tenus trop chaudement, quoique, d'après ce qu'il avait entendu dire, ils fussent grandement négligés par leurs cavaliers,

Je lui donnai quelques explications sur la quantité de bagages que permettait lord Wellington; c'est-à-dire un petit porte-manteau par officier qui s'embarquait pour servir l'étranger, et cinq femmes par cent hommes. Je lui dis qu'on avait de nouveaux règlements pour empêcher qu'on ne tînt les chevaux de cavalerie trop chaudement ou qu'on en eût trop de soin. Napoléon répondit que les officiers français lui avaient assuré que le bagage d'un officier anglais, en France ou en Belgique, était plus considérable que celui de dix Français,

18 mai. — Le major Fehrsen est venu à Longwood. On lui a demandé pourquoi il ne visitait pas de temps en temps la famille Bertrand; il a répondu que le gouverneur lui avait fait dire qu'il désirait qu'il n'existât d'autre communication qu'un salut réciproque entre les officiers du 53e régiment et les prisonniers de Sainte-Hélène. Il est convenu que la conduite sombre et mystérieuse que l'on tenait envers les Français était de nature à exciter le soupçon; mais il les assura que l'on ne trouverait pas d'assassins dans le 53e régiment.

22 mai. — Napoléon étant dans son bain, et souffrant d'un violent mal de tête, a parlé pendant quelque temps de Montchenu, qui, a-t-il dit, répond facilement à l'idée que les Anglais avaient anciennement des Français, quand ils les appelaient une nation de maîtres à danser : opinion dans laqu'elle ils devaient avoir été affermis durant la Révolution, en voyant arriver parmi eux une foule d'inutiles *baguenaudiers*, qu'on avaient chassés de leur pays à cause de leur arrogance et de leur tyrannie. « Cette idée, ajouta Napoléon, était si fortement gravée dans l'esprit des Anglais, que, quand j'envoyai Duroc (1) comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, lord Saint-Helens, envoyé anglais dans cette ville, curieux de voir sa tournure, chercha l'occasion de l'observer soigneusement à son entrée dans la capitale ; et quand on lui demanda son opinion sur son compte, il répondit : « Ma foi, au moins il n'a pas l'air d'un sauteur » : voulant dire par là que Duroc était le seul Français qu'il eût vu qui n'eût pas l'air d'un maître à danser; et je suis porté à le croire; car vraisemblablement il n'avait rencontré jusqu'alors de Français que ces nobles ruinés ou persécutés, qui faisaient oublier par leurs ridicules le respect dû au malheur. Il est vraiment fort original qu'on ait choisi un homme aussi peu remarquable que Montchenu pour représenter la France à l'établissement d'une nation rivale; c'est un vrai moyen pour faire

(1) A l'avènement de l'empereur Alexandre.

de son propre pays un objet de risée, et confirmer les Anglais dans leur ancien préjugé.

« Est-ce que Montchenu, continua-t-il, ne répond pas à l'idée que vous vous formiez anciennement de la nation française? »

En sortant du bain, Napoléon parla de la Russie, et dit que les nations européennes trouveraient un jour qu'il avait adopté la plus saine politique, en cherchant à rétablir le royaume de Pologne; que c'était le seul moyen efficace d'arrêter les progrès de la puissance moscovite et d'opposer une digue à ce formidable empire, qui probablement allait bientôt envahir l'Europe. Je ne pense pas vivre assez pour en être témoin; mais vous le verrez peut-être : vous êtes à la fleur de l'âge, et vous pouvez-vous attendre à vivre encore trente-cinq ans. Je pense que vous verrez les Russes envahir et prendre l'Inde, ou entrer en Europe avec quatre cent mille Cosaques et autres habitants des déserts, et deux cent mille véritables Russes. Lorsque Paul était si fort irrité contre vous, il me demanda un plan pour faire la conquête de l'Inde. Je lui en envoyai un avec des instructions détaillées. (Ici, Napoléon me montra sur une carte, les différents points d'où l'armée aurait dû partir.) Il aurait fallu partir d'un des ports de la mer Caspienne. La Russie, continua-t-il doit ou tomber, ou s'agrandir, et il est naturel de supposer que le dernier cas aura lieu. En envahissant d'autres pays, la Russie en retirera deux avantages : les progrès de sa civilisation, et ce poli que lui donnera le frotte-

ment avec d'autres puissances ; ensuite de l'argent et des rapprochements entre elle et les habitants des déserts, avec lesquels elle était en guerre il y a quelques années. Les Cosaques, les Kalmoucks et les autres barbares qui ont suivi les Russes en France et dans d'autres parties de l'Europe, ayant une fois pris le goût du luxe, rapporteront dans leurs déserts le souvenir des lieux où ils avaient de si belles femmes, une si bonne nourriture; et non seulement ils ne seront plus eux-mêmes en état de vivre dans leurs pays barbares et stériles, mais encore ils communiqueront à leurs voisins le désir de conquérir ces délicieuses contrées. Il est de toute probabilité qu'Alexandre sera obligé de vous enlever l'Inde, pour acquérir des richesses et fournir de l'occupation à ses peuples, et par là prévenir une révolution en Russie, ou qu'il fera une irruption en Europe, à la tête de quelques cent mille barbares à cheval et de deux cent mille hommes d'infanterie, et chassera tout devant lui. Ce que je viens de vous dire est confirmé par l'histoire de tous les âges, et l'on a toujours remarqué que toutes les fois que ces barbares avaient pris du goût pour le midi de l'Europe, ils revenaient à la charge pour chercher à faire de nouvelles conquêtes et de nouveaux ravages, et qu'ils avaient fini par se rendre les maîtres du pays. Il est naturel à l'homme d'améliorer sa condition ; et ces *sauvages*, en comparant leurs déserts avec les belles provinces qu'ils ont laissées, auront toujours le désir d'acquérir ces dernières, sachant bien qu'au-

cune nation n'usera de représailles et n'essaiera de les chasser de leurs déserts. Ces *canailles*, continua-t-il, ont tout ce qu'il faut pour devenir conquérants. Ils sont braves, actifs, supportent la fatigue avec patience, vivent de peu, sont pauvres et ne demandent pas mieux que de s'enrichir. Je pense cependant que tout dépend de la Pologne. Si Alexandre réussit à incorporer la Pologne à la Russie, en réconciliant les Polonais avec le gouvernement russe, et non pas simplement en subjuguant le pays, il aura fait le plus grand pas vers la conquête des Indes. Mon opinion est qu'il cherchera à exécuter l'un ou l'autre des deux projets dont je viens de parler ; je pense cependant que ce sera plutôt le dernier. »

J'observai que la distance était grande, et que les Russes n'avaient pas l'argent nécessaire pour former une aussi grande entreprise. « La distance n'est rien, répliqua l'empereur; on peut aisément transporter les vivres sur des chameaux, et les Cosaques pourront toujours s'en procurer un assez grand nombre. Ils trouveront de l'argent en arrivant. L'espérance de la conquête réunirait sans frais des armées de Cosaques et de Kalmoucks. Promettez-leur le pillage de quelques villes, et des milliers se réuniront sous les mêmes bannières. L'Europe, continua-t-il, et l'Angleterre en particulier, auraient dû s'opposer à la réunion de la Pologne et de la Russie.

» Le grand but de l'Angleterre, ajouta Napoléon, c'est de tenir la Belgique toujours séparée de la

France, parce que la France, possédant la Belgique, peut se regarder, en cas de guerre avec l'Angleterre, comme maîtresse de Hambourg, etc. Il aurait cependant mieux valu pour l'Angleterre que l'Autriche la conservât plutôt que de la laisser à la Hollande, parce que l'Autriche est plus forte, et que quand la France sortira de son état de paix actuel, la Hollande, trop faible pour résister seule, sera toujours obligée de se soumettre.

« Si j'avais réussi dans mon expédition contre la Russie, dit-il, j'aurais contraint Alexandre d'accéder au système continental contre l'Angleterre, et par là j'aurais forcé cette dernière à la paix. J'aurais fait de la Pologne un royaume séparé et indépendant. » Je lui demandai quelles conditions il nous aurait accordées. « De très bonnes, répliqua Napoléon ; j'aurais seulement insisté pour que vous missiez un terme à vos vexations maritimes. » Je lui demandai s'il nous eût laissé Malte ; il répondit affirmativement à cette question, ajoutant qu'il était las de se battre, et qu'il était propre à la paix comme à la guerre ; qu'il se serait occupé d'améliorer et d'embellir la France, d'élever son fils et d'écrire son histoire. « Au moins dit-il, les puissances alliées ne pourront pas m'ôter la gloire des grands travaux publics que j'ai fait exécuter ; les routes que j'ai fait construire pour traverser les Alpes, et les mers que j'ai su réunir. Ils ne peuvent travailler à aucune amélioration que je n'aie commencée moi-même. Ils ne peuvent m'ôter ce code de lois que j'ai créé, et qui passera à la postérité la plus

reculée. Dieu merci, ils ne peuvent me priver de ces avantages. »

Je lui ai dit que j'avais fait une recherche sur le nombre des bâtiments que les Anglais avaient saisis avant sa proclamation relative à la détention des Anglais en France, et que je n'avais rien pu découvrir, excepté deux chasse-marée qui avaient été pris dans la baie de Quiberon. « Deux chasse-marée ! dit Napoléon ; eh quoi ! il y eut pour soixante dix millions de marchandises enlevées, et environ deux cents bâtiments retenus, avant que je ne fisse cette proclamation ! Mais c'est ce que l'Angleterre a toujours fait. Dans la guerre de 1773 vous en avez agi de même, en nous donnant pour raison que c'était votre usage. La grande querelle entre vous et nous est que je ne voulais pas vous permettre d'agir à votre guise en mer, ou au moins que je prétentendais, dans ce cas, faire ce qu'il me plairait sur terre ; enfin, que je ne voulais pas recevoir la loi de vous, mais bien vous la donner. Peut-être en cela ai-je poussé les choses trop loin : l'homme est sujet à errer. Quand vous avez bloqué la France, j'ai bloqué l'Angleterre ; et ce n'était pas un blocus sur le papier, puisque je vous ai forcés à envoyer vos marchandises autour de la Baltique, et à occuper une petite île dans la mer du Nord, pour faire la contrebande. Vous avez dit que vous vouliez me fermer les mers, et moi j'ai dit que je vous fermerais la terre. Cela vous a réussi ; mais vous n'avez dû cette réussite qu'à des accidents. Votre pays ne s'en trouve pas mieux pour cela, par la sottise de vos

ministres, qui ont agrandi la Russie au lieu d'agrandir leur propre pays. »

J'ai encore demandé à Napoléon, parce que j'étais désireux d'approfondir cette affaire, si, dans le cas où T*** (1) lui aurait remis à temps la lettre du malheureux duc d'Enghien, il eût laissé vivre ce prince. Il me répondit : « Il est probable que oui; car il me faisait, dans cette lettre, l'offre de ses services. Il s'est conduit avec beaucoup d'intrépidité et la plus mâle dignité devant le conseil de guerre, et il n'a rien nié. Il est vrai que je voulais faire un exemple qui effrayât; cependant je pense que je l'aurais laissé vivre.

Je lui demandai s'il aurait pardonné à Pichegru. « Pichegru, dit-il, était tombé dans un grand mépris, et il n'était pas probable qu'il pût me nuire. Il eût été possible que je lui pardonnasse à cause de sa conquête de la Hollande; mais sous la condition du bannissement en Amérique.

« Si, dit-il, lord Castlereagh m'offrait de me replacer sur le trône de France à des conditions honteuses, je préférerais rester où je suis.

« Le désir que vos ministres ont eu de rétablir le despotisme et la superstition en France ne peut être agréable aux Anglais. Un peuple libre, à moins qu'il ne laisse prévaloir le désir d'humilier et de faire injure aux autres, ne peut souhaiter de voir une nation voisine dans l'esclavage. Maltraité comme je l'ai été, et privé de tout ce qui peut m'être cher, ajouta-t-il, je préfère être exilé sur cet exé-

(1) Talleyrand.

crable rocher, à être assis sur un trône, sachant que la postérité me rendra justice. Un un ou deux suffiront, sans doute, pour terminer ma carrière dans ce monde ; mais ce que j'y ai fait ne périra jamais.

« Dans douze cents ans, on citera mon nom avec respect, tandis que celui de mes oppresseurs sera oublié, ou ne sera connu que pour être chargé d'opprobre et d'infamie.

« Je suis porté, continua Napoléon, à douter beaucoup de ce que l'on a dit de Cromwel. On a assuré qu'il portait toujours une cuirasse, et changeait continuellement de demeure, de peur d'être assassiné. On a avancé ces deux assertions contre moi, et elles sont entièrement fausses, comme très probablement elles l'étaient à l'égard de Cromwel.

« La conduite de votre gouvernement, ses efforts pour détruire la liberté et mettre les Anglais dans les fers, m'étonnent, continua Napoléon. Que les Russes et quelques peuples allemands soient ainsi traités, je n'en suis pas surpris ; ces nations ne méritent pas le nom de nations libérales et libres. Chez elles, la volonté du souverain a toujours tenu lieu de loi. Il faut que les esclaves obéissent. Mais que l'Angleterre soit traitée ainsi, je ne le conçois pas; à moins que, comme je vous l'ai déjà dit dans une autre occasion, des motifs de politique et de jalousie, et le désir d'humilier et d'abaisser ceux qui se sont enrichis par le commerce, ne prévalent sur l'esprit de votre oligarchie. »

23. *Mai.* (1) — J'ai reçu une lettre pour me rendre à *Plantation-House*, près du gouverneur.

Je l'ai trouvé dans la bibliothèque avec sir Thomas Reade. Son Excellence m'a dit qu'avant-hier quelques journaux de plus fraîche date que les siens avaient été reçus par M. Cole, le maître de poste ; que quelques-uns m'avaient été prêtés en violation directe de l'acte du Parlement, qui défendait positivement d'avoir, sans la permission du gouverneur, aucune communication verbale ou écrite avec le général Bonaparte, avec aucun membre de sa famille ou ceux qui l'entouraient; qu'il désirait, en conséquence, apprendre de ma bouche si j'avais prêté ces journaux ou d'autres au général Bonaparte. Je répondis que je les avais prêtés ainsi que beaucoup d'autres, à diverses époques, à Napoléon, ayant constamment eu l'habitude de lui communiquer les papiers publics depuis que j'étais dans l'île ; que sir George Cockburn m'avait plus d'une fois chargé de porter des journaux à Longwood, avant de les avoir regardés lui-même. Sir Hudson Lowe répliqua que c'était une violation de l'acte du Parlement. Comme j'ai expressément stipulé que je ne serais ni considéré ni traité comme faisant partie des Français, et que je résignerais sur le champ ma place, si je devais la remplir à ces conditions, Son Excellence désirait que je susse qu'à l'avenir je devais m'abstenir de prêter des journaux au général Bonaparte, ou de lui donner le moindre renseignement sans son autorisation.

(1) Je ne suis pas sûr que cette conversation n'ait pas eu lieu le 22, attendu qu'elle porte cette date sur quelques feuilles de mon journal. (*Note d'O'Meara.*)

J'observai que je trouvais difficile d'en agir ainsi, car lorsqu'à l'arrivée d'un bâtiment Napoléon me demandait s'il y avait des nouvelles, il ne m'était pas possible alors de me taire pour cause d'ignorance. Son Excellence me dit qu'aussitôt qu'il arrivait un bâtiment, le capitaine Poppleton et moi devions nous renfermer à Longwood, jusqu'à ce que le rapport où toutes les nouvelles apportées lui fussent connus, et qu'*alors* je pourrais obtenir de lui tout ce qu'il jugerait à propos de faire communiquer au général Bonaparte. Je répliquai que je ne conserverais pas ma place seulement une heure, si je devais être assujetti à de pareilles conditions.

Son Excellence me dit que quelques mois auparavant j'avais communiqué au général Bonaparte des détails de la plus grande importance, avant même qu'il n'en eût été instruit en sa qualité de gouverneur; que ces nouvelles étaient relatives à la dissolution des chambres en France; que je lui avais dit moi-même en avoir instruit Bonaparte; et il finit par me demander si je lui avais donné cette *nouvelle* verbalement ou par le moyen d'un journal, et si, en cas que ce fût par un journal, ce n'était pas sir Pultney Malcolm qui me l'avait prêté. Je répondis qu'attendu qu'il s'agissait d'un aussi long espace de temps, je ne pouvais me rappeler si la communication que j'avais faite était verbale, ou si elle avait eu lieu au moyen d'un journal; que vraisemblablement elle avait été faite des deux manières, mais que je ne me rappelais pas de qui j'avais reçu le journal.

Son Excellence dit qu'une personne qui jouissait d'une aussi bonne mémoire que moi, ne pouvait prétexter un oubli, et répéta la question. Je répondis que de pareilles bagatelles ne restaient pas longtemps dans mon esprit. Le gouverneur objecta qu'il était singulier que je ne pusse pas me rappeler que cette feuille m'avait été prêtée par l'amiral, et, d'un air railleur, il me demanda si elle n'était pas écossaise. Je lui répondis que je n'avais jamais vu de journal écossais à Longwood; que sir Pultney Malcolm avait souvent choisi pour moi deux ou trois journaux des dates les plus anciennes et lui avait envoyé les nouveaux. Son Excellence me demanda alors si les journaux qu'avait prêtés l'amiral m'étaient destinés, et si sir Pultney savait que je les communiquerais au général Bonaparte. Je répondis qu'ils m'étaient destinés, et que j'ignorais s'il savait l'usage que j'en faisais. Sir Hudson me dit alors qu'il était très étonnant que je ne susse pas si l'amiral en était informé; que d'après un ordre signé des ministres de Sa Majesté, personne que lui n'avait le droit de communiquer en aucune manière avec le général Bonaparte. J'obvai que sir George Cokburn n'avait jumais cru nécessaire d'empêcher Napoléon de voir les journaux, que la seule recommandation qu'il m'eût faite à cet égard, était qu'il lui paraissait inutile de lui montrer ce qui pourrait l'offenser personnellement. La conversation dura encore quelque temps, pendant lequel Son Excellence revint souvent sur le journal écossais.

24 mai.— Napoléon a gardé le lit et s'est plaint d'un mal de tête. Je lui ai recommandé de mettre sur le front et sur les tempes des compresses à froid ; ce qu'il a fait aussitôt, et il en a éprouvé un mieux sensible.

Dans le cours de la conversation, il observa qu'il existait des contradictions singulières dans les libelles qu'on avait publiés contre lui. Dans les uns, on assure qu'il a poussé la lasciveté au point d'entretenir un commerce incestueux avec ses sœurs, etc. ; tandis que d'autres soutenaient avec autant d'opiniâtreté qu'il était impuissant. « Ce dernier bruit, continua-t-il, a été répandu dans un temps, lorsqu'il fut question d'un mariage entre moi et une sœur de l'empereur Alexandre. L'impératrice mère dit à son fils qu'elle ne consentirait pas à sacrifier sa fille et à la jeter dans les bras d'un homme *qui ne peut rien faire ;* que si je l'épousais, on serait forcé d'agir comme l'avait fait Gustave avec son épouse, ce qu'elle ne pourrait jamais faire accorder avec les préceptes de sa religion. Savez-vous, ajouta-t-il, l'histoire de Gustave ? Je répondis que non. Eh bien, Gustave était impuissant ; n'ayant pas, par conséquent d'héritier, il fit coucher un de ses chambellans avec la reine, et c'est à cet événement que doit le jour le sot qui a résigné la Couronne il y a quelques années. Dans un de ses accès de folie, *cet imbécile* a avoué que les Suédois avaient fait un acte de justice en le déposant, parce qu'il n'avait aucun droit à la Couronne. »

Napoléon reprit sa narration relative à la mère de l'empereur Alexandre.

« Ma chère mère, dit Alexandre, est-il possible que vous puissiez croire de pareils contes? Je vous assure que je ne vous souhaiterais pas autre chose que d'être assez jeune pour épouser Napoléon, et vous auriez bientôt un héritier. Kourakin, ajouta-t-il, m'a raconté plus tard cette anecdote, qui a excité beaucoup de gaieté dans Paris. »

Napoléon parla ensuite de Mme de Staël : « C'était, dit-il, une femme de beaucoup de talent et d'une grande ambition; mais si intrigante et si remuante, qu'elle donna lieu à ce qu'on dît d'elle, qu'elle jetterait ses amis à la mer, afin de pouvoir les sauver au moment où ils seraient près de se noyer. J'ai été obligé de l'éloigner de la Cour. A Genève, elle forma une liaison avec mon frère Joseph, qu'elle gagna par sa conversation et par ses écrits. Quand je revins de l'île d'Elbe, elle voulut me faire présenter son fils, pour me demander le paiement de deux millions que M. Necker, son père, avait prêtés à Louis XVI sur ses fonds, et en même temps pour m'offrir ses services, si je consentais à lui accorder l'objet de la première demande. Comme je savais très bien ce que voulait son fils, et que je ne pensais pas pouvoir le lui accorder sans être injuste envers d'autres qui étaient dans le même cas, je refusai de le voir, et je donnai des ordres pour qu'il ne me fût pas présenté. Mais Joseph ne voulait pas être refusé, il l'amena en dépit de cet ordre. Les huissiers de la chambre n'osèrent pas refuser l'entrée à mon frère, surtout lorsqu'il eut dit qu'il répondait des suites. Je le reçus très poliment;

j'écoutai l'exposé de son affaire, et je répondis que j'étais fâché qu'il ne fût pas en mon pouvoir d'acquiescer à sa demande; qu'elle était contraire aux lois, et que ce serait faire une injustice à d'autres. Cependant Mme de Staël ne se contenta pas de cette solution. Elle écrivit à Fouché une longue lettre, dans laquelle elle parlait de ses droits, et disait qu'elle avait besoin d'argent pour doter sa fille, qu'elle donnait en mariage au duc de Broglie, promettant que si je lui accordais sa demande, *elle serait noire et blanche pour moi.* Fouché me communiqua cette proposition, et me conseilla fortement de faire droit à sa réclamation, ajoutant qu'elle pourrait rendre de très grands services dans un moment si critique. Je répondis que je ne voulais point faire le marché.

« Peu après mon retour de la conquête d'Italie, continua Napoléon, je fus accosté par Mme de Staël, dans une grande société, quoique, dans ce temps-là, j'évitasse de me montrer beaucoup en public. Elle me suivit partout et de si près, que je ne pus m'en débarrasser. A la fin elle me demanda : — Qui est dans ce moment la première femme du monde? supposant que je répondrais par un compliment aux louanges dont elle m'avait accablé. Mais je me contentai de lui répondre très froidement et en la fixant : Madame, c'est celle qui a mis au monde le plus grand nombre d'enfants. Je tournai sur le talon, et la laissai très surprise et surtout très confuse. Napoléon finit par dire qu'on ne pouvait pas l'appeler une méchante femme, mais

qu'elle était turbulente, et qu'elle avait beaucoup d'influence et de talent.

Il discourut ensuite sur le mauvais état de l'Angleterre, et dit qu'il avait calculé qu'il faudrait une paix non interrompue de cinquante ans, pour que ce royaume fût en état de payer ses dettes ; circonstance qui ne s'était jamais vue et ne se verrait jamais.

J'ai vu sir Hudson Lowe à *Plantation-House ;* j'ai eu avec lui une conversation qui roula principalement sur des sujets qui n'avaient rapport qu'à l'amiral. Je lui ai fait savoir que le macaroni formait un article important de la dépense de Longwood, attendu que deux livres de cette pâte, qui se consommaient journellement, étaient payées vingt-quatre schellings à M. Salomon. Son Excellence m'a observé qu'il y en avait une assez grande quantité dans le magasin du gouvernement (1).

Cipriani a été en ville acheter les provisions ordinaires.

26 mai. — Napoléon a été indisposé par suite d'un catarrhe avec inflammation, et d'une fluxion à la joue droite et aux gencives, avec un violent mal de tête ; ce qui vient sans doute de ce qu'il s'est promené dans le jardin par un vent froid.

27 mai. — Napoléon se porte mieux ; cependant sa joue droite est encore enflée, J'ai eu une conversation avec lui au sujet de l'ambassade en Chine. « Si, m'a-t-il dit, on eût donné un million de

(1) Quand on en envoya, quelques jours après, on trouva qu'il était trop vieux et qu'il ne valait plus rien.

francs au premier mandarin, tout se serait arrangé, et l'on n'aurait pas trouvé l'occasion de blâmer la nation, attendu que cette ambassade n'était pas d'un genre à intéresser l'honneur du pays ; on devait la considérer, et elle était véritablement plutôt une affaire de commerce qu'une affaire d'un intérêt politique ; en effet, c'était une ambassade des marchands de thé anglais, envoyée à la Chine, et on pouvait en conséquence, d'une manière très honorable, en retirer de grands avantages. Quand on envoie des ambassadeurs à ces barbares, on doit les gagner et se soumettre à leurs usages, car ils ne vous recherchent pas. Ils n'ont jamais envoyé d'ambassadeur chez vous, et ne vous ont pas priés de leur en envoyer. Eh bien, ceci peut être cause de la perte de grands avantages pour l'Angleterre, et amènera par la suite une guerre avec la Chine. Si j'étais Anglais, je regarderais l'homme qui proposerait de faire la guerre à la Chine comme le plus grand ennemi de mon pays ; vous finiriez par être battus et peut-être qu'il s'ensuivrait une révolution dans les Indes.

« D'ici à quelques années, continua-t-il, la Russie s'emparera de Constantinople, de la plus grande partie de la Turquie et de toute la Grèce. Je regarde la chose comme aussi certaine que si elle était déjà arrivée. Presque toutes les cajoleries dont Alexandre faisait usage envers moi, avaient pour but d'obtenir mon consentement à cette entreprise. Je ne voulus pas le permettre, prévoyant que l'équilibre de l'Europe serait détruit par là.

D'après le cours naturel des choses, la Turquie doit tomber au pouvoir de la Russie. La plus grande partie de sa population est composée de Grecs, que l'on peut appeler des Russes. Les puissances à qui cet agrandissement de la Russie peut nuire, et qui ont le droit de s'y opposer, sont l'Angleterre, la France, la Prusse et l'Autriche. Quant à l'Autriche, il sera très facile à la Russie d'obtenir son alliance, en lui donnant la Servie et d'autres provinces limitrophes des États autrichiens, qui s'étendent jusque près de Constantinople. La seule hypothèse dans laquelle la France et l'Angleterre pussent jamais contracter une alliance sincère, serait le motif d'empêcher la réussite de ce projet. Mais une telle alliance ne serait suivie d'aucun effet heureux : la France, l'Angleterre et la Prusse réunies ne pourraient s'y opposer. La Russie et l'Autriche peuvent entreprendre de l'effectuer dans tous les temps. Une fois maîtresse de Constantinople, la Russie aura tout le commerce de la Méditerranée; elle deviendra uue grande puissance maritime, et Dieu sait ce qui s'ensuivra. Elle vous cherchera querelle, elle marchera sur les Indes avec une armée de soixante-dix mille bons soldats, ce qui n'est rien pour la Russie, et avec cent mille *barbares*, Cosaques et autres ; et l'Angleterre perdra les Indes. La Russie est de toutes les puissances là plus redoutable, surtout pour vous. Ses soldats sont plus braves que les Autrichiens, et elle peut en lever tant qu'elle veut : les soldats français sont les seuls qu'on puisse leur comparer.

J'ai prévu tout cela. Je vois dans l'avenir plus loin que les autres, et j'ai voulu opposer une barrière à ces barbares, en rétablissant le trône de Pologne et en mettant Poniatowski, comme roi, à la tête de cet État ; mais vos imbéciles de ministres n'ont pas voulu y consentir. Dans cent ans on m'encensera, et l'Europe, surtout l'Angleterre, regrettera que mon projet n'ait pas réussi. Quand on verra l'Europe envahie devenir la proie des barbares du Nord, on dira : Napoléon avait raison ! Les Russes commencent déjà par vous ; je vois qu'ils ont prohibé l'introduction de vos marchandises : l'Angleterre est en décadence. Jusqu'à la Prusse, elle-même, repousse tout ce qui sort de chez vous. Quel changement pour l'Angleterre ! Sous le grand Chatam vous aviez défendu au plus puissant souverain de l'Europe de naviguer sur l'Escaut et de commercer du côté d'Ostende ; ce procédé était barbare et injuste ; mais vous aviez cependant le pouvoir de l'empêcher, parce que cela était contraire aux intérêts de l'Angleterre. Maintenant la Prusse vous ferme ses ports ! Quelle chute ! A mon avis, le seul moyen de sauver l'Angleterre serait qu'elle s'abstînt de se mêler des affaires continentales et qu'elle retirât son armée du continent ; alors vous pourriez insister sur tout ce qui est utile à vos intérêts, sans crainte que l'on use de représailles contre votre armée. Vous êtes supérieurs en forces maritimes au monde entier réuni ; et si vous vous en tenez à cette arme, vous serez toujours puissants et redoutés. Vous avez le grand avantage

de déclarer la guerre quand vous voulez, et de la porter très loin de chez vous. Au moyen de vos flottes, vous pouvez menacer d'une attaque les côtes des puissances qui ne s'accorderaient pas avec vous ; vous pouvez troubler leur commerce, sans qu'elles soient en état d'user de représailles d'une manière importante : par votre manière actuelle d'agir vous perdez tous ces avantages. Vous avez abandonné votre arme la plus puissante, et vous envoyez une armée sur le continent, où vous êtes inférieurs en forces à la Bavière même. Vous me rappelez François Ier, qui avait, à la bataille de Pavie, une artillerie belle et formidable ; mais il mit sa cavalerie devant et masqua ainsi ses batteries, qui, si elles eussent fait feu, lui auraient assuré la victoire : il fut battu, perdit tout et fut fait prisonnier. Il en est de même de vous : vous désertez vos bâtiments, que l'on peut comparer aux batteries de François Ier, et vous jetez sur le continent quarante mille hommes que la Prusse, ou telle puissance qui voudra prohiber vos marchandises, attaquera et taillera en pièces, si vous menacez ou si vous usez de représailles.

« On n'a jamais entendu parler d'un traité aussi ridicule que celui que vos ministres ont fait au nom de leur pays, continua Napoléon ; vous donnez tout et vous ne conservez rien. Toutes les autres puissances ont acquis du terrain et des millions d'âmes ; mais vous, vous avez renoncé aux colonies. Par exemple, vous rendez l'île Bourbon à la France ; vous ne pouviez faire un acte de plus

haute impolitique : vous deviez tâcher de faire oublier aux Français la route de l'Inde, au lieu de les placer à mi-chemin. Pourquoi avez-vous rendu Java ? Pourquoi en avez-vous fait autant de Surinam, de la Martinique et des autres colonies françaises ? Pour vous dispenser de le faire, vous n'aviez qu'à dire que vous les retiendriez pendant les cinq ans que les puissances alliées devaient rester en France. Pourquoi n'avez-vous pas demandé Hambourg en échange du Hanovre ? Vous auriez alors eu un entrepôt pour vos manufactures. Lorsqu'il s'agit de traités, un ambassadeur devrait tirer avantage de tout pour travailler au bien-être de son pays. »

Napoléon m'a chargé, en cas que l'ambassadeur me fît quelques questions pour savoir s'il pouvait aller à Longwood, de répondre qu'il n'était pas bien avec le gouverneur, et qu'il ne pouvait consentir à le recevoir avec ce personnage ; que s'il désirait qu'on l'introduisît, il le recevrait présenté par le comte Bertrand ou par l'amiral. « Je ne doute pas, ajouta-t-il, que ce gouverneur ne lui dise que je suis très mécontent de lui parce qu'il a rempli son devoir, et que je suis d'un caractère difficile ; qu'habitué pendant longtemps à commander, je n'ai pas assez de philosophie pour supporter la contrainte ; que l'on m'a bien traité, et que j'ai très mal répondu à ce traitement. Si l'embassadeur vous questionne, vous pouvez dire que j'ai ma manière de recevoir les personnes qui désirent m'être présentées ; que je ne prétends pas l'insul-

ter, que j'en suis très éloigné ; mais que je ne puis me résoudre à voir le gouverneur. »

28 mai. — Un domestique, nommé Willam Hall, a été renvoyé de Longwood. Après son départ, il a subi un long interrogatoire à *Plantation-House,* relativement à ce qu'il a vu et entendu pendant son séjour à Longwood.

L'*Océan,* l'*Experiment* et un autre bâtiment sont arrivés hier d'Angleterre.

J'ai vu sir Hudson Lowe, qui m'a dit avec quelque embarras que sa conduite avait été soumise à l'examen du Parlement, et que je verrais dans les journaux une motion relative au général Bonaparte, qui avait été faite par lord Holland dans la Chambre des pairs ; mais que pour *lui,* il n'en avait pas encore reçu de relation officielle de lord Bathurst ; que les bruits qui couraient sur la réponse de sa seigneurie, tels qu'on les donnait dans les journaux, pouvaient être inexacts ou infidèles, et que je ferais bien de répondre dans ce sens, si le général Bonaparte me faisait quelques questions.

30 mai. — Napoléon m'a fait appeler dans sa chambre à coucher, pour lui expliquer quelques passages des feuilles du *Times,* particulièrement le discours attribué par lord Bathurst, en réponse à la motion du lord Holland, qui demandait que l'on produisît les papiers qui le concernaient. Ayant lu les parties de ce discours dans lesquelles il était dit que tout le changement qui avait eu lieu dans la situation du plaignant, était à son avantage ; que

ce qui le portait à demander que les limites qu'on lui avait tracées fussent reculées, était le projet de gagner les habitants et les soldats ; qu'il n'avait reçu qu'une lettre ; que la communication entre les officiers et les habitants était libre et sans restriction ; que des personnes étaient venues déguisées à Longwood, etc., etc. « Je suis bien aise dit Napoléon, de voir le ministre anglais justifier sa conduite atroce envers moi, à la face du Parlement, de sa nation et de l'Europe entière, par des mensonges, triste ressource qui ne dure pas longtemps ! *Il regno di buggie non durera per sempre* (1), continua-t il. » Je me sentis confus et prêt à rentrer en terre, et bégayai l'excuse qui m'avait été suggérée par sir Hudson Lowe. « C'est encore pis, dit Napoléon, dans le *Morning Chronicle*. Dans le *Times*, cela semblait préparé pour la publication dans un bureau ministériel ; mais dans le Chronicle cela à l'air de sortir de sa bouche. J'ai ordonné à Bertrand d'en faire une traduction fidèle et de vous consulter sur les phrases et sur les tournures de la langue dont il ne connaîtrait pas parfaitement le sens. Lord Bathurst, continua-t-il, a manqué totalement de délicatesse en montrant à Monchenu, à Londres, le contenu d'une lettre écrite par Gourgaud à sa mère, contenu que ce pauvre homme a répété à tout le monde ici. Il affirme que je n'ai reçu qu'une lettre, celle de mon frère Joseph ; voilà qui est faux. Il devrait agir comme un confesseur, entendre tout et ne rien dire ; mais

(1) Le règne du mensonge ne durera pas toujours.

cela est parfaitement d'accord avec sa conduite offensante. Il cherche à m'abaisser et à m'humilier. Il y a quelques-unes de ses plaisanteries que je ne comprends pas bien. Mais je serai pourtant bientôt en état de lui faire une réponse convenable. Si le gouvernement vous questionne, dites-lui ce que je vous ai dit. »

Napoléon ajouta tout de suite qu'il était étrange qu'un souverain qui, par la grâce de Dieu, était né seigneur et maître de tant de millions d'hommes, ne pût recevoir une lettre cachetée. « Si telle est la règle, dit-il, comment peut-on se plaindre à votre souverain d'un ministre corrompu et vil? En temps de guerre, si un ministre trahit et vend son pays, comment le roi peut-il en être instruit, si la plainte doit passer par les mains de celui dont on se plaint, et que ce dernier puisse, à son choix, donner à cette plainte telle couleur qu'il lui plaît et qui convient mieux à ses vues, ou même la supprimer tout à fait?

« Santini, continua-t-il, a publié une brochure pleine de fadaises. On y trouve quelques vérités; mais tout y est exagéré. Il a tout juste assez de quoi manger, mais pas assez pour faire bonne chère. »

J'ai donné à Napoléon la traduction d'une lettre qui a paru dans le *Courrier*, qu'il m'avait demandée; et, après l'avoir lue, il prétend qu'elle a été écrite par le gouverneur lui-même, et que l'apparente incorrection d'une partie n'est qu'un moyen d'en cacher le véritable auteur. Il parla alors long-

temps de la situation de l'Angleterre, observant qu'il ne faut pas trop céder à la volonté du peuple, ni lui laisser croire que les concessions qu'on lui fait sont amenées par la crainte; que peut-être la suspension de l'*habeas corpus* serait pour quelque temps une mesure convenable, à l'aide d'une armée sur pied, pour intimider la canaille. « Mais, a-t-il dit, je ne considère cela que comme des topiques qui, si on ne les emploie avec des remèdes généraux, agissent sur la maladie constitutionnelle d'une manière contraire, et deviennent répercussifs et dangereux, en portant le mal vers les parties nobles. L'Angleterre peut être comparée à un malade dont l'état exige que le cours de la maladie soit détourné par l'usage du mercure. Le seul remède efficace est celui qui attaquera le mal en sa racine, c'est-à-dire qui fera cesser la misère qui existe. On ne parviendra à cela qu'en procurant un débouché à vos manufactures et en réduisant les dépenses. Dans ce cas, les ministres devront donner eux-mêmes l'exemple du désintéressement, en renonçant aux sinécures, etc. Cela contribuerait puissamment à calmer l'agitation publique. Si les ministres, lors de l'ouverture de la session du Parlement, se fussent présentés avec noblesse, et eussent renoncé à leurs sinécures, cela, joint à l'exemple qu'aurait donné le prince régent lui-même, aurait suffi pour apaiser tous les troubles et faire cesser toutes les plaintes. Le peuple, dans l'espérance de retirer, d'un si heureux commencement, quelques avantages radicaux, se serait calmé et au-

rait fait cause commune avec le gouvernement. Par là on aurait gagné le temps nécessaire pour adopter des mesures propres à remédier à la calamité générale. On pourrait encore demander avec succès un traité de commerce exclusif, pour l'espace de vingt ans, avec le Brésil et l'Amérique méridionale espagnole; ou bien on pourrait aider les colonies à se rendre indépendantes, et vous auriez, dans ce cas, leur commerce tout entier. Une guerre avec l'Espagne, si elle refusait d'accéder à vos demandes, détournerait l'attention publique, emploierait les soldats et les matelots, et une grande partie des manufacturiers.

« Je soutiens que tous vos malheurs sont dus à la sottise et à l'ignorance de lord Castlereagh, ainsi qu'à son défaut d'attachement pour la prospérité réelle de son pays. Si les lords Grenville et Wellesley avaient été ambassadeurs, je suis convaincu qu'on aurait mieux consulté les intérêts de l'Angleterre. Que diraient les Anglais qui vivaient il y a cent ans, s'ils sortaient de leurs tombeaux, et si, informés de vos glorieux succès, ils jetaient les yeux sur leur patrie et apprenaient que dans le traité de paix pas un seul article n'a été stipulé au bénéfice de votre pays; qu'au contraire, vous avez renoncé à des possessions et à des droits commerciaux nécessaires à votre existence? Quand l'Autriche a augmenté sa population de dix millions d'habitants, la Russie de huit, la Prusse de dix; quand la Hollande, la Bavière, la Sardaigne et toutes les autres puissances, ont obtenu un agran-

dissement de territoire, pourquoi l'Angleterre n'a-t-elle joui d'aucun de ces avantages, elle qui a été la principale cause du succès ? Au lieu d'établir un nombre d'États maritimes indépendants, tels qu'Hambourg, Stralsund, Dantzig, Gênes, pour servir d'entrepôts à vos manufactures, avec des conditions secrètes et favorables à votre commerce, vous avez bassement donné Gênes au roi de Sardaigne, et réuni la Belgique à la Hollande. Vous vous êtes vous-mêmes fait haïr des Italiens et des Belges, et vous avez porté un coup irréparable à votre commerce ; car, encore que ce soit un point important pour vous que la Belgique soit séparée de la France, c'est un grand désavantage pour vos intérêts qu'elle soit réunie à la Hollande. Cette puissance, qui n'avait pas de manufactures, serait devenue un dépôt pour les vôtres ; il en eût résulté pour vous une prodigieuse influence sur le continent; maintenant que la Belgique est devenue une partie de la Hollande, cette dernière préférera naturellement employer les manufactures de ses propres sujets, que de se servir de celles d'un peuple étranger, et l'on peut comparer toute la Belgique à une ville manufacturière. Indépendamment de cela, en cas d'une guerre à venir avec la France, la Hollande se joindra à cette dernière, dans la crainte de perdre les provinces du midi. On s'arrête toujours au danger le plus imminent; et la Hollande fera le raisonnement suivant : Si nous nous déclarons contre la France, nous perdrons la Belgique et nos manufactures; si nous faisons la guerre à

l'Angleterre, que fera-t elle? Elle bloquera nos ports et effectuera des débarquements. Nous aurons toujours le temps de préparer nos moyens de résistance. Nous devons donc nous déclarer pour la France. Il aurait beaucoup mieux valu donner la Belgique à l'Autriche, ou bien en faire un pays indépendant, avec un prince anglais pour souverain.

« Maintenant, considérons la position dans laquelle vous vous trouvez. Vous êtes presque aussi complètement exclus du continent que lorsque je régnais et que j'ai proclamé le système continental. Je vous le demande, en supposant que j'eusse été vainqueur, aurais-je pu dicter une paix plus désavantageuse pour l'Angleterre, dans ses conséquences, que ne l'a été celle qu'a acceptée lord Castlereagh après les victoires que vous avez remportées ? La haine que vos ministres m'avaient vouée les a précipités dans un abîme. Vous vous rappelez que je vous ai dit, il y a quelque temps, que je regardais comme une mauvaise politique de laisser les troupes anglaises en France et de nommer lord Wellington au commandement en chef. Vous reconnaissez actuellement les suites de cette double faute. La Prusse refuse vos marchandises. Que pouvez-vous faire ? Vous ne pouvez ni essayer d'intimider cette puissance, ni en venir à une guerre ouverte, attendu qu'elle tomberait sur lord Wellington et ses quarante mille hommes. Tant que vous retiendrez vos troupes sur le continent, vous ne serez jamais indépendants. Si vous eussiez,

après avoir donné le grand coup, après qu'on avait disposé de moi, retiré vos troupes, vous ne vous fussiez pas attiré la haine et la jalousie de toutes les puissances, principalement en nommant lord Wellington commandant en chef ; et l'Europe n'aurait jamais osé vous fermer ses ports. Vous eussiez pu bloquer les ports prussiens et faire cette déclaration : Si vous ne permettez pas l'entrée de mes marchandises, aucune autre n'y entrera ni en sortira. Ils auraient bientôt entendu raison. Vous avez maintenant les mains liées. En vous mêlant des affaires du continent et en essayant de faire de vous une grande puissance militaire, au lieu de vous borner à la navigation et au commerce, vous causerez votre ruine nationale. Vous vous êtes offensés de ce que je vous ai appelés *une nation de boutiquiers*. Si par là j'eusse entendu que vous êtes une nation de lâches, vous auriez eu raison d'être mécontents ; d'ailleurs j'eusse été démenti par les faits historiques, et c'eût été une assertion ridicule de ma part ; mais je n'ai jamais entendu par là rien de semblable.

« J'ai voulu dire que vous êtes une nation de marchands, et que toutes vos grandes richesses et vos grandes ressources proviennent de votre commerce ; ce qui est vrai. En quoi consistent autrement les richesses de l'Angleterre ? Ce n'est pas dans l'étendue de son territoire, ni dans sa nombreuse population ; ce n'est pas non plus dans ses mines d'or, d'argent ou de diamants. D'ailleurs, aucun homme de bon sens ne devrait rougir qu'on l'appelât boutiquier. Mais votre prince et vos

ministres paraissent vouloir changer tout à coup l'esprit des Anglais, et faire de vous une autre nation ; ils prétendent vous faire rougir de vos boutiques et de votre commerce, qui vous ont faits ce que vous êtes, et vous faire soupirer après la noblesse, les titres et les décorations. Quel autre but peut-on avoir avec ces cordons, ces croix et ces honneurs, que l'on répand avec une telle profusion ? Vous êtes une nation de nobles, au lieu d'être les bons vieux Anglais d'autrefois. Vous rougissez d'être vous mêmes, et vous voulez devenir une nation de nobles et de *gentlemen* (1). On n'entend plus en Angleterre que *sir John* et *milady* ! Tout cela pouvait aller avec moi en France, parce que cela s'accordait avec l'esprit de la nation ; mais cela est, croyez-moi, également contraire à l'esprit et à l'intérêt de l'Angleterre. Attachez-vous à vos bâtiments, à votre commerce et à vos comptoirs, et laissez les cordons, les croix et les uniformes de cavalerie au continent ; c'est là pour vous le moyen de prospérer. Lord Castlereagh lui-même a rougi de ce que l'on vous appelait une nation de marchands, et il disait souvent, lorsqu'il était en France, que c'était une fausse idée que de supposer que l'Angleterre tenait tout de son commerce et lui devait ses richesses : il ajoutait même que le commerce ne lui était nullement nécessaire. Combien je ris, quand j'entendis rapporter ce propos, dicté par une fausse jactance ! Il a trahi son pays lors du

(1) Il dit cela en anglais, aussi bien que les mots suivants qui sont *soulignés*. (*Note d'O'Meara.*)

traité de paix. Je ne veux pas dire, continua-t-il en posant la main sur son cœur, que la trahison soit venue d'ici ; mais il l'a trahi en méconnaissant et en négligeant ses intérêts. Il a été, dans le fait, le commis des souverains alliés. Peut-être a-t-il voulu les convaincre que vous n'êtes pas une nation de marchands, en montrant que vous ne faisiez pour vous-mêmes aucun marché avantageux, et en donnant magnanimement tout, afin que les nations pussent s'écrier : O que l'Angleterre s'est noblement comportée ! S'il eût entendu les intérêts de son pays, s'il eût stipulé des traités de commerce, demandé l'indépendance de plusieurs villes et états maritimes, afin d'assurer quelques avantages à l'Angleterre, pour l'indemniser du sang qu'elle avait dû verser et des énormes sacrifices qu'elle avait faits, alors dans ce cas on aurait pu dire : Quel peuple mercenaire ! c'est une vraie nation de marchands : voyez quels marchés ils veulent faire ! Et lord Castlereagh n'eût pas été si bien reçu dans les *salons*.

« Il peut avoir montré du talent dans quelques circonstances, continua Napoléon, et une grande opiniâtreté à consommer ma ruine ; mais pour ce qui est de connaître et faire valoir les intérêts de son pays, c'est à quoi il ne s'est pas enteudu. Il est probable que de mille ans l'Angleterre ne retrouvera une semblable occasion de s'agrandir. Dans la situation où sont les choses, on n'aurait rien pu vous refuser ; mais après des succès si romanesques et si surprenants, après avoir été favorisés de Dieu et du hasard, comme vous l'avez été ; après avoir fait l'im-

possible ; après avoir effectué, je puis le dire, ce que jamais l'imagination la plus ardente n'aurait pu seulement présumer, quel profit en est-il résulté pour l'Angleterre, si ce n'est les cordons des souverains alliés qui décorent lord Castlereagh? Quand une nation a été aussi favorisée que la vôtre (1), et qu'il existe de la misère chez cette même nation, l'incapacité des ministres doit nécessairement en être la cause. La transition de l'état de guerre à l'état de paix ne peut les justifier, puisque cette détresse dure depuis trop de temps. Si j'avais été à la place du ministère anglais, ou si le ministère eût eu le sens commun et n'eût pas été aveuglé par la vanité, ou s'il n'eût pas été de trempe à se laisser duper par les attentions des rois et des empereurs, vous seriez riches à présent, les mers seraient couvertes de vos vaisseaux, et vos manufacturiers jouiraient de l'abondance. Lord Castlereagh sera un objet de blâme pour la nation et pour la postérité, »

Je dis à Napoléon que dans un des numéros du *Courrier*, que lui avait envoyé le gouverneur, on attribuait à sir Francis Burdett un discours dans lequel il l'accusait d'avoir établi huit bastilles en France. Napoléon répondit : « C'est vrai sous quelques rapports. J'ai établi quelques prisons ; mais elles étaient réservées pour de certains individus, qui, dans le système alors établi, méritaient la mort. Comme je ne voulais pas leur faire subir

(1) J'ai communiqué cette conversation, en 1817, à quelques personnages officiels. (*Note de O'Meara.*)

cette peine, et que je ne pouvais pas les envoyer à Botany-Bay, parce que vous étiez les maîtres de la mer et que vous les eussiez relâchés, j'étais forcé de les garder en prison.

» C'étaient, continua-t-il, des chefs vendéens, des chouans, qui avaient été arrêtés pour cause de rébellion ou autres crimes, auxquels on donnait le choix ou d'être jugés ou de rester en prison aussi longtemps que le gouvernement croirait cette mesure nécessaire à la sûreté de l'État. Ces prisons étaient inspectées chaque année deux fois par un comité composé d'un conseiller d'État et de deux juges, qui, à chaque visite, offraient aux prisonniers de choisir entre la prison où ils étaient, ou la mise en jugement. Mais ils préféraient toujours de rester en prison. On leur accordait trois francs par jour pour leur subsistance. On n'a jamais entendu dire que l'on se fût porté à des excès envers eux; et, en effet, au lieu d'un crime tel qu'on me l'impute dans ce journal, c'était un acte de bienfaisance. Mais, ajouta-t-il, où est le pays qui n'ait pas ses prisons? N'y en a-t-il pas aussi en Angleterre? »

2 juin. — Un dragon d'ordonnance m'a apporté l'ordre de me rendre à l'instant à *Plantation-House*. J'ai trouvé Son Excellence dans sa bibliothèque; elle m'a demandé quelles étaient les observations de Napoléon sur les discussions parlementaires. J'ai répété les expressions de Napoléon, comme il m'avait prié de le faire. Quand je parlai de ce qu'il avait dit relativement à l'assertion

imputée à lord Bathurst, que tous les changements qui avaient eu lieu avaient été avantageux au plaignant, et que j'eus dit qu'il se plaignait du défaut de délicatesse qu'il y avait à ouvrir ses lettres pour en lire le contenu, sir Hudson Lowe prit quelques-unes des feuilles du *Times*, et, avec un air qui trahissait son embarras, me dit que lord Bathurst avait eu raison d'affirmer que tous les changements qui avaient eu lieu n'avaient été faits que pour le mieux, et que, sans doute, Sa Seigneurie avait voulu parler de la manière dont on envoyait les lettres à Longwood ; car, ajouta-t-il, *au lieu de passer par les mains d'officiers subalternes*, comme auparavant, il n'y a que moi qui, en ma qualité de gouverneur, les voie et les lise.

Nous eûmes ensuite quelques conversations relativement à la quantité des provisions allouées pour l'usage de Longwood. Sir Hudson Lowe soutenait que cette quantité avait été fixée par le comte Montholon, qui ne s'était jamais plaint qu'elle fût insuffisante. J'expliquai à son excellence que le comte Montholon n'avait pas fixé la quantité de vivres à fournir, et je lui rappelai aussi que la parcimonie qu'on y mettait avait souvent fait le sujet des rapports de l'officier d'ordonnance, tantôt au nom du pourvoyeur, tantôt au mien, et tantôt de la part du maître d'hôtel. Sir Hudson Lowe persista à dire que cette affaire avait été discutée et fixée avec le comte Montholon, et il envoya chercher le major Gorrequer pour attester la vérité de son assertion.

Cependant le major Gorrequer ne prit pas le parti de Son Excellence, il déclara que le comte avait fixé seulement la quantité de vin à fournir; que quant aux autres articles, la fourniture s'en faisait dans les proportions fixées par ordre de Son Excellence elle-même. Quoique cette déclaration l'eût rendu un peu confus, sir Hudson Lowe persista à affirmer qu'il ignorait que les provisions fussent insuffisantes. Sur quoi je crus nécessaire de lui rendre compte, jour par jour, de toutes les représentations faites à ce sujet, à lui-même, par M. Balcombe et par le maître d'hôtel. Il observa également que sir Thomas Reade, qui fournissait, deux fois par semaine, diverses sortes de vivres à Longwood, que Cipriani avait souvent payés en sa présence, ne pouvait ignorer les besoins des Français. Le gouverneur remarqua ironiquement qu'il paraissait que j'étais le meilleur témoin que ces gens pussent invoquer.

4 juin. — Augmentation de vingt-huit livres de viande par jour, en sus de la fourniture ordinaire faite par le gouvernement à Longwood, ordonnée par sir Hudson Lowe.

Outre la garde ordinaire, on a placé un officier à Hut's-Gate, depuis l'arrivée des bâtiments venus d'Angleterre, avec ordre d'examiner soigneusement tous ceux qui s'approcheraient de Longwood, et de ne pas permettre *aux personnes suspectes* de passer.

5 juin. — Le comte et la comtesse Montholon sont allés en ville pour y faire des achats et rendre

visite à l'amiral et à lady Malcolm. L'officier qui les accompagna reçut l'ordre du gouverneur de les suivre chez l'amiral et de faire attention à leur conversation.

6 juin. — J'ai vu Napoléon, qui était de très bonne humeur. Il m'a dit que le comte Montholon avait appris hier qu'il venait d'arriver dans l'île un voyageur qui avait vu le grand Lama, et m'a prié, en conséquence, aussitôt que j'irais en ville, de tâcher de faire sa connaissance et de m'informer quelles cérémonies on pratique en présence du Lama; si l'adoration est en usage; enfin, de recueillir tous les renseignements possibles. « Je suis, dit-il, très curieux d'avoir des détails sur ce qui concerne le grand Lama. Je n'ai pas encore lu sur son compte de relations auxquelles je pusse me fier; j'ai même quelquefois douté de son existence. »

J'ai vu sir Hudson Lowe en ville, et je me suis entretenu quelque temps avec lui relativement aux réflexions de Napoléon sur le discours de Lord Bathurst. Son Excellence m'a donné une lettre pour le prisonnier, afin qu'il y répondît. Je lui ai répété aussi la remarque de Napoléon au sujet de lord Bathurst : *Quasi tutti li ministri son bugiardi, T***, n'è il caporale. poi viene Castlereagh, poi M***, H****, etc. (1).

J'ai dit au gouverneur que Napoléon m'avait engagé de faire la connaissance d'une personne arrivée depuis peu, et qu'on disait avoir vu le grand Lama.

(1) Presque tous les ministres sont des menteurs. T*** est leur caporal; viennent ensuite Castlereagh, M***, H***, etc.
(Note de O'Meara.)

Sir Hudson parut ne pas savoir qu'il y eût dans l'île un voyageur semblable.

Bientôt après, je rencontrai le capitaine Balston, au service de l'honorable Compagnie des Indes; nous renouvelâmes connaissance ensemble. Il me dit qu'il était arrivé quelqu'un de la Chine avec une lettre de recommandation qui m'était adressée par M. Urmston de Macao, avec qui j'avais été intimement lié autrefois. J'appris ensuite que ce gentleman se nommait Manning, et qu'il était la personne que je cherchais. Il portait une longue barbe noire, et avait traversé le royaume du Thibet jusqu'aux frontières de la Chine. Je lui dis que l'empereur avait témoigné une grande curiosité au sujet du grand Lama, et que s'il venait à Longwood, il était très probable qu'il demanderait à le voir. M. Manning m'apprit qu'étant prisonnier en France, il avait été relâché par ordre de Napoléon, et qu'on lui avait donné un passeport aussitôt que l'empereur avait été informé qu'il voyageait pour recueillir des renseignements qui pourraient être utiles à la société en général, s'ils étaient couronnés de succès; qu'en témoignage de sa reconnaissance pour cette faveur, il avait envoyé pour lui quelques petits présents au gouverneur, en priant celui-ci de les faire tenir à leur adresse, et que son intention était de demander un laissez-passer, afin de pouvoir être admis en présence de l'illustre prisonnier.

Le bruit a couru en ville qu'on avait apporté sur le *Baring* un buste en marbre du jeune Napoléon, et que sir Thomas Reade avait dit au capitaine de ce

bâtiment de le jeter par-dessus le pont et de n'en pas parler. Ce fait a été affirmé devant Cipriani et devant moi par le capitaine ***, qui a assuré que le capitaine du *Baring* avait avoué qu'on lui avait fait des propositions à ce sujet.

7 *juin*. — M. Manning, accompagné du capitaine Balston, s'est présenté chez le comte Bertrand ; il m'a dit que le gouverneur lui avait recommandé (il ne pouvait deviner pour quelle raison) de ne pas dire au comte qu'il eût envoyé des présents pour Napoléon. Il y avait environ une heure que M. Manning était chez le comte Bertrand, lorsque Napoléon entra avec le comte Montholon. Il s'approcha d'abord du capitaine Balston, et lui dit : « Ah ! je vous ai déjà vu ici. » Il fit ensuite quelques questions à M. Manning. Celui-ci lui dit qu'il avait séjourné en France en 1805, je crois, et qu'il était un de ceux qui furent arrêtés alors ; qu'il avait écrit à Napoléon une lettre dans laquelle il exposait qu'il voyageait pour l'utilité du monde entier, ce qui lui a valu sa liberté. « Quelle protection aviez-vous ? lui demanda Napoléon ; aviez-vous une lettre de sir Joseph Banks pour moi? » Manning répondit qu'il n'avait aucune protection quelconque, ni lettre de sir Joseph Banks, ni le moindre ami qui pût parler en sa faveur. Il s'était donc contenté de lui adresser une lettre dans laquelle il exposait sa situation. « Fut-ce sur votre simple lettre que vous obtîntes votre liberté ? » demanda Napoléon. « Ce fut sur ma simple lettre, répliqua Manning, que vous vous déterminâtes à me l'accorder, et je vous demande la permission de vous

en témoigner ma reconnaissance. » Napoléon lui demanda où il était allé depuis, etc., et regarda sur la carte, dans l'atlas de Las Cases, faisant diverses questions sur la route qu'il avait suivie ; s'il avait vu le grand Lama ; les coutumes, usages, etc., des pays qu'il avait traversés.

Manning répondit d'une manière précise et claire à chacune de ces questions ; il dit qu'il avait vu le Lama, qu'il dépeignit comme un enfant de sept ans pourvu d'intelligence ; il ajouta qu'il avait accompli en sa présence les cérémonies que pratiquaient ceux qui étaient admis devant lui. Napoléon lui dit : « Comment avez-vous fait pour n'être pas pris pour espion ? — J'espère, répliqua Manning, qu'il n'y a rien dans ma physionomie qui puisse me faire passer pour un espion ? » Cette repartie fit rire Napoléon, qui continua : Comment, vous qui êtes un profane d'après leurs idées, avez-vous pu être admis en présence du Lama ? » M. Manning répondit qu'il honorait toutes les religions et leur rendait à toutes hommage et respect ; que c'était pour cela qu'il avait été admis. Napoléon demanda s'il avait été reconnu pour Anglais, et observa que la forme de son nez indiquait qu'il était Européen. M. Manning répondit qu'il avait passé pour un naturel de Calcutta ; mais qu'il croyait qu'on avait su qu'il était Anglais. Il ajouta qu'il y avait quelques races d'hommes dans ce pays qui avaient la même conformation de nez. Napoléon observa alors, en souriant, que messieurs les voyageurs faisaient souvent des contes, et que l'existence du grand Lama avait été niée par plusieurs. Manning répondit : « Je ne

suis pas du nombre de ces voyageurs-là »; ce qui fit rire Napoléon. Il lui adressa plusieurs questions. Manning raconta que la plus grande partie des revenus de ce souverain consiste dans les présents que lui font les princes et les autres personnes qui croient en lui; que cependant il est maintenant soumis à la Chine; qu'il ne se marie pas, non plus que ses prêtres; que le corps dans lequel, selon leur croyance, passe l'esprit, se découvre à des signes qui ne sont connus que de ces prêtres.

Napoléon fit ensuite diverses questions sur la langue chinoise, sur la dernière ambassade; il demanda si les Russes avaient pénétré dans ces contrées, et si M. Manning avait l'intention de publier un détail de ses voyages. Puis, après avoir fait quelques questions à Balston sur son bâtiment, il leur souhaita le bonjour, et sortit.

J'ai donné à Napoléon, en français, une copie du pamphlet de Santini; il répéta, en le parcourant, selon que les passages paraissaient le mériter : « Vrai, vrai en partie, faux, platitudes, etc. »

Il remarqua qu'on avait mis un *u* dans l'orthographe de son nom, *Buonaparte*, et me dit que lorsqu'il commandait, pour la première fois, l'armée d'Italie, il faisait usage de l'*u* pour plaire aux Italiens; mais qu'on pouvait l'employer ou l'omettre sans inconvénient; qu'en effet, les chefs de sa famille, qui étaient parvenus aux grades les plus élevés, avaient écrit leur nom par un *u*. Il ajouta qu'on avait fait une affaire d'Etat de cette niaiserie; et finit par remarquer que Santini eût bien mieux

fait de se borner uniquement à la vérité, ce qui eût produit sur l'esprit public un effet plus grand que les exagérations qu'il avait publiées. Il croit cet écrit d'un Anglais, parce que Santini n'a pas, dit-il, assez de talent pour écrire lui-même un libelle.

8 Juin. — M. Cole, de la maison Balcombe et compagnie, est venu à Longwood par ordre du major Gorrequer, pour informer le comte Montholon que les livrées des domestiques seraient changées de vert en bleu, et que les galons d'or seraient d'une moindre largeur.

Depuis quelque temps le maître d'hôtel se plaignait de la mauvaise qualité du mouton et de la volaille, de la médiocrité des légumes et de leur trop faible quantité. M. Cole m'a dit que ce n'était pas la faute des pourvoyeurs, attendu qu'on avait été obligé de prendre le mouton dans le parc de la compagnie; qu'on avait reçu, ce jour même, la permission d'en acheter des fermiers (sans cependant pouvoir dépasser le prix), et que les légumes qu'on fournissait provenaient du jardin du gouverneur.

9 Juin. — Plainte officielle adressée par le capitaine Poppleton au major Gorrequer sur la mauvaise qualité des denrées dont on vient de parler comme aussi sur ce que M. Cole a dit que les légumes fournis provenaient du jardin de *Plantation-House*.

10 Juin. — Napoléon n'a pas quitté sa chambre à coucher. Je lui ai dit que j'avais reçu un journal de Portsmouth, dans lequel se trouvaient quelques

extraits d'un ouvrage publié sous son nom à Londres. Il parcourut ses extraits, et m'assura n'en pas avoir écrit une ligne, quoiqu'on eût imité sa manière. Il ajouta que c'était un Écossais dont il ne se rappelait pas le nom, qui avait écrit quelques articles d'un style tellement semblable au sien, qu'étant en France, il avait fait traduire quelques-uns de ses ouvrages.

Je lui ai dit que le colonel Macirone, aide de camp de Murat, avait publié quelques anecdotes relatives à son ancien maître (1). « Que dit-il de moi? » interrompit Napoléon. Je répondis que je n'avais pas lu l'ouvrage, mais que sir Thomas Reade m'avait appris qu'il en parlait fort mal. « Ah! dit-il en riant, ce n'est rien ; je suis bien accoutumé à cela. Mais que dit-il? » Je répondis qu'on assurait que Murat avait imputé la perte de la bataille de Waterloo à ce que l'on n'avait pas fait un usage convenable de la cavalerie, et qu'il avait ajouté que s'il l'eût commandée, les Français auraient remporté la victoire. « C'est très probable, répliqua Napoléon; je ne pouvais pas être partout. Murat était le meilleur officier de cavalerie du monde.

« Il eût donné plus d'impétuosité à la charge. Il ne s'en est pas fallu beaucoup, je vous assure, que ce jour-là je ne remportasse la victoire. Il fallait enfoncer deux ou trois bataillons, et probablement Murat y serait parvenu. Il n'y avait pas, je crois,

(1) Francis Macirone était anglais — son ouvrage, publié à Gand, en 1817, a pour titre : *Faits intéressants relatifs à la chute et à la mort de Joachim Murat, roi de Naples, à la capitulation de Paris en 1815 et à la deuxième restauration des Bourbons.*

deux officiers dans le monde pareils à lui pour la cavalerie, et à Drouot pour l'artillerie. Murat avait un caractère très singulier. Il y a environ vingt-quatre ans qu'il était capitaine, lorsque je le pris pour mon aide de camp; je l'ai fait tout ce qu'il a été depuis. Il m'aimait, je peux même dire qu'il m'adorait. Il était en ma présence comme frappé de respect et prêt à tomber à mes pieds. J'ai eu tort de l'éloigner de ma personne; car sans moi il n'était rien, et à mes côtés il était mon bras droit. Si j'ordonnais à Murat d'attaquer ou de culbuter quatre ou cinq mille hommes dans une direction donnée, c'était l'affaire d'un moment; mais si je l'abandonnais à lui-même, c'était un imbécile sans jugement. Je ne puis concevoir comment un homme si brave pouvait être si lâche. Il n'était brave que devant l'ennemi, et là c'était peut-être l'homme le plus vaillant du monde. Son courage impétueux le portait au milieu du danger, couvert de plumes qui s'élevaient sur sa tête comme un clocher, et tout brillant d'or. C'était un miracle qu'il échappât tant il était facile à reconnaître à son costume. Toujours en butte au feu de tous les ennemis, les Cosaques eux-mêmes l'admiraient à cause de son étonnante bravoure. Chaque jour il était engagé dans un combat particulier avec quelques-uns d'entre eux, et ne revenait jamais sans avoir teint son sabre de leur sang. En campagne c'était un véritable paladin, enfin un Don Quichotte; mais si on le prenait dans le cabinet, c'était un poltron, sans jugement ni décision. Murat et Ney étaient

les deux hommes les plus braves que j'aie jamais connus. Le caractère de Murat était cependant plus noble, car il était généreux et franc. Chose étrange! Murat, malgré l'amitié qu'il me portait, m'a fait plus de mal que qui que ce soit au monde. Quand je quittai l'île d'Elbe, je lui envoyai un courrier pour l'informer de mon départ; il prétendit qu'il devait attaquer les Autrichiens. Le courrier se jeta à genoux pour l'en empêcher; mais ce fut inutile. Il me croyait déja maître de la France, de la Belgique et de la Hollande, et il devait, disait-il, faire sa paix avec moi et ne pas adopter de demi-mesures. Il chargea les Autrichiens comme un fou avec sa canaille, et ruina mes affaires; car, dans le même temps, je faisais avec l'Autriche une négociation d'après laquelle je stipulais qu'elle resterait neutre; ce traité était sur le point d'être conclu, et alors j'aurais régné paisiblement. Mais aussitôt que Murat attaqua les Autrichiens, l'empereur François crut sur-le-champ qu'il n'agissait que d'après mes instructions; et, en effet, il sera difficile de faire croire le contraire à la postérité. Metternich dit : Oh! l'empereur est toujours le même, c'est un homme de fer. Le séjour qu'il a fait à l'île d'Elbe ne l'a pas changé; rien n'est capable de le guérir. Tout ou rien, voilà sa devise! L'Autriche se joignit à la coalition, et ma perte fut consommée.

« Murat ignorait que ma conduite fût réglée d'après les circonstances et leur fût adaptée. Il était comme un homme qui regarde le changement de décorations à l'Opéra, sans jamais penser à la

machine qui les met en mouvement. Il n'a pas cru me faire un grand tort en se séparant de moi la première fois, car il ne se serait pas joint aux alliés. Il calcula que je serais obligé de céder l'Italie et quelques autres pays; mais il n'a jamais envisagé ma ruine entière. »

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood; il est allé chez le comte Bertrand, avec qui il est resté quelque temps. Napoléon m'a fait appeler; il m'a dit que le gouverneur avait fait cette visite pour faire savoir à Bertrand que lady Holland avait envoyé quelques présents pour ses enfants, deux livres pour lui et quelques autres articles avec une lettre; que, quoique cela fût contraire aux règlements, qui prescrivaient que tout devait passer par le bureau du secrétaire d'État, il prendrait néanmoins sur lui de les envoyer; que M. Manning avait aussi laissé quelques faibles présents pour Napoléon, et qu'il désirait savoir s'il les accepterait; qu'il existait encore une chose bien plus embarrassante, savoir, qu'un sculpteur de Livourne avait fait un mauvais buste du jeune Napoléon, et l'avait envoyé à Sainte-Hélène par le *Baring*, avec une lettre dans laquelle il était dit que l'artiste avait déjà été payé; mais que si Napoléon désirait payer davantage, cent guinées lui semblaient un présent raisonnable, et même bien fort pour un buste mal exécuté; qu'il désirait savoir si Napoléon tenait à l'avoir. « Bertrand, continua Napoléon, a répondu que sans doute je désirerais avoir le buste de mon fils; que je regrettais qu'il n'eût pas été expédié

plus tôt ; qu'il valait mieux l'envoyer ce soir même que de le retenir jusqu'à demain, et que je recevrais avec plaisir les présents de M. Manning. Bertrand dit que sir Hudson avait l'air troublé et paraissait se faire un grand mérite d'avoir offert d'envoyer ces différents objets sans qu'ils eussent été visités par le secrétaire d'État, et semblait surpris que Bertrand ne se confondît pas en remerciements pour cet excès de bonté. Je ne sais pas ce qu'il entendait en disant que cent guinées étaient trop pour le buste : si par là il voulait faire une insulte, ou si c'était par réflexion sur notre situation. Certainement, *un père* ne peut trouver aucune somme trop forte pour une pareille acquisition faite en pareilles circonstances. Mais cet homme n'a pas d'âme. »

Napoléon me demanda ensuite si je n'avais rien entendu dire relativement au buste. Je répondis que j'en avais entendu parler. « Pourquoi ne m'en avez-vous rien dit ? répliqua Napoléon. Je le savais arrivé depuis quelques jours. J'avais résolu, si ces objets ne m'eussent pas été donnés, de dresser une plainte qui aurait fait dresser les cheveux à la tête de tout Anglais (*alzare i capelli*). J'aurais dit des choses qui l'eussent fait exécrer, cet Hudson Lowe, par toutes les mères d'Angleterre, comme un monstre à face humaine. J'ai su qu'il avait délibéré sur ce sujet, et aussi que son premier ministre Reade avait ordonné que le buste fût brisé. Je suis sûr qu'il s'est consulté avec ce petit major, qui lui a fait entendre que ce serait couvrir pour toujours son nom d'ignominie, et que sa femme lui aura fait

le soir une semonce sur l'atrocité d'un pareil procédé. Il en a cependant assez fait pour déshonorer son nom, en gardant le buste si longtemps (1) et en faisant naître un doute sur son envoi. »

Napoléon m'a parlé ensuite de sa famille. « Mon excellente mère, dit-il, est une femme d'âme et de beaucoup de talent (2); elle a un caractère mâle, fier et plein d'honneur. Elle vendrait tout pour moi, jusqu'à sa chemise. Je lui ai assigné un million par an, outre un palais, et je lui faisais beaucoup de présents. Je dois ma fortune à la manière dont elle a élevé ma jeunesse : je suis d'avis que la bonne ou la mauvaise conduite à venir d'un enfant dépend entièrement de sa mère. Elle est très riche. Plusieurs personnes de ma famille ont réfléchi que je pouvais mourir, qu'il pouvait arriver des accidents, et en conséquence ont pris soin de se conserver quelque chose et ont gardé une partie de leur fortune. Joséphine est morte riche d'environ dix-huit millions de francs. Elle était la plus grande protectrice des Beaux-Arts qu'on ait jamais connue en France depuis bien des années. Elle avait fréquemment de petites querelles avec Denon et avec moi, parce qu'elle voulait se procurer, aux dépens du Musée, de belles statues et des tableaux pour sa

(1) Le buste a été dans l'île pendant quatorze jours, et il est même resté quelque temps à *Plantation-House*.

(2) Madame mère, quand j'eus l'honneur de la voir à Rome en 1819, conservait encore les restes de toute la beauté d'une femme. Ses manières étaient nobles et imposantes, et sa conduite telle qu'on pouvait l'attendre d'une reine ou de la mère de Napoléon. Elle ne voyait que peu de société, et je crois que le duc Hamilton et moi sommes les seuls Anglais qui ayons dîné à sa table. Sa Maison était très splendide, quoiqu'elle vécût presque en famille et sans faste.

galerie. J'ai toujours cherché à plaire au peuple; et toutes les fois que j'ai pu me procurer une belle statue et un tableau de prix, je l'ai envoyé au Musée, pour l'avantage de la nation. Joséphine était la grâce personnifiée (*la grazia in persona*); tout ce qu'elle faisait, elle le faisait avec une grâce et une délicatesse particulières. Sa toilette était un arsenal complet, et elle se défendait avec beaucoup d'art contre les assauts du temps. Quand le Pape était en France, ajouta Napoléon, je lui assignai un très magnifique palais, élégamment meublé, à Fontainebleau, et cent mille couronnes par mois pour sa dépense. On lui tenait prêtes quinze voitures pour lui et ses cardinaux, quoiqu'il ne sortît jamais. C'était un bon et digne homme, mais un peu exalté. Il était grandement fatigué des libelles dans lesquels on prétendait que je l'avais maltraité; il les contredit publiquement, déclarant qu'excepté en matière politique on l'avait très bien traité. Dans un temps, continua Napoléon, j'avais envie de lui ôter tout son pouvoir temporel, de le nommer mon aumônier, et de faire de Paris la capitale du monde chrétien. »

2 *juin*. — Enfin on a envoyé aujourd'hui un superbe buste en marbre blanc, représentant le jeune Napoléon, presque de grandeur naturelle, et très bien exécuté, avec cette inscription *Napoléon François-Charles-Joseph, etc.*, et décoré de la grand'croix de la Légion-d'Honneur. Les présents de lady Holland et de M. Manning accompagnaient cet envoi. Ce buste fit une telle impression sur Napo-

léon, qu'il n'a rien mangé jusqu'à huit heures du soir.

Peu d'instants après l'arrivée du buste, Napoléon me fit appeler. Il l'avait placé sur la cheminée, dans le salon. « Regardez cela, dit Napoléon, voyez cette figure. L'homme qui voudrait briser une telle image, ne serait-il pas un barbare, un monstre ? Pour moi, je le regarderais comme plus méchant que celui qui donne du poison à un autre; car il est probable que celui-ci est toujours excité par l'appât de quelque gain, tandis que le premier ne serait poussé que par la plus noire atrocité (*l'atrocità la piu nera*), et qu'il serait capable de commettre tous les crimes. Cette physionomie toucherait le cœur de la bête sauvage la plus féroce. L'homme qui a donné des ordres pour briser cette image plongerait un couteau dans le cœur de l'original, s'il était en son pouvoir (1). » Il fixa le buste pendant quelques minutes avec la plus grande satisfaction et l'émotion la plus vive. Sa physionomie était riante, exprimait dans toute son énergie la tendresse la plus vive et l'orgueil qu'il éprouvait d'être le père d'un si aimable enfant. J'épiai avec attention tous les mouvements de son visage, et j'eus tout le loisir de le faire pendant qu'il examinait ces traits si beaux, quoique inanimés, reproduits avec tant d'art par le marbre. Personne, après avoir été témoin de cette scène, n'aurait pu nier que Napoléon fût un excellent père.

Il exhala ensuite toutes les sensations que lui

(1) J'ai communiqué cette conversation à des personnages officiels peu de temps après qu'elle eut eu lieu.

(Note de O'Meara.)

inspirait l'ordre donné pour la destruction du buste. Je m'efforçai de raisonner sur l'incertitude du fait, et je dis que certainement cet ordre n'avait pas été donné par le gouverneur. Il m'interrompit en disant qu'il était inutile de nier un fait connu. « Ce buste, continua-t-il, vaut, pour moi, un million, quoique ce gouverneur ait dit avec mépris que ce serait beaucoup que de donner cent louis à l'artiste. »

M. Balcombe est allé chez le comte Bertrand pour régler quelques affaires d'argent. Il a ensuite eu une entrevue avec Napoléon, qui s'est promené avec le comte Bertrand et lui jusqu'à l'extrémité du bois.

12 juin. — J'ai vu Napoléon dans son bain ; il y est resté quatre heures et demie. Je lui ai donné à lire l'ouvrage intitulé : *Circonstances les plus intéressantes de la vie de Joachim Murat*, par M. Macirone. Avec très peu d'aide de ma part, il a parcouru ce petit livre, en faisant de temps en temps des observations. « On ne le plaindra pas, dit-il ; c'était un traître. Il ne m'a jamais dit qu'il fût déterminé à défendre son trône, et jamais je ne lui ai manifesté l'intention de réunir les royaumes d'Italie et de Naples, de lui ôter sa Couronne et de le faire connétable de l'empire : certainement je me suis servi de lui, comme d'un instrument, pour exécuter de grands projets sur l'Italie, et mon intention était, comme je vous l'ai déjà dit, de déposséder Murat du trône de Naples ; mais le temps n'était pas venu, et d'ailleurs je lui aurais donné une indemnité convenable. Sa lettre à Macirone est d'un ridicule achevé, et son entreprise est celle

d'un fou. Quel motif avait-il de se plaindre de l'empereur d'Autriche qui s'était conduit généreusement, et qui lui avait offert un asile partout où il lui plairait dans ses États, et qui ne lui imposait d'autre condition que celle de ne pas les quitter sans permission; ce qui était très essentiel? Dans l'état où en étaient les choses, que pouvait-il exiger de plus ? Moi-même je n'aurais jamais demandé davantage à l'Angleterre. C'était un acte de générosité de la part de l'empereur d'Autriche : il lui rendait le bien pour le mal; car Murat avait fait tous ses efforts pour lui enlever l'Italie. Il avait publié des proclamations dans lesquelles il appelait les peuples à la révolte, et il a attaqué les troupes de l'empereur sans raison, sans réflexion, sans jugement, comme sans plan de bataille, enfin dans une situation telle, qu'il n'aurait jamais pu parvenir à réunir même sa propre garde. Il n'a jamais parlé de moi dans ses proclamations, quoiqu'il n'ignorât pas que j'étais chéri des Italiens.

« *Ma bisogna dire la verità*, continua-t-il. Murat, dans sa correspondance avec moi, n'a pas agi avec la duplicité dont on l'accuse; les papiers qu'on a produits pour le prouver étaient faux : dans ce temps-là, il n'était point d'intelligence avec moi. Lord Exmouth paraît avoir agi franchement et loyalement à son égard, en lui faisant réponse qu'il se rendrait comme prisonnier de guerre. Je ne crois pas qu'il ait offert mille louis pour qu'on l'arrêtât. ***, qu'on dit si franc et si plein d'honneur, n'a ni franchise ni loyauté : sans doute il m'est très

attaché; mais c'est un homme de la police. Vous savez, ajouta-t-il en riant, quelle espèce d'honneur ont ces gens-là! *Belle armée*, vraiment! dit-il en répétant avec mépris l'expression de Murat. Vous savez ce que sont les Napolitains. Murat a entrepris une expédition *da coglione al fondo*, en cherchant à envahir Naples avec deux cents Corses, au moment où ce royaume était occupé par vingt mille Autrichiens, et il a terminé sa vie comme un fou. Personne ne le plaindra, quoique cependant il soit loin de s'être rendu coupable de la double trahison qu'on lui a imputée. » Il énonça alors, pour la seconde fois, l'opinion qu'il aurait gagné la bataille de Waterloo si Murat eût commandé la cavalerie; en ajoutant, toutefois, que l'armée le regardait alors comme un traître.

13 juin. — J'ai vu Napoléon dans la salle de billard; il était de très bonne humeur. Il a parlé de la possibilité qui existait encore pour lui de rester en France, malgré tous les efforts des puissances alliées, après la bataille de Waterloo. « J'ai pensé, dit-il, que je ne pouvais exécuter un pareil projet sans verser le sang de milliers d'individus sur l'échafaud. Il m'aurait fallu plonger mes bras dans le sang jusqu'au coude, dit-il en étendant un bras et appliquant de l'autre son doigt sur la saignée. Si le Corps législatif eût déployé de l'énergie, j'aurais réussi; mais ils étaient effrayés et divisés d'opinion. La Fayette a été une des principales causes du succès des ennemis de la France. Pour m'assurer quelque succès, il m'aurait fallu recourir aux mesures

les plus sanguinaires. La conduite des alliés, en déclarant qu'ils ne faisaient la guerre qu'à moi seul, eut le plus grand effet. S'il eût été possible de rendre ma cause inséparable de celle de la nation, tous les efforts des puissances coalisées auraient été stériles; mais en m'isolant comme ils l'ont fait, et en déclarant que si j'étais une fois mis à l'écart, tous les obstacles seraient levés et la paix rétablie, ils divisèrent l'opinion, et je résolus d'abdiquer et d'aplanir toutes les difficultés autant qu'il était en moi. Si la nation française eût deviné les intentions des étrangers et la conduite qu'ils ont tenue depuis, elle se serait ralliée autour de moi. Mais les Français ont été surpris comme les agneaux de la fable, à qui les loups avaient déclaré qu'ils ne faisaient la guerre qu'aux chiens : dès qu'on eût éloigné ceux-ci, ils tombèrent sur les agneaux et les dévorèrent.

« Il existe une grande diversité d'opinions, continua Napoléon, sur ce que j'aurais dû faire. Plusieurs ont été d'avis qu'il était de mon devoir de combattre jusqu'à ce qu'il ne me restât plus un seul homme. D'autres ont dit que la fortune m'ayant abandonné à Waterloo, c'était là que devait se fermer pour jamais la carrière de mes armes. Je pense que j'aurais dû mourir à Waterloo, peut-être même plus tôt. Si j'étais mort à Moscou, j'aurais probablement conservé la réputation du plus grand conquérant qu'on eût jamais connu. Mais la fortune m'avait retiré ses faveurs, je n'ai plus trouvé ensuite que des revers; jusque-là j'avais été invincible. J'aurais dû mourir à

Waterloo : mais le malheur veut que lorsqu'on cherche la mort, on ne peut la trouver. Il y a eu des hommes de tués à côté de moi, devant, derrière, de tous côtés ; mais pas un boulet pour moi. »

Le comte Bertrand a adressé à sir Hudson Lowe une lettre dans laquelle il lui dit qu'il n'a pas encore vu le capitaine du bâtiment qui a apporté le buste ; il exprime le désir qu'il soit permis à ce capitaine de venir à Longvood.

Napoléon s'est promené le soir pendant quelque temps avec le comte Montholon.

18 juin, — Le gouverneur a répondu au comte Bertrand que le buste n'avait pas été apporté par le capitaine du *Baring*. Le comte a cependant persisté dans sa demande, et le jour même le capitaine Lamb, lieutenant de marine à demi-solde, est venu voir le comte Bertrand. A son retour, je le priai de me donner quelques renseignements relatifs au buste. J'ai su de lui qu'il avait été visité à la douane, envoyé à bord et confié à la garde d'un canonnier italien, qui avait servi pendant plusieurs années dans notre marine ; que le lendemain de son arrivée à Sainte-Hélène, il avait parlé de cette circonstance à quelqu'un de l'île, en priant qu'on lui indiquât le meilleur moyen de le faire passer à Bonaparte ; qu'on lui avait dit de s'adresser à sir Thomas Reade, qui lui avait fait à ce sujet quantité de questions et pris toutes sortes d'informations. Celui-ci lui a demandé s''il en avait parlé à quelqu'un de l'île : sur sa réponse qu'il s'en était entretenu en dînant avec plusieurs personnes, sir Thomas Reade lui fit obser-

ver qu'il n'aurait pas dû se charger de cet objet, et qu'il avait agi contre ses instructions. Enfin, il lui recommanda de se taire, et d'engager ceux qui en avaient connaissance à garder également le silence. Je lui observai qu'il devait être instruit que le bruit avait couru dans l'île qu'il avait reçu l'ordre de jeter le buste à la mer ou de le briser, et je le priai de m'expliquer lui-même cette contradiction. Le capitaine Lamb répondit qu'il avait connaissance de ce bruit, mais qu'il n'était pas fondé, et déclara qu'il ignorait d'où il pouvait parvenir.

De retour à la ville, ce gentleman descendit chez sir Thomas Reade, et après y être resté quelques minutes, il se rendit à *Plantation-House* sur un cheval du gouverneur.

19 juin. — Le *Podargus* a apporté la nouvelle que le *Conquérant* était arrivé au Cap avec le nouvel amiral Plampin. On a reçu des lettres pour le comte Bertrand, le général Gourgaud et Marchand.

L'amiral et lady Malcolm, accompagnés du major Boys, du régiment de la marine, et du capitaine Jones, de la marine royale, ont fait une visite à Napoléon. Le colonel Fagan, ci-devant juge et avocat dans l'Inde, a eu aussi une entrevue avec lui. Le colonel, à qui la langue française est aussi familière que s'il eût été élevé à Paris, a rapporté que Napoléon l'avait quelquefois embarrassé par ses questions, et que ses remarques sont en général très judicieuses, et très profondes.

Napoléon, que j'ai eu l'honneur de voir dans la soirée, m'a appris qu'il avait reçu sir Pultney, lady

Malcolm et le colonel Fagan. « L'amiral, a-t-il ajouté, s'est efforcé de justifier le gouverneur; il m'a dit que je pouvais être assuré qu'il avait envoyé en Angleterre mes observations sur la contrainte que l'on m'impose ici. Enfin, il a si bien défendu sa cause, que je lui dis qu'il était, comme les autres Anglais, trop égoïste; que n'étant pas né moi-même en Angleterre, leurs lois ne me protègent pas, et que je n'ai aucune justice à espérer d'eux. *E troppo Inglese* (il est trop Anglais). Je ne lui ai point laissé ignorer que je trouve, dans le discours de lord***, trois calomnies et dix mensonges, et que je suis résolu de lui répondre. Il essaya de l'excuser, comme il l'avait fait pour le gouverneur, en disant que les journaux n'avaient peut-être pas rendu ce discours textuellement et avec exactitude, et qu'il ne faut pas s'y fier entièrement. Il se trompe toutefois. En France, même pendant le temps des fureurs révolutionnaires, les discours étaient rapportés dans les gazettes avec une fidélité scrupuleuse. J'ai fait présent à *milady* d'une de mes belles tasses en porcelaine, ornée d'une tête de Cléopâtre, comme une preuve de l'estime que j'ai pour sa personne et de ma reconnaissance pour ses attentions. Je ne puis concevoir, ajouta-t-il encore, comment l'amiral peut entreprendre d'excuser un homme qui possède un caractère si différent du sien, et dont, au fond de son cœur, il ne peut que désapprouver la conduite à mon égard. »

Napoléon m'a dit encore qu'il avait fait au colonel Fagan plusieurs questions relatives au Code pénal

militaire. « Je suis, ajouta t-il, maître sur ce sujet, j'ai créé moi-même plusieurs lois. Tandis qu'on travaillait au Code Napoléon, j'ai eu plusieurs discussions avec les jurisconsultes chargés de sa rédaction. Ces hommes étaient étonnés des connaissances que je possédais sur cette matière. J'ai été le créateur des meilleures lois qu'il renferme. »

20 juin. — Ordre reçu par le capitaine Poppleton, de la part de sir Hudson Lowe, de répondre par *oui* ou par *non* à la question si lady Malcolm, le major Boys et le capitaine Jones sont allés chez le général Bonaparte en même temps que l'amiral.

J'ai appris que le gouverneur avait paru très mécontent que Napoléon eût fait quelques observations sur le discours de lord Bathurst. Elles avaient été répétées par un capitaine de la marine à la boutique de Salomon, et rapportées immédiatement après à sir Hudson Lowe par sir Thomas Reade.

Un nouveau rapport officiel a été adressé à Son Excellence par l'officier d'ordonance, relativement au pain que l'on a fourni à Longwood ; la qualité en est si mauvaise, que pendant un temps considérable Napoléon a été forcé de faire usage de biscuit.

24 juin. — Napoléon a eu les joues enflées et enflammées, principalement par suite de la carie d'une dent.

On a témoigné quelque mécontentement, à *Plantation-House*, de la déclaration faite par deux capitaines de la marine, qui accusent sir Thomas Reade de les avoir, en quelque sorte, espionnés; mesure injurieuse, à laquelle leur conduite ni leur position

ne pouvaient en aucune manière donner lieu.

27 juin. — Arrivée de lord Amsherst.

28 juin. — Lord Amsherst et sa suite, accompagnés par le gouverneur, ont rendu visite au comte et à la comtesse Bertrand. Napoléon a observé que les honnêtetés du gouverneur ressemblaient à celles que fait un geôlier aux personnes qui visitent ses prisonniers. « Quand il alla chez Bertrand avec l'ambassadeur, dit-il, il s'est contenté de l'introduire en qualité de lord Amsherst, et ensuite, sans s'asseoir, ni prendre aucune part à la conversation, ainsi qu'il aurait pu le faire, il se retira comme un geôlier ou un porte-clefs, qui, après avoir désigné les détenus confiés à sa garde, tourne la clef et les laisse. Étant venu avec lord Amherst, il pouvait rester un quart d'heure de plus, et ensuite prendre civilement congé de la compagnie. »

3 juillet. — L'amiral Plampin, qui est arrivé, il y a deux ou trois jours, sur le *Conquérant*, est venu à Longwood avec le capitaine Davie, son commandant d'escadre, et son secrétaire M. Elliot : ils ont été introduits auprès de Napoléon par sir Pultney Malcolm.

Napoléon a remarqué la différence singulière qui existe entre sir Pultney Malcolm et celui qui lui succède. « Peu d'hommes, a-t-il dit, ont un extérieur plus agréable et possèdent plus de ces manières qui préviennent en leur faveur, que Malcolm. Mais l'autre, au contraire, ressemble à un de ces grossiers matelots hollandais qui sont presque toujours ivres, et que j'ai vus dans leur pays, assis à une table, la pipe à la bouche, ayant devant eux un

morceau de fromage et une bouteille de genièvre. »

A mon retour de la ville, je dînai tête à tête avec l'empereur, dans son cabinet. Le dîner a été servi sur une petite table ronde. L'empereur était assis sur un sofa, et moi sur un fauteuil, vis-à-vis de lui. Il avait l'intention de me griser; il ordonna à Marchand de lui apporter une bouteille de champagne, dont il prit un verre, et m'obligea gaiement à boire le reste, en répétant souvent: « *Doctor, drink, drink.* »

4 *juillet.* — Sir Pultney et lady Malcolm ont fait voile pour l'Angleterre sur la frégate *New-castle.*

Ayant eu le malheur d'égarer quelques feuillets de mon journal, j'ai été forcé de me rappeler de mémoire les détails suivants.

La manière dont le capitaine Lamb avait raconté l'anecdote relative au buste, loin de dissiper les soupçons des habitants de Longwood, les avait au contraire convaincus que des propositions, ou au moins des insinuations, avaient été faites. Cette idée parut prendre plus de consistance par la déclaration de deux capitaines arrivés depuis peu sur les bâtiments de transport, qui sont venus visiter Longwood, et qui ont été admis auprès de Napoléon. L'un deux, qu'il est inutile de nommer, assura à l'empereur et aux autres personnes qu'il avait entendu dire au capitaine Lamb lui-même qu'on lui avait proposé de jeter le buste à la mer, et de retenir à bord le canonnier qui l'avait apporté, afin qu'il ne fût plus question de cette affaire. Auparavant, il était venu à bout de persuader à Napoléon que l'inculpation dirigée contre sir Thomas Reade

n'était pas fondée, et j'obtins même sa permission de communiquer sa façon de penser à cet officier : cela fit du bruit dans l'île et y obtint un grand crédit.

On a prétendu que ce buste avait été sculpté à Livourne par ordre de l'impératrice Marie-Louise, et qu'elle l'avait envoyé à son époux par le canonnier, comme une preuve tacite, mais convaincante, que son affection pour lui n'avait pas souffert la moindre altération. L'empereur, qui aime tendrement sa femme, était très disposé à croire qu'il devrait ce présent à son amour, et il désirait vivement connaître l'exacte vérité. Pour arriver à ce but, il engagea le comte Bertrand à demander qu'on permît au canonnier de venir à Longwood. Après quelques délais, qu'on prolongeait sous le prétexte que cet homme était malade, et pendant lesquels il fut examiné à *Plantation-Housse* et forcé ensuite de prêter un serment, on fit prévenir Bertrand qu'on lui avait enfin accordé la permission de se rendre à Longwood. Mais quelques minutes après son arrivée chez le comte Bertrand, et tandis qu'il parlait à la comtesse, le gouverneur envoya le capitaine Poppleton dans la chambre, avec la défense de le laisser parler à aucun Français hors de la présence de ce capitaine. Ce procédé, joint aux circonstances qui l'avaient précédé, fut considéré comme une insulte, et le canonnier reçut aussitôt l'ordre de se retirer.

Deux ou trois jours après l'arrivée de lord Amsherst, j'eus l'honneur de dîner avec lui à *Plantation-House*. Comme j'ai perdu les notes que j'avais

alors, je me contenterai de rapporter, autant qu'il me sera possible de me le rappeler, le précis du discours que je lui tins. Je lui dis que je me croyais obligé de le prévenir que s'il se rendait à Longwood dans l'intention de voir Napoléon, il ne serait certainement point admis en sa présence s'il était accompagné par le gouverneur ou par quelqu'un de son état-major; que ce refus n'avait au reste rien d'insultant, ni même de désobligeant pour lui personnellement; qu'ainsi il ferait bien d'éviter un désagrément semblable; mais que si, au contraire, Sa Seigneurie se rendait à Longwood seule avec son état-major, je ne doutais nullement qu'elle ne fût reçue, pourvu que Napoléon fût suffisamment rétabli de la fluxion dont il était incommodé.

Sa Seigneurie eut la bonté de me remercier de lui avoir donné cet avis.

A la fin de juin, ou au commencement de juillet, le comte Bertrand ayant été rendre ses devoirs à lord Amsherst, lui apprit que Napoléon avait été incommodé pendant quelques jours, et que, dans le moment actuel, il souffrait d'un mal de dent. Il ajouta toutefois que si l'empereur était en état de recevoir des visites avant le départ de Sa Seigneurie, il recevrait la sienne. En conséquence, le 2 ou le 3, lord Amsherst alla à Longwood, accompagné de sa suite et du capitaine Murray Maxwell, qui avait servi sur l'*Alceste*, ancien bâtiment de Sa Majesté. Vers les trois heures et demie, l'ambassadeur fut introduit chez Napoléon, avec lequel il resta seul pendant près de deux heures. Avant de

le quitter, Sa Seigneurie lui présenta les officiers de sa suite, ainsi que le capitaine Maxwell. Napoléon leur adressa à tous la parole. M. Ellis, secrétaire d'ambassade, conversa avec lui environ un quart d'heure. Il rappela au capitaine Maxwell qu'il avait pris une de ses frégates à la hauteur de l'île de Lissa, dans l'Adriatique, en 1811, ce qui serait une ample compensation pour la perte de l'*Alceste*. Il fit aussi diverses questions à M. Griffiths, le chapelain, et, d'un air riant, il le recommanda à la protection de Sa Seigneurie.

9 juillet. — On a envoyé au comte Bertrand, pour Napoléon, quelques ballots renfermant un superbe jeu d'échecs avec son damier, deux magnifiques corbeilles à ouvrage en ivoire ciselé, et une boîte à jetons de même matière, le tout de manufacture chinoise. Cet envoi était accompagné d'une lettre dans laquelle on disait que ces objets avaient été commandés par l'honorable M. Elphinstone, afin d'être offerts au personnage distingué dont ils portaient le chiffre, comme une marque de la reconnaissance du donateur pour l'acte d'humanité qu'il avait exercé envers son frère chéri, et auquel ce dernier devait la vie (1).

Il arriva en même temps une lettre de sir Hudson Lowe, qui portait en substance que, quand il

(1) La veille de la bataille de Waterloo, le capitaine Elphinstone avait été grièvement blessé et fait prisonnier. Son état fixa l'attention de Napoléon, qui envoya aussitôt un de ses chirurgiens pour panser ses blessures; et s'apercevant que la perte de son sang l'avait fait évanouir, il lui envoya un gobelet d'argent plein de vin de son office. A l'arrivée du *Bellérophon* en Angleterre, lord Keith fit faire ses gracieux remerciements à Napoléon, pour avoir sauvé la vie de son neveu.

avait consenti, un ou deux jours auparavant, à ce que les ballots fussent envoyés au comte Bertrand, il ne soupçonnait pas qu'ils renfermassent des objets dont il n'aurait pas dû, d'après la lettre de ses instructions, permettre l'introduction dans l'île.

Il paraît que sur les présents était gravée la lettre N surmontée d'une couronne, ce que Son Excellence regardait comme très répréhensible et très dangereux. Le capitaine Heaviside, qui les avait apportés de la Chine, reçut, lorsqu'il obtint la permission de visiter Longwood, l'ordre du gouverneur de garder un silence absolu sur la nature des objets qui lui avaient été remis, et de n'en parler à aucun Français.

Le soir, Napoléon s'amusa à considérer les cadeaux de M. Elphinstone, et parut charmé de la beauté de ces ouvrages. Il dit que son intention était d'envoyer les corbeilles à Marie-Louise, la boîte à jetons à sa mère, les échecs et le superbe damier à son fils.

11 juillet. — J'ai vu Napoléon dans son cabinet; il a été question de Ferdinand, roi d'Espagne, et du baron Kolli (1). « Kolli, dit-il, fut découvert par la police, parce qu'il voulait toujours boire une bouteille du meilleur vin où il se trouvait, ce qui cadrait mal avec son habillement et avec sa pauvreté apparente. Aussi sa conduite éveilla les soupçons de quelques-uns des émissaires qui étaient à sa recherche. Il fut arrêté ; on trouva parmi ses papiers une lettre de***, qui invitait Ferdinand à

(1) Le baron de Kollès, agent secret de l'Angleterre, arrêté à Valençay.

s'échapper et qui lui promettait tout secours. On désigna un agent de police, que l'on instruisit à contrefaire Kolli, et on l'envoya, avec les papiers qu'on avait pris à ce dernier, auprès de Ferdinand, qui cependant ne voulut pas prendre la fuite, quoiqu'il n'eût aucun soupçon du tour qu'on lui jouait.

« Lorsqu'il était à Bayonne, je lui offris la liberté de retourner en Espagne, en lui disant toutefois qu'immédiatement après son arrivée dans ce pays, je lui déclarerais la guerre. Ferdinand refusa de rentrer dans ses États, à moins que ce fût sous ma protection. Aucune force et aucune impulsion étrangère n'ont été employées pour l'engager à signer son abdication. Il n'était ni surveillé, ni détenu, comme on l'a prétendu dans le temps ; il avait autour de lui autant d'amis et de nobles qu'il jugeait convenable d'en avoir. S'il eût été traité comme je le suis ici, le cas eût été différent ; bien que si le prince régent m'offrait aujourd'hui une retraite en Angleterre, à la condition de renoncer au trône de France, de me reconnaître prisonnier de guerre et de signer un traité comme tel, je refuserais d'écouter cette proposition, et je préférerais mourir dans cette île, quoique j'aie déjà abdiqué, et qu'en conséquence le premier article ne fût d'aucune importance. Signer un traité semblable serait reconnaître que le droit des gens n'a pas été violé à mon égard, et légitimer l'injustice du Parlement anglais, qui me retient prisonnier de guerre en temps de paix. Je consentirais bien volontiers, par exemple, à faire une convention

dans laquelle je m'engagerais à ne pas quitter la partie de l'Angleterre qui me serait assignée, à ne point me mêler de politique et à rester assujetti à de certaines restrictions, et je demanderais, en outre, à être naturalisé Anglais. Les deux grands objets de ma politique étaient d'abord de rétablir le royaume de Pologne pour élever une barrière contre les Russes et garantir l'Europe des invasions de ces barbares du Nord, et ensuite d'établir en Espagne une constitution libérale ; j'aurais détruit l'inquisition, anéanti la superstition, les droits féodaux et les privilèges. Cette constitution aurait appelé aux premières charges du royaume et aux emplois publics tous ceux qui auraient eu des talents et du mérite, sans distinction de naissance. Les hommes qui régnaient en Espagne avaient trop peu de capacité pour que ce pays me fût en rien utile. Indépendamment de cela, j'avais découvert qu'ils venaient de conclure un traité secret contre la France. Avec un gouvernement vigoureux, on aurait pu faire usage des grandes ressources que présente cette belle contrée, et on aurait pu s'en servir si avantageusement contre l'Angleterre, qu'elle aurait été forcée de faire une paix conforme aux droits maritimes et libéraux. D'ailleurs, je ne me souciais pas d'avoir si près de mon empire une famille qui avait le droit de me considérer comme son ennemi personnel. Je désirais détrôner les Bourbons, à qui je supposais raisonnablement et nécessairement les mêmes intentions à mon égard. Il importait assez peu à mon

plan général que ce fût un de mes frères, ou tout autre, qui fût à la tête de ce royaume, pourvu que j'en écartasse les Bourbons. Dans trente ou quarante ans les liens de la parenté auraient disparu devant les intérêts particuliers.

« Fox, continua toujours Napoléon, était sincère, avait de la droiture, et voyait juste : s'il ne fût pas mort, la paix se serait effectuée, et l'Angleterre serait actuellement heureuse et satisfaite. Fox connaissait les vrais intérêts de son pays. Il fut reçu comme un triomphateur dans toutes les villes de France où il passa. On lui offrit spontanément des fêtes et on lui rendit les plus grands honneurs dans tous les lieux où il fut reconnu. Il doit avoir été véritablement flatté d'une telle réception, d'autant plus honorable pour lui, qu'elle lui était faite dans un pays qui avait été longtemps l'ennemi du sien, et qu'il ne la devait qu'à la haute estime que le peuple français portait à son noble caractère. Il est probable que si Pitt fût venu à la place de Fox, on l'eût assassiné. J'aimais Fox et me plaisais à converser avec lui. Il arriva une circonstance qui, quoique fortuite, lui doit avoir causé une sensation agréable. Comme je conservais toute sorte d'égards pour lui, je donnai l'ordre qu'on le laissât librement entrer partout. Il se rendit un jour à Saint-Cloud avec sa famille. Il y avait alors un cabinet particulier fermé depuis quelque temps, et où les étrangers n'étaient pas admis. Par inadvertance, Fox et sa femme en ouvrirent la porte et entrèrent. Là ils virent les statues de plusieurs grands hommes, tels que Sydney,

Hampden, Washington, Cicéron, etc., lord Chatam, et enfin la sienne propre, que sa femme fut la première à reconnaître. Elle s'écria aussitôt : « Mon cher, voilà votre statue ! » Ce petit incident, quoique léger et purement accidentel, lui fit beaucoup de plaisir, et le bruit s'en répandit aussitôt dans Paris. Le fait est que, longtemps auparavant, j'avais fait le projet de former une collection de statues des plus grands hommes de l'antiquité et des temps modernes de toutes les nations, les plus distingués par leurs vertus et leurs talents. Je ne les admirais pas moins, pour avoir été ou être encore nos adversaires ; et j'avais acquis des bustes des plus grands ennemis de la France, tels que Nelson. J'ai depuis été détourné par des évènements qui ne m'ont pas laissé le loisir de compléter cette collection.

« Il aurait été très facile, continua Napoléon, de rendre les Français et les Anglais amis, et de parvenir à leur donner de l'attachement les uns pour les autres. Les Français ont toujours estimé les Anglais et leurs qualités naturelles : où l'estime existe, il n'y a plus qu'un pas jusqu'à l'amitié ; si l'on prend pour cela des mesures convenables, on réunit bientôt ces deux sentiments. J'ai moi-même fait beaucoup de tort à l'Angleterre, et si vous eussiez continué la guerre, mon intention était de lui en faire bien davantage ; mais je n'ai jamais cessé de vous estimer. J'avais alors une opinion bien plus haute de votre nation qu'à présent : je pensais qu'elle jouissait d'une liberté politique plus étendue, et qu'il y avait en Angleterre plus d'indépendance, de

grandeur et de générosité; sans cette idée; je n'aurais jamais hasardé la démarche que j'ai faite. »

Je lui ai demandé son opinion relativement au lord Whitworth. « C'est un homme habile, un intrigant, dit-il, autant que j'ai pu l'observer, mais adroit; c'est, de plus, un bel homme. Vos ministres n'avaient aucune raison de se plaindre de lui, car il entrait bien dans leurs projets. Le détail qu'ils ont publié de son entrevue avec moi était plein de mensonges.

Je n'ai jamais usé envers lui de violence dans mes manières, ni grossièreté dans mon langage. Les ambassadeurs ne pouvaient cacher leur mécontentement quand ils lurent un tel amas de faits controuvés, et ils les démentirent. Les Anglais qui habitaient Paris étaient très mécontents de son épouse, la duchesse de Dorset: ils disaient à haute voix que son orgueil allait jusqu'à la sottise. Sa présentation à la Cour fut une pomme de discorde entre elle et beaucoup de dames anglaises. Elle refusait d'introduire celles qui n'avaient pas été présentées à la Cour de Saint-James. Or, il y avait beaucoup de vos compatriotes qui ne voulaient ni ne pouvaient y être présentées, mais qui désiraient l'être auprès de moi, et qui étaient refusées par elle et par son mari. Cela excita contre les deux époux un grand mécontentement. Par une raison semblable, les Anglais ne pouvaient souffrir M. Merry, votre chargé d'affaires. Quelques-uns même le menacèrent de lui donner des coups de cravache en public. Il

s'adressa à moi et réclama ma protection contre ses propres compatriotes. »

Napoléon raconta alors la noble manière dont Fox lui avait dénoncé la proposition qui lui avait été faite de l'assassiner. Il compara cet acte de loyauté avec le traitement qu'il éprouve maintenant et avec les complots formés contre sa vie, en 1803, par des misérables payés, te débarqués en France sur des vaisseaux de guerre anglais. Il dit aussi que l'on avait imprimé, dans les papiers ministériels d'Angleterre, que l'assassiner était une œuvre méritoire. Il raconta ensuite quelque épisode de la vie du général Wurmser. « Quand je commandais au siège de Mantoue, dit-il, peu de temps avant la reddition de cette place, un Allemand fut arrêté au moment qu'il cherchait à s'introduire dans la ville. Les soldats le prirent pour un espion, le fouillèrent sans rien trouver sur lui ; puis ils le menacèrent dans leur langue, qu'il n'entendait pas. Enfin, un Français, qui parlait un peu allemand, fut amené, et lui dit qu'il allait le tuer, s'il ne disait pas à l'instant même ce qu'il venait faire dans la place ; il accompagnait cette menace de gestes furieux, tira son sabre, lui porta la pointe au corps, en ajoutant qu'il allait le percer. Le pauvre Allemand, effrayé, et ne comprenant pas bien ce que lui disait le soldat français dans son mauvais jargon, crut, lorsqu'il le vit en état de le tuer, que son secret était découvert, et s'écria qu'il était plus simple d'attendre quelles heures, et alors qu'on le saurait par le cours naturel des choses. Ce discours donna lieu à de

nouvelles questions, et il avoua qu'il était porteur de dépêches pour Wurmser, et qu'il les avait avalées aussitôt qu'il avait aperçu qu'il courait risque d'être pris. On l'amena à mon quartier général, où l'on fit venir plusieurs médecins. On avait proposé de lui administrer quelques purgatifs ; mais ils dirent qu'il valait mieux attendre. En conséquence il fut enfermé dans une chambre, et deux officiers d'état-major, dont un devait rester constamment auprès de lui, furent nommés pour le surveiller. Au bout de quelques heures on trouva ce que l'on cherchait. Il était enveloppé dans une petite boule de cire, de la grosseur d'une noisette, et consistait en une dépêche de l'empereur François, et de sa propre main, adressée à Wurmser, et par laquelle il lui enjoignait de tenir encore quelques jours, et qu'alors il serait secouru par une forte colonne qui venait dans telle direction, sous les ordres d'Alvinzi (1). Sur cet avis, je partis sur-le-champ avec la plus grande partie de mon armée, je marchai sur la route indiquée ; je rencontrai Alvinzi au passage du Pô, je le battis complètement et revins à mon siège. Wurmser envoya alors le général*** en par-

(1) Voici comment Bonaparte, dans une lettre au Directoire, datée du quartier général de Milan, le 28 décembre 1796, raconte le fait : Le 21 de ce mois, le général Dumas surprit un espion qui entrait dans la ville. C'est un cadet autrichien qui avait été expédié de Trente par Alvinzi. Après de grandes façons il avoua qu'il était porteur de dépêches, et effectivement, il rendit, vingt-quatre heures après (allant à la garde-robe), un petit cylindre où était enfermée la lettre ci-jointe de l'Empereur. Si cette méthode de faire avaler des dépêches n'était pas parfaitement connue, je vous enverrais des détails, afin que cela soit envoyé à nos généraux, parce que les Autrichiens se servent souvent de cette méthode. Ordinairement les espions gardent cela dans le corps pendant plusieurs jours ; s'ils ont l'estomac dérangé, ils ont soin de reprendre le petit cylindre, de le tremper dans de l'élixir et de le réavaler. Ce cylindre est trempé dans la cire d'Espagne, délayée dans du vinaigre.

lementaire, pour me proposer de traiter de la reddition de la forteresse, et me fit dire que, quoique la garnison fût encore approvisionnée pour quatre mois, il se rendrait à des conditions honorables. Je lui répondis que j'avais une telle opinion de sa bravoure et de son mérite personnel, et qu'il avait si bravement défendu la place confiée à ses soins que, bien que je fusse instruit qu'il n'avait plus que pour trois jours de vivres, j'avais l'intention de lui accorder une capitulation honorable. Il fut très étonné de me voir si bien instruit de l'état déplorable où il était réduit, et encore plus des conditions favorables que je lui offrais, après la connaissance que j'avais de sa détresse. Je le gagnai par là, et depuis il eut toujours pour moi beaucoup d'estime.

« Après avoir arrêté les principaux articles de la capitulation, j'envoyai dans la ville un officier, qui trouva qu'il ne restait à la garnison que pour un seul jour de vivres. Avant cette époque, Wurmser avait coutume de m'appeler *jeune homme*. Il était très âgé, brave comme un lion, mais tellement sourd, qu'il n'entendait pas autour de lui siffler les balles. Il m'invita à entrer dans Mantoue après que nous eûmes conclu la capitulation ; mais je préférai garder la position que j'occupais ; d'ailleurs, j'étais obligé de marcher sur-le-champ contre les troupes du souverain Pontife, qui avait d'abord fait un traité et qui l'avait rompu ensuite. Wurmser me sauva la vie un peu plus tard. En arrivant à Rimini, je reçus par un courrier une lettre de sa part, qui

m'annonçait qu'on cherchait à m'empoisonner, et il m'indiquait le lieu et le jour où cette criminelle entreprise devait se consommer. C'était à Rimini même, et les auteurs de ce complot n'étaient rien moins que quelque *canaglie* (canaille) de prêtres. Ils auraient probablement réussi dans leur dessein, si je n'eusse pas été prévenu à temps. Wurmser, comme Fox, agissait noblement. »

Napoléon m'expliqua ensuite les précautions qu'il avait prises, pendant le siège de Mantoue, pour maintenir la santé de ses troupes dans ce pays marécageux et malsain; elles consistaient principalement à faire allumer de grands feux pendant la nuit, et à obliger les soldats de se tenir auprès. Ensuite il me parla des mesures qu'il avait cru devoir prendre à Jaffa. « Après l'assaut, dit-il, il fut impossible de rétablir aucune espèce de discipline jusqu'à la nuit. Les soldats furieux se précipitaient dans les rues pour se procurer des femmes. Vous savez quels gens sont les Turcs; quelques-uns d'entre eux faisaient encore feu par les croisées. Les soldats, qui ne demandaient que des prétextes pour se livrer au pillage, ripostaient aussitôt, tiraient contre les maisons, y entraient par force et violaient toutes les femmes qu'ils pouvaient trouver. Ces rapports des Français avec les femmes du pays, et l'imprudence que les soldats avait commise en s'emparant de beaucoup de pelisses et d'autres habillements turcs, dont une grande partie était infectée, furent cause que la peste se déclara parmi eux. Le jour suivant, je donnai des

ordres pour que chacun apportât son butin sur la place, ou l'on brûla tout ce qui était vêtement; mais la maladie avait déjà fait des progrès. J'envoyais sur-le-champ les malades à l'hôpital, en ayant soin de faire séparer des autres ceux qui étaient atteints de la peste. Je réussis, pendant quelque temps, à persuader aux troupes que ce n'était q'une fièvre avec des pustules ; et, afin de les convaincre, je me mis près du lit d'un soldat qui en était affecté ; je lui touchai les mains. Cela servit beaucoup à calmer les esprits ; et même quelques chirurgiens qui avaient abandonné les hôpitaux, rougirent de leur faiblesse et y retournèrent. D'après l'avis des officiers de santé, j'ordonnai que tous les bubons qu'on panserait et qui ne devaient pas s'ouvrir, fussent ouverts. Avant de donner cet ordre, je fis faire une expérience sur un certain nombre de malades, et je permis qu'on en traitât un égal nombre d'autres à la manière ordinaire. L'on remarqua que, parmi les malades traités d'après l'ordre que j'avais donné, il se trouvait un plus grand nombre de convalescents. »

17 juillet. — J'ai vu en ville sir Hudson. Il était de très mauvaise humeur, et j'ai eu avec lui une longue conversation, dont une partie n'a pas été très agréable. Il m'a dit qu'il ne paraissait pas que j'eusse employé des arguments assez forts pour détromper sur son compte le général Bonaparte, et qu'il écrirait au lord Bathurst que le général était si prévenu contre son caractère, que pas un anglais, excepté l'amiral Malcolm et moi, n'avait accès auprès de lui.

Je fis connaître à Son Excellence que sir Pultney Malcolm avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour concilier et arranger les choses; qu'il s'était servi de tous les moyens possibles pour justifier la conduite du gouverneur, et y avait mis une telle chaleur, que Napoléon en avait exprimé son mécontentement; que quand à moi, j'avais fait tous mes efforts pour parvenir au même but. Je fis, en outre, entendre à son excellence que si le capitaine Lamb affirmait d'une manière positive qu'il était faux qu'on lui eût fait cette proposition de briser le buste, cela suffirait pour faire taire la calomnie. Sir Hudson Lowe répondit : « Je juge d'après les effets, monsieur; vous n'avez pas témoigné assez d'indignation de ce qu'a dit et fait le général Bonaparte. Vous eussiez dû lui dire qu'il s'était rendu coupable d'une action indigne. »

Son Excellence dit ensuite que Napoléon lui avait fait écrire par Bertrand la lettre la plus impertinente qu'il eût jamais reçue, en réponse à une qu'il lui avait adressée au sujet des échecs, et à une seconde qui devait être remise au canonnier du *Baring;* (1) enfin, qu'il était maître de renvoyer le général Bertrand de l'île, s'il le jugeait convenable.

Il me pria ensuite de dire au général Bonaparte qu'il était très mécontent de la dernière lettre qu'il avait reçue, et beaucoup plus que de toutes celles qu'on lui avait adressées depuis qu'il était à Sainte-Hélène; qu'il désirait savoir qui avait répandu par-

(1) Voir cette lettre à l'Appendice.

tout le bruit absurde qu'on avait empêché le canonnier du *Baring*, qui avait apporté le buste, de retourner à bord et de disposer de ses marchandises, ce qui lui avait fait éprouver des pertes et des mauvais traitements. Il me recommanda de dire qu'il m'avait fait appeler exprès pour avoir des renseignements là-dessus.

18 juillet. — J'ai vu Napoléon; je lui ai communiqué le message dont j'avais été chargé par sir Hudson Lowe. Il a répondu que le canonnier avait déclaré devant madame Bertrand qu'on l'avait empêché, pendant plusieurs jours, d'aller à bord, et que par conséquent il avait été obligé de vendre sa petite pacotille à Salomon et à quelque autre marchand pour la moitié de sa valeur (1), et que par là il a essuyé une grande perte. « On m'a dit, et je le crois, continua l'empereur, que cette rigueur déplacée n'a eu lieu que parce que ce pauvre diable s'est chargé d'apporter le buste de mon fils. Le gouverneur a été surpris des lettres qui lui ont été envoyées. Je ne veux rien lui devoir. Il prétend que, selon les règlements établis, il n'était pas autorisé à remettre ces présents. Où sont ces règlements? je ne les ai jamais vus. Si ce sont de nouvelles restrictions, qu'on me les fasse connaître. Mais je n'ai jamais ouï dire que, parce qu'il y a une couronne sur des bagatelles, on dût les défendre. Je proteste contre toutes entraves qui ne m'ont pas été communiquées avant d'être mises à exécution. D'après le

(1) C'est un fait qui ne souffre pas de doute, et qui est notoire dans l'île.

(Note de O'Meara.)

discours de lord Bathurst, il lui est défendu de faire aucune nouvelle restriction. N'aurait-il pas pu protester contre la couronne ? Nous en aurions bien ri. Mais non, il faut qu'il donne un coup d'épingle, qu'il se réfère à des restrictions inconnues, et qu'il insinue que c'est à sa bonté que je suis redevable de ce qu'on m'accorde. Enfermé dans un donjon avec des chaînes aux bras et aux jambes, *l'uomo s'accostuma; ma al capricio d'altrui, è impossibile* (l'homme s'y accoûtume; mais au caprice d'autrui, jamais). Je ne veux de lui aucune faveur. Peut-être exige-t-il que je lui écrive chaque jour une lettre de remerciement pour l'air que je respire. *Un uomo che m'ammazza ogni giorno*, et qui demande que je lui en témoigne ma gratitude! Je me rappelle un bourreau allemand qui, tandis qu'il bâtonnait de toute sa force un malheureux patient, criait à chaque coup qu'il appliquait : *Pardon, monsieur, pour la liberté grande que je prends.*

Je demandai quelle était la réponse que je devais faire. « Dites-lui, répondit Napoléon, *che io non sono obbligato di render nessun conto al mio boja* (que je ne suis pas obligé de rendre compte à mon bourreau.) »

Après s'être promené pendant un instant, il dit avec énergie : « *Vous me faites des insinuations : c'était la manière d'agir de tous les petits tyrans d'Italie. Cet homme paraît n'avoir d'autre but que de me faire mourir à coups d'épingles, soit au moral, soit au physique. Un bourreau me tuerait d'un seul coup. Sa conduite est tortueuse et environnée de*

*mystères. Le crime seul marche dans les ténèbres. Un jour son prince et sa nation seront instruits, son indigne conduite sera reconnue; et s'il échappe à la justice de la loi qu'il viole, il n'échappera pas à la justice de tous les hommes éclairés et sensibles. Il est un mandataire infidèle, il trompe son gouvernement, comme le démontrent les vingt mensonges et calomnies qui sont dans le discours du lord***. Sa conduite pour le buste de mon fils, qui est prouvée, est odieuse et digne de tout ce qu'il a fait depuis un an.* »

Il me pria de lui porter cette réponse, pour le convaincre de l'opinion qu'il avait de son caractère.

Après quoi, il me dit qu'il avait informé lord Amsherst de la conduite qu'on tenait envers lui. L'ambassadeur, dit-il, a déclaré que l'intention du bill n'étaitpas telle ; que son but était non d'empirer, mais d'améliorer ma position comme prisonnier, et qu'il ne manquerait pas de publier les représentations que j'avais faites au prince régent, à lord Liverpool et à lord Bathurst. Il me demanda la permission de redire au gouverneur ce que je lui avais dit. Je répondis que j'y consentais. J'ajoutai que j'avais observé que le gouverneur l'avait pris autour de la nouvelle route qu'il avait ouverte, mais que j'étais certain qu'il ne lui avàit pas dit que je ne pouvais ni la quitter ni entrer dans aucune maison, et que les choses ont été au point de me faire défendre de parler aux personnes que je rencontrerais. Il en fut frappé. Il me proposa de voir le gouverneur. Je répliquai que ni le prince régent, ni les

deux chambres du Parlement, ne me forceraient à voir mon geôlier et mon bourreau. Ce n'est pas l'habit qui fait le geôlier, ce sont les manières et les mœurs. Je lui ai dit qu'il avait poussé les choses à une telle extrémité, que, pour ne lui laisser aucune prise, je m'étais relégué à ma chambre, m'attendant qu'il allait faire entourer ma maison de sentinelles. Je ne lui ai rien laissé à faire, sinon de violer le lieu qui me sert d'asile, ce qu'il ne ferait sans passer auparavant sur mon corps (1). Que je ne voulais pas me déshonorer par un suicide; mais que je me réjouirais de mourir assassiné par un anglais; que ce serait une consolation pour moi dans mes derniers moments. »

Napoléon conclut en me disant qu'il ne s'opposait pas à ce que le gouverneur eût connaissance des sentiments qu'il venait de manifester à son égard.

19 juillet. (2). — Je suis allé en ville, conformément aux ordres de sir Hudson Lowe, auquel je fis part du message dont j'étais chargé pour lui. Il commença sa réplique par nier qu'il m'eût ordonné de dire qu'il avait été surpris du style des deux dernières lettres qu'il avait reçues, et qu'il m'avait crié, lorsque je sortais de la chambre, de ne rapporter que la première partie de sa conversation.

(1) Napoléon était si fortement frappé de l'idée qu'on essaierait de violer son asile, que, peu de temps après le départ de sir George Cockburn, il avait toujours dans sa chambre quatre à cinq paires de pistolets chargés et quelques épées, dont il avait l'intention de faire usage pour se défaire du premier qui entrerait contre sa volonté.

(Note de O'Meara.)

(2) Sur quelques pages de mon journal cette conversation porte la date du 19.

Il me dit ensuite, en jetant sur moi un regard furieux : « Les expressions du général Bonaparte me prouvent, monsieur, de plus en plus, que vous n'avez pas pris les vrais moyens de justifier mon caractère : dites-lui, continua-t-il d'un ton de voix qui n'était rien moins que calme, que, pour prouver que je ne crains pas d'envoyer quelque message que ce soit en Angleterre, je suis résolu à faire passer au ministre le rapport qu'il vient de m'envoyer. »

Il me demanda ensuite de lui communiquer tout ce dont j'avais été chargé. Quand je vins à l'endroit où Napoléon, dans sa conversation avec lord Amsherst, avait dit : « Je suppose qu'il ne vous a pas appris que je ne puis quitter cette route, » le gouverneur, avec une physionomie dont il me serait impossible de décrire l'expression, se leva brusquement, et, dans une fureur qui l'empêchait d'articuler ses paroles, s'écria : « C'est faux ! c'est faux ! je le lui ai dit. » Quand il se fut un peu calmé, il me fit de violents reproches de ce que je n'avais pas contredit cette assertion, et de ce que je n'avais pas mis plus de chaleur dans sa défense. Après qu'il eut exhalé une partie de sa rage, je l'interrompis pour lui faire l'observation que j'avais fait tous mes efforts pour le défendre ; mais que je ne croyais pas qu'il dût être étonné si Napoléon n'était pas très satisfait de sa conduite à son égard, en faisant attention aux changements matériels qui, depuis l'arrivée de Son Excellence, avait eu lieu dans sa position et avaient tous pour but de la

rendre plus pénible. Il s'ensuivit alors une longue discussion, pendant laquelle je détaillai quelques-unes des restrictions imposées ; entre autres, une dans laquelle il était défendu à Napoléon de parler ; sur quoi le gouverneur se fâcha et assura que ce qu'il avait dit n'était point une défense, *mais une prière ;* que ce n'était pas sa faute si le général Bonaparte ne voulait pas sortir à cheval. Je pris sur moi alors de lui faire la question suivante : « Mettez-vous, monsieur, à la place de Napoléon ; profiteriez-vous de la permission de sortir à cheval, si elle était assujettie aux restrictions que vous lui avez imposées ? Son Excellence refusa de répondre à cette question, qu'il déclara regarder comme une insulte à sa qualité de gouverneur et de représentant de Sa Majesté. Il me pria alors de lui dire quelle était mon opinion sur le discours de lord Bathurst. Je lui dis que plusieurs des assertions de sa seigneurie n'étaient pas conformes à la vérité. Après m'avoir entendu, Son Excellence témoigna un grand mécontement, et me reprocha avec amertume d'oser parler aussi librement d'un discours prononcé par un des secrétaires d'État du prince, ajoutant que j'avais l'air d'être l'avocat des Français ; que personne dans l'île n'avait des opinions semblables ou n'oserait les manifester, etc. Il finit par me dire qu'il ne me permettait, à l'avenir, d'autres conversations avec le général Bonaparte, que celles qui seraient sur des sujets relatifs à ma profession, et par m'ordonner de venir tous les lundis et jeudis chez lui, lui faire connaître l'état

de la santé et les habitudes du général Bonaparte.

21 juillet. — J'ai eu avec sir Hudson Lowe une autre conversation, presque semblable à celle d'hier. Je soutins une longue et fatigante discussion, dont je ferai grâce au lecteur, et qui se termina par l'offre que je fis de me démettre de mon emploi.

24 juillet. — Je suis allé à la ville pour me conformer aux ordres de sir Hudson Lowe. Son Excellence m'a fait subir, en présence de sir Thomas Reade et du major Gorrequer, un interrogatoire, pendant lequel il montra de nouveau beaucoup d'aigreur de ce que mes sentiments n'étaient pas en harmonie avec les siens.

Trouvant que sir Hudson Lowe me rendait, en quelque façon, responsable de toutes les actions et de toutes les paroles de Napoléon, et que, dans l'impossibilité où il était de déverser sa mauvaise humeur sur son prisonnier, il saisissait toutes les occasions de la soulager sur moi ; et voyant que toute espérance d'accommodement était évanouie depuis le départ de l'amiral Malcolm, et que tous mes efforts pour améliorer le sort de l'empereur étaient inutiles, je résolus de me borner, autant que possible, à mes devoirs de médecin, et d'éviter toute communication inutile avec un homme qui pouvait profiter de ce que sa place le dégageait de toute responsabilité, et se servir de son pouvoir pour maltraiter un officier subalterne.

2 août. — Je me suis rendu, comme à l'ordinaire, pour faire mon rapport relativement à la santé de Napoléon.

J'ai vu Napoléon à mon retour. Il m'a dit avoir lu dans les journaux quelques extraits d'un ouvrage écrit par le duc de Rovigo, renfermant des détails relatifs à Pichegru, à Wright, etc.; il déplora la mort de Réal (1), et remarqua que Savary et Réal, surtout le dernier, car alors le duc de Rovigo n'était pas dans une position à pouvoir connaître personnellement ce qui avait rapport à Pichegru et à Wright, étaient les deux hommes qui, par leurs fonctions, devaient savoir les noms des geôliers, porte-clefs, gendarmes et autres gens de police, et pouvaient, par conséquent dire : Cet homme était présent, qu'on l'examine. Peut-être Savary est-il actuellement au service du roi de France. Dans le poste élevé que j'occupais, je ne pouvais entrer dans ces détails minutieux. Savary, ajouta-t-il, rapporte une circonstance qui est très vraie, et il paraît avoir conservé quelque ordre que j'écrivis dans cette occasion, et se ressouvenir de plusieurs de mes expressions. Je ne me souciais pas d'en faire mention publiquement, parce qu'une proche parente de mon fils se trouvait impliquée par là d'une manière très grave. Je ne voulais pas qu'on sût que quelqu'un qui le touchait de si près fût capable de proposer un acte aussi atroce : c'était de renouveler les Vêpres Siciliennes, de massacrer toute l'armée anglaise et tous les Anglais en Sicile. Ce beau projet devait recevoir son exécu-

(1) Réal était conseiller d'État, et chargé par l'empereur de découvrir la nature du complot dont il était question alors ; et le bruit de sa mort, qui avait été inséré dans les journaux qui arrivèrent à Sainte-Héléne, fut ensuite démenti.

tion, pourvu que je prêtasse mon assistance lorsque le crime serait commis. Je fis jeter l'agent porteur de la proposition dans une prison, où il resta jusqu'à ce que la révolution de 1814 me relégua à l'île d'Elbe.

« On l'aura trouvé parmi les prisonier d'État(1). Mon intention était, en cas d'une paix avec l'Angleterre, de l'envoyer à vos ministres pour le faire examiner. »

10 août. — J'ai eu une conversation avec Napoléon, sur un bruit qui avait couru, et qui était répété dans un des journaux, relativement à sa translation de l'île Sainte-Hélène à Malte; il n'y ajouta point de foi, et fit l'observation qu'il occasionnerait moins d'inquiétude étant en Angleterre qu'à Malte. Il remarqua également que la conduite du gouvernement était très impolitique; car, par la manière dont on l'avait traité, on avait appelé sur lui l'intérêt de toute l'Europe. « Cette conduite, continua-t-il, a excité la plus grande indignation Rien n'était plus propre à faire perdre aux Anglais l'estime dont ils jouissaient auprès des autres nations, et ne servira mieux à accréditer l'opinion que ces nations avaient déjà conçue de votre gouvernement, par suite des bruits qu'avaient répandus les émigrés

(1) C'est une chose particulière, que le malheureux qui fut détenu pour avoir été porteur d'une lettre confidentielle et d'un message de....., relativement à une proposition de faire massacrer toute l'armée anglaise qui était en Sicile, ait été rendu à la liberté par les succès de l'armée même dont il avait proposé et tramé la destruction. Ce complot n'a aucune relation avec une conspiration qui fut ourdie pendant le commandement de M. John Stuart en Sicile, dont il est question dans une autre partie de cet ouvrage.

(Note de O'Meara.)

français à leur retour d'Angleterre. Ils sont rentrés avec la haine dans le cœur; ils accusaient vos ministres d'avoir usé de la plus honteuse parcimonie et de descendre dans les détails les plus minutieux et les plus vils, disant qu'à la vérité ils leurs fournissaient de l'argent, mais seulement autant qu'il en fallait pour les empêcher de mourir de faim. Ils ajoutaient enfin qu'ils eussent été plongés dans la dernière misère, s'ils n'eussent été secourus par quelques particuliers anglais, dont ils reconnaissaient la bienfaisance et la générosité.

« Les empereurs d'Autriche, de Russie et le roi de Prusse, ajouta Napoléon, m'ont dit tous trois que j'étais bien dans l'erreur, si je croyais qu'ils eussent obtenu de bien grands subsides de l'Angletere. Ils m'ont assuré n'avoir jamais reçu, en effectif, plus de la moitié des sommes qu'on prétendait leur avoir payées, et cela par suite des déductions qu'on avait faites pour nolis, assurances, et autres frais sans nombre; ajoutant que souvent même ils ont été payés en marchandises. Ces souverains se plaignaient beaucoup de vos ministres, et je suis porté à croire qu'ils avaient d'assez fortes raisons pour le faire. Dans la circonstance actuelle, par une parcimonie fausse et mal entendue, ils ont tournée le dos au but qu'ils se proposaient d'atteindre: car leur intention était que je fusse oublié, ou du moins qu'on parlât de moi le moins possible; mais leur conduite inhumaine et celle de leur indigne agent ici ont retenti dans toute l'Europe. Le gouvernement d'abord crut que rien de ce qui se passait ici ne serait su

hors de l'île. Il aurait pu aussi facilement essayer d'empêcher, avec son chapeau, que le soleil éclairât l'univers. Il existe encore dans le monde des millions d'individus qui prennent un vif intérêt à mon sort. Si vos ministres, plus sages et mieux avisés, eussent donné carte blanche pour cette mission, c'aurait été tirer le meilleur parti possible d'une mauvaise affaire, étouffer toutes les plaintes, et arrêter tous les essais que l'on a faits pour soulager ma position Et enfin, en se servant d'hommes tels que Cockburn et Malcolm, cela n'aurait pas coûté plus de quinze à seize mille livres sterling par an. Mais ce ***, *c'est un homme qui a les manières ignobles, l'esprit astucieux et le cœur méchant. Cockburn au moins avait la marche droite et sincère, c'était un homme, un Anglais; mais pour celui-ci, grand Dieu! la nature l'a créé pour être un bourreau.* Le sous-secrétaire a sans doute dit à lord B*** : J'ai trouvé votre homme. Je ne doute pas que les intentions de*** ne fussent d'abord de forcer tous les Français à m'abandonner et à me laisser seul dans l'île, de manière à me contraindre à commettre un suicide, ou à m'avoir entièrement à sa disposition. La force de l'opinion publique a fait changer votre ministère un peu après.

« Si les empereurs d'Autriche et de Russie, continua Napoléon, m'offraient tout l'argent que je pourrais désirer, je refuserais. J'ai eu la sottise de me mettre entre les mains de John Bull, et il faut que j'avale les pilules qu'il me prépare. » Je lui fis l'observation que j'avais peine à croire que l'intention de ceux qui l'avaient envoyé à Sainte-Hélène

fût telle qu'il le supposait; il me répondit: « Docteur, il faudrait qu'un homme fût plus que stupide pour y périr par l'insalubrité du climat, ou pour me forcer à commettre un attentat sur moi-même.

« Si j'étais en Angleterre, ajouta Napoléon, je ne recevrais que peu de visites et je ne parlerais jamais sur des sujets politiques. Si je le fais à Sainte-Hélène, c'est que j'y suis, et, de plus, fort maltraité. Vivre tranquille, jouir de la société de quelques savants, me promener de temps en temps à cheval, lire et achever mon histoire, enfin élever mon fils, tout cela ferait mes occupations habituelles et journalières. Le défaut de livres retarde ici beaucoup mon travail, et m'empêche de terminer aussi promptement ce que j'ai entrepris. »

Il m'a informé que le gouvernement avait envoyé une réponse à la lettre qu'il avait écrite au sujet des articles chinois et du canonnier; mais qu'il avait donné ordre à Bertrand de ne pas apporter ses lettres avant qu'il ne les lui demandât.

J'ai lu sa réponse au discours de lord Bathurst; elle commence par ces mots: « Le bill du Parlement anglais n'est ni une loi ni un jugement; » il compare ce bill aux proscriptions, « *aussi justes, aussi nécessaires, mais moins barbares,* que Sylla et Marius *traçaient avec la pointe encore sanglante de leur épée;* avec cette différence, que le bill du Parlement anglais avait été rendu en temps de paix et avait été sanctionné par le sceptre d'une grande nation. »

11 août. — J'ai répété de nouveau à sir Hudson

Lowe ce que je lui avais déjà dit environ quinze jours auparavant, que Napoléon souhaitait qu'on nettoyât son jardin d'une plante fétide et alcaline (la *tithymale*), dont il était rempli, et qu'on le convertît en pelouse, ou qu'on y semât de l'avoine ou de l'orge, parce qu'on n'en tirait actuellement aucune utilité, et qu'il désirait jouir, de sa fenêtre, de la vue de quelque verdure et de quelque chose en végétation ; que si on ne s'y prenait pas dans la quinzaine, la saison allait se passer. Son Excellence répliqua qu'elle irait dans un jour ou deux à Longwood.

14 août. — Je suis allé hier à *Plantation-House*, en conséquence d'un ordre du gouverneur, qui m'enjoignait de m'y rendre le mardi et le samedi, au lieu du lundi et du jeudi. Le gouverneur, après quelques questions, ajouta : « Vous avez dit précédemment que le général Bonaparte vous avait fait part des observations qu'il a faites à lord Amsherst sur mon compte ; veuillez me les répéter. »

Quoique je prévisse les conséquences de cette ouverture, je ne me crus pas suffisamment autorisé à refuser, d'autant plus que j'avais la permission de lui faire cette communication. Ayant préalablement averti le gouverneur que ce qu'il exigeait allait produire chez lui un sujet de mécontentement, je répétai les propres phrases de Napoléon, ainsi conçues : « Ni votre prince ni vos deux chambres du Parlement ne peuvent m'obliger à voir *mon geôlier et mon bourreau. Ce n'est pas l'habit qui fait le geôlier, ce sont les manières et les mœurs.*

Sir Hudson Lowe se promena pendant quelques instants, l'air très irrité, et me demanda de lui expliquer quelles raisons pouvait avoir le général Bonaparte pour se servir de telles expressions. Je répondis qu'il n'était pas en mon pouvoir de les dire. Il commença alors, comme je l'ai prévu, à exhaler contre moi la mauvaise humeur que lui occasionnaient les épithètes de Napoléon ; il remit sur le tapis l'ancienne affaire du journal écossais, et finit par dire : « Vous n'êtes pas autorisé par moi, monsieur, à communiquer avec le général Bonaparte sur d'autres sujets que sur des sujets de médecine, et si vous tenez d'autres discours avec lui, c'est à vos propres risques, à moins que vous ne fassiez quelques communications qui vous exempteraient de toute responsabilité. Il ne vous appartient pas d'agir d'aprés votre propre jugement et à votre discrétion, vous devez demander quelles sont les choses que l'on peut vous permettre de faire. »

Napoléon a été debout à quatre heures, et a longtemps écrit sans appeler aucun de ses généraux pour l'aider. Il a fait une promenade de deux heures, et paraissait être de bonne humeur. Je l'ai vu dans la salle de billard à son retour. J'ai eu un entretien avec lui sur l'Égypte et sur quelques-uns des hommes qui l'accompagnaient dans cette expédition. Il parla d'un certain Poussielgue, qui avait servi sous ses ordres pendant la campagne d'Italie. « J'ai employé Poussielgue, dit-il, pour des services diplomatiques et autres, de Milan à Gênes ; pendant ce temps il mérita ma confiance. Il fut en-

suite envoyé à Malte, pour sonder le terrain avant qu'on en fît l'attaque. Les rapports qu'il fit furent très utiles et rendirent un service essentiel. Il m'accompagna en Égypte, où je lui donnai un poste élevé dans le commissariat, et le comblai de faveurs. Quand je quittai l'Égypte, Poussielgue, qui était resté en arrière pour quelques raisons difficiles à justifier, conçut une grande haine contre moi, et écrivit au Directoire des lettres pleines d'horreurs. J'étais alors Premier consul, ce qu'ignorait Poussielgue, et ce fut moi qui décachetai ses lettres. Quoique surpris et indigné de cette conduite, je n'y fis pas attention. Lorsque je fus empereur, le frère de Poussielgue, chirurgien très distingué, et que je connaissais beaucoup, vint me trouver pour me prier de donner de l'emploi à son frère, en avouant toutefois que ce frère s'était conduit avec ingratitude. Quel est votre frère, répliquai-je, qui est-il? je ne le connais pas. Poussielgue a trahi le général Bonaparte, mais l'empereur ne se souvient pas de lui. Je ne lui accorderai pas de faveur personnellement; mais si le ministre consent à l'employer, je signerai sa nomination. Son frère alla trouver le ministre, lui rapporta ce que j'avais dit : on fit la demande d'un emploi très lucratif, dont je signai le brevet, et dont il eut la jouissance pendant plusieurs années. »

Napoléon parla ensuite des Mamelucks, et il dit que, dans les combats entre eux et la cavalerie française, toutes les fois que les partis excédaient cent hommes, la supériorité de la discipline procu-

rait la victoire aux Français; mais qu'au-dessous de ce nombre, et individuellement, les Mamelucks l'emportaient.

15 août. — Anniversaire de la naissance de Napoléon. Il avait un habit brun. Tous les généraux et toutes les dames dînèrent avec lui à deux heures; ainsi que tous les enfants, excepté les plus jeunes Bertrand et Montholon, que l'on apporta et que l'on présenta à la société pendant quelques instants. Il fit un présent à chacun des enfants, et s'amusa peudant quelques instants à jouer avec eux.

17 août. — J'ai vu Napoléon à deux heures. Il était de très bonne humeur et très gai, faisait des plaisanteries sur toutes sortes de sujet et me raillait à propos d'une jeune dame de l'île.

Il m'a dit que quand il était à Boulogne, deux matelots anglais échappés de Verdun et ayant traversé en France sans être découverts, y arrivèrent. Ils y restèrent pendant quelque temps; mais n'ayant pas d'argent, ils ne savaient comment faire pour s'échapper. Il se faisait une garde si vigilante sur les bateaux, qu'ils désespéraient de pouvoir s'en procurer un. Ils firent une espèce de batelet avec de petits morceaux de bois qu'ils coupèrent avec leurs couteaux. Ils couvrirent cette barque de leur façon avec du calicot, qu'ils étendirent sur le bois. Elle n'avait guère, quand elle fut finie, plus de trois pieds et demi de longueur, avec une largeur proportionnée, et était si légère, qu'un seul homme pouvait la porter sur ses épaules. Ils résolurent d'essayer de passer le détroit à l'aide de

cette frêle machine. Voyant une frégate anglaise s'approcher de la rive, ils se lancèrent dans leur barque et essayèrent de la joindre ; mais avant qu'ils eussent pu faire beaucoup de chemin, ils furent découverts par les douaniers ; on les saisit et on les ramena d'où ils venaient. Cette histoire fut connue par suite de l'étonnement que l'on eut de voir deux hommes se hasarder sur mer dans une barque si fragile ; j'en entendis parler, et je les fis venir avec leur petit bâtiment. Je fus moi-même frappé de surprise à l'idée que ces hommes n'avaient pas hésité à confier leur vie à une nacelle aussi légère, et je leur demandai s'ils avaient eu réellement le projet de traverser la mer avec cela. Ils me répondirent que pour m'en convaincre, ils allaient, si je le voulais, renouveler leur essai. Admirant la hardiesse et de l'entreprise et de la réponse, je les fis mettre en liberté ; je leur donnai quelques napoléons, et les fis reconduire à l'escadre anglaise. Avant cet ordre, on allait les juger comme espions, parce qu'on les voyait depuis quelques jours rôder autour du camp.

« Lorsque je fis mon entrée à Berlin, dit Napoléon, la mère du prince d'Orange, sœur du roi, avait été laissée malade en arrière, dans les appartements supérieurs du palais. Sa position était fâcheuse : elle n'avait pas d'argent, et personne n'allait la voir. Un jour ou deux après mon arrivée, quelques-uns de ses domestiques vinrent demander qu'on les assistât, attendu qu'ils n'avaient pas même de quoi se chauffer. En effet le roi l'avait tout à fait

oubliée. Aussitôt que j'en fus informé, je lui fis envoyer à l'instant même cent mille francs ; je lui fis fournir tout ce qui était convenable à son rang, et nous eumes ensemble de fréquentes entrevues. J'aimais sa conversation. Lorsque son fils, le prince d'Orange, était aide de camp de Wellington, il alla d'Espagne ou de Portugal à Londres, dans le temps ou on s'attendait à un mariage entre la princesse Charlotte et lui. Il écrivit d'Angleterre plusieurs lettres à sa mère, donnant une description de tous les membres de la famille royale, à commencer par la reine, et les passant tous en revue ; cette lettre était remplie d'horreurs et de sottises, parliculièrement sur****, contre qui il paraissait singulièrement irrité ; il n'épargnait pas même***, qu'il disait être ambitieux et avide de commandement. Ces lettres exprimaient beaucoup de sentiments mâles et héroïques, qui, quoique en style romantique, faisaient honneur à l'écrivain ; mais il déchirait tout**** en pièces. Il envoya ces lettres à Hambourg par un agent, avec l'intention de les faire tenir à sa mère, On arrêta cet agent, on saisit ses papiers et on les envoya à Paris, où ils furent examinés, après quoi on me les remit. Je les lus à la hâte, et je ris beaucoup du contenu de ces lettres ; et pour me venger de toutes les injures que l'on avait accumulées sur moi, je les envoyai au *Moniteur* pour les faire publier. Mais dans l'intervalle, l'agent instruisit la princesse qu'il avait été arrêté, ses papiers saisis, et il lui faisait part de leur contenu, parce qu'il le connaissait en partie. Elle me

conjura, dans une lettre qu'elle m'écrivit, de ne pas les rendre publics, m'exposant le tort que cela ferait à son fils et à sa famille, et elle rappela à mon souvenir le temps où j'étais à Berlin. Je fus touché de sa prière, et je contremandai la publication de ces lettres, qui aurait fait un grand bruit en Europe et eussent causé un grand désagrément aux personnes qui y étaient nommées. »

Napoléon parla ensuite de la feue reine de Prusse avec estime; il dit qu'il avait eu une haute considération pour elle, et que si le roi l'eût amenée d'abord à Tilsitt, il aurait probablement obtenu de meilleures conditions. « Elle était élégante, spirituelle, et extraordinairement instruite, continua Napoléon. Elle déplorait amèrement la guerre. *Ah!* me disait-elle, *la mémoire du grand Frédéric nous a perdus; nous nous sommes crus pareils à lui, et nous ne le sommes pas.* »

J'ai fait observer à l'empereur que ses ennemis l'avaient accusé d'avoir traité très cruellement cette princesse. « Quoi! dit-il, est-ce qu'ils disent que je l'ai empoisonnée aussi? » J'ai répondu que non; mais qu'ils assuraient qu'il avait été la cause de sa mort par les chagrins que lui avait causés la ruine de son pays. « Eh! reprit Napoléon, il est très probable que le chagrin qu'elle a conçu de la déplorable situation de son époux et de sa patrie, et des pertes qu'ils ont essuyées, ainsi que l'état humiliant auquel ils furent réduits, ont accéléré sa mort; mais ce n'était pas ma faute. Pourquoi le roi de Prusse m'a-t-il déclaré la guerre? Malgré

cela, au lieu de l'avoir traitée avec barbarie, personne ne lui a témoigné plus d'attention ou de respect, personne ne l'a plus estimée que moi ; elle m'en a même fait des remerciements. La princesse de Salm était extrêmement belle et spirituelle ; mais quant à la vertu et aux autres bonnes qualités, elle était bien au-dessous de sa sœur. Elle aurait fait une charmante maîtresse, mais pas une reine. »

Napoléon fit alors des observations sur Malte, résidence dont il se serait satisfait pendant quelques années ; mais il dit en même temps qu'il n'ajoutait point de foi à ce bruit, et qu'il ne pouvait pas croire que telles fussent les intentions des ministres. Il ajouta que la meilleure opération que pût faire notre gouvernement, serait de conclure avec lui une espèce de traité, par lequel il s'engagerait à ne pas quitter Malte, pendant un certain nombre d'années, sans la permission du prince régent, à condition qu'à l'expiration de ce temps on le recevrait en Angleterre. Il en résulterait une économie de six à huit millions de francs par an, au profit de la nation anglaise. « Il aurait, ajouta-t-il, été bien plus honorable pour l'Angleterre, et, par conséquent, pour les puissances coalisées, de me faire fusiller sur-le-champ, dans le premier moment de rage, lorsque je me rendis sur *le Bellérophon*, que de me condamner à l'exil sur un rocher stérile tel que celui-ci. Cet acte de violence aurait pu s'excuser par ces mots : Il était nécessaire pour la tranquillité de l'Europe, de se défaire de cet homme. Par là on se serait délivré de toute crainte,

le trésor de l'État y aurait gagné des millions, et cette conduite eût été plus conforme à l'humanité.

« Quand la discussion relative au jugement de Louis XVI s'ouvrit, Condorcet déclara que sa conscience ne lui permettait par de voter la mort; mais il donna sa voix pour que cet infortuné monarque fût condamné aux galères perpétuelles. Cette proposition fut généralement blâmée, même par les plus furieux jacobins, et elle attira sur son auteur une grande animadversion : on lui reprochait d'avoir voté une punition plus terrible encore que la mort. Eh bien! l'exil dans un lieu comme celui-ci, et avec un homme tel qu'ils l'ont choisi, est infiniment plus cruel que la condamnation aux galères; car là, du moins, vous jouissez du soleil qui éclaire l'Europe, et, si vous en avez les moyens, vous pouvez encore vous procurer une existence tolérable comparativement à celle que l'on a ici, Je me souviens avoir vu dans le bagne de Toulon ou ailleurs, je ne me rappelle pas précisément le lieu, un colonel condamné aux galères. A la vérité, il ne jouissait pas de sa liberté; mais on ne l'obligeait jamais à travailler, et on lui procurait, à ses dépens, tout ce qui pouvait rendre sa situation supportable. Le gardien, qui n'était pas un homme de la trempe du gouverneur de cette île, ne voulait pas dégrader davantage un homme qui avait occupé un rang élevé dans la société, en le forçant de se livrer à des travaux manuels et avilissants, sans compter que, pour de l'argent, on peut toujours trouver quelqu'un qui fasse votre ouvrage. Je soutiens donc

qu'il eût été plus honorable, plus conforme à la politique, et surtout à l'humanité, de m'avoir tranquillement fait casser la tête à bord du *Bellérophon*. Je l'aurais préféré moi-même. Je pense réellement que lord*** a imaginé que, par une série de mauvais traitements et d'humiliations, on me forcerait à commettre un suicide, et qu'il a cherché et trouvé l'homme qu'il lui fallait pour me pousser à cet acte de désespoir. Cette idée seule m'aurait arrêté, si jamais l'idée de me détruire était entrée dans mon esprit. »

22 Août. — J'ai vu Napoléon à midi. Il continue de se lever à quatre heures du matin et d'employer son temps à lire et à écrire. Il m'a montré qu'il avait été obligé de faire retourner son habit, parce qu'il n'y avait dans toute l'île d'autre drap vert que celui dont la couleur est connue en France sous la dénomination de *merde d'oie*. Puis il a parlé de nouveau de sa détention dans un lieu si horrible et qui avait quelque chose de sauvage. « Le*** ne savait pas, dit-il, comment séparer l'homme de la place qu'il avait occupée dans le monde. Comme Premier consul, comme empereur, en guerre avec l'Angleterre, je lui ai fait le plus de mal que j'ai pu ; mais en qualité de Napoléon Bonaparte, quel droit ont-ils de me retenir prisonnier? Et c'est une grande nation qui fait la guerre à un seul homme!

« J'ai continua-t-il, réfléchi sur ma conduite envers les Anglais, et je n'ai rien à me reprocher à cet égard, sinon de ne leur avoir pas assez fait de mal comme ennemis. J'aurais dû mettre leurs

prisonniers sur les pontons, non pour punir ces pauvres gens des crimes dont ils n'étaient pas coupables, mais pour forcer votre oligarchie de faire sortir tous les Français de ceux où elle les tenait renfermés. »

Il fit ensuite l'observation que les Anglais ouvriraient bientôt les yeux sur leur conduite à son égard, « Ils verront, dit-il l'injustice et la folie de me retenir dans cette île d'un aspect si farouche et si triste, que je ne puis la comparer qu'à la figure du malheureux qu'ils ont envoyé pour la gouverner. Ces considérations, jointes aux énormes sacrifices qu'ils sont forcés de faire pour m'y retenir, les obligeront de m'en faire sortir un jour. »

Je fis observer à mon tour à Napoléon que l'état de trouble dans lequel se trouvait l'Angleterre serait un motif pour empêcher qu'on ne lui accordât la permission de choisir ce pays pour sa résidence. « Bah ! répliqua-t-il, vos ministres ne sont pas assez sots pour s'imaginer que je voulusse compromettre la dignité de mon caractère en me mettant à la tête d'une populace factieuse, qui très probablement, refuserait de confier ses intérêts à un étranger; je n'ai pas voulu le faire en France même. Je dois compte de ma réputation à mes contemporains et à la postérité, et ne veux pas jouer le rôle d'un aventurier. Non, non, ils sont conduits par la haine et la crainte des renseignements que je pourrais donner sur leur conduite. Ils redoutent que je ne leur dise : cela n'était pas vrai (*it was not true* (1),

(1) Il dit ces mots en anglais.

et que je ne démente plusieurs particularités qui se rattachent aux évènements politiques et qu'ils expliquent à leur manière.

« Que pensez-vous qui pût me causer le plus grand plaisir au monde? » ajouta-t-il. J'étais sur le point de répondre, de quitter Sainte-Hélène, quand il reprit : « Ce serait de pouvoir me promener *incognito* dans Londres et dans d'autres parties de l'Angleterre, d'aller avec un ami chez les restaurateurs, de dîner en public à une demi-guinée ou une guinée par tête, et d'entendre la conversation des diverses sociétés; de me trouver partout tantôt sous un costume, tantôt sous un autre, et de juger ainsi par moi-même les sentiments et les opinions du peuple, aujourd'hui qu'il est sans contrainte et sans défiance ; d'apprendre la véritable idée que les Anglais ont de ma personne, et des événements qui ont eu lieu pendant les vingt dernières années qui viennent de s'écouler. »

Je lui fis observer qu'il entendrait dire sans doute beaucoup de bien et beaucoup de mal de lui. « Ah! quand au mal, reprit-il, je n'en tiens pas compte. j'y suis accoutumé, dieu merci; d'ailleurs, je suis persuadé que l'opinion publique changera. La nation éprouvera autant de dégoût à la vue des libelles publiés contre moi, qu'elle aura été avide de les lire et d'y ajouter foi. Ces distractions, jointes aux soins que je donnerais à l'éducation de mon fils, feraient le charme de mon existence. J'étais dans l'intention de mener ce genre de vie, si j'eusse pu me rendre en Amérique. Les plus

beaux jours de ma vie ont été ceux qui se sont écoulés depuis seize ans jusqu'à vingt. Pendant la durée de mes semestres, j'avais l'habitude de parcourir successivement tous les restaurateurs, allant de l'un à l'autre, vivant avec une sorte de frugalité ; mon logement me coûtait environ trois louis par mois. J'étais heureux alors. Peut-être ne l'ai-je pas été quand je suis parvenu au faîte de la suprême puissance : la multiplicité de mes occupations était telle, qu'elle ne me laissait pas le loisir de jouir de cet état paisible qui constitue le bonheur. Je ne me reproche pas d'avoir fait le mal pendant le temps que j'ai occupé le trône : j'ai fait, au contraire, rentrer cinquante mille familles dans leur patrie, et les améliorations successives qui se sont opérées en France font elles-mêmes l'éloge de mon règne. J'ai fait la guerre ; mais d'impérieuses circonstances m'y ont forcé : je me proposais un but de la plus haute importance pour la gloire et la prospérité de la nation française. Si la mort eût mis fin à ma carrière à Moscou, continua-t-il, une réputation éclatante et colossale m'aurait survécu, comme conquérant et comme monarque ; une balle aurait dû alors mettre un terme glorieux à mon existence : au lieu que le nom d'un homme tel que moi, qui meurt dans l'abandon et sur une terre d'exil, n'arrive plus sans quelque altération aux générations futures. Je n'avais pas encore essuyé d'échec jusque là. Il est vrai que, plus tard, à Lutzen et à Bautzen, avec des troupes nouvellement levées et presque sans cavalerie, je rétablis ma

réputation militaire : la campagne de 1814, avec des forces inférieures, ne l'a pas diminuée. »

Je lui fis observer qu'on avait été étonné qu'il n'eût pas fait la paix à Châtillon lorsque sa situation paraissait désespérée. Napoléon me répondit : « Je ne pouvais consentir à resserrer l'empire dans moins d'étendue qu'il n'en avait lorsque je suis monté sur le trône : j'avais juré de le conserver dans son intégrité. D'ailleurs les puissances alliées me faisaient chaque jour des propositions plus inadmissibles les unes que les autres. Peut-être allez-vous trouver étrange ce que je vais vous dire ; mais je vous assure qu'actuellement encore je ne consentirais pas à signer un tel traité. Si, après mon retour de l'île d'Elbe, j'eusse pu conserver le trône, j'aurais maintenant le royaume tel qu'il était à cette époque, parce que je l'avais trouvé resserré dans des limites beaucoup plus rapprochées ; mais jamais je n'eusse consenti à l'y renfermer moi-même. Ma grande et principale faute a été de n'avoir pas fait la paix à Dresde. J'eus tort de consentir à l'armistice qui eut lieu ; car si j'eusse continué à marcher en avant, comme je le pouvais alors, l'empereur mon beau-père n'aurait pas pris parti contre moi. »

Napoléon ajouta ensuite qne, malgré l'occupation de Paris par les alliés, il aurait pu réussir encore à les chasser du territoire français ; mais que la trahison de M*** (1) dérangea toutes ses combinaisons. Son plan était d'entrer de nuit dans Paris, à la faveur de l'obscurité ; la basse classe du peuple

(1) Marmont.

devait attaquer les alliés dans les maisons ; et ceux-ci ayant à combattre contre des troupes qui connaissaient les localités, auraient été taillés en pièces et obligés d'abandonner la ville avec une perte immense. Cette partie de la population était toute prête. Il ajouta qu'il aurait enlevé aux alliés leur grand parc d'artillerie ; les étrangers une fois hors de la capitale, la masse de la nation se serait soulevée contre eux. « J'ai fait part de ce plan, a-t-il ajouté, au baron Koller, qui reconnut que son exécution aurait pu mettre les puissances coalisées dans une position fâcheuse. M*** (1) sera un objet d'horreur pour la postérité, aussi longtemps que la France existera, et il ne pourra être nommé sans une sorte de frémissement ; il le sait, et peut-être est-il à présent l'homme le plus misérable du monde. Il ne saurait se pardonner à lui-même, et il mourra comme Judas. » J'ai pris la liberté de lui demander quel temps il considérait comme le plus heureux de sa vie depuis son élévation au trône. « La marche de Cannes à Paris, » me répondit-il.

» Lorsque Castlereagh se trouvait à Châtillon avec les ambassadeurs des puissances alliées, continua Napoléon, cette ville était en quelque sorte investie, par suite de quelques succès que j'avais obtenus. Ce ministre était fort alarmé. Il craignait d'autant plus de tomber entre mes mains, qu'il n'était ni accrédité comme ambassadeur, ni revêtu d'un caractère diplomatique en France, de sorte que j'aurais pu le traiter en ennemi. Il alla trou-

(1) Marmont.

ver Caulaincourt, auquel il fit part de ses appréhensions, et lui dit que si j'usais de quelque violence envers lui, il reconnaissait que j'en avais le droit. Il était impossible qu'il tentât de s'échapper sans tomber entre les mains de mes soldats. Caulaincourt lui répondit qu'il ne croyait pas que je m'occupasse de lui, mais que cependant il ne pouvait pas savoir quel était le parti que je prendrais à son égard.

» Aussitôt après, Caulaincourt m'écrivit ce que Castlereagh lui avait dit et ce qu'il avait répondu. Je lui donnai l'ordre de dire à ce lord de ne pas s'inquiéter et de rester où il était, et de lui donner l'assurance que je le considérais comme ambassadeur. A Châtillon, Castlereagh parlant de la liberté dont jouissait l'Angleterre, fit observer, avec un air méprisant, que cette liberté n'était pas ce qu'il fallait estimer le plus dans votre pays; qu'on était obligé de la tolérer, mais qu'elle dégénérait en abus, et que telle qu'elle était, elle ne conviendrait pas à d'autres nations. »

Je me hasardai d'exprimer à Napoléon mon étonnement de ce que Marie-Louise paraissait n'avoir fait aucune démarche en sa faveur. « Je crois, me répondit Napoléon, que Marie-Louise est tellement circonvenue à mon égard, qu'elle pourrait être, sous ce rapport, peu maîtresse de sa volonté. J'ai toujours eu lieu de me louer de la conduite de ma bonne Louise, et je suis certain qu'il est entièrement hors de son pouvoir de rien faire pour me secourir. D'ailleurs elle est jeune et craintive. C'est peut-être un malheur que je n'aie pas épousé une

sœur de l'empereur Alexandre, comme il me le proposa lui-même à Erfurt. Mais il y avait, pour conclure cette alliance, des difficultés à surmonter: elles provenaient de la différence de religion. J'éprouvais de l'éloignement à permettre qu'un prêtre russe devint le confesseur de ma femme, comme cela aurait eu lieu immanquablement, et il me semblait que ce serait établir moi-même, dans le château des Tuileries, un espion dévoué à Alexandre. On a dit que mon union avec Marie-Louise avait été le sujet d'un article secret du traité de paix avec l'Autriche; cela n'est pas vrai. J'aurais rejeté cette idée. Ce mariage fut proposé par l'empereur François lui-même et par Metternich à Narbonne.

« De tous les ambassadeurs que j'aie jamais employés, Narbonne était celui qui avait le plus de mérite à mes yeux. Il joignait à beaucoup d'esprit naturel, de la droiture et de l'équité dans le caractère. Pendant tout le temps qu'il fut à Vienne, la France ne fut jamais dupe de Metternich, comme elle l'avait été par le passé : il pénétrait dans l'espace de quelques jours les projets du ministre. Si un tel homme eût été envoyé, en 1812, à l'empereur de Russie, il est probable que l'on eût obtenu la paix (1); Alexandre demandait Dantzig et une

(1) M. de Narbonne servit d'abord dans l'artillerie, puis dans les dragons et fut colonel du régiment de Piémont, commandant en chef des gardes nationales du Doubs en 1790, et général de brigade. Ministre de la guerre du 6 décembre 1791 au 9 mars 1792, il organisa trois armées sous les ordres de Rochambeau, Luckner, et Lafayette. Décrété d'accusation après le 10 août, il se retira à Londres, d'où il écrivit à la Convention pour lui demander un sauf-conduit afin de venir assumer sa part de responsabilité dans les actes du gouvernement de Louis XVI. Cette dangereuse faveur lui fut refusée. Général de division en 1809, il remplit plusieurs missions diplomatiques, fit la campagne de Russie comme

indemnité pour le duc d'Oldenbourg. Romanzoff persuada à ce prince qu'aucun sacrifice ne me coûterait pour obtenir la paix, et que le moment favorable de faire des demandes était arrivé. Après le premier succès obtenu par mes armées, Alexandre m'expédia un parlementaire, pour me dire que si je voulais évacuer ses provinces et me retirer sur le Niémen, il traiterait avec moi. Je ne le crus pas de bonne foi, et je pensai au contraire qu'il voulait me jouer par cette proposition. Si elle eût été renouvelée, et que nous eussions pu traiter personnellement à Vilna, tout se fût probablement arrangé. »

23 août. — Hier M. Smithers, garde-marine du *Conquérant*, est venu à Longwood avec un *laissez-passer* de sir Hudson Lowe pour se rendre chez le comte Bertrand, Après avoir passé le corps de garde qui était à l'entrée, il fut rappelé par l'officier, et on lui dit qu'on avait trouvé que son laissez-passer était pour le 21, et que, par conséquent, on ne pouvait lui permettre d'entrer, attendu que sa permission était expirée la veille (1).

Pas plus tard que mardi dernier, sir Hudson Lowe témoigna beaucoup d'humeur contre moi, parce que j'avais eu la hardiesse de soutenir qu'il avait quelquefois donné des laissez-passer dans

aide de camp de l'Empereur ; fut ambassadeur à Vienne en 1813, puis commandant de la place de Torgau, où il mourut le 17 novembre 1813. Un fait assez curieux, c'est que le brevet de Bonaparte, comme capitaine, est contresigné par M. de Narbonne, alors ministre de la guerre.

(1) L'officier d'ordonnance, auquel on en fit le rapport, prit sur lui d'ordonner à l'officier de garde de permettre à Smithers d'entrer. *(Note de O'Meara.)*

lesquels le jour était spécifié, et de lui en avoir cité un exemple dans celui délivré à M. Urmston. Son Excellence a formellement nié ce fait en présence du comte Bertrand.

Avant qu'on accordât à M. Smithers la permission de monter, on lui fit subir un long interrogatoire sur la nature de son affaire : comment connaissait-il le comte Bertrand et sa famille? avait-il des lettres pour eux du capitaine Hamilton, de la marine? On lui fit plusieurs autres questions qui tendaient à faire connaître qu'on se méfiait de cet officier, quoique le haut rang qu'il occupait semblât devoir le mettre à l'abri de tout soupçon.

Le général Gourgaud m'a rapporté aujourd'hui qu'à la fin de la bataille de Waterloo, et après la charge faite inutilement par les Français, la cavalerie anglaise, qui chargea à son tour, s'approcha à cent ou cent cinquante toises de l'endroit où se trouvait Napoléon, n'ayant auprès de lui que le maréchal Soult, Drouot, Bertrand et Gourgaud lui-même. A peu de distance d'eux, était un petit bataillon français formé en carré. Napoléon ordonna au général Gourgaud qu'on fît jouer deux ou trois pièces de campagne qui appartenaient à ce bataillon, afin d'arrêter la cavalerie qui approchait de trop près. Cet ordre fut exécuté, et un des boulets de la décharge emporta la jambe du malheureux marquis d'Anglesea; Napoléon se mit donc à la tête de la colonne, en s'écriant : « *Il faut mourir ici! il faut mourir sur le champ de bataille!* »

Dans le moment où Napoléon voulait effectuer

une charge avec le peu de monde qu'il avait autour de lui, les tirailleurs anglais gagnaient toujours du terrain. La Bédoyère galopait autour d'eux le sabre au poing, et semblait désirer une mort glorieuse sur le champ d'honneur. On empêcha Napoléon de se jeter au milieu de l'ennemi, et Soult saisit son cheval par la bride, en lui disant qu'on ne le tuerait pas, mais qu'il serait fait prisonnier; et, avec l'aide de quelques autres personnes dont il était entouré, ce maréchal parvint à faire abandonner le champ de bataille à l'empereur. Il n'y avait plus alors dans ce lieu que la faible colonne dont on vient de parler qui pût s'opposer aux progrès des Prussiens. Napoléon était si fatigué que, sur la route de Jemmapes et de Philippeville, il serait tombé de cheval, s'il n'eût été soutenu par Gourgaud et par deux autres personnes qui l'accompagnèrent pendant une partie du chemin. Ils gardaient tous un profond silence. Arrivé sur la route de Paris, il fut décidé que Napoléon se rendrait directement au Sénat, où il entrerait avec ses bottes et ses éperons, ce qui aurait sans doute produit un grand effet; mais on n'exécuta pas cette résolution.

24 août. — J'allai à *Plantation-House*, où, comme de coutume, on me fit subir un long interrogatoire, et où j'eus beaucoup de mauvaise humeur à supporter. Entre autres choses, Son Excellence, après m'avoir demandé comment j'avais su que Cipriani avait eu une conversation avec lui, relativement aux objets dont on manquait à Long-

vood, dit que je ne devais point avoir d'entretiens avec le maître d'hôtel relativement aux provisions allouées; que dans tout ce qui n'était point relatif à mes fonctions médicales, je devais lui demander ce qu'il m'était permis de faire, et ne point agir d'après moi-même, lorsque je pouvais avoir avec le général Bonaparte des conversations d'une autre nature que celles qui auraient pour objet l'état de sa santé, ni répondre à ses questions, à moins que les communications ne lui fussent soumises; attendu qu'en sa qualité de gouverneur, il était le seul juge compétent de ce qu'on pouvait dire ou devait taire.

Je répliquai que, s'il attendait à ce que je lui répétasse toutes les conversations que j'aurais avec Napoléon, il était dans l'erreur; que, par le passé, je lui avais rapporté une partie de ses entretiens, mais que désormais je garderais le silence.

Je lui demandai depuis quand mon devoir était de lui communiquer tout ce qui se passait : que, selon lui et sa propre expression, il m'était défendu de faire usage de ma volonté et de mon jugement; que, par une conséquence naturelle de son discours, je me trouvais donc dans la nécessité de lui tout dire, puisque, retenir une partie de la conversation, ce serait faire usage de mon jugement.

Il refusa de répondre à ces questions, et ramena l'entretien sur le vieux sujet du journal écossais.

J'ai eu avec Napoléon un entretien qui a roulé sur lord Castlereagh. « Jamais, dit-il, aucun diplomate n'a déployé et mis en œuvre un système plus

faux, plus décevant, que ne l'a fait ce ministre. »

25 *août*. — Napoléon était très gai. Je l'ai vu dans le salon. Il portait un habit gris croisé. Les remarques qu'il a faites sur les gouverneurs de Benguilla et des îles du Cap-Vert étaient justes, malignes, et surtout plaisantes.

J'ai eu un autre entretien avec lui relativement à l'Espagne Je lui ai demandé s'il était vrai que la reine eût dit en sa présence, à Ferdinand, qu'il n'était pas le fils du roi, proclamant ainsi elle-même son infamie. Napoléon m'a assuré qu'elle ne s'était jamais servie de semblables expressions en sa présence ; qu'elle lui avait dit seulement, dans un moment de colère, qu'il n'était pas digne d'être le fils du roi. Je lui demandai aussi s'il avait voulu donner à Ferdinand une de ses parentes en mariage, et le placer sur le trône de Naples, en marier une autre à don Carlos, et lui accorder une souveraineté.

Napoléon m'a répondu que toutes ces assertions étaient autant de faussetés. « Ferdinand lui-même, m'a-t-il dit, m'a prié à plusieurs reprises de lui donner en mariage une princesse de ma famille ; mais je ne lui en ai jamais parlé. » Je lui ai dit que, dans un écrit qu'on trouvait partout, on avait assuré qu'il n'avait laissé à Ferdinand d'autre choix que l'abdication ou la mort, et que ce fut en conséquence des menaces qu'il fit à ce prince, et de celles du roi Charles, qu'il prit enfin le parti d'abdiquer. « Ceci est encore faux, répliqua Napoléon ; on n'employa contre lui ni menaces ni promesses.

Si Ferdinand eût été traité comme je le suis ici, s'il eût été privé de nourriture, on pourrait dire alors que son abdication était forcée. Votre*** m'aurait volontiers fait périr ; mais voyant que la nation ne l'approuvait pas, on m'a envoyé ici, afin que j'y succombe d'une mort assez lente pour qu'elle paraisse naturelle, ou dans l'espérance que j'attenterais à mes jours. Le fait est que, sans les querelles survenues entre le père et le fils, je n'aurais jamais pensé à les détrôner. » J'ajoutai qu'on assurait que c'était lui qui avait eu l'art de faire naître ces dissensions dans la famille royale d'Espagne, pour en profiter. « Un homme tel que moi, répliqua Napoléon, est *un dio overo un diavolo* (un dieu ou un diable). Cela est aussi vrai qu'il l'est que j'aie fait venir Pichegru et Georges à Paris dans le dessein de ruiner Moreau. Quand j'ai vu ces deux hommes, animés l'un contre l'autre, chercher réciproquement à se détrôner, j'ai pensé que je pouvais bien tirer avantage de leurs démêlés et déposséder une famille ennemie ; mais jamais je n'ai pris part à leurs disputes. Si j'avais pu prévoir que cette affaire devait me causer autant de tracasseries et de chagrins, je ne m'y serais point engagé ; mais, les premières démarches une fois faites, il m'a été impossible de revenir en arrière. »

Il a parlé sur la bataille d'Essling (ou d'Eylau), et il a observé qu'il y avait beaucoup à dire des deux côtés. Il avait conservé le champ de bataille mais il s'était retiré pendant la nuit, et on pouvait penser que cette retraite annonçait un revers. La

victoire a été très décidément gagnée à Lutzen (1) et à Bautzen. » Je n'avais guère que dix-sept ans, me dit Napoléon, lorsque je composai une petite histoire de la Corse : je la soumis à l'abbé Raynal, qui me donna des éloges et parut désirer que je la publiasse. Cet ouvrage devait, selon lui, servir la cause de la liberté, dont on commençait à parler fortement alors, et me faire une sorte de réputation. Je suis bien aise de n'avoir pas suivi ses conseils. Il était écrit selon l'opinion du jour, qui tendait vers le républicanisme, et ce livre contenait les plus forts arguments contre les gouvernements monarchiques. Il respirait la liberté d'un bout à l'autre, et était rempli de maximes et de sentences républicaines. Je l'ai perdu depuis (2). Étant à Lyon, en 1786, je remportai, au collège, le prix d'une médaille en or, sur le thème suivant : *Quels sont les sentiments que l'on doit le plus recommander, afin de rendre l'homme heureux ?* Quand je montai sur le trône, bien des années après, je parlai de cela par hasard à Talleyrand. Il envoya un courrier

(1) Le général Gourgaud m'a dit qu'à Lutzen Napoléon n'avait que deux régiments de cavalerie.

(2) Après avoir pris connaissance de ce manuscrit intitulé *Essais sur les révolutions de la Corse*, l'abbé Raynal le fit lire à Mirabeau, et écrivit à Bonaparte :

« Le comte de Mirabeau, auquel j'ai envoyé votre écrit, me charge de vous engager au voyage de Paris ; et il ajoute : l'écrit que vous m'avez envoyé est parsemé de traits qui décèlent un esprit supérieur. »

Il est à remarquer que Mirabeau se trouvant, dans sa jeunesse, en garnison en Corse avec son régiment, avait composé lui-même un livre sur le même sujet et ayant un titre identique. L'un et l'autre de ces ouvrages, d'après le roi Joseph, auraient été perdus. Celui de Napoléon était écrit avec une grande chaleur patriotique et à la manière de Jean-Jacques Rousseau, alors son auteur favori. Bourrienne a prétendu, dans ses *Mémoires*, fort peu véridiques du reste, que Louis Bonaparte étant avec son frère, avait pris copie de ce travail ; mais le roi Louis dans une réfutation manuscrite du livre de Bourrienne, affirma le contraire, faisant observer qu'à l'époque dont il est question, il n'avait encore que 11 ans.

à Lyon pour chercher ce morceau; il parvint facilement à le retrouver.

» Un jour, comme nous étions seuls, il tira le manuscrit de sa poche, et, croyant me faire la cour, me le remit entre les mains, en me demandant si je le connaissais. Je reconnus aussitôt mon écriture, et je le jetai au feu, où il fut consommé en dépit de Talleyrand, qui ne put le sauver. Comme il ne l'avait pas fait copier auparavant, il parut très mortifié de cette perte.

» J'en fus, au contraire, fort satisfait, parce qu'il abondait en sentiments républicains, et contenait quelques principes libéraux, que je n'aurais pas été flatté qu'on pût m'accuser d'avoir eus dans ma jeunesse. »

Je lui ai demandé son opinion sur Robespierre. « Robespierre, me répondit Napoléon, n'était certainement pas le plus méchant homme de la Révolution. Il ne voulait pas que la reine fût mise en jugement. Bien loin d'être athée, comme on l'a dit, il soutint publiquement, contre l'avis du plusieurs de ses collègues, *l'Existence d'un Être suprême*. Il ne croyait pas non plus qu'il fût nécessaire d'exterminer tous les prêtres et les nobles pour consolider la liberté en France, comme le prétendaient tant de révolutionnaires; Marat, par exemple, qui ne demandait pas moins de six cent mille têtes. Robespierre voulait qu'on mît le roi hors la loi, et non qu'on procédât à la ridicule moquerie de le juger. C'était un fanatique, un monstre; mais il était incorruptible, et incapable de voter ou de cau-

ser la mort de qui que ce fût par inimitié personnelle ou par le désir de s'enrichir. Il était enthousiaste (ou c'était un enthousiaste), mais croyait agir selon la justice, et il ne laissa pas un sou après sa mort. Sous quelques rapports, on peut dire que Robespierre a été un honnête homme. On lui imputa tous les crimes commis par Hébert, Chaumette, Collot d'Herbois et d'autres. Marat, Billaud de Varennes, Fouché, Hébert et plusieurs autres, étaient infiniment plus féroces que lui. C'était vraiment une chose surprenante, ajouta Napoléon, que de voir ces fanatiques qui trempaient leur bras dans le sang jusqu'au coude, et qui n'eussent pas pris une pièce d'argent ou une montre aux malheureux qu'ils traînaient à l'échafaud. Ils apportaient religieusement au comité de Salut public l'or ou l'argent dont ils avaient dépouillé leurs victimes. Chacun de leurs pas était marqué par le sang, et ils se seraient fait un scrupule de commettre la moindre action contraire à la probité.

« Le pouvoir de ce fanatisme était tel, que ces hommes prétendaient, en se baignant dans le sang de leurs compatriotes, marcher dans le sentier de l'honneur et de la vertu. Lorsque Marat et Robespierre promenaient la hache révolutionnaire sur un si grand nombre de têtes innocentes, si Pitt leur eût offert deux cent millions, il les eussent repoussés avec indignation. Ils jugèrent même et firent guillotiner quelques-uns de leurs collègues, Fabre d'Églantine par exemple, qui s'étaient rendus cou-

pables de pillage. Il n'en était pas ainsi de T***, de Danton, de B***, de F*** : ceux-là n'étaient que des figurants, et ils auraient trahi tous les partis pour de l'argent. *T*** est le plus vil des agioteurs, corrompu sans opinion mais homme d'esprit.* Il est toujours prêt à tout vendre, et à se vendre lui-même au plus offrant. B*** était de même. Quand je commandais l'armée d'Italie, il se fit payer, par l'ambassadeur de Venise, deux cent mille dollars (si je ne me trompe), pour écrire une lettre dans laquelle il me priait de ménager cette république, avec laquelle je... (ici il fit un geste très significatif). Je n'ai jamais eu d'égard pour de telles lettres. Dès le commencement de ma carrière, j'ai toujours commandé par moi-même. T··· vendait également tout; Fouché un peu moins, sa vénalité n'était pas aussi prononcée. »

J'ai demandé à Napoléon comment il était possible que Barère eût échappé sain et sauf aux diverses secousses de la Révolution : « Parce que Barère n'avait pas de caractère prononcé; c'était un homme qui changeait de parti à volonté et les servit tous successivement. Il passe pour avoir du talent. Je ne l'ai pas jugé ainsi. Je me suis servi de sa plume; il n'a pas montré beaucoup d'habileté. Il employait volontiers les fleurs de rhétorique; mais ses arguments n'avaient aucune solidité ; rien que *coglionorie* enveloppées dans des termes élevés et sonores.

Billaud de Varennes est le plus exécrable des hommes qui aient figuré dans la Révolution. *Car-*

not en est le plus honnête : il a quitté la France sans un sou.

« Après les évènements de Brumaire, dit-il, je m'entretins longtemps avec Sieyès sur la situation de la France et sur diverses matières politiques. En me quittant, il alla souper avec quelques républicains, ses amis intimes, les plus fermes appuis du parti. Lorsque les domestiques eurent quitté la salle à manger, il ôta son bonnet, et le jetant à terre avec violence : « Messieurs, dit-il, il n'y a plus de république, elle est anéantie. J'ai parlé aujourd'hui avec un homme qui non-seulement est un grand général, mais qui est par lui-même capable de tout faire et de tout embrasser. Il n'a besoin ni de conseillers. ni d'assistance. La politique, les lois, l'art de gouverner, lui sont aussi familiers que le commandement d'une armée. Il est jeune et déterminé. La république a cessé d'être. — Mais, s'écrièrent les républicains, s'il devient un tyran, il faudra employer le poignard de Brutus. — Hélas! mes amis, répondis Sieyès, nous tomberions après dans une situation plus déplorable encore. « Fouché, ajouta-t-il, n'a jamais eu mon entière confiance. Jamais il ne m'approchait sans se courber jusqu'à terre devant moi. Je n'ai jamais eu d'estime pour lui, parce qu'il avait été un terroriste, un des chefs de la faction jacobine. Je m'en suis servi comme d'un instrument pour découvrir et chasser les jacobins, les septembriseurs et ses autres vieux amis. Par son moyen, je me suis vu en état de bannir deux cents de ses anciens associés aux crimes ré-

volutionnaires, qui auraient pu troubler la tranquillité en France. Il trahit et sacrifia sans remords tous ses camarades et ses complices. Aussi je ne l'ai jamais placé dans un poste important où j'aurais eu besoin de compter sur lui, ni n'ai même souffert qu'il m'adressât le premier la parole; d'ailleurs, je n'avais pas une haute opinion de ses talents. T***, au contraire, a réellement possédé toute ma confiance pendant longtemps, et il connaissait souvent mes projets un an ou deux avant que je les misse à exécution... Il a un talent prodigieux; mais il est méchant par caractère, sans principes, et si avide d'argent, qu'il ne s'inquiète jamais si les moyens d'en obtenir peuvent être avoués par un honnête homme. Sa rapacité était telle, qu'après l'avoir averti plusieurs fois de prendre garde à lui, je fus obligé de lui ôter ses emplois. Sieyès a aussi possédé ma confiance; c'était un homme de grand mérite ; il était probe et bien différent en cela de... Il aime l'argent aussi, mais il est incapable de s'en procurer autrement que par des voies légitimes, et n'est pas comme celui dont je viens de parler, qui s'en empare de toute manière.

26 août. — Les observations suivantes sur notre ambassadeur en Chine ont été faites par Napoléon. « Il paraît que votre ambassadeur, lord Macartney, a été obligé, en 1793, de se soumettre au ko-tou, sans quoi il n'eût point été reçu. Vos ministres, qui devaient savoir cela, et qui, en tous cas, prévoyaient des difficultés dans l'étiquette, avaient au-

torisé lord Amsherst à s'y conformer, lorsqu'ils l'ont envoyé dans cette contrée : il paraît qu'il pensait même devoir se soumettre à cet usage ; quand il s'y est refusé, il s'est laissé guider par de mauvais conseils. C'est une erreur, mais une erreur très accréditée, qu'un ambassadeur représente son souverain. Il ne le représente pas, puisque, dans le fait, aucune affaire ne peut être considérée comme véritablement valide et terminée, qu'elle n'ait été ratifiée par la puissance qui l'envoie ; et quant à son rang, relativement à l'étiquette, il n'y a jamais eu d'exemple qu'un monarque ait traité un ambassadeur comme son égal, qu'il lui ait rendu ses visites, lui ait fait place dans une cérémonie, ou enfin ait eu pour lui les égards et les déférences qu'il aurait pour un souverain étranger. La fausse idée que les ambassadeurs réprésentent le souverain est une tradition des coutumes féodales, selon lesquelles, quand un grand vassal devait foi et hommage à son suzerain, et qu'il ne lui était pas possible de faire en personne cet acte de soumission, il se faisait représenter par un ambassadeur à qui, dans ce cas, on rendait réellement les honneurs dus à son maître. Le caractère d'un ambassadeur est le même que celui d'un ministre plénipotentiaire ou d'un envoyé, avec cette différence, que l'ambassadeur est au premier rang, le ministre au second, et l'envoyé au troisième. Mais dans les négociations, ils ont tous trois les mêmes droits ; tout ce qu'ils stipulent ou signent doit être soumis à la ratification de leurs princes : la véritable dif-

férence n'existe guère que dans l'étiquette. L'ambassadeur en préséance devrait être traité comme les hommes qui occupent les plus hauts rangs dans le pays, comme les princes, les ducs et les ministres d'État; le ministre plénipotentiaire, comme les nobles du second ordre, en présence à la Cour; et les envoyés, comme ceux du troisième. Quant aux chargés d'affaires, ils ne sont pas accérdités auprès du souverain, mais auprès du ministre.

« Les ambassadeurs anglais et russe avaient un droit aux mêmes distinctions, et auraient dû suivre l'étiquette qui était suivie par les princes et par les chefs mandarins. Or, ces derniers avaient pratiqué le *ko-tou*, et par conséquent les ambassadeurs auraient dû en faire autant; l'empereur de la Chine avait le droit de l'exiger. On a dit qu'un capitaine français, nommé Rock, qui était allé à la Chine, sous le règne de Louis XIV, avait refusé d'accompagner le *ko-tou*. Mais il faut observer que cet officier n'était ni ambassadeur, ni ministre plénipotentiaire, ni envoyé, et qu'il était le maitre d'agir à sa fantaisie, et le gouvernement chinois était libre de le considérer comme un personnage plus ou moins important; mais un homme chargé d'une mission diplomatique devait se soumettre au *ko-tou*, et ne pouvait pas même s'y refuser sans manquer de respect à l'empereur. Ce souverain, de son côté, aurait méconnu le caractère de l'ambassadeur, s'il ne l'avait pas reçu lorsque cette formalité aurait été remplie.

« Lord Macartney, et, selon toute apparence, lord Amsherst, ont recouru à divers expédients, que

le ministre russe avait aussi cherché à mettre en usage. Ils demandèrent qu'un mandarin, d'un rang égal à celui de l'ambassadeur, accomplît le *ko-tou* devant le portrait du roi d'Angleterre, ou que, par une déclaration publique, le monarque chinois promît que, s'il envoyait un ambassadeur en Angleterre, il se soumettrait au *ko-tou*. Les Chinois rejetèrent cette proposisition, et avec raison. Si l'on recevait un ambassadeur chinois à Londres, on n'aurait pas le droit d'en exiger le *ko-tou*; mais il devrait suivre, en présence du roi d'Angleterre, la même étiquette que les princes, les ministres d'État et les chevaliers de la Jarretière, quand ils sont admis devant le trône; ce qui serait alors le *ko-tou* anglais. Ces demandes étaient donc déraisonnables, comme le prouve naturellement le principe que nous venons de mettre en avant.

« On fit une troisième suggestion, qui consistait à suivre, à la Cour de l'empereur de la Chine, l'étiquette de la Cour d'Angleterre, qui consiste à mettre un genou en terre au pied du trône, en présentant les lettres de créance. C'est certainement une grande présomption de votre part, que de vouloir régler l'étiquette du palais de Pékin sur celle du palais de Saint-James. Le principe simple, qu'en négociation, de même que dans l'étiquette, l'ambassadeur ne représente pas le souverain et ne peut prétendre qu'aux honneurs réservés aux plus grands seigneurs de la Cour à laquelle il se rend, éclaircit entièrement cette question et fait disparaître toute difficulté.

« Il ne se présente à l'esprit qu'une seule objection raisonnable contre le *ko-tou*; c'est que c'est un acte religieux; que cet acte faisant partie des cérémonies d'un culte de faux dieux, est par conséquent contraire aux principes du christianisme. Les mandarins comprirent parfaitement la force et la justesse de cette objection, et repoussèrent cette idée en déclarant d'une manière positive que le *ko-tou* n'était pas un acte religieux, mais seulement une loi d'étiquette; ce qui aurait dû écarter tout scrupule. La Russie et l'Angleterre devraient enjoindre à leurs ambassadeurs de se soumettre au *ko-tou*, sous la seule condition que l'ambassadeur chinois se soumettrait à Londres et à Pétersbourg aux formes d'étiquette en usage dans ces Cours.

« Votre ambassade vous coûte quelques milliers de livres sterling, qu'on a dépensés en pure perte; et au lieu d'opérer un rapprochement, elle sera plutôt une source d'éloignement et de mécontentement entre les Chinois et vous, et tout cela par une erreur ridicule. En montrant votre respect pour les usages d'un pays étranger, ceux du vôtre n'en auraient été que plus respectés; et tout hommage que l'on rend à un souverain, dans les formes qui sont en usage dans le pays, sont et convenables et honorables. Outre cela, vos ministres n'en avaient-ils pas un exemple dans ce qui a eu lieu avec la Porte, qui a constamment soumis tous les ambassadeurs à l'étiquette en usage? L'ambassadeur n'est admis au pied du monarque ottoman que lorsqu'il est revêtu d'un caftan, et il est, en outre,

obligé de faire toutes les cérémonies que l'on a imaginées pour le moment où il est admis ; car ces cérémonies diffèrent souvent d'un règne à l'autre, et changent au caprice du souverain ; mais elles conservent toujours des traces de leur institution primitive, qui est est la bassesse et la servilité. Y a-t-il une grande différence entre se prosterner afin d'accomplir le *ko-tou*, et baiser la poussière des pieds du sultan ?

» Vous dites que vous pourriez les effrayer par un armement maritime, et forcer les mandarins à se soumettre à l'étiquette européenne. Cette idée est une extravagance. Vous seriez, en vérité, très mal avisés d'aller exciter une nation de deux cent millions d'habitants à prendre les armes, et les forcer, pour leur propre défense, à construire des bâtiments qu'ils opposeraient aux vôtres. Tout Anglais de bon sens doit donc considérer le refus d'accomplir le *ko-tou* comme impardonnable et dangereux dans ses conséquences. »

1^er^ septembre 1817. — Hier, le bâtiment de transport *la Maria* est arrivée du Cap avec plusieurs malles; une lettre du jeune Las Cases a été remise à madame Bertrand ; elle porte qu'après avoir sollicité longtemps la permission de quitter le Cap, ils l'avaient enfin obtenue, et qu'ils étaient sur le point de s'embarquer à bord d'un brick pour l'Angleterre ; que, du reste, ils ignoraient si la permission de débarquer leur serait accordée ; que son père était très malade, et qu'il craignait de succomber avant d'arriver en Angleterre, attendu

qu'il n'y avait pas de médecin à bord du brick. Il ajoutait qu'on n'avait pas reçu de lettres de Longwood depuis que son père et lui étaient au Cap. Le comte Bertrand reçut aussi une lettre de messieurs Barring frères et compagnie, de Londres, qui le prévenaient qu'une somme de douze mille livres sterling était chez eux depuis deux ans à sa disposition.

Napoléon a été de très bonne humeur pendant quelques jours, et a pris plus d'exercice que de coutume. Le 30, il s'est rendu à la guérite à gauche de la maison, et est resté pendant quelque temps à regarder les travaux qui ont été faits à la nouvelle route, ce qui excitait la surprise de la sentinelle, qui le considérait avec la plus grande attention à la distance de quelques toises.

Un article des journaux du Cap que j'ai reçus, annonce que Caroline, sœur de l'empereur, s'est remariée avec un certain général Macdonald. A cela Napoléon dit qu'il n'en croit rien ; que la mort de son mari est encore trop récente pour que sa sœur passe à de secondes noces, surtout aussi publiquement, à moins pourtant qu'elle ne soit folle, ou qu'on ne l'y ait forcée le pistolet sur la gorge. « D'un autre côté, ajouta-t-il, Caroline est arrivée à un âge où les passions n'ont plus la même force ; elle a quatre enfants, beaucoup de jugement et des talents trop supérieurs à la plupart des personnes de son sexe pour que cela soit probable. Cependant, qui pourrait répondre des caprices d'une femme ? » Il fit ensuite quelques re-

marques sur une diatribe qui avait été publiée contre lui dans le *Courrier*, et il fit observer que, dans le moment actuel, la malignité et la médisance lui seraient plus utiles que nuisibles ; que ces attaques, qui avaient pour objet de flétrir son caractère, n'obtiendraient aucun succès, à cause de la libre communication des Anglais avec la France.

Il ajouta : « Ce grand nombre d'Anglais qui sont passés sur le continent, auront découvert et publié depuis longtemps que je ne suis pas un monstre tel que l'on m'a dépeint dans les libelles anglais et français. Ils auront sans doute reconnu l'erreur dans laquelle ils sont tombés, et ils rougiront à l'idée d'avoir été si grossièrement trompés. Je ne demanderais que leur avis pour revendiquer mon véritable caractère. Une critique modérée de mes actions, bien conduite, écrite sagement et sans exagération, me serait beaucoup plus nuisible que toutes les sorties virulentes et furieuses du *Quaterly Review*. »

L'attention de Napoléon se fixa ensuite sur quelques extraits d'un pamphlet qu'on disait avoir été écrit par le duc de Rovigo, sur la mort du capitaine Wright. « Si Wright avait été mis à mort, dit-il, ç'eût été par une suite des actes de mon autorité. Le duc de Rovigo se trompe fort en répandant des insinuations contre Fouché. S'il eût été mis à mort en prison, c'eût été par mon ordre. Fouché, quand il en aurait eu l'envie, se serait bien gardé de prendre sur lui la responsabilité d'une pareille action ; il me connaissait trop bien.

Mais la vérité, c'est que Wright se tua lui-même, et je ne pense pas qu'on l'ait personnellement maltraité dans sa prison (1). Il est possible que Fouché l'ait menacé, dans l'espérance de l'amener à faire quelques révélations. Sydney Smith a agi d'une manière indigne de lui-même et d'un homme d'honneur, dans l'épitaphe qu'il a composée pour Wright ; car, dedans, il donne à entendre qu'il a été exécuté secrètement, quoiqu'il n'ose pas l'affirmer. Après avoir fait toutes les recherches et les perquisitions qu'il était en son pouvoir de faire, après avoir épuisé tous les moyens de découvrir la vérité, et trouvé qu'enfin il n'était rien arrivé de semblable, il aurait dû, comme tout homme d'honneur l'aurait fait, déclarer ouvertement qu'il n'existait pas de preuve pour admettre une telle accusation, au lieu de faire de pareilles insinuations, surtout lorsque l'ancien ennemi contre lequel il s'était battu si souvent était au pouvoir de ses compatriotes. Sdyney Smith, qui a été si longtemps renfermé au Temple, sait mieux que personne qu'il était impossible qu'on égorgeât un prisonnier sans que cela ne parvînt à la connaissance d'un certain nombre de personnes, qui auraient divulgué le secret de cet événement ; et il

(1) Le capitaine Wright, de la marine, avait pour mission de transporter d'Angleterre en France les émigrés ou autres qui conspiraient. C'est lui qui, en 1804, débarqua Georges Cadoudal à la falaise de Biville. Mais on parvint à s'emparer de lui et il fut conduit dans la prison du Temple. Confronté avec les dénonciateurs de Georges Cadoudal et reconnu par eux, il refusa constamment de répondre devant le tribunal. Dans la nuit du 27 au 28 octobre 1805, il fut trouvé mort et frappé de plusieurs coups de rasoirs. Bien entendu on accusa des agents politiques de la police d'être les auteurs de cette mort, comme on leur attribua aussi celle de Pichegru.

n'ignorait pas qu'aucun individu ne pouvait pénétrer dans la prison sans un ordre signé du ministre de la police.

» Néanmoins, ajouta-t-il, Sydney Smith a fait une action très louable, en informant Kléber du refus que faisait lord Keith de consentir à la convention d'El-Arish. S'il eût retardé vingt-quatre heures, Kléber eût évacué les forts et les eût remis aux Turcs; et ainsi il eût été forcé de se rendre aux Anglais. Il traitait très humainement les prisonniers de guerre français. Lorsqu'il a voulu se mêler d'intrigues et sortir du cercle des opérations maritimes, dans lequel il aurait dû se renfermer, il a commis des fautes grossières; excepté cependant dans l'affaire d'Acre, où il agit parfaitement à propos, en envoyant des hommes et des officiers au secours des Turcs. Il négligea de couper les communications par mer; ce qu'il aurait pu exécuter s'il s'était un peu plus occupé de son escadre. Par cette négligence il me laissa échapper. A Saint-Jean-d'Acre, il donna l'ordre à ses bâtiments de tirer sur mes troupes, mais à une distance tellement hors de portée, que ses bordées ne produisaient aucun effet; au contraire, il en résultait pour nous un avantage réel, attendu que nous manquions de munitions, et chaque soldat qui ramassait un des boulets anglais recevait cinq sous. Malgré cela, et quoique Sydney Smith m'ait maltraité, j'aurais cependant beaucoup de plaisir à le voir. J'aimerais à recevoir visite de la part de ce gaillard-là. Il a de bonnes qualités, et, comme ancien ennemi, je ne

serais pas fâché d'avoir un entretien avec lui. « Avez-vous jamais entendu dire, reprit-il, que lord Wellington ait proposé le premier de m'envoyer à Sainte-Hélène (1)? » Je répondis qu'en effet j'en avais entendu parler, mais que je n'y ajoutais pas foi. « Si cela est vrai, continua-t-il, cela lui fera peu d'honneur aux yeux de la postérité. »

2 septembre. — Je suis allé à *Plantation-House*, sur l'ordre de sir Hudson Lowe. Après lui avoir rendu compte de l'état de santé de Napoléon, je lui ai demandé, de la part du général Bertrand, des renseignements sur les moyens à employer pour obtenir le certificat de vie de la comtesse Bertrand, et une procuration pour le comte; et je m'informai si M. Brooke, secrétaire du conseil, n'était pas la personne chargée des fonctions de notaire public. Sir Hudson Lowe répondit brusquement : « Que le comte Bertrand s'en informe auprès du capitaine Blackney. » Bientôt après il ajouta qu'il ne voulait pas me laisser aller sans m'avoir donné une réponse positive, et me pria de dire qu'il n'y avait pas de notaire public dans

(1) On assure que le duc de Wellington, revenant des Indes en Angleterre sur une frégate commandée par le capitaine Cockburn (aujourd'hui sir George), relâcha à l'île Sainte-Hélène, où il fut retenu plusieurs jours. Pendant ce temps il manqua de se noyer dans la rade, ayant été renversé dans une chaloupe par une de ces rafales si ordinaires à cet ancrage. Lorsque Napoléon était à l'île d'Elbe, le duc de Wellington suggéra au congrès l'idée de faire transporter le prisonnier à Sainte-Hélène, en disant que ce dernier lieu était très propre à son emprisonnement perpétuel. d'après la connaissance qu'il en avait acquise lui-même. Je ne donne ce bruit que comme un *on dit,* quoiqu'il soit accrédité par plusieurs personnes. Si cependant le fait est véritable, il est possible que le duc considère ce trait comme un de ses plus beaux titres à la gloire, et qui n'est surpassé que par la générosité et l'humanité qu'il a déployées relativement au sort du maréchal Ney, son ancien antagoniste.

(Note de O'Meara.)

l'île ; que M. Brooke n'avait pas les pouvoirs suffisants pour délivrer des certificats de vie et des procurations ; qu'afin que les actes fussent en règle, ils devaient être légalisés par lui en sa qualité de principal magistrat de l'île. Il demanda ensuite quels étaient les motifs du comte Bertrand pour vouloir que ces actes fussent faits par M. Brooke, et pourquoi il ne demandait pas à les faire par-devant lui, puisqu'il en avait les pouvoirs? Je répondis à cela que le comte Bertrand avait voulu épargner à son épouse la fatigue de faire les cinq milles qui la séparaient de Longwood, à cause du mauvais temps et de la délicatesse de sa santé, d'autant plus qu'elle allaitait un enfant; que le comte Bertrand, en supposant que M. Brooke remplît les fonctions de notaire m'avait prié de m'en informer, et, dans ce cas, de lui demander pour lui une permission de venir à Longwood.

« Ce ne sont là que des prétextes, Monsieur, dit sir Hudson Lowe ; le comte a envie d'amener le marquis de Montchenu à Longwood, afin d'avoir par là, un occasion de converser avec lui devant M. Brooke, qui n'entend pas le français. » Il ajouta : « Croyez-vous que cela soit son véritable motif? Je répondis que je ne pouvais pas deviner les raisons qui le faisaient agir d'une manière ou de l'autre. « Alors, cela ne vous fait pas honneur, Monsieur ; car vous êtes très habile à deviner et à observer tout ce qui peut être à leur avantage ; » et il me dit que j'étais un instrument dans leurs mains. Je fis observer à Son Excellence que si, en

lui demandant des renseignements, il me considérait comme faisant une action répréhensible, et si j'étais devenu un instrument tel qu'il le disait, je devais m'avouer coupable; que j'ignorais, dans tous les cas, pourquoi ils auraient recours à de tels subterfuges pour se procurer une conversation avec le marquis de Montchenu à Longwood, attendu qu'ils avaient souvent vu tous les commissaires à l'extérieur de Longwood et leur avaient parlé, sans qu'aucun officier anglais eût été présent à la conversation; ce qu'il n'ignorait sans doute pas. Son Excellence me dit très brusquement que le moins de communication que je pourrais avoir avec eux (les Français), à moins que ce ne fût sur des sujets relatifs à ma profession, serait le meilleur. Après avoir exprimé de nouveau, avec une sorte d'ironie, son étonnement de ce que je n'avais pas découvert le but réel de la démarche que je venais de faire (la véritable raison était, comme j'aurais pu le lui dire, la répugnance invincible que tous le monde avait à le voir à Longwood), il me demanda si j'avais quelque chose à lui communiquer de la part du général Bonaparte. Je dis que non. Il me demanda ensuite combien de conversations j'avais eues avec lui, et si elles avaient été longues ou courtes. Je répondis que je ne me rappelais pas leur nombre; qu'à l'égard de leur durée, elles avaient été d'une heure environ, plus ou moins; après quoi je pris congé et me retirai.

3 septembre. — J'ai trouvé Napoléon dans le salon, lisant tout haut l'Ancien Testament. Il était de

très bonne humeur, et me dit qu'il avait vu, quelques jours auparavant, M. Cole chez M^me^ de Montholon, et qu'il l'avait pris pour un juif. « J'ai demandé, ajouta-t-il, à M^me^ de Montholon quel était ce juif-là. *Il a vraiment l'air d'un Hébreu, et paraît appartenir à la postérité d'Abraham.* »

Napoléon fit ensuite plusieurs remarques sur les formalités auxquelles le gouverneur assujettissait Bertrand, pour se procurer l'encaissement des lettres de change que Las Cases avait laissées payables à Londres, et sur l'examen qu'on faisait du moindre mémoire, compte ou quittance. « Jusqu'aux mémoires des domestiques et les comptes de leurs salaires sont minutieusement contrôlés, dit-il, et l'on est obligé de justifier de l'emploi de toutes les sommes qu'on dépense, quelque modiques qu'elles soient. Ce sont là des vexations tout à fait inutiles, car enfin personne n'ignore que ce ne serait pas avec un mince capital que je me procurerais les moyens de m'échapper, si je voulais le tenter, et que, quoique je n'aie pas d'argent ici, je m'en procurerais facilement dans le cas où il pourrait me devenir nécessaire. Mais cet homme *ha la rabbia di mischiarsi di tutto* (a la rage de se mêler de tout). S'il ne consultait que sa volonté, il m'ordonnerait, je crois, de déjeuner à une certaine heure, de dîner à une autre, d'aller me coucher lorsqu'il le jugerait à propos, et lui-même il viendrait voir si tout a été exécuté selon ses ordres et ses caprices. Il ne sait donc pas que tout retombera sur lui, et que ce qui se passe ici sera un jour cité dans l'histoire, *Egli è*

cosi imbecille che non sa che ministri non hanno mai torto (il est si borné, qu'il paraît ignorer que les ministres n'ont jamais tort).

« Il a adressé une lettre à Bertrand, en réponse à celle que ce dernier lui avait écrite sur les nouvelles mesures restrictives qu'il a prises pour rendre ma détention plus pénible. Elle a achevé de me convaincre qu'il est réellement un *scioccoche non ha senso commune*. Quand je l'aurais payé pour m'apprendre tout ce que contenait cette lettre, il n'aurait pu me procurer un plus grand plaisir. Il ne manquait plus que cela pour vérifier et prouver authentiquement la tyrannie qu'il me fait éprouver. *Il avoue des choses atroces*. Il prétend qu'il a le pouvoir de déchirer la couverture d'un livre, d'examiner toutes les pièces d'un ameublement, dût-il mettre ces objets hors d'élat de servir à aucun usage pour l'utilité ou l'ornement, afin de découvrir si on y aurait, par hasard, caché des lettres. Je garde la sienne comme un monument précieux, qui attestera les vexations en tous genres qu'il exerce contre moi. Il prétend qu'il ne devrait pas envoyer un pain entier, un morceau de viande, ni une paire de souliers, attendu qu'on peut y cacher des papiers, et qu'on en a très souvent glissé entre les semelles des souliers. Ce que j'ai dit pour tourner en ridicule le discours de lord Bathurst, il l'écrivit sérieusement; mais la publication de sa lettre suffira seule pour convaincre le ministère anglais de son ineptie. Si je n'avais affaire qu'à lui, je ne serais bientôt plus ici; c'est un pays bien

pauvre en gens de mérite, que celui où l'on est obligé de se servir d'un pareil homme! Si j'étais à la tête du gouvernement, je croirais payer ses services à un haut prix en lui donnant un emploi de cent cinquante livres par an. »

Il fit ensuite quelques observations sur un projet dont il a été question dans quelques journaux, et qu'on devait soumettre aux ministres : il s'agissait d'un prêt de deux millions pour le soulagement des pauvres. Napoléon prétendait que ce projet était absurde.

« Pour se soutenir, disait-il, l'Angleterre doit tourner toutes ses vues du côté de son commerce, et cesser de prétendre à devenir une puissance continentale. Elle possède l'empire de la mer; il faut qu'elle conserve cette prépondérance par son négoce et son heureuse situation au milieu de l'Océan. Vous devez renoncer à la manie de vouloir être tous des *gentlemen*, comme lord Castlereagh voudrait qae vous le fussiez. Vos titres de noblesse sont sur vos navires ; il vous faudrait un ministre tel que le vieux lord Chatam, et d'autres hommes habiles à la tête des affaires. Mon opinion est que, si l'on ne se hâte de remédier au mal que je signale, vour serez forcés d'agir comme j'ai fait en Hollande, où je réduisis l'intérêt des capitaux à deux pour cent. Je suis tellement convaincu qu'il y aura, en Angleterre, une banqueroute plus ou moins sérieuse, que je ne voudrais plus placer d'argent dans les fonds anglais. Cette détresse que vous éprouvez est une des conséquencss de la Sainte-Alliance. Toutes les puissances conti-

nentale s'efforceront de vous brider (*raffrenare*), et s'uniront contre vous, comme elles ont fait contre moi, lorsque j'étais plus puissant qu'elles toutes ensemble. Pour vous garantir du malheur dont vous êtes menacés, il faut vous placer de manière à commander le respect, et forcer ainsi les puissances à vous faire la cour, au lieu de la leur faire vous-mêmes. Mais vous n'obtiendrez jamais ce résultat tant que vous aurez une armée sur le continent. Tant que vos ministres diront, John Bull n'est pas malade, les choses iront mal. Mais quand ils avoueront qu'il existe une grande détresse, qu'il faut opérer un changement radical, que l'Angleterre a eu de grands succès dont elle n'a pas su profiter, alors vous pourrez concevoir quelque espérance. Mais leur conduite actuelle ressemble à celle d'un médecin qui me dirait, quand je me sens très mal et que je vois l'enflure de mes jambes, que cela n'est rien, ou comme celui qui répond à John Bull, quand il se plaint qu'il n'a rien manger : Ah ! votre appétit est par trop violent ; il ne faut pas le contenter : la réplétion est un état dangereux.

« Cipriani m'a dit, continua Napoléon, que le gouverneur avait pris beaucoup de peine pour lui faire comprendre que le vin de Bourgogne qui avait été envoyé, il y a quelques temps, était un présent de sa part. Je lui ai aussitôt donné l'ordre de ne plus m'en servir à l'avenir. Je ne rougis pas de boire le vin ou de manger le pain de John Bull, *mais je ne veux rien accepter de ce qui m'est présenté par des mains qui me sont devenues si odieuses.* »

L'empereur me dit ensuite qu'il avait attrapé un rhume pour être resté la veille assis un quart d'heure sur les marches en face de la salle de billard, et que toute la soirée il n'avait fait que tousser et éternuer. Après plusieurs remarques sur le *tempaccio* (mauvais temps), il a ajouté que depuis son déjeuner du jour précédent, il n'avait rien mangé jusqu'au lendemain matin. Le comte Montholon avait rencontré madame Sturmer, et l'avait trouvée beaucoup moins jolie que Betsy (mademoiselle E. Balcombe) ; elle avait, disait-il, la tournure d'une grisette.

4 septembre. Pendant quelques jours le temps a été très humide, et Napoléon a ordonné qu'on fît du feu dans les quatres chambres dont il fait usage. Comme l'odeur du charbon lui est très désagréable, et qu'on ne brûle que du bois, la disette de ce combustible se fait sentir; j'ai vu Navarre briser une couchette et quelques planches pour alimenter les cheminées. Cipriani s'adressa au capitaine Blakeney, pour le prier de faire passer aux pourvoyeurs une lettre, dont l'objet était de demander trois milles livres pesant de bois à brûler, que les Français paieraient eux-mêmes puisque le gouverneur ne voulait leur en accorder que trois cent livres par jour, ce qui à peine faisait le tiers de leur consommation, parce que l'atmosphère de Longwood est très humide.

J'ai vu Napoléon, qui déjeunait dans son bain. Je m'attendais à le trouver peu content, à cause de ce qui s'était passé le matin : il était au contraire de très bonne humeur. Il mangeait des lentilles ; il me de-

manda comment on les nommait en anglais, et si je les connaissais : Je lui répondis que j'en avais vu en Égypte. « Cet exagéré de Pillet, dit-il en riant, assure que vous n'en avez point en Angleterre, et même que tous vos légumes ne valent rien. » Je lui dis que cette assertion était aussi vraie que tous les autres mensonges de Pillet, et j'ajoutai qu'il n'y avait aucune contrée en Europe qui produisît de meilleurs légumes et en plus grande quantité que la Grande-Bretagne. Napoléon rit de la chaleur que je mettais à m'exprimer, et ajouta : « Oh ! je vois que vous voudriez bien faire passer ce pauvre Pillet pour un infâme libelliste. Vous autres Anglais, vous n'aimez pas à entendre mal parler de votre patrie, quoique vous ne ménagiez guère les autres nations Je crois que si Pillet se fût rendu en Angleterre après la publication de son livre, vous l'auriez assommé. » Je lui dis que certainement on l'eût traité avec le mépris qu'il méritait.

Napoléon croit que les peuples du Nord ont besoin de vin ou liqueurs fortes pour les aider à développer leurs idées ; que les Anglais paraissent, en général, préférer les plaisirs de la table à la société du beau sexe ; et ce qui le prouve, c'est qu'à la fin du repas les dames se retirent, tandis que les hommes restent encore à table plusieurs heures, qu'ils passent à boire et à s'enivrer. Je lui ai répondu que, quoique nous eussions l'habitude de demeurer longtemps après que les femmes s'étaient retirées, c'était plutôt pour nous livrer ensemble aux charmes de la conversation, que pour boire du vin ou des liqueurs, comme il le

pensait; que, d'ailleurs, chaque convive était maître de rester ou de se retirer avec les dames. Il parut en douter, et me le fit répéter. Après quoi, il me dit que s'il était en Angleterre, il se promènerait toujours avec les dames. « Il me semble, ajouta-t-il, que vous ne leur rendez pas assez d'hommages; car si votre plaisir est de causer à table, et non pas de boire, pourquoi ne leur permettez-vous pas de prendre part à un entretien qui ne saurait être ni aussi agréable, ni aussi spirituel que lorsqu'elles l'embellissent? Si j'étais Anglaise, je m'offenserais d'être, en quelque sorte, bannie de la société des hommes, et condamnée à attendre qu'ils veuillent bien quitter enfin leur verre pour s'occuper de moi. En France, les réunions ne sont agréables qu'autant que les dames en font l'ornement. Elles sont l'âme des conversations. »

Je lui fis observer qne nous traitions ordinairement après le dîner, des questions politiques, ou d'autres sujets sérieux qui n'ont aucun attrait pour les femmes, et que, d'ailleurs, dans les sociétés bien composées, les hommes vont les rejoindre presque aussitôt. Il ne me parut pas entièrement convaincu. Il soutint que c'est un usage que rien ne peut excuser, et que les femmes sont nécessaires pour civiliser et adoucir les mœurs de l'autre sexe.

Ayant traité un autre sujet, il s'est exprimé sur le maréchal Jourdan en termes qui annoncent qu'il n'a pas une très bonne opinion du talent militaire de ce général. Je lui dis que les officiers anglais qui étaient à la bataille d'Albuféra m'avaient assuré que

si, dans cette affaire, le maréchal Soult se fût porté en avant après l'attaque faite par les lanciers, il eût taillé en pièces toute l'armée anglaise. Napoléon en convint, et ajouta qu'il avait blâmé ce général d'avoir négligé cette attaque. La méthode anglaise d'assiéger les villes fut ensuite l'objet d'une critique amère. Il dit que lord Wellington, dans les sièges, est *le bourreau des hommes*, et que l'immense sacrifice qu'il en a fait à Ciudad-Rodrigo et à Badajoz n'était nullement compensé par l'avantage qu'il avait obtenu en s'emparant de ces deux villes.

L'assaut de Berg-op-Zoom était, selon lui, une tentative plus hardie, mais qui ne devait et ne pouvait réussir, parce que les troupes qui composaient la garnison de la place étaient plus nombreuses que celles qui en faisaient le siège. J'observai que l'échec que nous avions reçu provenait en partie, à ce que l'on disait, de ce que l'un des généraux chargés de l'attaque n'avait pas eu soin de communiquer à son collègue les ordres qui leur étaient communs; de sorte qu'ayant été tué, ou du moins mortellement blessé, toutes les troupes s'étaient trouvées sans chef pour les conduire. Napoléon me répondit que, dans l'hypothèse la plus favorable, et en supposant qne cet accident ne fût pas venu déranger les combinaisons, l'assaut tenté ne pouvait avoir de succès que dans le cas où une terreur panique se serait emparée des assiégés; ce qui arrive quelquefois. » Graham, a-t-il observé, était un commisaire de l'armée, dans le temps où il débutait à Toulon dans la carrière des armes. C'était un homme entreprenant, quoique

vieux, » dit-il. Puis, il me demanda s'il n'avait pas commandé dans l'action qui avait eu lieu près de Cadix.

5 Septembre. — J'ai eu quelques moments d'entretien avec Napoléon et avec le général Montholon relativement au défaut de chauffage à Longwood. Il n'y a que vingt-trois feux à Longwood. Le gouverneur dit que ce nombre est trop considérable, et j'ai eu avec lui une longue explication à cet égard.

Il a répondu, à sa manière accoutumée, qu'on n'avait pas besoin de tant de feu. Je lui ai fait observer de nouveau que Longwood est très humide, que les dames et les enfants des Français avaient toujours besoin de feu. Sur son objection que lady Lowe n'avait pas de feu dans sa chambre, je lui fis remarquer que les Français étaient nés dans un pays situé au midi du nôtre, ce qui les rendait plus sensibles au froid, et que d'ailleurs on ne pouvait pas comparer, pour les commodités de la vie, le bâtiment de *Plantation-House* à celui de Longwood. Toutes mes observations ne servaient à rien. Son Excellence ne voyait pas la nécessité d'allumer un si grand nombre de feux, ni pourquoi la comtesse Bertrand en avait dans sa chambre, même au milieu de l'été.

Je crus devoir lui répondre alors que je n'avais aucune observation à faire sur cette dernière circonstance.

Comme j'avais jugé qu'il était nécessaire de régler la consommation du bois d'après les saisons,

attendu que ce qui est de trop en été ne suffit pas en hiver, je lui dis que je m'étais efforcé de faire entendre aux Français qu'il croyait suffisante la quantité de bois allouée pour Longwood, puisqu'elle était double de *Plantation-House*. J'ajoutai que Napoléon pourrait le conserver pour les soldats, et envoyer à Longwood le bois qui leur était destiné; il m'a répondu « qu'il n'aimait à satisfaire les caprices de personne. »

J'ai vu Napoléon dans le bain. Après avoir parlé un instant sur un défaut de chauffage, il me dit que l'amiral Plampin lui avait apporté un livre qu'il prétendait avoir reçu de lord Bathurst ; « ce qui me fait croire, ajouta Napoléon, que sa seigneurie l'a envoyé ici pour en découvrir le véritable auteur. On l'attribue à Benjamin Constant ou à M^me^ de Staël. »

Napoléon s'était entretenu avec l'amiral sur les bâtiments maritimes et leur économie intérieure. Cet amiral lui avait assuré qu'un vaisseau de 74 peut prendre environ quatre-vingts tonnes d'eau de plus, au moyen de ses réservoirs (*tanks*).

« Si j'avais su cela en 1806 ou 1808, me dit Napoléon, j'aurais envoyé trente mille hommes pour envahir l'Inde. J'avais établi divers calculs pour faire passer un corps aussi considérable ; mais je trouvais toujours que mes troupes manqueraient d'eau pendant un mois. » Je lui demandai quel était son plan. « Le port de Brest, me répondit Napoléon, renfermait ordinairement de quarante à cinquante voiles, vaisseaux de ligne ou frégates. J'aurais ré-

parti trente mille soldats sur quarante de ces vaisseaux, à raison de huit cents chacun, et quatre cents matelots seulement. Il y aurait eu un grand nombre proportionné de frégates et de bâtiments de transport. Dix des vaisseaux de ligne auraient été vieux et de peu de valeur ; ils devaient prendre également chacun six à huit cents soldats de cavalerie démontés, et un nombre proportionné d'artilleurs avec tout ce qui pouvait être nécessaire à une armée pour entrer en campagne, et des munitions pour quatre mois. Cette escadre se serait rendue à l'île de France avec la plus grande diligence. Là, elle aurait renouvelé ses provisions, aurait fait de l'eau, débarqué ses malades et pris des troupes fraîches pour les remplacer, ainsi que trois mille noirs organisés en bataillons coloniaux. De là elle se serait rendue dans l'Inde, et le débarquement se serait effectué le plus près possible des Marattes, vos ennemis naturels, auxquels je voulais me joindre pour vous faire une guerre opiniâtre dans cette partie du monde. J'avais souvent de l'Inde des nouvelles plus récentes que vous n'en aviez en Angleterre. Le roi de Perse était favorablement disposé pour nous. Ce plan ne pût recevoir son exécution par la raison que je viens de vous dire tout à l'heure, que j'avais reconnu, d'après mes calculs, que les bâtiments seraient privés d'eau pendant un mois. Si j'avais su qu'on pût établir des réservoirs, j'aurais certainement fait cet essai. »

Il calcula ensuite le nombre des tonnes d'eau qu'on aurait eues de plus au moyen de ces réser-

voirs, et trouva que ces bâtiments auraient été suffisamment approvisionnés. « Pour une puissance inférieure sur mer, ajouta-t-il, cette invention serait d'une grande importance, puisque, par son moyen, on se dispenserait d'entrer dans les rades pour y faire de l'eau. »

Je parlais de Toussaint-Louverture, et je dis que parmi les calomnies débitées sur son compte par ses ennemis, on aurait répandu le bruit qu'il l'avait fait mettre secrètement à mort en prison. (1)

« Cela ne mérite pas de réponse, répondit Napoléon. Quelle raison pouvait me déterminer à faire mourir ce nègre après son arrivée en France? et qu'aurais-je eu en vue en commettant un pareil crime? Mais l'une des plus grandes folies que j'ai faites, et que je me reproche, continua-t-il, a été d'envoyer une armée à Saint-Domingue. J'aurais dû prévoir qu'il est impossible de réussir dans le projet que j'avais conçu. J'ai commis une faute, et je suis coupable d'imprévoyance, de ne pas avoir reconnu l'indépendance de Saint-Domingue et le gouvernement des hommes de couleur, de n'avoir

(1) C'est le 10 juin 1802, que Toussaint-Louverture fut arrêté au camp français. Conduit à bord de la frégate *la Créole*, et conduit au Cap, on le transféra sur le vaisseau *le Héros*, où il y retrouva son troisième fils. Débarqué à Landerneau, il fut d'abord enfermé au Temple à Paris, puis au fort de Joux. Il y languit dix mois. Le 7 avril 1803, le chef de bataillon Amiot, gouverneur du fort de Joux, le trouva dans sa cellule frappé d'apoplexie foudroyante. Peu de jours auparavant, le chef noir lui avait avoué avoir fait enterrer 15 millions dans les mornes par des nègres dont il s'était défait, et il s'occupait de dresser, d'après ses souvenirs, le plan des lieux où ce trésor était enfoui quand la mort vint le frapper. « A cette époque, comme l'a rappelé M. Alfred de Lacaze, on a cru généralement que le poison avait hâté la fin de ses jours, mais on n'a jamais eu la preuve de ce fait, et d'ailleurs Toussaint ne pouvait pas résister longtemps à la température glaciale des casemates qu'il habitait. »

pas envoyé des officiers français pour les secourir avant la paix d'Amiens. Si je m'y fusse pris de cette manière, je vous aurais fait un tort incalculable. Je vous enlevais la Jamaïque, et toutes vos autres colonies se trouvaient compromises. L'indépendance de Saint-Domingue reconnue, je n'aurais pas eu à envoyer une armée pour combattre les noirs. Mais lorsque la paix fut signée, les anciens colons, les marchands et les spéculateurs m'accablèrent de demandes de tout espèce. La nation elle-même désirait vivement recouvrer cette riche colonie, et je crus devoir céder à des vœux aussi ardemment exprimés. Si, au contraire, j'avais fait mon traité avec les Haïtiens avant celui d'Amiens, j'aurais pu refuser de faire aucune démarche pour reprendre Saint-Domingue ; car, en agissant différemment, j'aurais été en contradiction avec moi-même. »

6 septembre. — J'ai prévenu le comte de Montholon, de la part de sir Hudson Lowe, que ce dernier avait réglé la quantité de chauffage allouée pour la consommation de Longwood, par une comparaison faite avec celle de *Plantation-House*, et qu'il pensait qu'en accordant le double de charbon qu'on en usait dans cette habitation, et, de plus, trois cents livres pesant de bois par jour, cela devait suffire ; que, cependant, si on lui démontrait qu'il n'y en avait pas encore assez, il pourrait, par la suite, augmenter ladite quantité. Je lui ai, en outre, communiqué une lettre du major Gorrequer, qui faisait mention de la quantité qu'on con-

somme à *Plantation-House*. Le comte Montholon répondit qu'ils n'étaient point obligés de régler la quantité de bois dont ils avaient besoin à Longwood, par celle qu'on brûle à *Plantation-House*, où il n'y a que cinq à six feux, tandis qu'il y en a vingt-trois à Longwood; que d'ailleurs, ils étaient d'un climat plus chaud et plus sec que celui de la Grande-Bretagne, et que, par conséquent, ils avaient plus grand besoin de se chauffer; que l'humidité de Longwood rendait le feu absolument nécessaire pour la conservation de la santé; que les habits et les vêtements de la comtesse étaient endommagés par l'humidité, malgré le feu dont ils faisaient usage; que quant à demander un supplément de bois de chauffage, il n'aimait pas s'exposer à des sarcasmes et à l'humiliation d'un refus.

Napoléon n'a pas dîné pendant plusieurs jours. Il m'a dit qu'il avait l'intention de s'accoutumer à ne faire qu'un repas par jour. Dans le cours de la conversation qui s'établit entre nous, il me dit qu'il avait eu un instant l'idée d'envoyer cinq mille hommes pour s'emparer de Surinam; et il m'a demandé, comme je connaissais ce pays-là, si je pensais que son projet eût réussi. Je lui ai répondu que je ne le croyais pas; d'abord, à cause de la difficulté que présentait l'atterrage de cette côte, dont les gros bâtiments ne peuvent approcher que de dix-sept à dix-huit milles et parce que le canal, pour les navires qui veulent aborder, n'a pas plus de dix-huit pieds d'eau, lorsque la marée est haute; qu'en outre, le pays lui-même est marécageux et

presque impraticable ; qu'il y a une garnison de trois régiments, outre la milice coloniale ; qu'enfin, le fort Amsterdam est bien fortifié et peut pendant quelque temps soutenir un siège régulier.

Le temps n'a pas été si mauvais aujourd'hui que les jours derniers. Napoléon a été jusque chez le comte Bertrand. « *Veramente*, a-t-il dit hier en parlant du temps, *non è paese christiano.* »

7 *Septembre.* — Napoléon s'est plaint de douleurs rhumatismales et d'un léger mal de tête, ce qu'il attribuait, et avec raison, à l'humidité de la température et de la maison. « Chaque soir, dit-il, quand je quitte ma petite salle où il y a du feu, que j'entre dans ma chambre à coucher (1), j'éprouve une sensation comme si j'entrais dans une cave humide. Si ce n'était la chambre assez claire et bâtie en bois bien sec, que Cockburn a fait construire, dans laquelle je me promène et fais de l'exercice, il y aurait longtemps que je serais enterré. C'est, je crois, ce que demande votre oligarchie. Sa conduite à mon égard peut se comparer au traitement qu'elle faisait éprouver, à bord des pontons, aux prisonniers : acte le plus impolitique et le plus cruel qu'on ait jamais exercé. Jamais vos ministres n'ont rien fait de semblable à leur système des pontons, et qui ait plus outré contre eux la nation française et les autres nations. Si l'on écartait de la question l'humanité, la politique

(1) Napoléon avait changé de chambre à coucher quelque temps auparavant.

(Note de O'Meara.)

seule aurait dû les engager à bien traiter les prisonniers. On se ferait difficilement une idée de l'effet que les bons traitements faits en France aux prisonniers de guerre ont produit sur les autres nations, et particulièrement sur les Allemands et les Russes. Il en est résulté souvent de grands avantages. Des milliers de soldats, qui se seraient battus en désespérés, posaient les armes et se rendaient en disant : Nous voulons aller boire du bon vin de Bourgogne. »

Je lui ai dit que j'avais fait la remarque que vers la fin il périssait moins de prisonniers à bord des bâtiments qui servaient de prisons en Angleterre, que dans les différents dépôts formés à terre : preuve évidente que ces prisonniers étaient mieux traités qu'on ne le disait généralement, parce que les maladies et la mort sont les suites inévitables du mauvais traitement qu'ils auraient éprouvé. Napoléon me répondit : « La méthode la plus barbare et la plus inhumaine que jamais nation ait adoptée, est à coup sûr celle d'avoir mis à bord de ces bâtiments de pauvres prisonniers de guerre qui n'étaient pas accoutumés à la mer; de les avoir retenus sur des pontons infects pendant dix ou douzes années; de leur avoir fait respirer les miasmes pestilentiels qui s'exhalent de la vase, lorsque le flux ou le jusant ont fait retirer les eaux, et de les avoir entassés les uns sur les autres, dans des lieux trop étroits pour les contenir. Cet acte révoltant, digne des peuples les plus barbares, attirera tôt ou tard, croyez-moi, une vengeance terrible sur la nation anglaise. J'ai formé

des bataillons de pionniers composés de prisonniers de guerre de toutes les nations, pour travailler aux forteresses ou à d'autres ouvrages publics. Cette espèce d'engagement était volontaire, et les prisonniers recevaient une rétribution journalière. Parmi eux se trouvaient quelques Anglais. Le gouvernement britannique instruit de cette particularité qui procurait un grand soulagement aux sujets de sa majesté le roi d'Angleterre, le désapprouva, et exigea que les Anglais cessassent de faire partie de ces bataillons. Je fis répondre que le gouvernement français avait fait connaître aux prisonniers retenus en France, qu'on permettait à un certain nombre d'entre eux de travailler volontairement comme prisonniers, et que leurs travaux seraient payés; que cette proposition n'avait pas été faite aux Anglais plus particulièrement qu'aux autres; que la contrainte ni la violence n'avaient été employées; que les Anglais qui s'étaient volontairement offerts, avaient été agréés, et que je priais le gouvernement britannique d'agir de même avec tous les prisonniers de ma nation. Il n'a pas voulu, malgré cela, permettre aux Anglais de travailler. Je suppose que votre oligarchie craignait que les Français ne répandissent leurs principes d'égalité parmi les Anglais. »

Napoléon m'a fait ensuite quelques remarques sur le prétendu manuscrit venu de Sainte-Hélène, et a observé qu'il y avait dans cet ouvrage une très grande ignorance des événements, relativement à leur ordre chronologique : par exemple,

que l'on avait mis la bataille d'Iéna après celle de Tilsitt, et d'autres choses semblables ; qu'enfin, il y avait tant d'erreurs, quant aux époques citées et aux lieux désignés, qu'un caporal de l'ancienne armée s'en moquerait. « Et pourtant, ajouta-t-il, cet ouvrage est celui d'un homme d'esprit, quoique dans plusieurs passages il paraisse n'avoir pas le sens commun. Souvent il a deviné les motifs qui me faisaient agir, et son assertion est conforme à la vérité. Ce qu'il dit au sujet de ma noblesse est très exact. Il en est de même relativement à mes intentions et à mon désir de faire disparaître tout ce qui avait été établi depuis Charlemagne.

« C'est une vérité que la noblesse que j'ai établie est celle du peuple, puisque j'ai pris indifféremment le fils d'un fermier ou d'un artisan, pour en faire un duc ou un maréchal, selon les talents que j'ai cru reconnaître en lui. Il est encore vrai que je désirais introduire un système d'égalité générale, et que je voulais que chacun fût admisible à tous les emplois, pourvu qu'il fût en état de les remplir dignement, quelle que fût d'ailleurs sa naissance. Il est exact que je voulais abolir tous les priviviléges de l'ancienne noblesse, et que je cherchais à établir un gouvernement qui, quoique *dur*, fût pourtant un gouvernement populaire ; que j'aurais dû déposséder, pour ma sûreté personnelle, la maison de Brandebourg, lorsque j'avais le pouvoir de le faire, ainsi que toutes les anciennes souches de souverains. Peut-être aurais-je dû en agir ainsi, j'y aurais pro-

bablement réussi. Je sais que mon projet d'établir un gouvernement populaire aurait déplu à toutes les oligarchies. Les grands qui les composent prétendent qu'à eux seuls appartiennent les charges, les emplois et la manutention des deniers publics; que la naissance leur donne des droits acquis, et qu'ils n'ont besoin ni de capacité, ni de talents, pour remplir les places les plus importantes. Les gouvernements les plus implacables sont les gouvernements aristocratiques. Si vous les offensez, ils ne vous pardonnent jamais; et si vous êtes une fois en leur puissance, il n'y a aucun traitement qui soit trop cruel pour vous. Au surplus, ce pamphlet est écrit avec cette légèreté ordinaire aux Français, et, par conséquent, renferme beaucoup d'erreurs. La *Revue d'Edimbourg* trouvera bientôt que je n'en suis pas l'auteur : elle l'attaquera et le réfutera victorieusement; il suffit, comme j'ai fait, d'en faire l'analyse, pour en venir à bout. Les éditeurs feront probablement des remarques pareilles à celles que contiennent des notes (1) que j'ai faites hier; ils les feront moins fortes, sans doute, parce qu'ils ne sont pas aussi bien instruits que moi de plusieurs circonstances qui sont demeurées secrètes. Je vois, par l'*Esquisse* (2) de mon histoire, que l'auteur a pris beaucoup de peine pour approfondir la vérité. La plus grande partie est d'une exactitude parfaite, et je ne puis concevoir à quelle source il

(1) Ces notes me furent remises par l'empereur, et ont été insérées dans l'appendice du 9e volume des *Mémoires de Napoléon, dictés par lui-même.*

(Note de O'Meara.)

a puisé ses renseignements sur plusieurs évènements des premières années de ma vie, qui n'étaient guère connus que de ma famille et de moi.

« Le *Manuscrit*, continua-t-il, n'a pas été écrit par madame de Staël, ou, s'il l'a été, il ne lui a coûté que quelques heures de travail ; elle l'aura envoyé à la presse sans y avoir fait de corrections car il contient des fautes très grossières. Les sentiments qui y sont exprimés sont bien ceux que professe cette dame ; ce sont ses principes politiques ; et quoiqu'ils soient nouveaux en Angleterre, ils ont été pendant plusieurs années un sujet de discussion en France.

« Mais l'auteur, quel qu'il soit, a commis une grande erreur, en disant qu'après Iéna je n'ai plus rien fait qui fût digne de mes actions précédentes. Les plus grandes manœuvres militaires que j'aie jamais faites, et celles pour lesquelles je m'estime le plus, ont eu lieu à Eckmühl, et étaient infiniment supérieures à celle de Marengo et aux autres actions qui ont précédé ou suivi celle-là. Voilà ce qui me porte à croire que cet ouvrage est d'un jeune homme d'esprit, sans expérience encore, et qui l'aura fait imprimer sans l'avoir soumis à l'examen d'un homme d'un jugement plus mûr et plus solide. Il est pourtant composé avec de fort bonnes intentions, à mon égard. Si je m'étais donner la peine de composer un ouvrage de ce genre, chaque ligne aurait été un sujet

(2) L'*Esquisse* dont il est question est sortie de la plume classique de Jean Allen. *Esq.* Napoléon l'a lue en ma présence avec beaucoup d'attention, et a fait des remarques avec un crayon sur certaines pages.
(Note de O'Meara.)

de discussion pour les nations. Si l'on élaguait les méprises et les erreurs qui se trouvent dans cet écrit, ajouta l'empereur, il deviendrait très précieux. L'auteur dit qu'il y aura une révolution en Europe; « je crois cela assez probable. » Il ajouta qu'un ouvrage semblable, véritablement écrit par lui-même, ferait beaucoup de bruit. « Il le sera, peut-être l'est-il; mais il sera pour mon fils et la postérité. Je ne m'explique pas à cet égard.

« Il eût été en mon pouvoir, dit encore Napoléon, de déposer le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche lorsque j'étais à Schœnbrunn (ce sont ses propres paroles). Le grand duc de **** me faisait souvent entendre que le seul moyen de m'assurer de la fidélité des Autrichiens serait de détrôner François II et de le couronner à sa place, etc. Il revint à la charge par l'entremise d'un agent secret, et m'offrit, pour gage de sa fidélité, de me donner son fils en otage et de le placer comme aide de camp auprès de moi; il m'offrit, de plus, toutes les autres garanties possibles. Je réfléchis pendant quelque temps; mais le mariage que je contractai avec Marie-Louise mit fin à mes irrésolutions. J'ai eu tort de ne point suivre ce projet: l'exécution en eût été très facile; je n'avais qu'à vouloir. »

J'ai demandé à Napoléon s'il croyait que le manuscrit de Sainte-Hélène fût de l'abbé de P*** « Non, répondit-il, je ne le pense pas. De P*** (1), continua-t-il, mérite qu'on lui donne le nom d'une *fille de joie*

(1) L'abbé de Pradt.

qui prête son corps à tout le monde pour de l'argent, Un jour qu'il dérésonnait, comme à son ordinaire, en ma présence, et qu'il parlait de ses projets extravagants, je me contentai de fredonner une partie de ce couplet si connu :

Où allez-vous, monsieur l'abbé ?
Vous allez vous casser le nez ;

ce qui le déconcerta si fort, qu'il ne put ajouter une parole de plus. »

Napoléon, en parlant du délabrement de la maison qu'il occupe, et de l'offre que l'on disait avoir été faite par sir Hudson Lowe d'en construire une nouvelle, fit observer qu'il ne s'est opposé qu'au projet qu'on avait manifesté de faire de nouveaux changements et des augmentations à la vieille et misérable habitation de Longwood, ainsi qu'à la proposition d'en rebâtir une autre sur le même plan, qui est détestable en lui-même. « Le gouverneur, ajouta-t-il, m'a demandé un jour si j'étais instruit qu'il était arrivé du bois pour construire une nouvelle maison, en m'invitant toutefois à ne pas croire qu'on eût envoyé une maison tout entière, comme il pourrait m'en venir l'idée, d'après ce que j'avais pu lire dans les journaux ; qu'on s'était contenté de faire arriver quelques matériaux. Je lui ai répondu que j'étais loin de croire tout ce que je lisais dans les feuilles publiques, encore moins les choses qui me concernent. Il m'a dit ensuite qu'il dépendrait de moi de choisir un emplacement pour une maison, mais à la condition que je soumettrais mon choix à son approbation, sans laquelle on ne

pourrait bâtir sur le lieu désigné. Cela me parut tout simple, et je n'y vis pas le plus léger inconvénient. Il m'offrit après d'augmenter mon habitation actuelle, en construisant de nouveaux bâtiments; cette proposition me parut faite d'assez mauvaise grâce.

« Je lui répondis que je ne me souciais pas de m'assujettir à l'inconvénient d'avoir des ouvriers autour de moi, pour m'étourdir par leur bruit; que le gouvernement anglais devait me fournir une maison toute faite, et non un logement à faire. Il écrivit à ce sujet une lettre à Montholon. Celui-ci répondit, d'après mes ordres, que s'il était dans l'intention de faire bâtir pour nous une nouvelle maison, il le priait de choisir un lieu où il y eût de l'eau et de l'ombrage. Rien ne pouvait être plus clair. Le gouverneur est logé dans un lieu certainement très bien situé. Avec toute l'activité de Cockburn, la construction d'une maison exigerait au moins trois années; et avec cet homme-ci, je suis sûr qu'il en faudrait six; et pour qu'elle fût habitable, il serait nécessaire de laisser écouler dix-huit mois après quelle serait entièrement terminée. Alors je serais mort depuis longtemps. C'est aussi ce que je lui ai dit. *Plantation-House* est le seul lieu dans l'île qui puisse me convenir. Le gouverneur a en ville une maison qui lui appartient. Qui l'empêche de l'habiter pendant six mois jusqu'à ce qu'on ait réparé celle-ci? Et comme il dispose de tout et n'a que des ordres à donner, il pourrait facilement rendre cette maison logeable pour quel-

ques mois de l'année seulement, ce qui est tout ce qu'on en peut faire. Pendant l'hiver il se retirerait dans la ville. »

Napoléon a remarqué que les domestiques anglais de la maison se moquent des domestiques français, parce que ceux-ci mangent des lentilles, dont on se sert en Angleterre, disent-ils, pour nourrir les chevaux. Il en a ri de bon cœur, ainsi que d'une anecdote que je lui ai rapportée, du docteur Johnson, qui avait défini l'avoine, dans la première édition de son *Dictionaire anglais*, « une nourriture pour les chevaux en Angleterre, et pour les hommes en Ecosse. »

Le comte Montholon nous a appelés aujourd'hui, le capitaine Blackney et moi, pour reconnaître l'état de ses appartements (1). Les chambres, surtout la chambre à coucher de la comtesse, celle des enfants et la salle de bain, sont dans un état affreux. à cause de l'extrême humidité du lieu. Les murailles sont couvertes d'une couche de moisissure de couleur verdâtre, humides et froides au toucher, quoiqu'on y fît du feu presque continuellement. Je n'avais jamais vu aucune habitation humaine dans un tel état d'humidité et de moisissure; l'officier d'ordonnance partagea la surprise que j'éprouvais.

8 Septembre. — J'ai vu Napoléon; il m'a dit qu'après que je l'eus quitté la veille, il s'était trouvé incommodé, par suite d'un mal de tête et d'un

(1) Le capitaine Blackney avait remplacé le capitaine Poppleton comme officier d'ordonnance au départ de Sainte-Hélène du régiment du capitaine Poppleton.

(Note de O'Meara.)

malaise général dans les membres ; mais qu'ayant pris un bain chaud, il s'était senti beaucoup mieux.

Il était très gai ; il a parlé longtemps encore sur le Manuscrit de Sainte-Hélène, qu'il pense écrit par quelqu'un qui a dû l'entendre souvent causer, et qui connait quelles ont été ses idées et ses vues. Il croit que l'auteur ne lui est pas inconnu, et présume que c'est un homme actuellement retiré des affaires, mais qui a figuré dans la Révolution.

Il a fait plusieurs questions sur la quantité de bouteilles de vin que nous avons bues dans notre dîner de l'avant-veille. Il a blâmé la conduite de M. Boys, qui a prêché d'une manière à faire allusion à la conduite de l'amiral (1). Il a dit que l'on ne peut traduire la conscience d'un homme à aucun tribunal, et qu'aucune personne n'est comptable de ses opinions religieuses envers une puissance terrestre. « Si vous n'eussiez pas persécuté les catholiques en Irlande, ajouta-t-il, il est probable que le plus grand nombre d'entre eux serait devenu protestant ; mais la persécution les a confirmés dans leurs dogmes. Pitt lui-même était persuadé de la nécessité de donner aux catholiques des privilèges égaux à ceux des protestants. »

9 septembre. — Courses de chevaux à Deadwood. Les commissaires y ont tous assisté ; mais aucun

(1) M. Boys avait cru de son devoir de faire entendre, de la chaire, une espèce de censure contre un homme en place, qui a donné un exemple d'immoralité à une petite colonie, en vivant publiquement avec une femme qu'il n'avait pas épousée, et en s'abstenant de fréquenter les lieux saints.

(Note de O'Meara.)

des Français de Longwood n'y était, excepté les enfants et quelques domestiques.

Pendant l'intervalle entre les *battements*, sir Hudson Lowe m'envoya chercher pour me demander si quelques-uns de chevaux de Bonaparte n'étaient pas sur le lieu de la course. Je répondis que oui ; que j'en avais emprunté deux du général Gourgaud : l'un pour miss Eliza Balcombe, et l'autre pour le chirurgien du *Conquérant*. Le gouverneur s'emporta alors, se servit d'expressions les plus violentes, et sa colère fut telle, quelle éclata par des gestes qui attirèrent l'attention d'une partie des spectateurs. Avoir osé emprunter les chevaux de Bonaparte, sans que le gouverneur en eût accordé la permission, était de ma part une témérité sans exemple. Il fallait, lui dis-je, que je vinsse à Sainte-Hélène pour y apprendre qu'emprunter un cheval pour une jeune dame, est un crime impardonnable ; que sans cela j'aurais toujours ignoré qu'il fallût une permission du gouverneur pour se servir d'une monture appartenant à la maison de Longwood. Sir Hudson répliqua que je ne devais point me mêler d'émettre mon opinion sur ce qu'il jugeait convenable de permettre on de défendre.

Tout ceci n'était évidemment qu'un prétexte pour donner un libre cours à sa mauvaise humeur ; car jusqu'alors il ne s'était pas passé de semaine qu'on n'eût envoyé des chevaux à la ville, et souvent chez sir Thomas Reade, pour le docteur Livingston ou d'autres personnes, afin de les amener à cheval à Longwood, et jamais il n'avait été question de s'a-

dresser à sir Hudson Lowe pour obtenir son agrément. En outre, le général Gourgaud avait donné ordre qu'il y eût toujours à l'écurie un cheval à ma disposition.

Un peu avant la fin des courses, les trois commissaires, madame Sturmer et le capitaine Gor, vinrent jusqu'à la porte intérieure de Longwood, où ils restèrent quelque temps; le gouverneur s'approcha de la première porte, et regarda ce qui se passait dans l'intérieur. Ensuite les comtes Bertrand et Montholon, leurs épouses et le général Gourgaud, sortirent pour se promener. Ils rencontrèrent les commissaires, en dehors de la porte, et eurent une longue conversation avec eux; après quoi ils se rendirent tous ensemble à Hut's-Gate. Il était presque nuit quand ils rentrèrent.

Napoléon, de très bonne humeur, regardait par une fenêtre les courses de chevaux, qui lui causaient un grand plaisir. Il m'a dit qu'il avait fait tout son possible pour en établir en France.

12 septembre. — Je me suis rendu à *Plantation-House*, d'après les ordres qui me furent communiqués par le capitaine Blackney.

Après quelques instants de conversation sur les dernières discussions relativement à la quantité de bois allouée pour Longwood, sir Hudson Lowe revint encore sur la faute énorme que j'avais commise en empruntant un des chevaux de la maison de Longwood pour une jeune dame. Il me demanda ensuite, en s'interrompant, s'il ne m'avait pas été envoyé quelques livres du docteur Warden. Je lui répon-

dis que j'avais reçu sept à huit publications mensuelles, contenant des revues de son ouvrage. « N'avez-vous pas reçu, monsieur, avec ces livres ou brochures une vue de Longwood (1) ? » Je répondis que oui. « Il est bien extraordinaire, continua sir Hudson, que vous ne m'en ayez pas parlé. » Je lui dis que j'avais l'habitude de faire venir d'Angleterre, ou de me procurer d'ailleurs, des ouvrages littéraires ou politiques; mais que je ne me croyais nullement obligé de lui faire connaître le nombre ou le genre des livres, pamphlets, brochures ou opuscules que je pouvais avoir. Sir Hudson prétendait toutefois que j'aurais dû le faire, et il m'a demandé si j'en avais prêté aux Français ou s'ils les avaient vus.

J'ai répondu, autant que je puis me le rappeler, que les Français n'avaient pas même pu les voir, et qu'ils étaient restés jusqu'à présent dans l'intérieur de mon appartement. Il m'a dit qu'il était fort extraordinaire que j'eusse depuis deux mois ces brochures sans pouvoir assurer si les Français les avaient lues ou non ; que j'ai peut être chez moi tels ouvrages dont il ne convient pas qu'ils aient connaissance, et qu'ils auraient pu lire pendant que j'étais absent. Ensuite il me dit qu'il présumait que je ne ferais aucune difficulté de les lui prêter. Je promis de les lui envoyer à mon retour. Ces brochures consistaient dans le *Monthly Review*, le *Magasin du*

(1) Quelques jours auparavant, j'avais prêté cette brochure à un officier de l'état-major.

(Note de O'Meara.)

Gentleman, la *Revue Éclectique*, le *Magasin des Dames anglaises*, le *Magasin de l'Europe* et le *New Monthly*.

Le gouverneur, changeant d'entretien, dit alors que le comte Las Cases avait donné assez clairement à entendre, par la lettre qu'il avait écrite du Cap à Longwood, que l'argent qu'il avait prêté aux habitants de Longwood lui devenait nécessaire, mais que ceux-ci ne paraissaient pas disposés à le lui rendre. Après quoi il fit, contre Bonaparte et son caractère, une sortie longue et virulente, qu'il avait tirée sans doute du *Quaterly Rewiew*. Son Excellence paraissait considérer ce morceau comme une sorte de profession de foi politique.

14 septembre. — Napoléon était de très bonne humeur. Il m'a fait plusieurs questions sur les chevaux qui ont remporté les prix aux courses, ainsi que sur les dames qui y ont assisté, etc.

« Vous avez fait une grande partie hier, ajouta-t-il. Combien y a-t-on vidé de bouteilles de vin? Vos yeux disent que vous ne vous êtes pas épargné (*Drink your eyes look like drink*); » il dit ces mots en anglais. « Quelles sont les personnes qui ont dîné avec vous? » Je nommai entre autres le capitaine Wallis. « — Quoi! ce lieutenant qui était avec Wright? — Lui-même. — Que dit-il relativement à la mort de Wright? — Il pense que Wright a été assassiné par ordre de F*** (1), qui voulait faire quelque chose pour rentrer en grâce auprès de vous; que six ou sept semaines avant, Wright lui avait

(1) Fouché.

dit qu'il s'attendait à avoir le même sort que Pichegru, et lui avait recommandé de ne pas croire au bruit qu'on répandrait sans doute qu'il se serait suicidé; qu'enfin, environ un mois avant sa mort, il en avait reçu une lettre qui le prévenait qu'on le traitait beaucoup mieux, qu'on lui avait même permis de prendre un abonnement dans une bibliothèque et de recevoir les journaux. — Je ne croirai jamais que Wright ait été assassiné par ordre de F***, dit Napoléon; pour qu'il fût mis à mort secrètement, il aurait fallu mes ordres et non pas ceux de F***. Il me connaissait trop bien, et il savait que je l'aurais fait pendre sur-le-champ s'il eût eu cette hardiesse. D'après le rapport même de cet officier, qui, dites-vous, l'a vu quelques semaines avant sa mort, Wright n'était pas au secret, puisqu'on lui permettait d'avoir des livres et des journaux. Il est clair que si l'on avait formé le projet de se défaire de lui, on aurait fait comme je pense que ce *** avait l'intention de faire à mon égard dans le mois de novembre dernier: on l'aurait mis au secret plusieurs mois auparavant, afin que l'on perdît l'habitude de le voir. Pourquoi n'interroge-t-on pas les geôliers et les porte-clefs de ce temps-là? Les Bourbons ont tous les moyens d'éclaircir ce fait; vos ministres eux-mêmes n'y ajoutent pas foi. Je ne conserve qu'une idée confuse de cette affaire; mais, autant que je puisse me la rappeler, je crois que j'étais déterminé à faire passer Wright devant une commission militaire, pour avoir débarqué des espions et des assassins sur les côtes de France, et à faire exécuter, dans les qua-

rante-huit heures, la sentence qui eût été prononcée. Je ne sais plus ce qui me fit alors changer de résolution. Si j'étais en ce moment en France, et qu'un semblable évènement arrivât, je me conduirais de la même manière. J'écrirais ensuite au gouvernement anglais : Un officier nommé ***, de votre armée, a été arrêté pour avoir débarqué des faussaires et des traîtres sur mon territoire; je l'ai fait juger par une commission militaire, il a été condamné à mort et exécuté. Si quelque officier français, coupable du même délit, tombe entre vos mains, je vous donne la permission pleine et entière de faire exécuter sa sentence. Cette affaire de Wright, continua Napoléon, fit si peu d'impression sur moi, que quand lord Ebrington m'en parla à l'île d'Elbe, je ne me la rappelais pas. Mon esprit était alors si fort occupé de grands objets, que j'avais trop peu de temps pour penser à un pauvre capitaine anglais. Si les Bourbons, si Moreau, si quelques chefs vendéens, fussent morts inopinément, on m'aurait également soupçonné. J'aurais pu faire juger et condamner à mort des chefs vendéens qui ont porté les armes contre leur patrie, ils sont cependant tous vivants. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si j'avais su que Wright était un des officiers de Sydney Smith, et qu'il avait combattu contre moi à Saint-Jean-d'Acre, je l'aurais fait venir pour avoir quelques détails sur le siège de cette place, et l'aurais fait mettre en liberté après.

« Je me rappelle parfaitement bien avoir vu un officier blessé et emporté ensuite à ce siège; j'ad-

mirai sa bravoure, et je l'aurais renvoyé s'il eût été fait prisonnier de guerre. Wright s'est tué lui-même au moment où il allait être relâché, car je me rappelle que la Cour d'Espagne avait intercédé pour lui. Quand vous m'avez parlé pour la première fois de cette affaire, je crus d'abord que ce Wright s'était suicidé pour se mettre dans l'impossibilité de nuire à vos ministres par ses révélations, et je voyais dans cet acte une sorte d'héroïsme; mais j'ai reconnu ensuite que sa mort avait une tout autre date que celle que je pensais, et qu'elle devait être rapportée à l'époque où j'étais à Ulm à la tête de cent cinquante mille hommes, et à trois cent lieues de Paris. Vos Anglais n'ont pas besoin de grands motifs pour se décider à mettre fin à leur existence. »,

Napoléon m'a raillé sur la cour qu'il supposait que je faisais à miss***, et il a dit que je devrais l'épouser. J'ai répondu que je n'étais ni assez riche ni assez jeune pour élever des prétentions à la main d'une aussi jolie femme. Il a ensuite raconté quelques-unes de ses aventures amoureuses. « La plus belle femme que j'ai jamais vue en ma vie, me dit-il, était mademoiselle G**s, née en Irlande, ou appartenante à une famille de ce pays-là. C'était du temps de Joséphine, et avant que j'épousasse Marie-Louise. Un jour que j'étais à la chasse dans la forêt de Saint-Germain, quelques intrigantes de la Cour la placèrent sur mon passage, et l'engagèrent à s'offrir à mes regards, une pétition à la main. Chacun se rangea lorsqu'on sut qu'elle avait un

papier à me remettre, parce que j'avais ordonné qu'on laissât approcher tous ceux qui auraient des pétitions à me présenter. Elle tomba à mes pieds, en tendant la sienne. Elle était couverte d'un voile léger, au travers duquel on pouvait voir sa figure, qui était réellement céleste. Je fus ébloui à la vue de tant de charmes, et quoique je soupçonnasse que cette circonstance cachait une intrigue, je ne m'en fâchai pas. Je la vis trois ou quatre fois depuis, et je causai avec elle. J'avais l'habitude de prendre de petites libertés, comme de lui frapper doucement sur les joues, et autres caresses semblables. Un jour, on m'apporta une lettre du bureau secret des postes. Elle était de sa mère, vieille intrigante, qui lui donnait des conseils sur la conduite qu'elle devait tenir avec moi dans diverses circonstances qu'elle lui citait. Je fus alors convaincu qu'il n'était pas convenable de continuer cette intrigue ; et, quoique vivement épris de cette jeune personne, car elle était belle comme un ange, je donnai des ordres pour qu'elle ne pût désormais arriver jusqu'à moi. Depuis lors, j'ai appris qu'elle avait vraiment du penchant pour moi, et qu'elle m'eût été fidèle. Elle a épousé l'opulent M***, mais je suis encore porté à croire qu'elle me conserve de l'affection.

« La veille du jour où je quittai Paris pour me rendre à Waterloo, dans la soirée, continua Napoléon, une belle Anglaise vint au palais, et demanda à me voir. Elle trouva Marchand, qui lui dit que cela était impossible. Elle se donna pour être une

amie de mademoiselle G**s, que je connaissais bien, et dit qu'elle était persuadée que je la laisserais entrer à ce titre, et que je ne refuserais pas de voir une jeune dame qui m'aimait et qui admirait mon caractère. Marchand lui dit que je quittais Paris le lendemain et que je n'étais visible pour personne. Elle en parut affligée, et eut beaucoup de peine à se retirer. Peut être était-ce simplement une charmante intrigante, peut être aussi était-ce une dame qui avait quelque penchant pour moi; car lorsqu'une femme a l'imagination montée, rien ne saurait la détourner du dessein de subjuguer l'homme à qui elle s'intéresse. Quelques temps après que j'eus pris Vienne, la princesse autrichienne*** se monta la tête sur mon compte en entendant parler de moi. C'était une de ces princesses comme il y en a tant en Allemagne ; rien ne*** (1). Elle vint dans cette intention à Schœnbrunn et demanda instamment à me voir. Murat. qui était un très beau garçon, essaya de gagner son affection, mais elle le repoussa avec dédain. J'ordonnai qu'on la laissât entrer, et je me présentai comme étant le maréchal Duroc. Elle ne savait que que très peu le français et l'italien, et, de mon côté, je n'entendais pas l'allemand. Je lui dis de ne point parler si haut, parce que l'empereur l'entendrait, et je montrais Duroc, que je voulais faire passer pour moi; mais

(1) La citation suivante de Douglas suffira à faire connaître les desseins de cette princesse :

« *As ladies wish to be who love their lords.* »

(Note de O'Meara.)

elle m'avait vu et elle s'écria : *Non, non, vous, vous, Empereur :* elle était très jolie et très naïve dans ses aveux. »

Napoléon m'entretint sur la supposition qu'on prétendait que lord Castlereagh avait faite dans la Chambre des communes, qu'il avait formé une liste des plus riches héritières de France, qu'il mariait de gré ou de force à tels ou tels de ses généraux qu'il lui plaisait de désigner, et que ces derniers, qui ne pouvaient se marier sans sa permission, étaient obligés d'accepter de sa main les demoiselles ou femmes veuves qu'il lui plaisait de leur donner. Il déclara que ces assertions étaient entièrement fausses. « Loin d'être vraies, continua Napoléon, je n'ai pu parvenir à faire marier Caulaincourt à une dame avec qui je désirais l'unir. Elle était la fille de***, président de la Chambre, banquier immensément riche, et qui avait acquis, à ce que l'on supposait, sa fortune par une****. C'était une superbe personne, et son père avait l'intention de la doter richement. Je lui demandai moi-même, comme une faveur, la main de sa fille pour Caulaincourt ; il me refusa positivement. Dans ce temps, Caulaincourt était un de mes plus grands favoris. En voilà assez pour prouver la véracité de lord Castlereagh. »

Je me suis rendu à *Plantation-House* pour obéir aux ordres que j'ai reçus de sir Hudson Lowe par le capitaine Blackney. J'avais en outre été prié de lui donner un état circonstancié de la santé de Napoléon. Je remis à sir Hudson Lowe le bulletin

qu'il m'avait demandé, et qui portait qu'à l'exception de quelques légères attaques de catarrhe, sa santé était assez bonne. Sir Hudson Lowe a voulu savoir si ces attaques avaient été sérieuses. Je lui ai répondu négativement. Le gouverneur me dit que d'autres personnes avaient fait aussi des rapports sur la santé du général Bonaparte ; que madame Bertrand avait dit aux commissaires qu'il était extrêmement indisposé ; que, quoiqu'ils le vissent debout dans la galerie vitrée, ils ne devaient pas croire pour cela qu'il fût bien portant. J'assurai de nouveau qu'il avait été indisposé, mais non pas de manière à causer de l'inquiétude. Sir Hudson Lowe dit alors qu'on lui avait rapporté une grande partie de la conversation qui avait eu lieu entre les Français et les commissaires ; que les premiers, à l'exception d'un seul, avaient abusé de l'occasion qui s'était alors offerte de converser avec eux ; que chaque fois que le comte Bertrand avait trouvé moyen de les entretenir, il en avait également abusé ; que cette fois-ci c'était le comte Montholon qui leur avait parlé, et qui avait profité de cette circonstance pour faire des plaintes exagérées.

20 septembre. — J'ai vu Napoléon dans son bain. Il était abattu et silencieux. Il s'est plaint d'une douleur dans la joue droite, qui provenait de sa dent malade. Ses gencives étaient spongieuses et saignaient au plus léger attouchement. Les chevilles du pied et les jambes étaient un peu enflées. Une insommie cruelle l'avait tourmenté. Il est entré dans plusieurs détails, qui m'ont convaincu que

Corvisart avait eu raison de lui prescrire l'exercice du cheval ; je le lui recommandai moi-même de la manière la plus positive. Napoléon a répondu que, d'après les restrictions apportées à ses promenades, exposé aux insultes d'une sentinelle s'il s'écartait de la route, il ne pouvait pas sortir, et qu'il ne croyait pas que ni moi, ni aucun autre Anglais, placé dans la même position, voulût profiter d'une liberté ainsi limitée. Je ne fis point de réponse à cette observation ; car, si j'eusse exprimé mes sentiments réels en homme, et non en chirurgien, j'aurais été forcé de dire que je pensais comme lui ; je me contentai de lui recommander les légumes et les plantes antiscorbutiques, etc.

« *Di qua in poco,* me dit l'empereur, *non mi vedrete più, dottore ; vorrei che fossa questa sera, una maniera d'***** aussi certaine, mais bien plus barbare que le stylet. *Sento che la macchina sene va giornalmente.* Mais c'est pour cela que l'on m'a envoyé ici. On a envoyé un homme, diront les siècles futurs, *sur le rocher le plus affreux du monde,* pour lui imposer des conditions dont on n'a jamais eu d'idée, même sous Marat. Du temps des tribunaux révolutionnaires, du moins on permettait aux condamnés de se procurer les journaux et des livres. Ils n'expiraient pas dans l'agonie la plus douloureuse, et prolongée assez longtemps pour qu'elle ressemble à une mort naturelle. Ce raffinement de cruauté était inconnu aux *Billaud de Varennes, aux Collot-d'Herbois.*

« Je vous le demande, pouvez-vous me prêter un

journal ou un livre ? pouvez-vous même me prêter un ouvrage scientifique ? »

Je fis quelques observations sur P...e, qui avait vendu sa femme (1). Il dit que cela ferait peu d'honneur au gouverneur, et que, si pareil fait avait eu lieu en France, le procureur général n'eût pas manqué de poursuivre les parties ; qu'il regardait cela comme contraire aux lois de la morale, et que cette affaire était d'autant plus scandaleuse, qu'elle avait eu lieu par l'entremise de deux agents civil et militaire dépendant du gouverneur.

Napoléon ne pouvait concevoir comment le rédacteur *of the Edimburg Review* a pu obtenir des renseignements aussi exacts sur son compte. « Cette circonstance, dit-il, *du déjeuner des trois amis*, je n'en ai jamais parlé à personne. Il est vrai que j'en fus l'auteur, et que cela produisit un assez grand effet en France, mais je ne me rappelle pas m'en être entretenu avec qui que ce soit. Il y a cependant quelques erreurs dans le *Review*. Je n'ai jamais connu Barras à Toulon ; ma première connaissance avec lui a commencé à Paris, après le siège de Toulon.

« Mon mariage avec Marie-Louise, ajouta Napoléon, n'a produit en moi aucun changement. J'étais entièrement le même qu'auparavant. Jamais femme ne fut plus étonnée que Marie-Louise, quand elle vit le peu de précautions que je prenais pour me garantir contre les tentatives qu'on pourrait faire

(1) Cet événement eut alors lieu à Sainte-Hélène.
(Note de O'Meara.)

pour m'assassiner. Quand elle vit qu'il n'y avait de sentinelles qu'aux portes extérieures du palais, qu'il n'y avait point de *lords* qui couchassent devant les portes des appartements, qui n'étaient pas même fermées; qu'il n'y avait ni fusils ni pistolets dans ma chambre ; quoi, disait-elle, vous ne prenez pas la moitié des précautions que prend mon père, qui n'a rien à craindre ? Je suis, continua Napoléon, trop fataliste pour employer aucun moyen de me préserver d'un assassinat. Quand j'étais à Paris, j'avais coutume de me mêler sans gardes ni escorte au milieu de la populace, de recevoir les pétitions, etc., et j'étais souvent si étroitement entouré par le peuple, que je ne pouvais remuer. »

J'ai demandé à l'empereur dans quelle affaire, ou dans quelles affaires, il croyait avoir couru les plus grands dangers. Il répondit : « Ce fut dans le commencement de mes campagnes, à Toulon, mais surtout à Arcole. A Arcole, j'eus un cheval percé d'une balle sous moi; l'animal, devenu furieux par sa blessure, prit le mors aux dents et galoppa vers l'ennemi, puis s'enfonça dans un marais où il expira, me laissant plongé presque jusqu'au cou dans la fange. Je pensai un moment que les Autrichiens allaient venir me couper la tête, que j'avais hors de l'eau et de la boue ; ce qu'ils auraient pu faire, sans que je pusse me défendre. Mais la difficulté d'approcher de moi, et l'arrivée de mes troupes les en empêchèrent, et j'échappai ainsi à ce péril (1). » Je lui

(1) Un sergent de grenadiers de la 4e demi-brigade, nommé Boulay, aida, avec Louis Bonaparte et Marmont, à tirer le général en chef du

ai demandé s'il n'avait pas été souvent blessé légèrement. Il m'a répondu : « Oui, sans doute, mais je n'ai guère eu besoin de chirurgien ; une seule fois, ma blessure fut assez considérable pour me donner la fièvre. A Marengo, un boulet emporta un morceau de botte de ma jambe gauche et un peu de la peau (il m'en montra la marque) ; je ne fis usage que d'un petit morceau de linge imprégné d'eau salée. » Je voulus avoir quelques détails sur une blessure dont j'ai vu la trace profonde dans l'intérieur de la cuisse gauche, un peu au-dessus du genou. Il me répondit que c'était un coup de baïonnette. Je lui ai demandé s'il n'avait pas eu fréquemment des chevaux tués sous lui. « Dix-huit ou dix-neuf pendant le cours de ma vie, » dit-il ; et il continua ainsi :

« Le régiment de la Fère, dans lequel j'avais commencé ma carrière militaire, se comporta si mal avec les habitants de Turin, que je fus obligé de le dissoudre. Je le fis venir à Paris, où je le passai en revue, après quoi ses drapeaux lui furent enlevés et déposés, couverts d'un crêpe funèbre, au dôme des Invalides. Je plaçai ensuite dans d'autres régiments les officiers dont la conduite n'avait pas été par trop mauvaise, et qui n'étaient pas moteurs de l'insubordination. Au bout de quatre mois, je reformai entièrement le régiment, officiers et soldats. Les drapeaux que j'envoyai prendre avec une grande pompe militaire, à l'hôtel des Invalides, furent la-

marais où il allait périr. Plus tard, Boulay ayant rappelé ce fait au Premier Consul, en demandant une pension de retraite, Bonaparte voulut qu'il entrât comme sous-lieutenant dans la Garde consulaire.

cérés, brûlés, et remplacés par de nouveaux, que je fis donner avec le même appareil.

« A l'âge d'environ dix-sept ans, je faillis me noyer dans la Seine, continua Napoléon ; une crampe me prit pendant que je nageais, et après avoir fait quelques efforts inutiles, je coulai au fond de l'eau. J'éprouvai d'abord toutes les angoisses d'un moribond ; et je perdis toute connaissance ; mais le courant me jeta sur le bord, où je restai étendu je ne sais combien de temps. Je fus enfin rappelé à la vie par quelques-uns de mes camarades, qui me trouvèrent ainsi, par une sorte de hasard, car m'ayant vu disparaître au milieu de la rivière, ils me croyaient perdu sans ressource. »

Tandis que Napoléon parcourait quelques journaux, principalement ceux de Portsmouth, il remarqua dans un article que *** avait fait de grands achats dans le nord de l'Irlande. « Ah ! ah ! dit-il, ces propriétés ont été payées avec mon argent. Après que j'eus abdiqué à Fontainebleau, on saisit, à Orléans, entre les mains de mon trésorier, environ quarante millions de ma fortune privée. Il y en eut vingt-cinq de partagés entre T***, M***, H***, C*** ; cet argent formait la dot de l'impératrice Marie-Louise, qui m'avait été payée, en souverains d'or, vieille monnaie d'Allemagne. On versa, je crois, le reste dans le Trésor. La propriété de ces sommes m'avait été garantie par le traité de Fontainebleau. La part que C*** en a eue est très considérable, et le montant exact m'en est connu. »

Il parla ensuite des talents nécessaires pour faire un bon général. « L'esprit d'un bon général, dit-il, devrait ressembler, pour la clarté, au verre d'un télescope, verre qui, ayant passé sur la meule, ne présente point de tableau à l'œil. De tous les généraux qui m'ont précédé, et peut-être qui me suivront, le plus grand de tous est Turenne. Le maréchal de Saxe n'était que général, mais il n'avait pas *d'esprit;* Luxembourg en avait *beaucoup : le grand Frédéric extrêmement*, et il voyait promptement et parfaitement bien les choses; votre Marlborough était non-seulement grand général, mais avait aussi beaucoup d'esprit. Si je juge des actions de Wellington par ses dépêches et surtout par sa conduite envers Ney, je serai tenté de dire que c'est *un homme de peu d'esprit, sans générosité et sans grandeur d'âme.* Je sais que l'opinion de Benjamin Constant et de M^me^ de Staël est qu'abstraction faite de ses talents militaires, il ne saurait lier deux idées ensemble. Comme général, cependant, il faudrait remonter au temps de Marlborough pour trouver son pareil dans votre nation. Je crois que l'histoire le regardera comme *un homme borné.* »

21 septembre. — On a ressenti à Longwood, à environ dix heures moins six minutes, trois secousses successives, occasionnées par un tremblement de terre. Toute la maison a été ébranlée avec un bruit sourd et violent, comme si on eût traîné quelque corps pesant dans les appartements supérieurs. Ce bruit fut suivi d'un mouvement oscillatoire et sensible du terrain; les verres tremblèrent sur la

table, et les tableaux semblaient s'écarter de la muraille. La durée totale de se mouvement peut avoir été de seize à vingt secondes, puisque le capitaine Blackney et moi, qui étions assis dans la même chambre, dans le moment même, nous eûmes le temps de nous demander d'où provenaient ce bruit et ce mouvement; et nous en découvrîmes la cause presque simultanément avant que les effets en eussent cessé. Il n'y eut aucun accident ni dommage (1). Les généraux Montholon et Gourgaud, leur suite et les domestiques anglais sortirent et ne parurent point alarmés. Le général Montholon me dit que son fils Tristan, qui était endormi, réveillé par la secousse, s'écria que quelqu'un voulait le jeter hors de son lit. Le général Gourgaud a aussi remarqué trois secousses distinctes. Sur les demandes faites aux sentinelles placées autour de la maison, elles ont déclaré n'avoir rien éprouvé d'extraordinaire : ce qui peut facilement se concevoir, parce que le vent était très violent, et qu'elles étaient obligées d'employer tous leurs efforts pour lui résister. La sensation en fut très fortement remarquée dans notre cuisine, à quarante verges environ de la maison, et dans le corps de garde situé un peu plus loin, surtout par ceux qui étaient couchés par terre.

Cet événement produisit très peu de dommage dans l'île. Il paraît que la direction des secousses fut

(1) Quoique Napoléon fût couché pendant les secousses, qu'il ne quittât pas le lit, une personne digne de foi, comme on le pense bien, écrivit en Angleterre que Bonaparte avait cherché à s'échapper de la maison, mais qu'il avait été arrêté par les sentinelles ; mensonge qui fut soigneusement recueilli et inséré dans les feuilles ministérielles.
(Note de O'Meara.)

verticale. Si elle eût été latérale, James-Town eût été engloutie sous des masses de rochers.

22 septembre. — J'ai vu Napoléon dans sa chambre à coucher. Quand j'entrai, il était occupé à faire des calculs, il leva les yeux, me regarda, et dit en souriant : « Hé bien, M. le docteur, *tremblement de terre*, hier soir. » Je lui dis que j'avais ressenti trois secousses distinctes. Il continua pendant un peu de temps ses calculs, se leva, et dit qu'il était couché dans le moment où le tremblement de terre avait eu lieu. « A la première secousse, continua-t-il, je m'imaginai qu'il était arrivé quelque accident au *Conquérant;* je me dis : il aura pris feu et sauté en l'air (1), ou bien c'est quelque magasin à poudre de l'île qui a fait explosion. A la seconde secousse, je reconnus sans peine que c'était un tremblement de terre. » Je lui demandai s'il avait entendu le bruit sourd qui l'avait accompagné, et lui dis que je pensais que le tremblement de terre aurait duré de seize à dix-huit secondes. Napoléon m'a répondu qu'il pensait qu'il n'avait duré en tout que douze secondes. Il m'a dit avoir ressenti un tremblement de terre à Ferrare auparavant. Nous continuâmes à parler sur le même sujet, et je dis qu'on avait ressenti un tremblement de terre, en 1756, à Sainte-Hélène, et un autre en 1782; que, probablement, les fanatiques et les superstitieux de l'île attribueraient celui-ci à sa présence, comme les Portugais prétendaient qu'il

(1) Quand on fit mention, quelque temps après, de cette observation de Napoléon à l'amiral, il fit cette réponse : « Ah ! le damné faquin a supposé cela parce qu'il le désire. »

(Note de O'Meara.)

avait amené le fort et destructif vent d'est qui se fit sentir à Madère, en 1815, quand le *Northumberland* arriva à la hauteur de Funchal. Il en rit beaucoup, et observa que, pour faire un conte semblable, il faudrait que ce tremblement de terre eût eu lieu immédiatement après son arrivée, ou du moins quelques jours après.

Napoléon m'a dit ensuite qu'il avait appris que lord Moira demandait que les troupes européennes fussent augmentées dans l'Inde de vingt mille hommes. « Je ne le crois pas, a-t-il ajouté ; mais s'il est nécessaire d'envoyer des renforts dans l'Inde, on le doit attribuer à l'imbécillité de vos ministres, qui ont donné à la France une possession au-delà du Cap. Si cela est vrai, c'est que vraisemblablement quelques aventuriers français, intrigants et sans emploi, comme il y en a par millions actuellement, poussés par la nécessité et par la haine qu'ils vous portent, auront soulevé les Marattes contre vous. Au lieu de donner Pondichéry et l'île Bourbon aux Français, vous auriez dû agir comme l'ont fait les Romains envers les Catharginois, et dire : Vous n'irez pas au-delà de telle latitude ; non pour toujours, mais pour dix ans ou plus longtemps ; enfin, jusqu'à ce que vos craintes pour l'Inde fussent calmées. Je pense qu'après avoir donné Pondichéry et l'île Bourbon à la France, vous serez obligés d'entretenir dix mille hommes de troupe européenne de plus dans l'Inde. Lorsque j'avais le pouvoir, je n'aurais pas donné un *quatrino* (un liard) pour ces possessions que vous

avez rendues à la France, si ce n'est par l'espoir que je conservais toujours de vous chasser de l'Inde, ce qui rendait l'île de France ou celle de Bourbon un point important pour arriver à ce résultat. Je recevais tous les ans, des Nababs et des autres princes de l'Inde, surtout des Marattes, des ambassadeurs qui me suppliaient de venir à leur secours, et qui s'offraient à vous chasser de l'Inde, pourvu que je leur envoyasse quatorze à seize mille hommes d'infanterie, de l'artillerie et des officiers. Ils s'engageaient à lever toute la cavalerie qui serait nécessaire, pourvu que je fournisse des officiers pour l'instruire. La haine qu'ils vous portent est extrême. Chaque année, de semblables propositions m'arrivaient par diverses voies. J'en recevais par l'île de France ; c'étaient de petits marchands (*mercantuzzi*) qui m'apportaient souvent des lettres qu'ils avaient cachées sur eux, et qui venaient par terre ou sur des bâtiments danois.

» Peut-être avez-vous eu quelques vues intéressées en rendant Pondichéry : vous avez pu croire que vous pourriez importer quelques-unes de vos marchandises de l'Inde, au moyen des contrebandiers français. Mais cette idée n'est pas assez prépondérante pour contrebalancer le tort que le voisinage d'une nation rivale, telle que la France, peut causer à vos possessions dans l'Inde. Par les restitutions que vous avez faites aux Français, vous excitez leur envie et enflammez leur désir de recouvrer tout ce qu'ils possédaient autrefois. S'ils n'eussent rien obtenu, à peine se souviendraient-ils,

d'avoir eu autrefois des établissements dans l'Inde. Vous n'auriez dû permettre ni aux Français, ni à aucune autre nation, de mettre leur nez (*mettere il naso*) au-delà du Cap. Vous auriez dû faire exclusivement tout le commerce de la Chine. Au lieu de déclarer la guerre aux Chinois, vous auriez dû la faire aux nations qui veulent trafiquer avec eux. Vous auriez dû empêcher les Américains d'envoyer un seul bâtiment dans ces parages. Vous avez rendu Batavia aux Hollandais, qu'il était nécessaire, autant que les Français, d'exclure de l'Inde.

« Les Hollandais consomment une grande quantité de thé que vous leur auriez vendu. Les intérêts personnels d'une nation sont les premiers et seuls mobiles qui doivent la diriger dans ses traités. Après ma chute, vous auriez pu obtenir tout ce qu'il vous eût plu de demander ; mais tandis que d'autres nations agrandissaient leur territoire, vous vous êtes endormis sur vos vrais intérêts, et vous avez même négligé de faire un traité favorable à votre commerce. Vous souffrez maintenant, vous souffrirez davantage par la suite, et les expédients dont vous vous êtes servis, ne feront que reculer le jour de la catastrophe. »

25 septembre. — Napoléon m'a fait appeler le soir, vers les huit heures. Je l'ai trouvé dans sa chambre à coucher. Il se plaignait de légères douleurs de tête, et d'une autre au côté droit de la figure ; il a déclaré avoir ressenti cette douleur aussitôt qu'il s'est rendu dans le jardin, par un vent violent qui ne lui a pas permis d'y rester plus d'un quart d'heure.

Il a eu aussi quelque envie de vomir et a peu mangé à dîner. Après lui avoir recommandé ce que je jugeais devoir lui être nécessaire, il m'a demandé, comme il l'avait fait quelquefois auparavant, quelle est la nature de son tempérament, et quel régime il doit suivre pour se maintenir dans un état de santé désirable. Je lui ai répondu que son tempérament demande beaucoup d'activité; qu'il est nécessaire qu'il fasse un usage presque continuel de ses facultés physiques et morales, et que, sans ce double exercice de l'esprit et du corps, il ne se porterait jamais très bien. « Vous avez raison, dit Napoléon, c'est ce qui m'a été recommandé depuis que j'existe, c'est ce qui est nécessaire actuellement, et ce qui le sera tant que durera la machine. Je prends, tant en écrivant qu'autrement, un exercice de tête presque tous les jours, et je prendrais de l'exercice corporel, même dans cette île, si je n'étais pas entre les mains d'un *boja*; mais d'après le système actuel, je me mettrais dans le cas dêtre insulté par des sentinelles, ou de recevoir uu coup de fusil, si par hasard je m'écartais un peu de la route qui m'est tracée. »

26 septembre. — J'ai vu Napoléon à neuf heures; il s'est plaint d'une sensation douloureuse dans les extrémités. Ses jambes, surtout la gauche, étaient enflées, et les chevilles formaient des cavités quand on les pressait du doigt. Son appétit n'était pas bon. Quelques envies de vomir se manifestaient de temps en temps; les gencives étaient spongieuses. Outre l'exercice que je continuai à lui prescrire, je lui

ordonnai de faire plus fréquemment usage des plantes anti-scorbutiques. Il refusa une médecine que je lui conseillais, non pas parce qu'elle lui répugnait, mais parce qu'il prétend que plus l'on prend de médecines et plus on a besoin d'en prendre. « Prenez une médecine, dit-il, et probablement vous serez obligé d'en prendre cent autres après cela. »

Il déjeuna ensuite devant moi : son déjeuner consistait en deux ou trois radis, une petite tartine de pain et de beurre, et une petite tasse de café au lait.

18 septembre. — J'ai vu Napoléon à onze heures du matin. Il m'a paru presque dans le même état qu'hier, les chevilles œdémateuses, l'appétit mauvais Il n'a rien mangé depuis hier à déjeuner. Il est devenu si sensible aux impressions extérieures, que le vent le plus léger ou le froid sont dans le cas de produire un catarrhe ou une affection rhumatismale. Je lui ai proposé d'appeler M. Baxter, en lui disant que quand un personnage de son importance et dans des circonstances semblables, était même légèrement indisposé, il était à propos de faire une consultation. Napoléon m'a répondu : « Cela n'est pas nécessaire ; tous les médecins de France s'assembleraient, qu'ils seraient tous de votre avis et me recommanderaient l'exercice du cheval. Je sais moi-même, aussi bien que quelque médecin que ce soit, ce qui m'est nécessaire. C'est le mouvement, la fatigue, l'exercice. Si l'on appelait Baxter, ce serait envoyer un médecin à un homme qui meurt de faim au lieu de lui donner un morceau de pain. Je ne m'op-

pose pas à ce que vous lui fassiez, si vous le voulez, connaître mon état. Je sais bien qu'il dira : *de l'exercice*. Tant que le système actuel sera en vigueur, je ne sortirai pas.

Quoi qu'en ait dit Napoléon, j'insistai pour qu'il sortît. « Quoi ! voudriez-vous que je m'exposasse à être arrêté et insulté par une sentinelle, comme l'a été, il y a quelque jours, madame, Bertrand, à six heures dix minutes du soir, et lorsqu'il faisait encore jour ? à sa place, la même chose me fut arrivée, attendu que la sentinelle avait les ordres d'arrêter tout le monde. Cela aurait fourni une belle occasion au gouverneur d'écrire à Londres, d'afficher une caricature dans les boutiques de nouveautés, représentant *Napoléon Bonaparte* arrêté à la porte par une sentinelle qui croiserait la baïonnette sur lui. Cela aurait été fort amusant pour ce ***, et les habitants de Londres en auraient bien ri. Jusqu'à ce que les choses aient été remises sur le pied où elles étaient du temps de Cockburn, et approuvées par les ministres, ou qu'on ait établi quelque chose d'approchant, je ne bougerai pas. Le bill est positif; et il n'aurait pas dû y avoir le moindre changement sans un ordre du régent et de son Conseil privé, signé par le prince ou par lord Liverpool, et non par lord Bathurst. Je considère comme nulles toutes les restrictions qui n'ont pas été faites par eux. On peut certainement tout exécuter en employant la force ; et afin d'éviter d'être insulté, je me suis volontairement renfermé chez moi ; et jusqu'à ce que j'aie acquis une entière connaissance des mesures

prises pour m'enlever le reste de la liberté qui m'avait été laissée, je ne me hasarderai pas à sortir, ni ne m'exposerai pas au caprice de mon geôlier.

« En m'empêchant de parler aux personnes que je puis rencontrer, cet homme m'a fait le plus grand affront que l'on puisse faire. Il est vrai qu'il a retiré cet ordre ; mais s'il a le pouvoir d'imposer des restrictions à sa fantaisie, il peut les renouveler demain sous un prétexte quelconque. Les prétextes ne manquent jamais à celui qui a le pouvoir de faire ce qu'il lui plaît. Vous pouvez lui rapporter ce que je viens de dire, et ajouter que je crois que les intentions de *** et de *** ont été et sont d'abréger mon existence, en me renfermant dans une prison, où une maladie peut facilement se déclarer ; et que ce ne sont pas là celles du prince régent, de lord Liverpool, ni de lord Sidmouth ; car les restrictions imposées sur le moral d'un homme tel que moi, produisent le même effet que la prison, les chaînes et les fers que l'on met aux jambes des condamnés sur les galères. On impose aux voleurs et aux galériens des privations physiques, on en impose de morales aux gens éclairés. Il n'y a pas de petit lieutenant, dans un régiment, qui voulût sortir, s'il était assujetti aux mêmes mesures.

« J'ai demandé à l'ambassadeur : voudriez-vous sortir, sous la condition de ne parler à aucune des personnes que vous rencontreriez, de ne dire que *bonjour*, *comment vous portez-vous ?* à moins que cela ne soit en présence d'un officier ? (Il est vrai

qu'il a retiré cet ordre, mais il peut le donner de nouveau, à son caprice.) Voudriez-vous sortir avec la défense de vous écarter à droite ou à gauche de la route ? Voudriez-vous sortir sous l'obligation de rentrer à six heures du soir, ou de courir le danger d'être arrêté par les sentinelles qui sont aux portes ? Il répondit aussitôt : « Non, je ferais comme vous, je resterais chez moi. » Il y a différentes manières de tuer un homme : par le pistolet, par l'épée, par le poison ou par l'assassinat moral, comme le font, envers moi *** et ***. C'est la même chose quant au résultat, excepté que ce dernier moyen est le plus cruel. Quand l'amiral, qui est un homme dur, était ici, vous vous rappelez combien était différent le genre de vie que je menais. Je sortais à cheval quatre à cinq fois par semaine, je voyais de la société, et j'invitais à dîner même des officiers, des dames anglaises et d'autres personnes. J'avais confiance en cet amiral, et jamais le moindre soupçon d'un dessein criminel ne s'est présenté à mon esprit, *parce qu'il avait la marche droite et sincère ; rien de tortueux ni de tracassier ;* quoiqu'il me déplût et que je le trouvasse sévère, j'avais néanmoins confiance à son caractère et à son intégrité. Si j'avais eu l'intention de commettre un suicide, comme l'insinue ce geôlier, je l'eusse exécuté au commencement ; n'étant pas encore accoutumé à cette contrainte, je devais la trouver plus oppressive. Si j'en avais eu l'idée, un pistolet aurait bientôt fait l'affaire. *Je n'aime pas la longue guerre.* Quel inconvénient est-il résulté de mes promenades à cheval pendant

le temps que Cockburn a commandé ici ? Les intentions de *** sont de m'imposer des restrictions d'une telle nature, que je sois obligé de m'emprisonner moi-même ou de dégrader mon caractère, et me rendre un objet méprisable aux yeux du monde ; par là de m'occasionner une maladie qui, dans un corps affaibli par la détention et l'altération des organes, doit être mortelle, afin que j'expire ainsi dans une agonie prolongée qui puisse paraître une mort naturelle. Tel est le plan qui a été formé, et dont l'exécution, ainsi ménagée, est une espèce d'assassinat aussi sûr, mais plus cruel et plus criminel que celui que l'on exécuterait avec le poison ou le pistolet.

« Le seul d'entre nous, ajouta-t-il, qui jouisse d'une apparence de liberté, est Gourgaud ; encore a-t-il été arrêté plus de cinquante fois. Si j'eusse été à sa place, la même chose me serait arrivée. Une fois pourtant, dans le temps que l'amiral commandait, je fus arrêté ; mais il en témoigna son mécontentement, et peu s'en fallut *metteva l'isola sotto sopra* (qu'il ne mît l'île sens dessus dessous) pour cette circonstance. Je vis clairement qu'il en était réellement fâché, et il prit toutes les précautions nécessaires pour qu'à l'avenir pareille chose n'arrivât plus ; mais cette brute, au contraire, en serait aussi charmée que de tout autre chose qui aurait pour but d'abaisser ou de dégrader mon caractère.

« Je suis bien convaincu, ajouta Napoléon, que la manière barbare dont on me traite sera vengée par la mort de plusieurs Anglais innocents. On peut jus-

tifier les actes les plus atroces en faisant usage des arguments et des doctrines que vos ministres emploient pour prouver qu'il est *utile* de me retenir ici. N'aurait-il pas été *utile* d'assassiner Nelson ou Wellington ? Ne serait-il pas *utile* à la nation française de se débarrasser des troupes alliées en empoisonnant le pain et l'eau ? Ce n'est pas l'*utilité* qu'on doit considérer dans un acte, c'est sa justice et sa convenance ; car, selon le premier principe, tout espèce de crime pourrait se justifier par son *utilité*. C'est là la doctrine de T***. »

Bientôt après, sir Hudson Lowe vint à Longwood, et après m'avoir fait diverses questions sur la santé de Napoléon, il me demanda si j'avais eu avec lui quelque conversation particulière au sujet de sa maladie. Je lui fis part de l'entretien qui avait eu lieu précédemment entre l'empereur et moi, évitant toutefois de répéter l'expression de *bourreau*, dont il s'était servi pour le désigner. Son Excellence fit venir le major Gorrequer pour être présent à une partie de ma réponse, surtout pour entendre celle de lord Amsherst, qu'il dit ne pouvoir croire. Relativement aux intentions que Napoléon attribuait à certaines personnes, il m'a demandé si j'avais fait quelque réponse. Je lui dis que non. Il a observé que j'aurais pu facilement en faire une, si j'y eusse été disposé ; mais qu'il paraissait que j'avais la même manière de penser que celle que le général Bonaparte attribuait à lord Amsherst, et il me demanda si cela était vrai. J'ai répondu qu'en ma qualité de médecin, j'ai fortement recommandé à

Napoléon l'exercice du cheval. Cela ne fit pas plaisir à sir Hudson Lowe, qui, avec un air d'humeur qui se faisait remarquer par son ton et par ses manières, me réitéra sa question. Je crus devoir lui demander alors la permission de ne point répondre d'une manière positive à ses questions, pour m'éviter le désagrément de le voir s'indisposer contre moi, comme cela avait eu lieu dernièrement, à moins qu'elles ne fussent relatives à ma profession ; que, d'ailleurs, mon opinion était de peu d'importance ; que, comme médecin, j'avais fortement recommandé l'exercice.

Sir Hudson Lowe observa qu'il était inutile d'attendre rien de bon d'une personne qui professait des sentiments semblables aux miens ; qu'il n'avait point de confiance en ceux qui entouraient le général Bonaparte. Après une harangue assez longue, dans laquelle il accusa Napoléon de l'avoir calomnié auprès de l'ambassadeur, et d'avoir à dessein attendu la veille de son départ pour le voir, afin que lui, sir Hudson, ne pût réfuter ce qu'il avait avancé, il finit par dire : « Ne pensez-vous pas, Monsieur, que le général Bonaparte m'a traité d'une manière bien inconvenante dans cette affaire ? » Je répondis que l'indisposition de Napoléon l'avait réellement mis hors d'état de recevoir des étrangers, et que même, jusqu'au dernier moment, il avait balancé à recevoir Sa Seigneurie ; que lord Amsherst était resté plusieurs jours à son logement (celui de sir Hudson), et que, pendant ce temps, il devait avoir eu de fréquentes occasions de lui faire connaître toutes les

circonstances de cette affaire ; que, si j'étais bien informé, lord Amsherst l'avait vu, et s'était entretenu longtemps avec lui, après son entrevue avec Napoléon, qui n'avait duré qu'environ deux heures. Cette réponse excita la colère de Son Excellence, qui, me regardant avec une expression que je n'oublierai jamais, me dit : « Si ce n'était pour éviter qu'on en fît un nouveau sujet de plainte, je vous renverrais sur-le-champ de l'île, sans même attendre les ordres du gouvernement. Je n'ai reçu rien d'officiel relativement à vos appointements ; vous n'êtes pas de mon choix ; vous avez seulement la permission de rendre visite au général Bonaparte en qualité de médecin. »

J'ai répondu que j'agissais selon ses propres instructions, en me renfermant dans les sujets relatifs à la médecine. Il me réitéra sa menace de me renvoyer de Sainte-Hélène ; j'y répondis en disant que si l'on prenait ce parti à mon égard, je n'éprouverais pas le plus léger mécontentement.

Après ces explications, sir Hudson se rendit chez le comte Bertrand, où il resta environ une demi-heure. A son retour, il m'envoya chercher, et après m'avoir dit que le comte Bertrand avait représenté l'état de la santé du général Bonaparte comme plus inquiétant que je ne l'avais dit moi-même, il m'ordonna de lui en faire un rapport par écrit.

Vers les quatre heures environ, le comte Balmaine, le baron et la baronne Sturmer, sont venus jusqu'à la porte intérieure de Longwood ; ils ont

rencontré monsieur et madame Bertrand, qui, avec le petit Arthur et une bonne, allaient à la promenade. Ils restèrent près d'une heure ensemble à se promener entre le poste de Vigie et la porte intérieure. C'était quelque chose de curieux de voir, pendant tout ce temps, la contenance de sir Thomas Reade. Il se tenait debout devant la porte du capitaine Blackney: tout son corps était en mouvement; il avait à la main un télescope dont il faisait usage. Lorsqu'un brouillard épais venait les dérober à sa vue, ce qui arrivait fréquemment, on le voyait s'épuiser en efforts inutiles pour percer l'intensité de la vapeur.

La visite de sir Hudson Lowe avait pour but, à ce que j'ai appris, d'offrir qu'il fût élevé une baraque sous laquelle Napoléon pût se promener et trouver de l'ombre.

J'ai vu Napoléon le soir. Je l'ai trouvé à peu près dans le même état que le matin. Il m'a dit qu'il avait vu madame Sturmer au moyen de sa lunette d'approche, et il a fait l'éloge de la beauté de son teint et de ses couleurs.

29 septembre. — On a fait un signal pour que le capitaine Blackney se rendît à *Plantation-House*. J'ai profité de cette occasion pour expédier au gouverneur mon rapport sur la santé de Napoléon, et j'ai demandé de l'eau de mer pour un bain que je veux lui faire prendre.

J'ai vu Napoléon; il était beaucoup plus gai et plus dispos. Il avait mangé des anti-scorbutiques; ses gencives sont en meilleur état. Les extrémités

basses sont les mêmes pour l'enflure, mais elles ne sont pas si douloureuses.

Nous causâmes quelques instants. Il m'a demandé quel saint était mon patron, quel était mon nom de baptême. J'ai répondu que mon premier nom était un nom de famille ; qu'on m'avait nommé Barry, du nom de lord Avonmore, pair d'Irlande. « Mais, dit-il en riant, il faut que vous ayez quelque patron pour plaider votre cause dans l'autre monde. » Je citai mon second nom de baptême. « Ah ! dit-il, dans ce cas il plaidera pour vous. Saint Napoléon devrait bien avoir de la reconnaissance pour moi, et employer, dans l'autre monde, son pouvoir en ma faveur. Personne ne connaissait ce pauvre saint ; il n'avait pas même dans le calendrier de jour désigné pour chômer sa fête. Je le tirai de l'obscurité, et j'engageai le Pape à lui assigner le 15 du mois d'août, qui est l'anniversaire de ma naissance (1).

« Je me rappelle, continua-t-il, avoir entendu, en Italie, un prêtre qui prêchait au sujet d'un pauvre pécheur qui avait quitté cette vie. Il racontait que son âme parut devant Dieu, et qu'elle fut obligée de rendre compte de ses actions. Le bien et le mal furent jetés dans les bassins de la divine balance. Le bassin qui renfermait le bien se trouva être

(1) Lorsque, le 15 mai 1785, Mgr de Juigné, archevêque de Paris, conféra le sacrement de la confirmation à Bonaparte, il lui demanda son nom de baptême. — *Napoléon*, dit le futur empereur d'une voix claire et nette. — Mais le prélat fit l'observation que ce saint ne figure pas dans le calendrier. — Il n'y figure pas, Monseigneur, reprit vivement le jeune Bonaparte, par la raison qu'il y a plus de saints que de jours dans l'année.

beaucoup plus léger et monta tout à coup. L'âme du pécheur fut donc condamnée à descendre dans les régions infernales ; elle fut conduite par les anges dans l'abîme sans fond, et remise entre les mains des esprits infernaux, qui la précipitèrent dans les flammes. Déjà l'élément dévorateur avait saisi ses pieds et ses jambes, il s'élevait jusqu'à ses entrailles. Enfin, mes chers frères, dit le prédicateur, il était plongé jusqu'au fond ; sa tête seule s'élevait encore au-dessus des vagues enflammées, lorsqu'il s'avisa de s'adresser d'abord à Dieu, comme de raison, puis à son saint protecteur : O patron ! dit-il, jette un regard de bienveillance sur ma pauvre âme, et prends pitié de moi du haut du céleste séjour. Mets dans la balance, du côté où sont mes bonnes actions, toute la chaux et la pierre que j'ai données pour réparer le couvent de S***. Son saint exauça sa prière. Il ramassa toute la chaux et les pierres, les jeta dans la balance ; le bien obtint la prépondérance, et l'âme du pécheur prit son vol à l'instant vers le paradis. Vous voyez, par ce que je viens de vous dire, mes chers frères, combien il est utile de faire réparer les couvents ; car sans la chaux et les pierres dont ce pauvre pécheur avait fait présent pour rétablir le monastère, son âme, mes enfants, brûlerait encore dans l'enfer. Et cependant vous êtes assez aveugles pour laisser tomber en ruine le couvent et l'église que vos ancêtres ont bâtis.

« Dans ce temps-là, continua Napoléon en riant, les moines avaient besoin de faire rebâtir leur couvent, et ils eurent recours à cet expédient pour

se procurer de l'argent, qui après cela leur arriva de tous les côtés. »

Napoléon a ensuite commencé à me railler sur ma profession. « Vous autres médecins, vous avez à répondre de la vie de tous ceux que vous avez expédiés pour l'autre monde, comme les généraux d'armée.

« Que direz-vous quand on vous demandera compte de la vie des pauvres matelots dont vous avez envoyé les âmes au séjour éternel? Que pourra alléguer en votre faveur le bienheureux chargé de vous protéger, quand l'ange accusateur proclamera que vous avez tué telle ou telle personne, en lui administrant des échauffants quand il eût fallu la rafraîchir, *et vice versa;* et tant d'autres, morts entre vos mains, parce que vous vous êtes trompé sur la cause de leurs maladies, parce que vous leur avez fait des saignées trop ou trop peu abondantes; un grand nombre peut-être, que vous considérez comme faisant partie de ce qu'on nomme le bas peuple, et à la guérison desquels vous n'attachiez pas la même importance que s'il eût été question de la santé d'un capitaine ou d'un amiral, ou parce que vous étiez occupé d'une bouteille de vin ou des beaux yeux d'une jolie fille; ou enfin, parce que vous n'aimiez pas à être dérangé après le *drink* (ce qu'il dit en anglais); aussi distribuiez-vous des drogues, *a dritto e a torto* (à tort ou à droit); un grand nombre, parce que vous n'étiez pas présent dans le moment où le changement de maladie s'opérait, et où une médecine donnée à temps

les eût sauvés; combien d'autres, parce que les vivres ne valaient rien et que vous ne vouliez pas vous plaindre, dans la crainte d'offenser les fournisseurs ! »

Je répliquai que consciencieusement j'étais parfaitement en paix avec ma conscience; que l'homme est sujet à l'erreur, que vraisemblablement je pouvais avoir fait des fautes, mais non pas avec intention; que je n'avais point à me reprocher d'avoir donné moins d'attention aux matelots ou à d'autres qu'aux officiers ; et je m'efforçai autant que possible, voyant que ses discours étaient un peu sérieux, de défendre l'honneur de ma profession. Je lui expliquai ensuite que, dans notre service, les chirurgiens n'avaient rien à craindre des fournisseurs; et Napoléon a répondu que certainement on devait toujours juger un homme par ses intentions ; mais qu'il y avait des abus dans toutes les parties, et qu'ils provenaient principalement de ce que les personnes étaient intéressées à les maintenir ou incapables de les déraciner, qu'il en avait fait disparaître beaucoup, mais qu'il n'avait pu réussir à les extirper entièrement.

» Je suis d'avis, continua-t-il, que les médecins tuent autant que nous autres généraux. Lorsqu'ils envoient dans l'autre monde, soit par ignorance, soit par méprise, ou pour n'avoir pas bien examiné la nature de leurs maladies, un grand nombre de personnes, il le font avec un aussi grand sang-froid et un calme aussi profond qu'un général que je connais, qui perdit trois mille hommes pour

s'emparer d'une certaine hauteur qu'il croyait devoir lui être très utile. Ayant réussi dans cette entreprise après plusieurs attaques réitérées, il s'aperçut qu'il s'était trompé et dit froidement: *Oh ! ce n'était pas cette hauteur que je devais prendre c'est une autre; celle-ci ne peut m'être d'aucune utilité;* et il revint occuper sa première position. » Je lui dis qu'il semblait penser que les médecins étaient aussi dépourvus de bon sens et de connaissances que Molière et Lesage les avaient représentés.

Il rit, et dit : « Je crois qu'il y a beaucoup de médecins comme ceux de Molière. J'ai une toute autre opinion de la chirurgie, parce que là vous ne travaillez pas dans les ténèbres; vous avez au moins la clarté du jour et vos sens pour vous guider et vous prêter assistance. Vous vous rappelez de Sieyès, et vous en avez entendu parler? » Je répondis affirmativement. « Sieyès, continua-t-il, était, avant la Révolution, aumônier d'une des princesses. Un jour qu'il disait la messe, un accident obligea la princesse à se retirer. Son exemple fut suivi par les dames de la Cour, par toute la noblesse, les officiers et les autres personnes, qui y assistaient plus par complaisance que par un véritable sentiment de religion.

Sieyès était très occupé à lire son missel, et pendant quelque temps il ne s'aperçut pas qu'il était resté seul. Cependant, en levant les yeux de dessus son livre, il remarqua alors que la princesse, les grands et tous les gens dits *comme il faut,* avaient disparu:

avec un air de mécontentement etde mépris il ferma son livre,quitta l'autel, en s'écriant ; *je ne dis pas la messe pour la canaille*, et sortit de la chapelle, laissant le service à l'endroit où il se trouvait. Eh bien ! maintenant, dit-il, vous autres médecins, vous laisseriez presque tous un malade à moitié guéri seulement, par la raison que c'est un homme du peuple. »

Il parla ensuite de Larrey, « Larrey, dit-il, est le plus honnête homme et le meilleur ami du soldat que j'ai jamais vu; vigilant et infatigable dans l'exercice de sa profession, on a vu Larrey sur le champ de bataille, après une action, accompagné d'une troupe de jeunes chirurgiens, s'efforçant de découvrir quelques signes de vie dans les corps étendus sur la terre. On trouvait Larrey dans la saison la plus dure, à toutes les heures du jour et de la nuit, au milieu des blessés ; il permettait à peine un moment de repos à ses aides, et il les tenait continuellement à leur poste. Il tourmentait les généraux, et allait les éveiller pendant la nuit, toutes les fois qu'il avait besoin de fournitures ou de secours pour les blessés ou les malades. Tout le monde le craignait, parce qu'on savait qu'il viendrait sur-le-champ se plaindre à moi; il ne faisait la cour à personne, et il était l'ennemi implacable des *fournisseurs* » (1).

En parlant du service à bord des bâtiments de

(1) Napoléon, dans son testament daté de Longwood le 15 avril 1821, a consacré de sa main au baron Larrey ce souvenir si glorieux : « Je lègue au chirurgien en chef Larrey 100,000 francs. C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu. »

guerre, en mer et pendant l'hiver, je remarquai que les matelots étaient plus à portée de se chauffer que les officiers. « Pourquoi cela ? dit Napoléon. — Parce qu'ils jouissent de l'avantage de profiter du feu de la cuisine (galley), où ils peuvent se chauffer et se sécher. — Et pourquoi les officiers n'ont-ils pas le même privilège ? — Parce qu'il serait inconvenant que les officiers se mêlassent familièrement avec les simples matelots. — Ah ! voyez la morgue aristocratique ! s'écria Napoléon. Eh bien, dans mes campagnes, j'avais coutume d'aller sur les lignes, dans les bivouacs ; je m'assayais auprès du simple soldat, je causais, je riais et je plaisantais avec lui. Je me suis toujours fait gloire d'être l'homme du peuple. — Permettez-moi de vous faire observer qu'un homme, dans la position élevée où vous étiez, pouvait faire, sans inconvénient, ce qu'un officier subalterne ne ferait pas, surtout à bord d'un bâtiment. Cette familiarité produirait un mauvais effet et pourrait contribuer au relâchement de la discipline — *La morgue aristocratique !* toujours la morgue aristocratique ! Votre nation est bien la plus aristocratique du monde. Si j'eusse été un de ces *principiotti* d'Allemagne, votre oligarchie ne m'aurait jamais envoyé ici. Mais parce que j'étais l'homme du peuple, parce que je me suis élevé du dernier rang au plus grand pouvoir, sans l'aide de l'aristocratie ou des droits héréditaires ; parce que je n'ai pas été précédé par une suite d'aïeux ou de petits princes ; parce qu'enfin je n'étais pas un des leurs, ils ont pris le parti de m'opprimer et de m'humilier autant qu'il

a été en leur pouvoir. Les lords Bathurst et Castlereagh, placés au bas de l'échelle aristocratique, sont ceux qui ont fait prendre toutes les mesures relatives à ma détention ici. John Bull comprendra un jour que je suis opprimé parce que je sors du peuple, et afin d'empêcher qu'aucun ne tente de s'élever au niveau de l'aristocratie. »

Il finit par observer que le gouverneur se fait toujours accompagner d'une personne quand il se rend chez Bertrand, dans le dessein, à ce qu'il suppose, de faire attester par un témoin tout ce qu'il jugera à propos d'affirmer ; que probablement il dresse, de chacune de ses visites, une sorte de procès-verbal qu'il fait signer ensuite par celui qui l'accompagne ; que pour éviter toute communication avec lui, il avait ordonné à Bertrand de lui écrire officiellement, et de faire mention dans ses lettres des motifs de plaintes qu'on pourrait avoir, comme des choses qui seraient nécessaires.

30 septembre. — Napoléon était à peu près dans le même état. Je suis allé à *Plantation-House* faire mon rapport : sir Hudson Lowe était sorti ; à mon retour, je l'ai rencontré à Longwood. Je lui ai donné des nouvelles de la santé de Napoléon, et, en réponse à plusieurs de ses observations, je lui ai dit qu'il n'y avait rien de vraiment dangereux ; mais que les enflures œdémateuses aux extrémités, quand elles avaient lieu chez un homme de l'âge et du tempérament de Napoléon, donnaient matière à des craintes, et qu'elles étaient souvent des avant-coureurs de l'hydropisie.

Son Excellence m'a dit que le principal objet de sa course à Longwood avait été d'obtenir une réponse du comte Bertrand à une offre qu'il avait faite le 22 du mois, de construire une baraque, longue de soixante-dix pieds, qui formerait une galerie provisoire pour s'y promener, jusqu'à ce qu'il arrivât une réponse d'Angleterre relativement à la construction d'une nouvelle maison ; que, pour toute réponse, le comte Bertrand s'était contenté de hausser les épaules ; que, d'ailleurs, il avait montré peu de modération dans ses discours, et n'avait pas demandé une ou deux choses seulement ; mais qu'il avait insisté pour que toute chose fût remise sur le même pied que du temps de sir George Cockburn ; que, si l'on n'accordait pas à Napoléon la liberté de recevoir les personnes qui viendraient à Longwood, il était décidé à ne point sortir de l'intérieur de son appartement ; qu'il voulait jouir de la faculté d'aller et de venir librement dans l'île, d'entrer dans toutes les maisons qu'il lui jugerait convenable ; enfin, d'écrire et de recevoir des lettres sans que personne pût y mettre obstacle. Il me demanda ensuite si j'avais entendu tout ou partie de la conversation que Napoléon et Bertrand avaient eue avec les commissaires. Je répondis que non. Son Excellence a dit que cela était très extraordinaire, attendu que le général Bonaparte avait fait quelques remarques très importantes à M. Balcombe au sujet de ces commissaires.

J'ai revu Napoléon le soir. Il s'est plaint d'avoir mal aux dents et aux joues ; il attribuait cette dou-

leur à une promenade d'environ dix minutes qu'il avait faite dans le jardin. Je lui ai proposé de consentir à ce qu'on construisît la baraque. Il m'a répondu qu'il avait besoin d'exercice en plein air et non sous une galerie; qu'il en avait fait faire une, longue d'environ une lieue, en France, mais que cela n'avait pas répondu à son attente; d'ailleurs, qu'en été la salle de billard était tellement échauffée par les rayons du soleil, qu'à cinq heures il était impossible d'y rester; qu'une baraque en bois serait encore pire; qu'en conséquence il était absolument inutile de la construire, attendu qu'il ne désirait point d'autre ombrage que celui des arbres.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE

QUATRIÈME PARTIE

1er octobre 1817. — J'ai vu Napoléon, à huit heures du matin, dans sa chambre à coucher. Il s'est plaint d'une douleur sourde (*dolore sordo*) dans la région hypocondriaque droite, immédiatement au-dessous des cartilages des côtes ; il ma dit avoir éprouvé, hier matin, pour la première fois, dans l'épaule droite, une sensation pénible, qui ressemblait plutôt à un engourdissement qu'à une douleur ; une légère disposition à tousser, un défaut de repos la nuit. Il a dit qu'il sentait comme un besoin d'appuyer ou de presser son côté contre quelque chose (*vorrei appoggiarmi sopra o contra qualche cosa*) ; les gencives spongieuses et les jambes un peu enflées ; pulsations, 68 ; l'appétit assez bon ; il a dit sentir, du côté droit, quelque chose qu'il ne sentait pas auparavant. Je lui ai dit que je croyais cet effet produit par une rétention dans les régions infé-

rieures de l'abdomen, et qu'il me paraîtrait convenable qu'il prît une médecine; que si le foie était attaqué, maladie très commune dans l'île, et que le mal fît des progrès, il serait accompagné d'autres symptômes, et qu'alors on pourrait douter que ce ne fût une hépatitis; que, dans ce cas, il serait nécessaire d'avoir recours à des remèdes convenables; que je lui prescrivais, au préalable, la diète et l'abstinence du vin. Il secoua la tête lorsqu'il entendit parler de médecine. Je lui ai dit que s'il était menacé de l'*hépatitis*, il ne devait pas négliger de prendre médecine, parce que s'il n'en faisait pas usage à temps, cela pourrait mal tourner pour lui. Il répondit : « *Almeno avro questa consolazione che la mia morte sara un disonore eterno alla nazione inglese*, qui m'a envoyé ici dans ce climat pour mourir sous les mains d'un***. » J'ai observé qu'il ne devait pas hâter sa mort en refusant de prendre les remèdes nécessaires. Il a répondu : « *Ce qui est écrit est écrit.* » Jetant ses regards vers le ciel : « *Nos journées sont comptées.* » J'ai répondu que, d'après cette doctrine, tous les secours de la médecine seraient inutiles. Il n'a fait aucune réponse.

Quant à la diète et à l'abstinence du vin, il a observé qu'il n'avait jamais de sa vie commis d'excès dans le boire ni dans le manger ; qu'il ne buvait que très peu de vin, mais que ce peu lui était absolument nécessaire, attendu qu'il se trouvait toujours mieux après l'avoir pris, et qu'il était convaincu que, s'il renonçait à cet usage, il dépérirait rapide-

ment. Il prit ensuite un bain d'eau salée, et s'entretint avec moi de sujets de médecine.

2 octobre. — Napoléon s'est senti soulagé par le bain d'eau salée d'hier soir. Il n'a pas reposé; je lui ai recommandé l'exercice à cheval.

J'ai vu Napoléon à dix heures dans son lit ; ses jambes étaient un peu plus enflées que le matin. Il aurait pris un autre bain, mais il n'y avait point d'eau. Il n'avait presque rien mangé, et il souffrait d'un léger mal de tête.

3 octobre.— J'ai examiné le côté droit du malade, et je me suis aperçu qu'il était, au toucher, plus dur que le gauche. Il y avait aussi une enflure évidente et visible, qui, sous la pression, lui causait une certaine douleur. Napoléon a dit qu'il avait fait cette observation depuis deux mois, qu'il n'y avait pas pris garde, et qu'il avait attribué cette enflure à l'obésité, mais que maintenant cette grosseur étant accompagnée de douleurs, il imaginait qu'elle pouvait avoir quelque rapport avec un engorgement du foie (1).

J'ai recommandé le calomel, les frictions aux extrémités, l'usage fréquent de la brosse aux frictions, un bain chaud d'eau salée, la continuation d'antiscorbutiques, un gargarisme, l'exercice du cheval, etc. Napoléon m'a dit que le gouverneur avait écrit hier au comte Bertrand, pour le prévenir que Napoléon était le maître de s'écarter de la route, et de se promener dans la vallée, mais que la même

(1) Comme ce n'est pas l'intention de l'auteur de fatiguer le lecteur par un journal médical, on ne continuera à détailler les symptômes que lorsque cette remarque deviendra absolument nécessaire.

faculté ne s'étendrait pas à ses officiers, s'ils n'étaient avec lui. « C'est une pure tracasserie, me dit-il lorsque je l'engageai à profiter de cette permission ; cela ne ferait que m'exposer à des insultes plus sérieuses, car les sentinelles ne me connaissent pas personnellement, et tout bon soldat qui voudrait, pour ne pas être responsable de ce qui pourrait arriver, remplir son devoir avec exactitude, dirait : *Halte-là ! Le général Bonaparte est-il parmi vous ? l'êtes-vous vous-même ? Si vous l'êtes, vous pouvez passer.* Ainsi du reste. Vous voyez que j'aurais le désagrément d'être obligé de rendre compte de moi-même à chaque factionnaire que je trouverais sur mon chemin, pour peu qu'il voulût exécuter sa consigne à la rigueur. D'ailleurs le gouverneur n'a pas plus de droit d'exercer ses actes arbitraires sur *questi signori* que sur moi. L'espèce de convention qu'ils ont signée, ne les assujettit qu'aux mesures qui peuvent être prises à mon égard, et ils ne partagent ma captivité qu'à ces conditions. D'un autre côté, je lui conteste, à moins qu'il ne produise des ordres positifs, signés du prince régent ou de ses ministres, le droit qu'il s'arroge d'étendre le cercle des mesures de sécurité et de précautions que l'amiral Cockburn a jugé à propos de prendre, et qui ont été approuvées par son gouvernement; car enfin, s'il se croit suffisamment autorisé à en agir selon son caprice ou sa mauvaise humeur, à changer à chaque instant de conduite, à augmenter, sous le plus léger prétexte, ses moyens de rigueur et de surveillance, qui me

répondra qu'il ne fasse à l'avenir pis qu'il n'a fait par le passé ?

« C'est là une des raisons qui m'ont empêché de prendre l'exercice de la promenade. Je ne veux donner, par ce moyen, aucune nouvelle prise sur moi, et ôter ainsi l'occasion d'exercer un pouvoir despotique à mes dépens. Je ne veux pas me soumettre aux fantaisies d'un homme qui ne jouit pas de ma confiance et qui est mon ennemi personnel ; sans compter que si je me déterminais à sortir, je ne voudrais pas le faire sans avoir envoyé, au préalable, Gourgaud s'assurer s'il n'y aurait aucun danger d'être arrêté et insulté par les sentinelles. »

Je lui ai demandé la permission de faire venir M. Baxter pour le voir. Il m'a répondu que si les symptômes de sa maladie devenaient plus alarmants, comme il y avait tout apparence, il y consentirait volontiers, pourvu que sir Hudson Lowe n'y entrât pour rien : *Che non sene mischia mai.*

4 *octobre.* — Je suis allé à *Plantation-House* porter le bulletin de la santé de Napoléon, comme j'ai ordre de le faire. Après l'avoir lu, le gouverneur me dit que j'entrais dans trop de détails, et que j'eusse à en faire un autre qu'il pût rendre public. Ensuite il a ajouté qu'il avait reçu du comte Bertrand une longue lettre contenant des arguments semblables à ceux que j'avais coutume d'employer, et parmi lesquels il y avait une allusion à lord Liverpool ; ce qui, joint aux circonstances qui avaient eu lieu depuis quelque temps, avait l'air de se rappor-

ter à quelque correspondance secrète. J'ai dit que Napoléon avait toujours déclaré qu'il croyait les lords Liverpool et Sidmouth plus favorablement disposés à son égard que la plupart des ministres anglais, que, dans le fait, je ne l'avais jamais entendu se plaindre d'aucun des ministres anglais nominativement, excepté des lords Bathurst et Castlereagh.

5 *octobre*. — J'ai vu ce matin Napoléon, qui était à peu près dans le même état que les jours précédents. Le comte Montholon, le comte Balmaine et le capitaine Gor ont eu ensemble une longue conversation.

6 *octobre*. — Napoléon était dans le même état. Je lui ai de nouveau recommandé très fortement l'exercice, et je lui ai dit que, s'il différait davantage, l'enflure des jambes pourrait augmenter au point de le rendre incapable de sortir ; que, s'il montait à cheval et se donnait du mouvement, j'étais convaincu que ce gonflement, qui se faisait remarquer aux extrémités inférieures, disparaîtrait bientôt. Il en convint ; mais il déclara que jusqu'à ce que les choses fussent remises sur le pied où elles étaient du temps de sir George Cockburn, ou à peu près, il ne sortirait pas ; qu'il était résolu à ne laisser aucune prise à un homme qui pouvait, à son gré, ordonner qu'on lui bandât les yeux pour l'empêcher de voir; que la contrainte qu'on lui imposait avait plutôt pour objet de l'affecter au moral qu'au physique, qu'il ne pouvait aller se promener dans le bois lorsqu'il le voulait, et que, considérant l'homme auquel

il avait affaire, il était convaincu que s'il s'y hasardait le gouverneur trouverait bientôt un prétexte pour lui causer de nouvelle vexations, et qu'il ne voulait pas se mettre dans le cas d'en éprouver ; qu'enfin il ne voulait pas sortir que les choses ne fussent remises sur le pied où elles étaient auparavant, parce qu'autrement ce serait consacrer en quelque sorte la tyrannie du gouverneur.

J'ai pris la liberté de lui représenter qu'il ressemblait à un homme qui tombe dans le fond d'un précipice, et qui refuse de se saisir d'une corde qu'on lui tend et qui peut le sauver d'une mort inévitable (1). Il se mit à rire de cette comparaison, et dit : *Que les destins s'accomplissent, nos journées sont comptées.*

7 *octobre.* — Napoléon, toujours dans la même situation sous le rapport de la santé, disait que le gouverneur semble croire et peut-être veut persuader aux autres qu'il a envie de se détruire. « Si j'avais eu cette intention, a-t-il continué, je me serais jeté depuis longtemps sur la pointe d'une épée, et je serais mort en soldat ; je ne suis pas assez fou pour détruire moi-même ma santé graduellement, et expirer ensuite après une longue et douloureuse agonie. *Je n'ai jamais aimé la longue guerre.* Il n'est pas de mort, sous quelque aspect qu'elle puisse se présenter, que je ne préférasse à la honte de dés-

(1) Le lecteur conviendra avec moi qu'en ma qualité de médecin consultant j'étais obligé d'employer tous les moyens *que je croyais convenables* pour déterminer mon malade à faire usage des remèdes qui pouvaient le soulager ; et c'était sous ce rapport seulement que j'insistais pour qu'il prît l'exercice qui lui était nécessaire.

honorer et avilir mon caractère. Un homme qui a été capable d'établir les mesures restrictives du 9 octobre et du 14 mars pour gêner ma liberié, peut bien les remettre en vigueur, même faire pis encore par la suite, selon son caprice ou ses craintes imaginaires. Si je me déterminais à sortir et que je fusse insulté par une sentinelle, cela produirait sur moi et sur ma santé un ravage pire que les six mois de contrainte que je m'impose. Mais cet homme n'est point susceptible d'apprécier les souffrances morales, parce qu'il est incapable de les ressentir lui-même ; son âme n'a pas le degré de sensibilité convenable. Il croit tenir quelque déserteur ou caporal corse. C'est un mélange d'imbécillité et d'astuce. Si je me décidais à sortir, il ne se passerait pas une semaine peut-être que, par des voies obliques et tortueuses, il n'insinuât aux commissaires que j'abuse de la permission qui m'a été accordée. »

Le comte Bertrand a remis au capitaine Blackney un gros paquet cacheté à l'adresse du comte de Liverpool, et c'est fait donner un reçu.

J'ai communiqué à sir Hudson Lowe la substance de ce que Napoléon m'a dit; j'ai répété que toutes les fois que sir George Cockburn faisait des règlements relatifs aux Français, il avait l'habitude de les discuter avec les comtes Montholon et Bertrand, et que, par ce moyen, l'exécution des mesures qu'il se croyait obligé de prendre n'éprouvait aucune difficulté. Sir Hudson me répondit que *ses propres mesures* avaient été approuvées par le gouverne-

ment anglais, et que la plupart des lettres qu'il en avait reçue portaient que le prince régent trouvait bon que telle ou telle mesure eût été prise.

8 octobre. — Napoléon s'est promené pendant un court espace de temps dans le jardin. Comme il avait perdu depuis quelque temps l'habitude de faire de l'exercice, il s'est trouvé si fatigué, qu'il a été obligé de s'asseoir sur les degrés en face de la galerie vitrée. Il était cependant plus gai et mieux disposé qu'hier, et il a éprouvé un mieux sensible, qu'il faut attribuer aux bains d'eau salée qu'il a pris et aux autres remèdes dont il a bien voulu faire usage.

9 octobre. — Napoléon n'était pas aussi bien portant. Il s'est plaint de ressentir aux extrémités inférieures des douleurs que j'attribue au froid qu'il a éprouvé hier. La nuit ne s'était pas écoulé tranquillement. « J'étais dans l'intention de vous envoyer chercher ce matin de bonne heure, m'a-t-il dit ; mais ensuite je me suis dit à moi-même : Ce pauvre diable de docteur a été toute la nuit au bal et a besoin de dormir. Si je le trouble dans son sommeil, il aura les yeux si pesant et les idées si confuses, qu'il ne sera en état de bien juger mon état. Bientôt après, j'ai transpiré abondamment, et je me suis senti soulagé. »

Lorsque je l'eus quitté, il se recoucha et resta au lit pendant quelques heures.

10 octobre. — Napoléon m'a paru aujourd'hui assez mal disposé; ses jambes étaient pourtant un peu moins enflées, etc. « Le gouverneur, m'a-t-il dit, est

allé hier chez Bertrand, et a témoigné le désir d'accommoder les choses; mais il a si souvent agi ainsi, sans en venir à aucune conclusion, qu'il en sera sans doute de même cette fois-ci. J'ai ordonné à Bertrand d'envoyer chercher le petit major (Gorrequer, de lui expliquer l'affaire et de lui dire ce que nous voulons ; je suis d'avis que la seule garantie que je puisse avoir pour ma vie, consiste à établir des relations journalières avec les officiers de l'armée, de la marine, et avec les habitants ; car si ces rapports eussent existé auparavant, le gouverneur n'aurait pas pu, sans compromettre gravement sa responsabilité morale, continuer pendant si longtemps ses vexations, quoique le lieu où nous sommes renfermés soit petit et misérable, et que les habitants puissent être considérés comme autant d'esclaves du pouvoir arbitraire ; néanmoins l'opinion publique aurait été encore de quelque poids, le bruit s'en serait répandu en Angleterre, et John Bull n'eût pas souffert une conduite si déshonorante pour son pays. Ce que je veux, c'est qu'on ne fasse relativement à ma personne, ni mystère, ni secret; partout ou il y a du mystère, il y a de mauvaises intentions. Si chaque chose se faisait de manière à pouvoir être publiée, tout serait tellement en régle, qu'on n'aurait plus besoin de publicité. Il me serait indifférent que la maison où je suis fût de verre. Les procédés qu'on a envers moi devraient être de nature à pouvoir être connus de tout le monde.

« Vous vous rappelez que du temps où l'amiral commandait ici, ou n'a jamais pensé à envoyer en

Angleterre aucune réclamation, parce que notre situation était supportable et qu'on pouvait s'y accoutumer. J'ai témoigné à Bertrand le désir de recevoir des visites, et je lui ai dit de faire connaître au gouverneur qu'il peut aisément arranger cette affaire, en envoyant lui-même la liste des personnes auxquelles il permettra de venir à Longwood, et de lui demander qu'on ne fasse point d'insinuations pour les empêcher de venir, comme on l'a fait jusqu'à présent. Nous pouvons envoyer tout ce qu'il nous plaît en Europe, et nous l'avons toujours pu. Quant aux commissaires, comme c'est une affaire de police, je lui en laisse la disposition. Je lui ai déjà dit que je recevrais avec plaisir celui d'Autriche avec sa femme, de même que le commissaire russe, tous deux comme simples particuliers, si cependant des raisons politiques ne s'y opposent pas ; je n'y attache aucune importance, quoiqu'il n'y ait rien de plus ridicule que de voir ces envoyés ne pouvoir passer la porte intérieure de Longwood, quand, toutefois, on leur permet d'aller jusque là, et qu'on les empêche d'avoir avec nous des conférences aussi longues et aussi fréquentes qu'il leur plaît, ce qui doit attirer sur l'auteur de cette absurdité le ridicule et le mépris de tous ceux qui en sont témoins. Tout mon désir est qu'on explique bien clairement, et qu'on fasse bien comprendre à ces commissaires, que des raisons politiques seules empêchent qu'ils ne soient reçus à Longwood, et qu'on ne leur en impose pas par un amas de mensonges, comme ceux qu'on leur a faits jusqu'à ce jour. On

assure que le gouverneur leur a dit que tout provenait de ma faute, et que j'avais refusé de les voir; qu'il ne se passe pas une semaine sans que cet homme ne leur fasse des insinuations, et avec tant de mystère, qu'ils se croient à Venise ou à Raguse, et non pas dans une colonie anglaise. Chaque semaine on remarque qu'ils ont abusé de tel ou tel privilége. Rien n'est plus capable de faire naître la haine parmi des hommes que ce système perfide d'incrimination, surtout lorsque les accusations partent de quelqu'un de puissant, parce qu'on ne peut les repousser, ni y répondre. A l'égard des étrangers, je souhaite que toutes les fois qu'un bâtiment arrivera, il forme une liste de ceux à qui il permettra de venir ici; mais que cette liste soit nombreuse, et non pas composée seulement de quelques-uns des favoris. Que si, parmi les personnes qui paraîtraient vouloir me visiter, il s'en trouvait dont il soupçonnât la droiture et les intentions, qu'il le dise franchement, et qu'il ne les porte point sur la note. Si je consens à voir des étrangers, ce sera de mon propre mouvement, et non parce qu'il le voudra. Qu'il en agisse ainsi, qu'il cesse de faire ses insinuations, et surtout de tenir une conduite mystérieuse, et je serai satisfait.»

J'ai eu ensuite une conversation avec l'empereur sur Talleyrand. « Quand je suis revenu d'Italie, me dit-il, j'allai demeurer dans une petite maison de la rue Chantereine (à ce que je crois). Quelques jours après, la municipalité de Paris ordonna qu'on la nommât *rue de la Victoire*. Chacun s'empressait de me témoigner combien la nation était reconnaissante des

efforts que j'avais faits pour vaincre ses ennemis et lui acquérir de la gloire. On proposa de me donner un magnifique hôtel à Paris, et une superbe terre. Quoique j'eusse trouvé les moyens de payer l'armée pendant l'espace de deux ans, payé même l'arriéré de la solde, et envoyé plus de trente millions au bon trésor de France, le fait est que ma fortune s'élevait à peine à trois cent mille francs. Le Directoire, déterminé sans doute par un sentiment de jalousie, ne voulut pas consentir au don qu'on se proposait de me faire, sous le prétexte que mes services n'étaient pas de nature à être récompensés par de l'argent (1). Chacun cherchait à me voir. L'enthousiasme était à son comble. Cependant je fréquentais peu de personnes, excepté Kléber, Desaix, Caffarelli et quelques savants. Le Directoire me donna une fête splendide. Talleyrand m'en donna une autre. Je ne restai que peu de temps à l'une et à l'autre de ces fêtes. On me donna ensuite le commandement de l'armée d'Angleterre, qu'on ne nomma ainsi quepour tromper vos ministres sur sa destination réelle, qui était l'Égypte.

(1) Au numéro 60 de la rue Chantereine, à l'extrémité d'une large et belle avenue, s'élevait, au milieu d'un grand jardin, un hôtel bâti par l'architecte Ledoux, pour le marquis de Condorcet. En 1791, cet hôtel était la propriété de Julie Carreau lorsqu'elle épousa Talma. Cet hôtel fut cédé ensuite à Joséphine de Beauharnais, et c'est là que le général Bonaparte vint habiter après son mariage, et c'est de là aussi qu'il partit pour aller se mettre à la tête de l'armée d'Italie. Lorsqu'il revint du congrès de Rastadt, le 4 décembre 1797, le corps municipal, l'administration du département, les Conseils, cherchèrent à l'envi à lui donner des preuves de la reconnaissance nationale. Un comité du Conseil des Anciens rédigea l'acte pour lui faire don de la terre de Chambord ; mais le Directoire, on ne sait pourquoi, s'alarma de cette proposition et la délibération fut écartée. C'est alors que la municipalité de Paris, plus indépendante que les Conseils, prit un arrêté en date du 28 décembre 1797, qui donnait le nom de la *Rue de la Victoire* à la rue Chantereine.

« Talleyrand fut envoyé ensuite en Angleterre ; mais comme, dans le temps des excès de la Révolution, on le suspecta, il s'enfuit en Amérique, où il resta jusqu'après le 12 vendémiaire, époque à laquelle il fut rayé de la liste des émigrés. Il s'insinua dans la confiance du Directoire. Il eut une correspondance fort étendue avec moi. C'était alors la coutume de célébrer l'anniversaire de la mort de Louis XVI, à laquelle Talleyrand souhaitait que j'assistasse ; je répondis que je n'avais pas de fonction publique, que je n'aimais pas les cérémonies ; qu'on célébrait les victoires par des fêtes, mais qu'on versait des larmes sur les victimes demeurées sur le champ de bataille ; que la célébration de la mort d'un homme ne pouvait être que la politique d'une faction, mais non pas celle du gouvernement. Talleyrand soutint cette odieuse opinion, que tout action était juste lorsqu'elle avait un but politique ; que tous les pays du monde s'étaient toujours réjouis de la mort des tyrans ; et il ajouta qu'on espérait que j'y serais présent. Après une longue discussion, on convint que l'Institut s'y rendrait en corps, et que j'en ferais partie, comme membre de la classe des Sciences à laquelle j'appartenais. Quoique j'évitasse de me rendre l'objet d'une attention trop marquée de la part du public, la multitude, qui paraissait ne pas remarquer le Directoire, mais qui avait attendu pour me voir sortir, remplit l'air des cris de *vive le général de l'armée d'Italie !* Jamais il n'y eut de général plus aimé de ses troupes que je ne l'ai été.

« Pour vous montrer la confiance que j'avais dans

les sentiments de l'armée, dit-il, je n'ai besoin que de vous raconter un événement qui sera recueilli par l'histoire. Cinq à six jours après mon débarquement à Cannes, l'avant-garde de ma petite armée rencontra les postes avancés d'une division qui marchait de Grenoble contre moi. Cambronne, qui commandait mes troupes (1), voulut leur parler; mais ils ne voulurent pas l'entendre. Ils refusèrent aussi de recevoir Raoul, (2) que j'envoyai ensuite. Quand on m'en eut fait le rapport, j'y allai moi-même avec quelques soldats de ma Garde, les fusils renversés, et je criai : *Que le premier d'entre vous qui veut tuer son empereur s'approche; le voilà.* Ce peu de mots produisit l'effet d'une commotion électrique, et le cri de *vive l'empereur*! retentit parmi les rangs; la division et mes Gardes fraternisèrent, tous vinrent me rejoindre, et nous marchâmes ensemble sur Grenoble. Quand nous fûmes auprès de cette ville, La Bédoyère, jeune colonel, vint me rejoindre avec son régiment. Je trouvai à Grenoble le régiment dans lequel, vingt-cinq ans auparavant, j'avais été capitaine, et quelques autres rangés en bataille, pour s'opposer à ce que je pénétrasse dans la place. Ils ne m'eurent pas plus tôt aperçu qu'on entendit de toutes parts les cris de *vive l'empereur*! qui furent répétés non-seulement par les troupes, mais par la totalité de la garde nationale et de la population : les portes fu-

(1) Cambronne avait accompagné l'Empereur à l'Ile d'Elbe avec environ trois cents hommes.

(2) Le capitaine d'artillerie Raoul qui faisait partie de la petite troupe revenue de l'île d'Elbe.

rent abattues, et j'entrai en triomphe. J'avançai vers Lyon, où les troupes chargées de défendre cette ville contre moi se rangèrent sous mes étendards. »

Tandis que Napoléon était assis sur les degrés de la galerie vitrée, il aperçut M. Stokoe, qui se promenait avec moi dans le jardin. Il le fit venir auprès lui, et lui fit quelques questions en italien.

Sir Hudson Lowe et le major Gorrequer sont allés aujourd'hui chez le comte Bertrand et y sont restés quelque temps.

Sir Thomas Reade m'a dit que sir Hudson Lowe avait reçu de Bertrand un paquet cacheté adressé à lord Liverpool, qu'il était dans l'intention d'expédier, quoiqu'il fût certain qu'il renfermait des plaintes contre lui; mais qu'il ne s'en inquiétait guère; que les choses en iraient beaucoup mieux sans ces damnés de commissaires, etc. Il m'a ensuite demandé si j'avais eu une longue conversation avec eux. Je lui ai répondu que la conversation avait été très courte; que j'avais observé, depuis quelque temps, un changement marqué dans leur conduite envers moi; qu'au lieu de me faire un grand nombre de questions comme auparavant, ils ne parlaient qu'avec beaucoup de réserve, et que leurs discours ne roulaient que sur des lieux communs. Il m'a dit qu'il était très vraisemblable que les commissaires faisaient connaître aux Français ce que contenait un bulletin de la santé du prisonnier, puisqu'ils avaient assuré que Napoléon était beaucoup plus mal que je ne le prétendais d'après mes rapports.

Le major Gorrequer est venu à Longwood après

le signal donné, et a eu une longue conférence avec le comte Bertrand.

11 octobre. — J'ai vu Napoléon dans son lit, à sept heures du matin. Il s'est plaint de n'avoir pu reposer pendant la nuit, et de souffrir d'une augmentation de douleur dans le côté et dans l'épaule. Les palpitations étaient revenues, etc.; ce qu'il attribuait et probablement avec raison, à ce qu'il était resté assis au soleil pendant quelque temps, la veille. Je lui ordonnai les remèdes convenables; il en mit quelques-uns en pratique.

Je l'ai vu de nouveau à trois heures. Il avait pris un bain chaud, et s'en était trouvé très soulagé; son appétit était considérablement diminué.

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, et paraissait très occupé à mesurer les distances qui existaient d'une sentinelle à une autre.

Un bâtiment est arrivé du Cap avec des provisions et une malle de l'Angleterre.

12 octobre. — J'ai vu Napoléon, qui avait les pieds dans un seau d'eau chaude. Il m'a dit qu'il se sentait mal à son aise et qu'il était de mauvaise humeur.

Sir Hudson Lowe a eu une longue conférence avec le comte Bertrand. Ce dernier s'est plaint de l'obligation dans laquelle on se trouvait de n'envoyer aucune lettre aux personnes demeurant à Sainte-Hélène, sans qu'au préalable elle ne lui fût remise décachetée; que cette contrainte était un acte véritablement humiliant et parfaitement inutile. En effet, si Napoléon voulait expédier secrètement une lettre pour l'Angleterre, ou entretenir une correspondance

suspecte avec un ou plusieurs habitants de l'île, qui l'empêcherait de se servir du moyen qui lui était offert, puisque lui, Bertrand, avait la faculté d'inviter à Longwood un certain nombre de personnes, et de les garder là pendant quelques heures, comme le gouverneur disait qu'il était dans l'intention de le lui permettre? qu'alors il serait facile de saisir le moment de cette réunion pour remettre des lettres ou des renseignements à ceux qu'il croirait incapables de le trahir, ou au moins de le compromettre; qu'il serait ridicule d'expédier par l'officier d'ordonnance une lettre cachetée contenant des renseignements suspects, par la raison que cette lettre, au moindre soupçon, pouvait être retenue et décachetée, et que ce serait causer du désagrément à la personne à qui on l'aurait adressée. Cependant, sir Hudson Lowe ne voulut pas entendre ce raisonnement. Le comte Bertrand lui fit aussi part que l'empereur considérait comme la seule garantie qu'il pût avoir de sa vie, une libre communication avec les habitants.

Quand le major Gorrequer se fut rendu, le 10, chez le comte Bertrand, ce dernier lui dit que les procédés du gouvernement avaient été si extraordinaires, enveloppés de tant de mystères et d'obscurités que quelques-uns des officiers du 53e régiment, s'imaginant qu'il pouvait être question d'un projet criminel, leur avaient fait entendre qu'ils ne devaient rien craindre, parce que, dans ce corps honorable, on ne trouverait ni assassin, ni exécuteur des hautes œuvres; que sir Georges Cockburn avait dit, presque aussitôt après l'arrivée de Napoléon : « Si je

place des sentinelles partout, et que je prenne telles ou telles mesures, cet homme va s'enfermer et ne sortira plus de sa maison : il ne vivra pas dans six mois. Je ne veux pas être l'assassin de qui que ce soit ; je veux arranger les choses de manière à ce qu'il jouisse d'une certaine liberté, et prendre en même temps les précautions convenables pour qu'il ne puisse pas s'échapper de l'île. Voilà tout ce que je puis faire pour concilier les devoirs de ma place avec le désir que j'ai de rendre moins désagréable au prisonnier le séjour de l'île. »

14 octobre. — Ce matin, lorsque je me présentai, comme à l'ordinaire, pour rendre visite à Napoléon, on me dit qu'il était endormi, et qu'il avait fait dire que je descendisse chez le comte Bertrand. J'ai eu un entretien avec ce dernier ; il m'a dit que l'empereur avait été instruit que j'avais l'habitude d'écrire le bulletin de sa santé chaque jour, ou quelquefois à des dates antérieures ; qu'il exigeait qu'on le lui montrât avant de l'envoyer à sa destination ; que toute personne placée auprès de lui en qualité de médecin, devait nécessairement avoir une partie de sa confiance ; et qu'il ne consentirait pas qu'on le désignât, dans les bulletins faits par son médecin, sous le simple titre de *général Bonaparte*, attendu qu'on croirait dans toute l'Europe, que lui-même aurait consenti à ce qu'on employât cette dénomination ; qu'il aimerait mieux mourir que d'y donner son assentiment ; que je devais faire usage de la qualification d'*empereur*, et que j'aurais dû en faire part au gouverneur. Je répondis que je savais

qu'on n'admettrait pas le titre de *l'empereur*.

J'ai vu ensuite Napoléon, qui m'a dit qu'il avait toujours pensé qu'on pourrait exiger que je fisse des bulletins sur l'état de sa santé, surtout en cas de maladie; que cependant, comme c'était un rapport seulement, il n'y avait pas fait attention; mais que, depuis quelques jours, les généraux Montholon et Gourgaud avaient été questionnés sur la nature de certains symptômes qui s'étaient manifestés (les palpitations). Comme ils ignoraient entièrement que Napoléon, qui ne s'en était ouvert qu'à moi, eût éprouvé ce malaise général, ces évanouissements, ces défaillances dont j'ai parlé, ils en avaient témoigné leur surprise; et on leur avait répondu que ces symptômes étaient détaillés dans les bulletins de santé envoyés au gouverneur. J'ai dit à Napoléon que j'avais fait plusieurs rapports sur l'état de sa santé. Il demanda à en voir un. Je lui montrai sur-le-champ celui du 10.

En le regardant, il remarqua l'expression *géneral Bonaparte*, et il dit qu'il ne consentirait jamais à être appelé ainsi, ni par moi ni par personne ayant auprès de lui le titre de son médecin; que, comme tel, je devais posséder une partie de sa confiance, sans laquelle je ne connaîtrais pas les symptômes de sa maladie; qu'un médecin était pour le corps ce que le confesseur était pour l'âme, et qu'il était forcé de tenir tels aveux aussi secrets les uns que les autres, à moins qu'il n'eût reçu la permission de les divulguer; qu'à l'avenir il prétendait que je lui soumisse, avant de les envoyer au gouverneur, tous les rapports

que je ferais sur sa santé; qu'il ne prétendait pas m'influencer en rien relativement à leur rédaction; qu'au contraire, si je pensais que les observations qu'il ferait ne fussent pas justes, je devais m'abstenir de les rapporter; mais qu'il ne fallait pas non plus rendre compte des détails que la délicatesse ou d'autres motifs pourraient l'engager à tenir secrets; qu'après cet avertissement de sa part, si je continuais à envoyer d'autres bulletins sans les lui avoir préalablement montrés, ce serait jouer auprès de lui le rôle d'un espion et non celui d'un médecin, ce qui était, ajouta-t-il, ce que voulait le geôlier de Sainte-Hélène, et ce qu'il s'était d'abord efforcé de faire de moi; que mes rapports étaient transmis aux commissaires, et, par ceux-ci, aux différentes Cours; qu'ainsi il ne pouvait consentir à ce qu'une personne placée auprès de lui comme je l'étais, se permît de l'appeler *général* dans des rapports qui pourraient être envoyés en France, où il avait été autrefois souverain, à la Cour de Vienne et à celle de Saint-Pétersbourg; parce que, venant de moi, ils paraîtraient une espèce de consentement de sa part à prendre un tel titre, et qu'il aimait mieux mourir que d'y consentir; qu'ainsi, il exigeait que je lui donnasse ma parole d'honneur de ne faire aucun rapport à l'avenir sans acquiescer à ce qu'il exigeait de moi, ni sans laisser l'original entre les mains de Bertrand; il finit en disant que, si je ne consentais pas à cet arrangement, je ne devais pas continuer à faire des bulletins, et que, si j'en faisais, il ne me reverrait jamais en qualité de médecin.

Je lui ai repondu qu'on ne m'accorderait jamais la permission de lui donner le titre d'*empereur*, et je proposai de faire usage de celui de *Napoléon* ou *Napoléon Bonaparte*; que, quand à lui montrer les bulletins, je devais d'abord faire part de cet ordre au gouverneur, ce à quoi il consentit; mais nous ne fûmes pas d'accord sur le titre que je lui donnerais, ajoutant que toutefois il s'inquiétait fort peu que, dans mes rapports faits de vive voix, je l'appelasse *général*, *boja*, *ou tiranno Bonaparte*.

J'ai fait part à sir Hudson Lowe de l'entretien que je viens d'avoir. Comme je l'avais prévu, il refusa absolument de consentir à ce qu'on employât le titre demandé, mais permit de désigner le prisonnier sous le nom de *Napoléon Bonaparte*. Quant à montrer les rapports à Napoléon avant de les lui envoyer, il ne s'y refusait pas pour le moment actuel; que, cependant, c'était un objet sur lequel il ne pouvait se prononcer de suite, et qu'il méritait qu'on y pensât à loisir, etc.

J'ai rapporté à Napoléon, dans la soirée, la réponse du gouverneur. Il m'a dit qu'il ne pouvait se faire à l'idée d'être insulté par son médecin, et qu'il ne le souffrirait jamais; qu'après avoir fait au gouvernement anglais la proposition de prendre l'incognito, proposition à laquelle il n'avait pas fait de réponse, c'était le dernier degré de l'insulte que de vouloir lui donner une dénomination à sa fantaisie; que plus on ferait d'efforts pour l'humilier, plus il persisterait obstinément à conserver son titre. « *Ho perduto il trono*, dit-il, *per un punto d'onore, e per-*

derei la vita cento volte, etc. J'ai perdu mon trône pour un point d'honneur, et j'aimerais mieux perdre cent fois la vie que de consentir à me dégrader, en consentant à être nommé à la fantaisie de mes oppresseurs. »

Au bout de quelque temps, j'ai proposé de laisser là tous les titres et de me servir du mot *personnage* ; ce qui, à ce que je pensais, écarterait toutes les difficultés. Il approuva mon idée ; mais il crut que les mots *le malade* seraient plus convenables encore, et ajouta qu'ils lui plairaient mieux, pourvu qu'on lui montrât les bulletins et qu'on ne les envoyât que d'aprés son consentement. Sir Hudson Lowe a fait entendre aujourd'hui au comte Bertrand que sir George Cockburn avait coutume de se faire présenter les notes et les papiers que les Français envoyaient à la ville, avant que de permettre qu'ils fussent remis aux personnes à qui ils étaient adressés.

15 octobre. — J'ai communiqué la proposition d'hier à sir Hudson Lowe, qui a refusé d'y acquiescer ; il m'a dit qu'on doit lui donner le titre de Napoléon Bonaparte, ou du général Bonaparte, dans tous les bulletins faits sur l'état de sa santé.

16 octobre. — J'ai eu une conversation avec Napoléon au sujet du refus que le gouverneur a prononcé d'acquiescer à la proposition de l'appeler, dans les bulletins, *le malade*. Il a dit que l'intention manifeste du gouverneur était de détruire la confiance qui existe entre lui (Napoléon) et moi, comme son médecin.

« Quand un homme, a-t-il dit, n'a pas de con-

fiance en son médecin, il est inutile qu'il en ait un. La confiance ne peut être condamnée ; vous devriez vous considérer comme n'étant d'aucune nation. Un médecin et un prêtre ne doivent avoir dans l'exercice de leurs fonctions aucune idée de patriotisme ; il faut qu'ils se dépouillent de toute opinion politique. Traitez-moi comme si j'étais un Anglais. Le hasard m'a remis entre vos mains, et voilà pourquoi je vous ai donné ma confiance ; il n'y a pas eu d'autre raison. Si je ne vous eusse pas choisi, j'aurais eu, vous le savez, un médecin français, qui n'eût pas fait de bulletins sans ma permission, J'insiste donc pour que vous agissiez de même. Si vous traitiez lord Bathurst, écririez-vous sur l'état de sa maladie des bulletins destinés à être imprimés ou envoyés à des personnes autres que les membres de sa famille, sans avoir préalablement obtenu son consentement ? Qu'il en soit de même à mon égard, et faites sur ce que je suis aujourd'hui, comme sur ce que j'étais auparavant, abstraction de toutes considérations politiques. »

17 octobre. — Napoléon était étendu sur un sofa : il m'a paru abattu et mélancolique. Marchand m'a dit qu'il avait été très incommodé le matin, et qu'il avait fallu lui frotter les tempes et le front avec de l'eau de Cologne. Napoléon ne voulut pas répondre aux questions que je lui faisais sur les douleurs qu'il ressentait.

Le sloop *le Griffon* est arrivé aujourd'hui, et a apporté la nouvelle de la perte de *la Julie*, corvette armée en guerre, échouée sur les côtes de l'île de Tristan d'Acunha, le 2 du mois : le navire a péri

corps et biens ; le capitaine Jones et deux contremaîtres seuls ont été assez heureux pour se sauver.

18 octobre. — Napoléon était dans son bain. Il a continué à refuser mes consultations au sujet de ses souffrances. Il m'a dit qu'on avait remarqué que je vais régulièrement le mardi et le samedi à *Plantation-House*, et que s'il n'avait pas beaucoup de confiance en moi, il aurait refusé mes services le premier jour où l'on s'en était aperçu, attendu que, d'après la régularité des époques, il était clair que je suivais les ordres du gouverneur. « Tout cela, continua-t-il, n'est qu'un artifice pour me priver des secours de la médecine, et pour arriver plus promptement à la fin (*e d'arrivare piu presto alla fine*). Cet homme n'a ni morale ni sentiment. Il a toujours été accoutumé à conduire des déserteurs et des galériens, et la nature ne l'a pas formé pour un poste plus élevé.

« Je ne veux pas réjouir son cœur par un tableau de ma maladie, et satisfaire son inimitié par le calcul qu'il ferait de toutes les souffrances que j'ai encore à supporter avant d'arriver au terme de ma carrière. Vous pouvez lui dire que je sais que son intention est de me priver de tous les secours que je puis obtenir de l'art médical, et, par ce moyen, d'atteindre plus tôt le but qu'il se propose ; que je n'estime pas assez la vie pour souffrir sciemment que l'on fasse un espion de mon médecin. Dites-lui que je pense que ses vues ont pour but de diminuer la confiance que j'ai en vous, et de vous faire jouer le rôle de son émissaire ; du moins il a agi de ma-

nière à vous faire soupçonner de l'être. En effet, continua Napoléon, sans cette confiance que j'ai dû nécessairement placer en vous, d'après les recommandations du capitaine Maitland, et la bonne opinion que cet officier m'a donnée de votre caractère, que, d'ailleurs, votre conduite à mon égard a parfaitement justifiée, les mesures que ce gouverneur a jugé à propos de prendre, m'auraient forcé depuis longtemps à vous prévenir que vos services avaient cessé de me convenir. »

J'ai communiqué à sir Hudson Lowe une partie de ce que Napoléon m'avait dit et des sentiments qu'il avait exprimés. Après quelques instants d'hésitation, il a fini par m'autoriser à lui dire qu'à l'avenir il n'exigerait plus de bulletins, sans prévenir Napoléon qu'on les avait fait demander.

Nous avons eu ensuite un moment de conversation relativement à la permission autrefois accordée par sir George Cockburn aux Français, d'envoyer des lettres cachetées aux personnes demeurant dans l'île. Son Excellence a soutenu que sir George Cockburn n'avait jamais pu autoriser cela ; qu'il l'avait toléré peut-être, ce qui est tout à fait différent ; ajoutant que, sur plusieurs points essentiels, l'amiral avait excédé ses pouvoirs.

19 octobre. — J'ai communiqué à Napoléon cette réponse du gouverneur. Lorsque je lui eus assuré que je n'enverrais désormais aucun bulletin sans les lui avoir montrés, il consentit à me donner, comme à l'ordinaire, des détails sur sa maladie. Il n'avait jamais été entièrement délivré d'une douleur sourde

ou d'une sensation de malaise au côté droit ; son appétit était diminué, ses jambes étaient un peu enflées, et cette enflure augmentait toujours vers le soir ; il avait aussi des envies passagères de vomir, une grande insomnie, etc. On apercevait dans sa physionomie un certain caractère d'inquiétude et d'anxiété, et son regard était celui d'un homme abattu ou découragé. J'attribuai cet état à la nouvelle contenue dans le dernier journal que lui avait envoyé sir Hudson Lowe : *que les puissances alliées étaient convenues entre elles que son fils ne succéderait pas au duché de Parme*, etc.

22 octobre. — Napoléon a été très indisposé la nuit dernière, et il a eu des attaques nerveuses. Il m'a demandé si l'entretien que j'étais obligé d'avoir, deux fois par semaine, avec le gouverneur se passait devant témoin. Je lui répondis que oui. « Eh ! bien, docteur, il vous fait parler à sa fantaisie. Je parierais presque qu'il fait dresser un procès-verbal toutes les fois que vous allez chez lui, et que les conversations qui conviennent le mieux à ses vues sont rapportées et signées par le témoin, afin de servir ensuite d'arme contre vous ; et je ne serais pas du tout étonné que les matériaux de cette conversation ne fussent préparés avant votre arrivée, ce qui vous place dans une très fausse position. »

28 octobre. — J'ai été à *Plantation-House*. Là, sir Hudson Lowe, après avoir fait quelques questions sur la santé de Napoléon, m'a demandé si j'avais eu quelques conversations remarquables avec lui, combien de temps ces conversations avaient duré, et sur

quels objets elles avaient roulé. Cela nous conduisit tout naturellement à une nouvelle discussion aussi vive que les précédentes, et dans laquelle Son Excellence ne montra aucune espèce de modération. Il a été au contraire plus violent que jamais. Il a fait usage de termes aussi bizarres que mal choisis; entre autres, il m'a dit que je courais de tous côtés, comme un singe, pour attraper des nouvelles, afin d'en régaler ensuite le général Bonaparte.

Cette expression était humiliante ; elle me choqua. Je lui répondis que je ne voulais servir ni de singe, ni d'espion pour lui, pas plus que pour qui que ce fût. « Qu'entendez-vous, monsieur, dit-il, par un espion ? — J'entends, ai-je ajouté, que si je suivais vos instructions qui m'enjoignent de vous faire connaître les sujets qui se traitent dans les conversations que j'ai avec Napoléon, je me croirais l'un et l'autre. » Dans une sorte de paroxysme de fureur, il me dit que je devais me souvenir qu'il m'était défendu d'avoir d'autres communications avec Napoléon Bonaparte que celles qui ont pour objet l'exercice de ma profession ; que je ne dois avoir aucun rapport avec lui sur aucun autre sujet. Je lui ai demandé de me donner cet ordre par écrit, ce qu'il a refusé ; et après d'autres divagations entremêlées d'injures, il m'a dit d'attendre pendant quelque temps hors de la chambre où nous étions pour lors. Après un quart d'heure, il m'a fait rentrer, et m'a dit que je dois me conduire comme par le passé, en me faisant observer toutefois que, quant à lui, il ne m'autorisait en aucune manière à

parler avec le général Bonaparte sur d'autres sujets que ceux qui concernaient sa santé, et que si je le faisais, la responsabilité en pèserait personnellement sur moi (1) ; que je ne devais point refuser de répondre à toutes les questions que le prisonnier pourrait m'adresser sur d'autres matières, mais que je ne devais lui adresser la parole qu'en ma qualité de médecin, et pour ce qui aurait rapport à ma profession.

Après cela, il me demanda quels étaient les discours que je me croyais permis de faire connaître. Je fis la réponse que j'avais déjà faite quand on m'avait adressé les mêmes interpellations. Il m'a également demandé si je ne me croyais pas dans l'obligation de lui rendre compte de toutes les paroles offensantes dont pouvait se servir le général Bonaparte envers lui. « Assurément non, à moins que je n'en reçoive l'ordre positif de Napoléon lui-même. — Et pourquoi cela, monsieur ? — Parce que je ne veux pas être un boute-feu. — Mais je ne vous ai jamais prié de me rendre mot à mot toutes les conversations qui pouvaient avoir lieu entre le général Bonaparte et vous. — Veuillez rappeler à votre souvenir, s'il vous plaît, que vous avez voulu m'en charger à Longwood et ailleurs, en me disant qu'il est nécessaire que vous soyez instruit de tout ce qui se dit, pour que vous puissiez en déduire les consé-

(1) Il sera peut-être nécessaire de faire observer au lecteur que le gouverneur, dans une de ces proclamations, qu'on trouvera dans l'*Appendice*, avait déclaré que l'on ne pouvait avoir aucune communication avec le général Bonaparte sans autorisation spéciale, sous peine de se rendre coupable de félonie.

(Note de O'Meara.)

quences et connaître par là d'où peut provenir telle ou telle opposition à l'exécution de vos ordres. »

J'ai demandé ensuite à sir Hudson Lowe la permission de prendre par écrit les dernières instructions qu'il m'avait données. Il s'y refusa, et me prévint qu'à l'avenir il me dispensait de venir le voir deux fois par semaine, mais qu'il comptait que je m'entendrais avec M. Baxter sur l'état de la santé de Napoléon Bonaparte. J'y consentis, parce que je savais que l'empereur ne faisait aucune objection contre les communications de vive voix ; il est, je crois, inutile d'ajouter que j'étais très content d'être dispensé de me présenter à *Plantation-House*.

2 novembre — J'ai trouvé Napoléon couché sur son sofa, et tenant sa tabatière à la main (1) ; quelques journaux étaient épars auprès de lui, et il paraissait très mélancolique et très abattu.

Après les questions ordinaires concernant sa santé, je lui donnai mon avis, en insistant avec force, comme de coutume, pour qu'il prît enfin la détermination de se promener à cheval. Il m'a répondu qu'il ne pouvait pas avoir confiance en sir Hudson Lowe, qui, assurait-il, trouverait quelque prétexte de l'insulter ou de faire quelques insinuations, et qui, s'il pouvait se résoudre à agréer la proposition qu'on lui faisait, n'attendrait pas pour cela sa troi-

(1) On a prétendu que Napoléon prenait une si grande quantité de tabac, qu'il avait coutume d'en emplir entièrement la poche de sa veste, attendu qu'aucune boîte ne pouvait contenir ce dont il avait besoin personnellement pour son usage. Le lecteur peut se faire une idée de la fausseté de cette assertion, quand il apprendra que douze livres de tabac, de la qualité dont il faisait ordinairement usage, furent apportées de Paris, par Marchand, en juillet 1815, et qu'il en était resté plus de la moitié quand je quittai Sainte-Hélène, en juillet 1818.

(Note de O'Meara.)

sième ou quatrième sortie. « Cette lettre, a-t-il continué, que vous avez vue l'autre jour chez Bertrand, venait de lui ; elle contenait un journal, dans lequel on rapporte que mon fils est déclaré déchu de ses droits à la succession des duchés de Parme, etc. Si cette nouvelle m'était parvenue par une autre voie, j'y aurais attaché moins d'importance ; mais comme il cache avec soin toutes celles qui pourraient m'être agréables, il se fait un malin plaisir, au contraire, de faire parvenir à ma connaissance celles qui peuvent blesser mon amour-propre, ou attaquer ma sensibilité. Il est aisé de reconnaître quels sont les motifs qui l'ont fait agir dans cette occasion.

« Vous voyez, ajouta-t-il d'un ton plus élevé, qu'il n'a pas perdu de temps pour m'envoyer cette nouvelle. Au surplus, je me suis depuis longtemps préparé à toute nouvelle fâcheuse, et celle-là ne m'étonne pas ; rien ne peut me surprendre de la part des hommes injustes et partiaux qui composent le congrès. Ils redoutent un prince qui a gouverné un grand peuple. Quant à moi, on peut me regarder comme mort et déjà descendu dans la tombe. Je suis certain que sous peu ce corps n'existera plus. *Sento che la macchina lotta, ma che non puo durare*, je sens que la machine lutte, mais qu'elle ne peut durer longtemps.

« Je pourrais, ajouta-t-il, sans changer de visage, apprendre la mort de ma femme, de mon fils et de toute ma famille ; on n'apercevrait sur ma figure ni émotion ni altération, tout y paraîtrait calme et in-

différent : mais c'est quand je suis seul dans ma chambre et livré à moi-même, que je souffre et que mes sensations redeviennent celles d'un homme qui succombe sous le poids de ses maux. Que dit Montholon de voir ma santé se délabrer ainsi ? Par quel canal fait-il passer ses lettres en France ? » — Il les envoie par le gouverneur et par lord Bathurst. « Dans ce cas, il peut compter qu'avant de parvenir à leur destination, elles sont ouvertes et lues par vos ministres à Londres. — J'ignore s'ils ont recours à de pareilles manœuvres. — Vous l'ignorez, parce que vous n'avez jamais été dans une position à le savoir. Croyez-le, les dépêches de tous les ambassadeurs et autres agents diplomatiques qui passent par la voie de la poste sont ouvertes. Otto (1) m'a dit que pendant son séjour à Londres, il avait acquis la certitude de ce fait. — On m'a assuré, il est vrai, que dans tous les États du continent on ouvrait les lettres officielles. — Certainement on les ouvre, mais on n'a pas l'impudence de le nier, comme le font vos ministres, quoique cela se pratique plus généralement chez vous qu'en tout autre pays. En France, on avait pris des mesures pour que toutes les lettres et dépêches des ambassadeurs ou autres diplomates, celles des personnes attachées aux différentes légations, et les lettres des simples domestiques, fussent envoyées, dans quelque partie de la France qu'on les mît, à un département secret de la poste, à Paris. Toutes les lettres et dépêches, également, pour les Cours ou ministres

(1) Chargé d'affaires français.

étrangers, étaient adressées au même bureau, où on les ouvrait et déchiffrait. Ceux qui étaient chargés de cette correspondance faisaient quelquefois usage de différents chiffres dans la même dépêche, ne se servant pas du même pendant plus de dix lignes de suites ; mais cela ne suffisait pas encore, parce que, pour déchiffrer ce qu'il y avait de plus difficile et de plus ingénieusement inventé, il suffisait d'avoir cinquante pages du même chiffre, ce que l'on pouvait aisément se procurer depuis le commencement de la correspondance. Les agents étaient si adroits, et ils venaient si promptement à bout de deviner, qu'on ne payait pas plus de cinquante louis pour découvrir le sens d'un nouveau chiffre. La police du bureau de poste connaissait les correspondants avec lesquels on s'en servait ; et on procédait de même pour le reste de la correspondance.

« Les ambassadeurs soupçonnaient bien qu'il y avait quelque supercherie en usage pour découvrir les secrets de leurs dépêches, et, pour l'empêcher, ils changeaient de chiffres tous les trois mois ; mais cela ne servait qu'à donner un peu plus de peine. Ils croyaient agir de finesse, en envoyant leur paquet à un bureau de poste d'une ville éloignée de quelques milles de leur résidence, parce qu'ils ignoraient l'arrangement dont je vous ai parlé. Les ambassadeurs des puissances du second ordre, telles que le Danemarck, la Suède et même la Prusse, par avarice, et pour épargner la dépense des courriers, avaient coutume d'envoyer leurs dépêches

en chiffres par la poste : on les ouvrait et déchiffrait dans ces bureaux, on en copiait la partie la plus importante pour me la communiquer directement ; mais jamais on n'en donnait connaissance aux ministres. Par ce moyen, je connaissais la correspondance de Bernstorff et d'autres, avant qu'elle fût arrivée à sa destination ; car on recachetait toujours ses lettres, et on les expédiait dès que cette affaire était terminée.

« Plusieurs de ces dépêches, surtout celles de Bernstorff, étaient pleines d'observations injurieuses sur mon compte, de censures amères de ma conduite, et de prétendues conversations avec moi, de pure invention. Combien de fois n'ai-je pas ri en moi-même après avoir lu, le matin, les sottises qu'ils avaient écrites sur mon compte à leur souverain, de les voir lécher la poussière de mes pieds à mon lever ! Il nous arrivait souvent aussi de faire des découvertes précieuses et de recueillir des détails importants qui leur avaient été communiqués en confidence par les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et d'Angleterre, lorsque vous aviez un ambassadeur à Paris ; car, comme ces grandes puissances envoyaient des courriers de leur nation, cela m'empêchait de connaître la nature de leurs dépêches. Ainsi, par la correspondance des agents des petites puissances, je parvenais à découvrir la façon de penser des plus grandes. L'adresse de ceux qui conduisaient ces manœuvres était étonnante. Il n'y avait pas de sorte d'écriture qu'ils ne pussent imiter parfaitement, et l'on gardait, dans les bu-

reaux des postes, des sceaux semblables à ceux dont faisaient usage les ambassadeurs de tous les potentats de l'Europe, outre un nombre considérable appartenant aux premières familles de divers pays. Si l'on rencontrait un sceau dont on n'eût pas le *fac-simile*, on se le procurait dans vingt-quatre heures, en le faisant faire. Ces choses n'étaient pas de mon invention. On avait commencé à en faire usage sous Louis XIV, et quelques-uns des petits-fils des agents qu'il avait employés lui-même remplissaient, de mon temps, les places qu'avaient occupées leurs grands-pères. Mais, ajouta-t-il, Castlereagh en fait de même à Londres ; toutes les lettres que les diplomates écrivent et reçoivent, et qui passent par le bureau de poste, sont ouvertes, et on en communique le contenu à lui ou à quelques autres de vos ministres. Ils savent, en outre, qu'on suit le même usage en France. »

Je lui ai demandé si c'était une règle générale en France d'ouvrir, à la poste, les lettres adressées aux personnes étrangères aux différentes légations. « Cela n'avait lieu que rarement, m'a-t-il dit, et seulement lorsqu'un homme était fortement soupçonné d'entretenir une correspondance nuisible aux intérêts du gouvernement. Dans ce cas, la première chose à faire est d'ouvrir toutes les lettres qu'on lui adresse ; par ce moyen, on connaît les personnes qui correspondent avec lui. On visite ensuite toutes les lettres que reçoivent ces mêmes personnes ; mais c'est une mesure odieuse dont on ne fait guère usage envers des Français. » Quant aux étrangers ennemis de la

France, Napoléon ajouta qu'il était nécessaire et permis d'employer tous les moyens de découvrir toutes leurs machinations secrètes.

Napoléon m'a dit alors avoir pris la résolution de ne faire à l'avenir qu'un repas par jour, à deux ou trois heures environ. Depuis quelque temps il est devenu extrêmement sobre.

3 novembre. — Napoléon est presque dans le même état. Selon l'habitude qu'il a contractée, quand il lit les journaux et autres feuilles périodiques, il m'a demandé de temps en temps le sens des mots qu'il ne comprenait pas. Il a vivement blâmé la conduite que les puissances alliées ont tenue envers son frère Lucien, qu'elles ont persécuté malgré son titre d'homme de lettres, et l'éloignement dans lequel il s'est constamment tenu des affaires politiques. « C'est, ajouta-t-il, par un sentiment de leur propre tyrannie, et par la terreur qu'elles éprouvent d'avoir violé les droits des nations et agi en sens inverse de l'esprit du siècle et contre le vœu des peuples.

« Ces puissances pourraient alléguer, pour justifier les persécutions dont je suis l'objet, que j'ai été revêtu de la puissance suprême; que ma conduite a été celle d'un monarque absolu, et dire que la leur a pour but le repos du monde. Mais rien ne peut motiver les actes d'oppression et de barbarie dirigés contre mon frère. En prenant pour prétexte le prétendu principe de l'utilité générale, Dieu sait jusqu'où on peut aller! Avec un semblable prétexte, les Français pourraient légitimer l'assassinat de

Wellington et de son armée entière. C'est un principe qui ébranle les trônes et qui peut perdre les rois. »

Il a ensuite été question de lord Cochrane et de la tentative faite par Sa Seigneurie pour prendre ou détruire les bâtiments qui se trouvaient dans la Charente. J'ai dit à Napoléon qu'un officier distingué de la marine, que je nommai, avait assuré que si Cochrane eût été convenablement soutenu, il aurait détruit la totalité des bâtiments français.

Non seulement il l'aurait pu, m'a-t-il répondu; mais si votre amiral l'avait secondé comme il le devait, il lui eût été facile de s'emparer de tous les navires qui étaient en ce lieu, car l'Allemand ayant fait le signal de *sauve qui peut* (si j'ai bien compris), et dit aux bâtiments menacés de se tirer d'affaire comme ils le pourraient, tous les capitaines furent frappés d'épouvante et coupèrent les câbles. La terreur qu'ils avaient des brûlots était si grande, qu'ils jetèrent précipitamment leur poudre à l'eau, de sorte qu'ils n'auraient pu faire qu'une faible résistance.

« L'amiral français était un imbécile; mais le vôtre était un homme tout aussi médiocre. Ces bâtiments n'auraient pas dû redouter ainsi vos brûlots; mais la crainte les priva de tout jugement, et ils ne surent plus que faire pour se défendre. »

Après avoir fait à l'empereur quelques questions relatives à sa santé, il m'a raconté l'anecdote suivante : « Il y a environ sept ans que l'ambassadeur de Perse tomba malade à Paris, et envoya chercher un médecin. La personne chargée de cette commis-

sion ne l'ayant pas bien compris, s'imagina, je ne sais sur quel fondement, qu'il voulait voir le ministre du Trésor, et alla, en conséquence, prévenir ce dernier que l'ambassadeur de Perse demandait à lui parler. Le ministre, surpris de cette démarche, dit: Voilà qui est singulier, mais il faut excuser cet homme à demi civilisé; ces barbares ne connaissent pas notre étiquette: allons voir cet ambassadeur, qui a peut-être quelque importante communication à me faire. A son arrivée, l'ambassadeur lui présenta le bras pour qu'il lui tâtât le pouls, tandis qu'un grand drôle, coiffé d'un turban, lui apporta un pot de chambre sous le nez, pour qu'il en fit l'inspection Vous pouvez penser quel fut l'étonnement du ministre, et combien il fut mortifié de s'être exposé à une pareille réception. »

5 *novembre*. — Napoléon est resté couché très tard, parce qu'il n'avait pas reposé de la nuit. Je l'ai trouvé encore dans son lit à onze heures.

Je l'ai vu pour la seconde fois dans le courant de la journée, et j'ai eu un entretien avec lui au sujet de son frère Lucien. Il a de nouveau répété qu'il y avait de la cruauté et de l'injustice à persécuter un homme qui cultivait les lettres sans s'occuper de politique, et qui même s'était trouvé en opposition directe avec lui, et dont on n'avait rien à redouter deux ans après l'exil de son frère à Sainte-Hélène. En paraissant redouter ainsi un simple particulier, les puissances prouvent combien elles sont convaincues qu'elles agissent contre le vœu général. » Il fit en cet endroit une citation sur Pluton qui

craignait que la terre ne s'entr'ouvrît et n'exposât aux regards toutes les horreurs des régions infernales (1). « Quelle dégradation, ajouta-t-il, de voir l'ambassadeur d'une des plus grandes puissances de l'Europe persécuter un particulier qui n'a jamais été ni voulu être souverain ! *Quando io saro morto, e forse il giorno non è lontano John Bull mi vendicherà.* Quand je serai mort, et peut-être le jour n'en est-il pas bien éloigné, John Bull me vengera. »

Napoléon m'a ensuite raconté quelques anecdotes relatives à Lucien.

Il m'a dit aussi qu'un certain Ignace Lorri (si je me rappelle bien le nom), Corse de nation, et son frère de lait, s'était de bonne heure enrôlé dans la marine anglaise. « Quoique excellent marin et très honnête homme, *bravissimo uomo*, il était fort ignorant. Il commandait un bâtiment pourvoyeur anglais, et débarqua auprès de *** (2), où il se rendit, déguisé en paysan, pour voir le consul français. Arrivé en sa présence, il ôta sa capote, montra l'uniforme anglais, et se fit connaître pour ce qu'il était. Le consul ne le crut pas, et écrivit à Paris qu'un imposteur s'était présenté à lui et se disait frère de l'empereur. Il fut très surpris de voir que je reconnaissais la vérité de cette assertion. Il est fort étonnant que, pendant que j'étais au faîte de la puissance, cet homme ne m'ait jamais demandé aucune

(1) Ce sont sans doute ces vers de Boileau :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie..., etc.

(Note de O'Meara)

(2) Le nom du lieu est illisible sur mon journal.

faveur, quoique, dans son enfance, il m'eût aimé, et qu'il sût que, depuis mon élévation, j'avais comblé sa mère de bienfaits. »

6 novembre. — J'ai trouvé Napoléon un peu plus gai qu'à l'ordinaire, mais à peu près dans le même état quant au physique. Il m'a parlé d'un article de journal, qui disait que Talma avait payé pour lui dans une auberge, où, à défaut d'argent, il voulait laisser son épée en gage. Il a déclaré que ce fait est faux, et qu'il ne croit pas que Talma ait jamais pu dire cela. « Je n'ai connu Talma personnellement, continua-t-il, qu'à l'époque où je devins Premier consul. Dans ce temps-là, je le favorisais et le traitais avec une sorte de distinction, comme un homme d'un talent supérieur et le premier de sa profession. Je l'envoyais quelquefois chercher le matin pour causer avec lui pendant mon déjeuner. Les faiseurs de libelles ont prétendu que c'était Talma qui m'avait appris à jouer le rôle de *roi*. Quand je fus de retour de l'île d'Elbe, je dis à Talma, un matin qu'il assistait à mon déjeuner avec plusieurs savants : Eh bien ! Talma, on dit que c'est vous qui m'avez appris à me tenir sur mon trône ; *c'est une preuve que je m'y tiens bien.* »

Le comte Balmaine et le baron Sturmer ont eu une longue entrevue hier avec le général Montholon. Ils sont venus à cheval jusqu'à la porte intérieure, où ils se sont arrêtés pendant quelque temps. On fait des signaux à *Plantation-House*, toutes les fois qu'ils approchent de Longwood, et on envoie ordinairement, sur leurs traces, un es-

pion chargé de les suivre. Mais on ne fait point de tentatives pour les empêcher de correspondre avec les habitants de Longwood.

8 novembre. — Napoléon a remarqué que je boitais, et m'a demandé si j'avais la goutte. Je lui ai dit que non, et que cela provenait de ce que j'avais mis la veille une botte trop étroite ; que je n'étais point attaqué de la goutte, et que je n'avais de ma vie été réduit à garder le lit pour cause de maladie. Il m'a ensuite demandé si mon père avait été atteint de la goutte, et me dit qu'il serait mon médecin pour la maladie actuelle, et qu'il me prescrirait de boire de l'eau d'orge, d'observer la diète, et de tenir, pendant le jour, ma jambe sur un sofa. Ensuite il a fait quelques remarques relatives à son fils, et il a dit qu'il n'éprouvait que peu ou même point d'inquiétude de ce qu'on l'avait privé de son droit à la succession du duché de Parme. « Je préférerais le voir simple gentleman avec les moyens de tenir dans le monde un rang honorable, plutôt que souverain d'une de ces petites principautés d'Italie. Peut-être l'impératrice a-t-elle du chagrin de ce qu'il ne peut pas lui succéder ; mais cela ne m'en cause aucun.

« L'empereur François, qui attache le plus haut prix à l'ancienneté de la naissance, désirait vivement pouvoir prouver que je descendais en ligne directe de l'un des anciens tyrans de Trévise ; et, après mon mariage avec Marie-Louise, il employa diverses personnes pour compulser de vieux titres de noblesse, dans lesquels il pensait trouver la

preuve de ce qu'il désirait avec tant d'ardeur. Il crut avoir réussi, et il m'écrivit pour me demander si je voulais laisser publier le résultat de ses importantes recherches, revêtu de toutes les formes officielles ; je refusai. Il avait tellement cette affaire à cœur, qu'il m'écrivit de nouveau, et me dit: *laissez-moi faire*, en ajoutant que je n'avais nul besoin de paraître prendre part à la chose.

« Je répondis qu'il était impossible de faire croire qu'un document qui avait pour objet de prouver l'ancienneté de ma famille et une descendance masculine d'une souche souveraine, pût être recueilli et publié sans ma participation ; que j'aimais mieux passer pour le fils d'un honnête homme, que pour l'arrière-petit-neveu d'un obscur tyran de l'antique Italie ; que j'étais le Rodolphe de ma famille.

« Il y avait jadis, a ajouté Napoléon, un Bonaventure Bonaparte, qui vécut et mourut dans un cloître. Le pauvre homme reposait tranquillement dans sa tombe, et on n'y songeait plus, lorsque je montai sur le trône de France. Alors on s'avisa de se rappeler qu'il possédait, de son vivant, des vertus et des qualités auxquelles jamais personne n'avait pensé auparavant, et on me proposa de le faire canoniser. Pour l'amour de Dieu, répondis-je, épargnez-moi ce ridicule. Comme le souverain pontife était en mon pouvoir, on n'aurait pas manqué de dire que je l'avais forcé à faire un saint d'un des membres de ma famille. »

25 novembre. — Un signal a été fait pour que je

me rendisse à *Plantation-House*, où je trouvai sir Hudson Lowe, qui m'interrogea sur diverses choses qui s'étaient passées à Longwood, et sur les conversations que j'avais eues avec Napoléon. J'ai répondu que j'avais pris la résolution de ne pas me mêler davantage de ce qui ne me regardait pas, et que je ne m'occupais que de ma profession de médecin. Il m'a dit que je devais avoir eu quelque entretien avec lui sur d'autres sujets que la médecine, et il me demanda quel avait été celui de notre conversation. Je lui répondis que premièrement ces conversations n'avaient rien d'important ; qu'ensuite je ne me croyais pas obligé de les lui rapporter, à moins que Napoléon ne m'en donnât la permission lui-même, promettant, toutefois, de déclarer les choses venues à ma connaissance qui pourraient compromettre les intérêts de mon gouvernement ou alarmer ma conscience, d'après le serment que j'ai prêté. Sir Hudson m'a répondu : « Vous n'êtes pas juge, monsieur, de l'importance des conversations que vous pouvez avoir avec le général Bonaparte. Nous ne sommes pas placés pour voir de la même manière. Ce qui peut vous paraître fort ordinaire peut-être pour moi du plus haut intérêt. » Je lui ai fait observer que si je n'ai pas la liberté de faire usage de mon jugement, et que si je dois répéter tout ce que j'entends, je tiendrai une conduite aussi humiliante que désagréable. Le gouverneur m'a répondu qu'il était *de mon devoir* de l'instruire de tout ce qui vient à ma connaissance et fait la matière de mes entretiens avec le général Bonaparte ; que si je ne le fais pas, il lui sera

facile de me défendre d'avoir avec lui aucun autre rapport que celui qu'exige ma profession, et même de me présenter seulement quand on m'appellera pour exercer mes fonctions ; que ce qu'il exige de moi, je le dois au gouvernement anglais. Je lui ai répondu que ce serait jouer le rôle d'un espion, d'un rapporteur et d'un mouton.

J'avais toujours pensé, lui dis-je, qu'en me plaçant auprès de la personne de Napoléon, le gouvernement n'avait eu égard qu'à ma qualité de médecin, et que certainement il n'avait pas eu l'intention de me faire jouer un rôle odieux ; que mon devoir ne pouvait pas consister à commettre des actions déshonorantes, et que je n'en ferais jamais pour qui que ce fût. Sir Hudson m'a considéré pendant quelque temps en silence, en jetant sur moi des regards courroucés ; puis il m'a demandé ce que signifiait le terme de *mouton* dont je m'étais servi. Je lui ai répondu que l'on désigne ainsi une personne qui tâche de gagner la confiance d'une autre, pour la trahir ensuite. Il entra alors dans un accès de fureur ; il me dit que je lui avais fait là l'insulte la plus grave qu'il soit possible de faire à un homme de son rang, et dans les fonctions de sa charge ; et il finit par m'ordonner de quitter la chambre, en disant qu'il ne souffrirait pas en sa présence celui qui venait de tenir un pareil langage. Je lui ai dit que je n'étais jamais venu de mon plein gré dans sa maison, et que je n'y entrerais jamais que de force. Il se promenait en fureur, et répétait d'un ton bruyant : *Sortez de la chambre ; sortez de la chambre ;* ce qu'il criait encore

quelques instants après que j'en étais sorti.

L'anecdote suivante pourra servir à donner une idée de la manière dont le lieutenant général sir Hudson Lowe, K. C. B., etc., etc., fut pris pour dupe quand il avait le commandement d'une forteresse importante. Ces détails me furent communiqués à Longwood par le maître d'hôtel Cipriani, dont le nom était Franceschi, nom qu'il ne prit jamais à Sainte-Hélène, pour des raisons que nous verrons bientôt après.

En 1806, sir Hudson, alors le lieutenant-colonel Lowe, reçut le commandement de l'île de Capri, située dans la baie de Naples, et fut chargé du service secret, ou, pour parler plus clairement, de l'espionnage du continent, au moins pour ce qui regardait la Méditerranée. Il recevait habituellement ses renseignements de la ville de Naples, qui n'en est éloignée que de quelques milles. On les lui apportait ordinairement au moyen d'un bateau pêcheur, qui sortait de nuit sous prétexte de pêcher, et que commandait un nommé Antonio. Sir Hudson employait comme espion un Corse nommé Antoine Suzzarelli, homme d'esprit, et qui avait exercé la fonction d'avoué, profession que, dans sa jeunesse, il avait étudiée avec Pozzo di Borgo, et Saliceti, alors ministre de la police du royaume de Naples. Suzzarelli avait été précédemment officier au service d'Angleterre, Maresca et Criscuolo, tous deux Napolitains, étaient aussi employés de la même manière, et Cassetti, lieutenant-colonel de dragons napolitains, était l'espion de Caroline, reine de Sicile. Suzzarelli resta

fidèle à sir Hudson Lowe pendant environ vingt jours ; savoir, depuis le 19 ou 20 janvier, jusqu'au 10 de février, époque où l'on saisit quelques-unes de ses dépêches, dans un bateau qui allait à Capri.

Suzzarelli rencontra dans une auberge Cipriani Franceschi, connu sous le seul nom de Franceschi, qui était alors au service confidentiel de Saliceti, dont on supposait qu'il était le fils naturel. En qualité de compatriote et de connaissance, Suzzarelli confia à Franceschi la nature de son emploi, et lui avoua aussi qu'il mettait en réserve une petite somme par mois, sur celle qu'il recevait du gouvernement anglais... Cipriani lui proposa de continuer en apparence à fournir des informations au gouverneur de Capri, de recevoir son salaire, mais en même temps de tout communiquer à Saliceti et de suivre ses instructions, ajoutant que, dans ce cas, il obtiendrait un salaire double de celui qu'il recevait des Anglais ; et il lui fit entendre que s'il refusait d'acquiescer à ces propositions, très probablement il serait découvert et fusillé dans deux ou trois semaines. Suzzarelli, qui n'était pas novice, profita aussitôt de l'avis, agréa la proposition et fut amené devant Saliceti. Les affaires furent réglées de manière que toutes les fois que Suzzarelli recevait une dépêche de sir Hudson Lowe, elle était immédiatement portée à Saliceti dans l'état où elle se trouvait ; et celui-ci, après l'avoir lue, dictait les réponses qu'il jugeait convenable d'y faire.

On permettait quelquefois à Suzzarelli de dire la vérité. Par exemple, lorsqu'il y avait beaucoup de troupes françaises à Naples, on lui donnait l'in-

jonction de faire connaître à sir Hudson quel en était le nombre. Toutes les fois qu'il était question d'une affaire à laquelle Saliceti ne voulait pas qu'il répondît, il faisait arrêter le bateau, mettre les hommes en prison pendant quelques jours ; et, après leur avoir fait subir une espèce d'interrogatoire, on les relâchait. Cela donnait aussi à Suzzarelli un moyen d'exercer ses talents et d'obtenir de sir Hudson beaucoup plus d'argent, parce que celui-ci croyait bonnement tout ce que son agent lui racontait des peines qu'il avait eues, des cadeaux et des démarches qu'il avait été obligé de faire pour sauver la vie de ces pauvres diables de pêcheurs, qui, sans cela, auraient été fusillés. De cette manière, tous les renseignements qu'on fournissait au gouvernement anglais n'étaient que pour mieux atteindre le but de Saliceti et de Napoléon, excepté les nouvelles insignifiantes que sir Hudson Lowe pouvait tirer du maître de la barque et de ses fils, qui lui étaient fidèles, mais qui ignoraient tout ce qu'il y avait d'un peu important. Sir Hudson Lowe chargeait souvent Suzzarelli d'exécuter des commissions de la nature la plus difficile, et Saliceti ordonnait qu'il s'en acquittât avec la plus grande exactitude et célérité. Parmi les commissions dont Suzzarelli fut chargé, il s'agit un jour de se procurer quelques montres françaises, d'un prix élevé, pour la reine Caroline, des livres rares pour sir Hudson, et tous les ouvrages nouveaux, particulièrement une copie de l'atlas de Las Cases (alors appelé de Le Sage), qu'il désirait beaucoup avoir.

Cela fournissait à l'honnête Suzzarelli un autre

moyen de gagner l'argent de sir Hudson ; car, quoiqu'il reçût de Saliceti l'ordre de fournir les articles de premier prix avec des frais raisonnables, afin d'éloigner tout soupçon, il ne manquait jamais de prendre cinquante et même cent pour cent de plus, sous divers prétextes. Il faisait enfin la contrebande très en grand ; car sir Hudson payait souvent les articles qu'il recevait en marchandises anglaises ou en denrées coloniales, que Suzzarelli avait ensuite coutume de vendre à Naples avec un grand bénéfice.

Sir Hudson, dans sa finesse, avait recours à une manière singulière d'envoyer à Suzzarelli à Criscuolo et à Maresca, les appointements qu'il leur payait. Il avait coutume de nommer ce dernier dans la franchise de son cœur (*suo campione*). Il faisait cuire, dans sa propre maison, de gros pains, dans lesquels il mettait lui-même l'argent, de peur que ses agents secrets ne fussent découverts par les espions de la police napolitaine. Ces pains paraissaient destinés à l'usage des bateliers, quand ils pêchaient la nuit. Aussitôt qu'on les avait débarqués, Suzzarelli les apportait à Saliceti, parce que ce dernier avait ordonné que toute espèce de correspondance lui fût d'abord communiquée. Au moyen de Suzzarelli, le gouvernement français apprit la destination réelle de l'armée commandée par le général M. Kensie Fraser et de la flotte de sir Duckworth.

Suzzarelli s'offrit même à procurer à sir Hudson quelques soldats pour recruter le régiment corse qui était à Capri, et on lui en expédia réellement plusieurs, chargés de corrompre les étrangers sous ses

ordres. Tandis qu'on méditait l'attaque de Capri, Suzzarelli eut l'art de persuader à sir Hudson Lowe que le but de l'expédition était la petite île de Ponza, pour la défense de laquelle on envoya la frégate anglaise *l'Embuscade*, et la plus grande partie des chaloupes canonnières. Ainsi, le passage qui mène à Capri n'était défendu que par une force peu considérable. Pour donner à cette idée plus de probabilité, on mit un embargo sur tous les bâtiments qui étaient à Naples; mais quelques barques de pêcheurs, montées par des hommes au service de Saliceti, furent envoyées pendant la nuit, afin de rencontrer quelques-uns des bateaux de sir Hudson, et leur apprendre que l'expédition devait avoir lieu sur Ponza. Afin de brouiller le gouvernement anglais et sir Hudson avec la reine Caroline, un Napolitain nommé don Antonio était chargé de fabriquer des lettres, comme si elles venaient d'elle à Cassetti; tandis que d'autres lettres supposées de sir Hudson, forgées par un maître d'école anglais, qui demeurait alors à Naples, rapportaient confidentiellement que le but des Anglais était de faire sortir la famille royale de Sicile, et de l'envoyer, avec une pension, en Angleterre, afin de demeurer entièrement en possession de cette île; les premières contenaient des plaintes portées par la reine contre sir Hudson et des invectives contre lui et les Anglais. Ces intrigants, pour amuser Saliceti et se créer un passe temps à eux-mêmes, avaient coutume de faire naître des différends entre sir Hudson et le prince de Canosa, qui commandait à Ponza, au moyen de lettres supposées, dans lesquelles ils étaient mal-

traités tous les deux, et qu'ils faisaient tomber dans les mains l'un de l'autre. Ils s'assemblaient ordinairement la nuit pour se réjouir, boire et se moquer de leur dupe, sir Hudson, dont ils portaient la santé par dérision, tandis qu'au milieu de leur débauche, ils inventaient de nouveaux moyens de le tromper. Souvent Saliceti lui-même allait entendre leurs plans et en rire.

Dans le courant de 1807 ou 1808, Suzzarelli devait aller à Vienne pour une mission dont l'avait chargé Saliceti, et il résolut de faire payer à sir Hudson Lowe les frais de son voyage. Le principal objet de cette mission était de sonder l'ambassadeur anglais et Pozzo di Borgo, qui étaient alors à Vienne. Suzzarelli alla trouver sir Hudson Lowe, à qui il persuada qu'il pourrait se procurer à Vienne des renseignements de la plus grande importance. Il en obtint six mille francs pour ses frais de route et des lettres de recommandation très pressantes. Il se rendit ensuite à Vienne chez l'ambassadeur anglais, duquel il tira des renseignements très importants. Il reçut aussi de lui des ordres qui furent donnés à d'autres agents et à d'autres officiers qui demeuraient sur le continent. Il ne réussit pas auprès de Pozzo di Borgo. Le rusé Corse ne put croire qui lui fût possible de tromper Saliceti comme il prétendait le faire. Suzzarelli, afin de gagner la confiance de Pozzo di Borgo, se vantait de son influence sur Saliceti, en disant : *Io facio intendere a Saliceti tutto cio che voglio* (1), je fais croire à

(1) L'italien, dans cette histoire, est donné dans le style de Cipriani, qui généralement ne parlait pas la langue la plus pure et la plus correcte.

Saliceti tout ce que je veux. — *A me tu conti questo* ? Est-ce bien à moi que tu contes cela ? répliqua Pozzo di Borgo. Toute la ruse de Suzzarelli ne put tirer de lui un seul secret, quoique la lettre de recommandation que lui avait donnée sir Hudson Lowe le représentât comme un homme en qui on pouvait placer son entière confiance, et que, dans le passeport qu'il reçut ensuite de l'ambassadeur anglais, on le nommât M. le baron Suzzarelli. A son retour à Naples, Saliceti lui demanda : *Ebbene ! cosa hai tirato da Pozzo di Borgo* ? — Ah ! répliqua Suzzarelli en levant les épaules : *Due birbi insieme non si guadagna niente* (deux rusés ensemble ne peuvent rien l'un contre l'autre). Il dit ensuite à Saliceti que Pozzo di Borgo lui faisait ses compliments. Saliceti répondit ; « Suzzarelli, je sais que tu m'as déjà fait bien des mensonges ; mais voilà le plus grand qui soit jamais sorti de ta bouche accoutumée à mentir. Je connais bien Pozzo di Borgo ; c'est moi qui l'ai fait chasser et proscrire de son pays ; en sorte que, si on l'eût pris en France, comme c'était mon intention, on l'aurait fusillé. Penses-tu donc qu'un homme aussi fier que Pozzo di Borgo, et un Corse par-dessus le marché, voulût faire faire des compliments à celui qui a envers lui des torts aussi grands ? Personne, à moins d'être le plus bas et le plus vil des hommes, ne serait capable d'un tel procédé, et je connais trop bien Pozzo di Borgo, qui est le plus fier des hommes. » Dans le fait, Suzzarelli avoua ensuite que cette politesse était de son invention (1).

(1) Après la mort de Saliceti, Suzzarelli avoua qu'il n'était parvenu à

Suzzarelli avait un jour persuadé à sir Hudson Lowe de venir à Naples, et lui avait dit qu'il le trouverait dans une petite maison appartenante à Maresca et située sur la baie. Saliceti devait s'y rendre déguisé ; mais il était résolu de ne pas le faire arrêter parce qu'il pensait qu'il leur serait difficile de trouver un autre gouverneur aussi aisé à tromper que celui-ci, et que d'ailleurs ceci l'aurait empêché de tirer de nouveaux services de Suzzarelli. *Vorrei vedere questo colonello tuo,* dit Saliceti, *fa me lo vedere. Un uomo puo lasciarsi ingannare per qualche mesi, ma di lasciarsi coglionare a questo segno per tanti anni, bisogna essere ben bestia.* (Je voudrais bien voir ton colonel ; fais-le moi voir. Un homme peut bien se laisser tromper quelques mois ; mais il faut être d'une grande stupidité pour l'être ainsi pendant tant d'années.) — Oh ! répliqua Suzzarelli avec un air de gravité : *Non è tanto bestia, è talento mio.* (Il n'est pas si sot ; c'est mon habileté qui fait cela.) Cependant Lowe changea d'intention.

Murat désirait s'emparer de toutes les marchandises anglaises, qui étaient en assez grande quantité à Naples, où elles passaient pour venir de l'Amérique ; mais ne voulant pas, en même temps, se brouiller avec les Américains, il se servit de Suzzarelli pour trouver un moyen de distinguer les marchandises vraiment américaines de celles qui ne l'étaient pas.

le tromper qu'une seule fois, et cela pas même entièrement ; car Saliceti, en lui donnant de l'argent pour les frais de son voyage de Vienne, lui dit qu'il ne le donnait pas pour les services qu'il avait rendus au public, parce qu'il croyait que la plus grande partie des choses qu'il lui avait dites étaient matériellement fausses, mais par la raison qu'il savait qu'il fallait bien qu'il employât quelque moyen pour gagner de l'argent, afin de faire exister sa famille.

Suzzarelli alla trouver sir Hudson Lowe, à qui il persuada qu'il serait dans le cas de rendre des services essentiels au gouvernement anglais s'il possédait le moyen de distinguer des passeports américains les faux passeports anglais. Sir Hudson lui en donna deux, l'un vraiment américain, et l'autre anglais, et contrefait. Il lui fit voir que la différence existait dans le timbre. Dans le passeport américain, les lettres initiales, quoique les mêmes, étaient placées un peu au dessous. Muni de ces renseignements, Suzzarelli revint à Naples, et dans le commencement de 1810 on fit une saisie générale des bâtiments par ordre de Murat; tous ceux que l'on trouva munis des passeports anglais dont nous venons de parler, furent confisqués. Tant que Saliceti vécut, on en confisqua peu, parce que celui-ci voulait maintenir Suzzarelli dans la faveur de Lowe. Ce fut au moyen de l'argent que produisirent ces confiscations de marchandises et de navires, que le roi Joachim équipa et paya l'expédition dirigée en 1811 contre la Sicile. Saliceti, au moyen de la duchesse de C***, avec laquelle il avait des relations, était instruit de presque tout ce qui se passait à la Cour de Palerme. La duchesse était fille de la princesse C***, épouse de l'ambassadeur de Sicile à***, et placée près de la reine Caroline, dont elle avait la confiance. Son mari lui écrivait tout ce qui se passait à la Cour de***. Elle haïssait les Français, et Saliceti prétendait être républicain et détester le parti français. Elle établit une correspondance avec sa mère, qui l'instruisait de tout ce qui se passait, et elle recevait de Saliceti mille écus par

mois pour les communications qu'elle lui faisait.

En 1807 ou 1808, un capitaine napolitain, nommé Mosca, fut envoyé de Capri par***, pour assassiner Joseph, frère de Napoléon, alors roi de Naples. Afin de l'exciter à cet acte,*** lui donna une boucle de ses cheveux et une lettre écrite de sa main, par laquelle on lui promettait de le faire colonel aussitôt qu'il aurait mis son projet à exécution. Outre cela, il reçut de la princesse V** T*** une lettre dans laqu'elle on lui spécifiait tout ce qu'il avait à faire pour débarrasser le pays de l'usurpateur, et on lui donnait l'assurance qu'on remplirait scrupuleusement tous les engagements qui avaient été pris avec lui (1). Muni de tous les passeports nécessaires, il quitta donc Capri dans une felouque. L'un de ces passeports, qui était signé par un officier anglais, contenait des instructions, par lesquelles on requérait toutes les autorités de cette nation de donner secours et assistance au porteur, qui allait en mission secrète.

Il débarqua à Motino, près d'une maison de campagne de Joseph, et son intention était de l'assassiner pendant qu'il serait à se promener dans le jardin. Tandis qu'il était à épier le moment favorable de frapper, il rencontra une jeune fille dont la vue lui causa une vive impression, et à laquelle il offrit quelques pièces d'or pour qu'elle consentît à l'écouter. Comme il vit qu'il ne pouvait pas réussir par cette voie-là, il chercha à la séduire par des moyens plus élevés, commit l'imprudence de lui dire qu'il

(1) J'ai vu ces deux lettres et les passeports en originaux depuis mon retour de Sainte-Hélène. (*Note de O'Meara*)

était chargé d'un grand projet, et que, si elle voulait consentir à ce qu'il désirait, il en ferait une dame du plus haut parage. La jeune fille fut alarmée ; ni la vue de l'or, ni les promesses qu'on lui faisait, ne purent la rassurer et la déterminer à rien accorder de ce qu'on lui demandait.

On donna des avis à la police ; plusieurs agents se rendirent aussitôt sur les lieux. Deux des associés de Mosca furent tués, et lui-même fut arrêté, après avoir fait une résistance désespérée. On produisit devant la commission militaire les lettres, la boucle de cheveux et les armes qu'on avait trouvées sur lui ; la jeune fille vint aussi en témoignage. Mosca dit, pour sa défense, qu'il n'était venu que dans l'intention de se jeter aux pieds du roi Joseph, de solliciter son pardon et la permission de rentrer à Naples. Cependant, après sa condamnation, il avoua ses véritables projets : il mourut avec beaucoup de fermeté, et refusa de découvrir les noms de ses complices. Quelque temps après, on envoya un apothicaire napolitain, nommé Gherardi ou Visconti, et ses deux fils, pour assassiner Saliceti. Cet homme vint d'abord à Ponza, d'où il se rendit à Capri, et de Capri à Naples, où il débarqua pendant la nuit, portant avec lui une espèce de *catamaran* (un pétard), de la forme d'une bouée. Il fit si bien qu'on lui permit l'entrée de la maison de Saliceti, et même qu'on lui loua, sous les escaliers, une chambre, dont il fit une petite boutique d'apothicaire, dans laquelle il plaça une machine infernale. Saliceti, qui était allé à une partie de plaisir chez la princesse***, ne revint dans son palais qu'à

minuit ou une heure du matin. Il descendit lestement de voiture, et, selon sa coutume, il monta les escaliers avec une grande vitesse : cela lui sauva la vie ; car la machine de l'incendiaire, à laquelle le feu avait été mis quelques secondes trop tard, n'éclata que lorsqu'il eut traversé quatre pièces de son appartement : Cipriani était avec lui au moment de l'explosion. Environ trente chambres s'écroulèrent entièrement, ou furent très endommagées, et le palais n'offrait presque plus qu'un monceau de décombres. Une des filles de Saliceti, la duchesse actuelle de*** (1), fut ensevelie sous les ruines de l'édifice, où elle demeura pendant quelques heures : ce fut Cipriani qui, par les gémissements qu'il entendit, découvrit qu'elle n'était pas morte. Tandis qu'il suivait la direction de la voix, le plancher s'enfonça sous ses pieds, et il tomba dans la chambre au-dessous, mais heureusement sans éprouver aucun mal, et par là il se trouva près de la personne souffrante. On appela, et, après bien des peines, on parvint à tirer de dessous les ruines cette jeune dame à demi morte : quelques-uns des soliveaux s'étaient formés en croix au-dessus de sa tête, ce qui fut cause qu'elle conserva la vie. Gherardi et ses fils furent arrêtés et jugés ; les fils furent fusillés ; mais le père, à cause de son grand âge, fut condamné à un emprisonnement perpétuel.

Immédiatement après cet événement, sir Hudson Lowe écrivit une lettre à Saliceti, pour l'assurer qu'il était tout à fait étranger à cet attentat, et qu'il

(1) Cette dame est encore vivante, et demeure à Naples. Je l'ai vue en 1819, et j'ai conversé avec sa sœur à Rome.
(Note de O'Meara.)

le détestait sincèrement, quel qu'en fût l'auteur.

Saliceti soupçonnait le tambour-major du régiment de Vajro, alors à Naples, d'être un agent de la reine Caroline, et il employa Suzzarelli pour s'en assurer. En conséquence, Suzarelli, qui connaissait très bien le tambour-major, saisit une occasion de lui parler, un jour qu'il se promenait et paraissait très mécontent. Il commença par se déchaîner contre la tyrannie sous laquelle gémissaient les Napolitains, et à dire que ce serait un grand bonheur pour lui de pouvoir sortir d'un lieu où personne n'était sûr de sa vie, et lui fit entendre que son intention était de s'échapper aussitôt qu'il pourrait le faire sans courir le risque d'être arrêté par la police, qui pourrait fort bien le faire fusiller, chose qu'il redoutait infiniment. Le pauvre tambour-major fit bientôt chorus avec lui, professa son dégoût pour le gouvernement actuel, son attachement à celui de Caro line, et finit par déclarer qu'il voulait aussi s'en aller le plus promptement possible. Sur cela, Suzzarelli lui proposa d'engager vingt ou trente soldats de son régiment à entrer, soit au service de Caroline, soit à celui de la Grande-Bretagne, et lui dit de leur faire signer une déclaration formelle de leur intention; ensuite il lui fit un don de deux cents écus pour réussir dans son plan, lui promettant que, dès qu'il aurait pu réunir ce nombre d'hommes, il leur procurerait à tous un moyen de transport pour l'île de Capri. Le tambour-major sonda ses amis du régiment, et employa tous ses efforts pour les engager à entrer dans son projet, mais il ne put en déterminer

que dix ou douze, encore étaient-ils si ignorants, qu'ils ne savaient ni lire ni écrire, et qu'il fut obligé d'écrire leurs noms lui-même avec ceux de ses deux fils. Il alla ensuite trouver Suzzarelli, comme ils en étaient convenus, lui apprit quelle avait été sa réussite, et lui fit voir la liste des noms. Suzzarelli en fit part à Saliceti, et le pria d'attendre qu'il eût réuni un plus grand nombre de victimes. Saliceti s'y refusa, en disant que la police devait employer toutes sortes de moyens pour découvrir les traîtres, mais non pas encourager ni déterminer personne à le devenir ; que son devoir, au contraire, était d'étouffer dans son origine toute tentative semblable. Le tambour-major et ses associés furent arrêtés sur le champ. On trouva sur lui le fatal papier, et peu de temps après il fut pendu avec ses deux fils et quelques autres.

Suzzarelli se tint caché pendant quelques jours, puis il alla voir la veuve du malheureux tambour-major, à qui il dit que son mari avait été près d'occasionner sa ruine ; qu'il était venu auprès de lui pour aviser au moyen de sortir de Naples, et qu'il lui avait promis, par pure amitié, de lui procurer les moyens de passer à Capri ; mais que tout avait été découvert ; qu'on l'avait pris, jeté dans un cachot, et qu'il aurait été pendu comme les autres, si, heureusement pour lui, il ne s'était trouvé dans les bureaux de Saliceti un de ses compatriotes qui s'était intéressé en sa faveur et avait travaillé à lui sauver la vie. Il dit cela avec tant d'apparence de vérité, que la pauvre femme le crut bonnement, le

regarda comme un bienfaiteur, et par la suite, quand elle se trouvait dans la peine, elle avait coutume de s'adresser à lui et de lui demander de temps en temps quelques écus. Deux ou trois jours après cette abominable scène, Cipriani dit à Suzzarelli : « Quel scélérat (mécréant) es-tu, Suzzarelli ! Comment peux-tu apaiser les cris de ta conscience qui te reproche la mort de ces malheureux, pendus par suite de ton astuce? — Bah, répliqua Suzzarelli, *sono porci napolitanacci* (ce sont de vilains pourceaux napolitains). »

En 1809, Saliceti, désirant savoir quand arriverait en Sicile le paquebot anglais, employa Suzzarelli. En conséquence, Suzzarelli écrivit au colonel Lowe, et lui dit que comme les dernières nouvelles qu'on avait reçues d'Angleterre étaient très fâcheuses et avaient jeté le découragement parmi les partisans des Anglais, qui y ajoutaient foi ; que même ceux qui n'y croyaient pas entièrement, craignaient qu'il ne fût arrivé quelque événement sinistre, il l'engageait à lui communiquer sur-le-champ ce qu'il pourrait avoir appris de nouveau, afin de relever le courage abattu de leur parti. Sir Hudson Lowe répondit qu'il était très porté à employer tous les moyens possibles pour soutenir les sentiments loyaux des fidèles sujets du roi Ferdinand, mais que dans ce moment il n'avait pas de nouvelles authentiques ; que cependant il était certain que, sous peu de jours, il arriverait un paquebot d'Angleterre, et qu'alors il aurait soin de lui faire parvenir tout ce qui pourrait être favorable. Aussitôt

que Suzzarelli eut reçu ces renseignements et les eut transmis à Saliceti, on expédia le corsaire l'*Ardito*, avec la commission de croiser sur les côtes de la Sardaigne. Après quelques jours d'attente, il attaqua et prit le paquebot anglais, qui se nommait, à ce que je crois, *le Succès*. La malle fut jetée par-dessus le bord du navire ; mais, dans la précipitation, elle resta suspendue à une amarre, et les hommes du corsaire français firent un tel feu de mousqueterie, que l'équipage du paquebot n'osa pas en approcher pour la couper, et de cette manière elle tomba dans leurs mains. On trouva parmi les dépêches des ordres relatifs à une attaque projetée contre Corfou, avec quelques lettres de l'amirauté, relatives au blocus de cette île. Cipriani dit que ce paquebot était commandé par un jeune homme d'environ vingt ans, et monté par à peu près quatorze hommes.

Suzzarelli extorquait de grosses sommes d'argent du colonel Lowe, sous divers prétextes, tels que pour indemniser ses agents de leur emprisonnement, pour des présents qu'il prétendait avoir faits à la police pour empêcher qu'il ne fût lui-même arrêté. C'était un homme immoral et vicieux, mais rempli de talents, et imposant par ses dehors et par ses manières. Quelquefois il essayait de tromper Saliceti par des contes merveilleux et par des projets de nouvelle invention, dont le but était de se faire donner de l'argent. Saliceti avait coutume de dire dans ces sortes d'occasions : *Va a far credere questo al colonello tuo, che è un coglione ; a me non puoi,*

che ti conosco (1). Ne peux-tu pas dire tout de suite que tu as besoin d'argent ?

Suzzarelli, dans le but de brouiller le gouvernement anglais avec le gouvernement sicilien, fabriqua une lettre dans laquelle il imita l'écriture de Hudson Lowe. Dans le cours d'une conversation avec Cassetti, Suzzarelli lui dit que la reine Caroline faisait le diable en Sicile, et qu'elle cherchait à détruire tous les Anglais. Cela excita la curiosité de Cassetti, qui fit plusieurs questions à Suzzarelli. Celui-ci, après bien des difficultés, répliqua qu'il avait une lettre du colonel, qui contenait ces détails. Cassetti demanda, avec beaucoup d'empressement, à la voir. Suzzarelli se fit encore longtemps prier, et lui permit enfin d'en prendre lecture. Dans cette lettre, on traitait les Napolitains de misérables, sans foi et sans honneur ; on conseillait à Suzzarelli de s'en méfier : on assurait que la reine Caroline avait formé un complot d'assassiner tous les Anglais en Sicile ; que les barons étaient tout prêts à courir, les armes à la main, et à les massacrer ou à les chasser de l'île. Il termina par déclarer qu'en conséquence de cette découverte, le gouvernement anglais avait résolu de s'emparer de la personne de la reine, et de placer la Sicile sous sa protection. Cassetti demanda instamment la permission de garder la lettre, ce que Suzzarelli refusa ; mais il lui en donna copie, en promettant qu'il réfléchirait s'il n'y avait pas d'inconvénient à lui laisser l'original.

(1) « Va faire croire cela à ton imbécile de colonel ; cela ne passera pas avec moi, qui te connais. »

Il alla ensuite trouver Saliceti, auquel il rapporta que Cassetti avait mordu à l'hameçon. Afin de ne négliger aucune précaution, Saliceti pria Suzzarelli d'envoyer chercher le maître d'école anglais à leur service, qui contrefaisait parfaitement les écritures, afin d'examiner si celle du colonel avait été bien imitée par Suzzarelli. Après l'avoir examinée, celui-ci déclara qu'il croyait qu'on découvrirait la fraude. On lui ordonna donc de copier la lettre, et il imita si parfaitement l'écriture de sir Hudson Lowe, que ce dernier y fut par la suite trompé lui-même.

Le lendemain, Suzzarelli la donna à Cassetti, en l'exhortant de ne la montrer ni la perdre, et en assurant que sa vie en dépendait. Cassetti s'empressa aussitôt de se rendre à Palerme, et la présenta à la reine. Cette princesse, furieuse, envoya chercher John Stuart, qui était alors à Palerme, lui présenta la lettre contrefaite, et insista pour que l'on infligeât une punition exemplaire au colonel Lowe, qui avait osé compromettre son nom de cette manière. Sir John Stuart envoya sur-le-champ, pour éclaircir cette affaire, chercher le colonel Lowe. Lorsqu'on lui fit voir la lettre, il fut obligé de reconnaître que c'était son écriture, tant elle était bien imitée ; mais il déclara qu'il ne croyait pas avoir jamais écrit rien de semblable, et qu'il ne pouvait pas non plus trouver aucune trace de cette lettre dans son registre de correspondance. Dans le temps que Suzzarelli forgeait cette lettre, la police envoya à dessein quelques bateaux qui s'empa-

rèrent de celui du colonel, venant de Capri. Le lendemain, Suzzarelli écrivit au colonel, pour lui apprendre que son bateau avait été saisi ; et qu'il ignorait quelles dépêches il lui avait envoyées, puisqu'elles étaient toutes tombées dans les mains de la police.

On employait ordinairement Maresca pour se rendre auprès du colonel dans le bateau d'Antonio. Sir Hudson appelait ordinairement Suzzarelli et Maresca *sui campioni* (ses champions). Maresca avait deux fils, qui, avec Antonio, le batelier et ses fils, étaient fidèles à sir Hudson Lowe. Vers le milieu de 1809, sir Hudson Lowe commença à soupçonner Suzzarelli : celui-ci se rendit effrontément à Capri, où il employa son éloquence avec tant d'efficacité, qu'il convainquit sir Hudson de sa droiture, le persuada qu'il était l'homme auquel il devait avoir le plus de confiance, et qu'il était entièrement dévoué à son service. A son retour, Suzzarelli alla trouver Saliceti, et lui rapporta toute la conversation qui avait eu lieu entre eux, en l'assaisonnant de plusieurs traits satiriques dirigés contre le pauvre colonel. Quand Saliceti, voulait se soulager du tracas des affaires et s'amuser un moment, il avait coutume de faire venir Suzzarelli; celui-ci. qui avait beaucoup d'esprit, l'égayait aux dépens de la bonhomie du colonel, qui se laissait tromper aussi grossièrement.

On forma divers plans pour décider le prince de Canosa à débarquer sur la côte de Naples ; mais heureusement pour lui, il ne voulut acquiescer à aucun ; car, s'il l'eût fait, les mesures étaient si bien prises,

qu'il eût été arrêté et fusillé dans les vingt-quatre heures. Tandis que Suzzarelli continuait ainsi ses opérations, il arriva de la police de Paris une lettre qui contenait, en substance, qu'on avait appris qu'un certain Suzzarelli, émigré corse, aux gages de l'Angleterre, était employé à Naples comme espion pour les Anglais; et l'on priait Saliceti de le faire arrêter et juger par une commission militaire, et faire exécuter la sentence dans les vingt-quatre heures. Saliceti envoya chercher Suzzarelli, lui remit la lettre en main propre, en l'engageant à la lire. Puis, il écrivit à la police de Paris, pour lui faire connaître la nature des relations de Suzzarelli avec sir Hudson Lowe, affirmant qu'un tel homme était un trésor pour lui. Suzzarelli était trop adroit pour ne pas profiter de l'avantage que lui donnait cet incident. Il s'en servit pour soutirer de nouvelles sommes de sir Hudson Lowe, sous le prétexte qu'il avait été forcé de faire de grands cadeaux à quelques membres de la police ; et, ajoutant que si ce n'eût été à cause de Franceschi (1), son ami et son compatriote, au service de Saliceti, qui avait beaucoup d'influence, il aurait été infailliblement arrêté et fusillé.

On fit prévenir Saliceti que Cassetti avait l'intention de le poignarder. Quoique Saliceti n'ajoutât pas foi à cette assertion, il résolut cependant de prendre quelques précautions. En conséquence, un soir que Cassetti se présenta, on se saisit de lui et on le fouilla soigneusement. Cependant on ne put rien trouver qui

(1) Ce fut la raison pour laquelle Cipriani n'avait jamais pris le nom de Francheschi à Sainte-Hélène.

pût justifier une telle mesure. Après l'avoir soumis à cette épreuve, on lui donna la permission d'entrer, et alors il se plaignit hautement de l'indigne traitement qu'on lui avait fait. Saliceti fit semblant d'être dans une entière ignorance de ce fait, et affecta le plus grand étonnement. Il fit venir l'officier de la gendarmerie, et, d'un air fâché, lui demanda comment il avait osé se conduire ainsi envers un homme d'honneur comme Cassetti.

L'officier, qui savait à quoi s'en tenir, prétendit qu'il y avait une méprise, et, par ordre de Saliceti, il fit beaucoup d'excuses *à l'homme d'honneur*. — Je vis, dit Cassetti, qui, tout roué qu'il était, fut cependant pris pour dupe, le feu sortir des yeux de Saliceti, tant il était irrité de l'indigne traitement auquel j'avais été exposé.

Suzzarelli, pendant qu'il était en Sicile, eut un entretien avec un des Ronco, capitaine de brigands, sous les ordres d'un certain Piccioli, natif de Cheti, et qui était au service de ***. Ces partisans avaient l'habitude de débarquer dans la Calabre et d'y commettre des déprédations. Piccioli, ennuyé d'être au service de ***, et désirant faire quelque chose d'assez important pour lui mériter son pardon et obtenir du service de Murat, offrit, par l'entremise de Ronco, de faire débarquer sa troupe, de nuit, et sur un point de la Calabre dont on conviendrait, et de la livrer entre les mains de la justice napolitaine. Suzzarelli en parla à Saliceti, et proposa d'envoyer un bâtiment pour la passer de Sicile en Calabre, sous prétexte de débarquer sur quelque point où elle trouverait

l'occasion de faire quelque riche butin. Il espérait, au moyen de Ronco, de faire réussir ce plan; mais Saliceti, qui doutait du courage personnel de Suzzarelli, lui dit qu'il était plus habile à faire des propositions et former des projets, que propre à en exécuter un de la nature de celui dont il était question; et il le renvoya. Un certain Spadaccini était présent lorsque cette proposition fut faite; c'était un Napolitain, avoué de profession et espion secret de l'intérieur, au service de Saliceti. Il était, en apparence, attaché à l'ancien ordre de choses; et afin de mieux tromper les partisans de la famille exilée, il se fit arrêter et jeter en prison par ordre de Saliceti. Il y fut retenu, comme suspect, pendant quatre mois, et traité en apparence avec beaucoup de rigueur; mais le fait est qu'on lui permettait de faire ce qu'il voulait, et que toutes les nuits il était libre de sortir, déguisé, de sa prison, et d'aller se divertir avec d'autres agents secrets, ses confrères. C'était un homme hardi, résolu, et que son courage rendait capable d'exécuter toute espèce d'entreprise hasardeuse. Il revint chez Saliceti, à qui il dit que le projet proposé par Suzzarelli était un projet *de paille*, et qu'il était la seule personne qui pût le faire réussir, étant intimement lié avec Piccioli, puisqu'ils avaient été élevés ensemble au collège, et qu'ils demeuraient à côté l'un de l'autre. Saliceti lui promit six mille écus en cas de succès; mais il déclara que, s'il ne réunissait pas, non seulement il ne donnerait rien, mais encore qu'il lui retirerait la permission dont il jouissait alors, ajoutant qu'il ne lui

avancerait pas d'argent, mais qu'il ferait mettre six compagnies de gendarmerie corse sous ses ordres. Spadaccini accepta sur-le-champ cette offre et se rendit à Pescara d'où il envoya un messager à Piccioli, qui était alors à Rocoli.

A l'arrivée de Piccioli, ils eurent ensemble une longue conférence, dans laquelle ils arrangèrent leurs plans diaboliques. Quelques jours après, Piccioli débarqua dans le golfe de Tarente, avec sa troupe, consistant en soixante-dix à quatre-vingts vagabonds, tous *gente di riputazione*, qui s'étaient signalés par leurs vols et leurs assassinats le long des côtes, et qui étaient la terreur du royaume de Naples. Ces misérables s'avancèrent dans les montagnes, et, dans leur route, ils enlevèrent une escorte et le montant de trois mois des contributions du district, qu'elle conduisait au trésor royal. Dans les Abbruzes, Piccioli les engagea, de nuit, dans un défilé, et, sous prétexte de reconnaître la route, ce traître se porta en avant. Les gendarmes étaient en embuscade le long des arbres; et aussitôt que Piccioli fut arrivé à une certaine distance, il se joignit à eux. Alors ils commencèrent à faire feu sur les brigands trompés, et les massacrèrent tous jusqu'au dernier. Certainement ils avaient mérité la mort; mais la conduite de leur chef n'en est pas moins infâme. Après cet exploit, Spadaccini et Piccioli revinrent à Naples, où le premier reçut la récompense de son entreprise, et le dernier son pardon. Cependant Saliceti regarda l'action que venait de commettre ce Piccioli comme étant d'une nature

si noire et si atroce, qu'il ne voulut ni le voir, ni permettre qu'on l'employât.

Vers la fin d'octobre 1808, le roi Joachim, trouvant que l'occupation de Capri par les Anglais causait un très grand dommage au commerce de sa capitale, et alarmé des projets d'assassinat formés par des personnes qui venaient de cette île et qui étaient soudoyées par C***; considérant en outre qu'on pouvait le blâmer de permettre que les Anglais restassent en possession d'une île si près de Naples, résolut de s'en emparer par un coup de main. Les préparatifs se firent avec vigueur. Ce fut alors que Suzzarelli et ses associés trouvèrent le secret de persuader à sir Hudson Lowe qu'ils étaient destinés contre l'île de Ponza.

Tout étant préparé, on tint un conseil de ministres peu de temps avant l'attaque. Quelques personnes désiraient que Suzzarelli continuât à tromper sir Hudson jusqu'à la fin (I). Mais l'un d'eux fut d'un avis contraire; il fit observer que la réussite de cette attaque était incertaine, et que si elle venait à échouer, le colonel Lowe s'apercevrait qu'il avait été trompé par Suzzarelli, et lui retirerait sa confiance. Il pensa donc qu'on ferait bien, pour prévenir cet inconvénient, de permettre à Suzzarelli d'avertir sir Hudson Lowe de la destination réelle de l'expédition, quelques heures avant qu'elle mît à la voile; que, jusqu'à ce moment, Suzzarelli devait

(1) Ce fait me fut rapporté, en 1819, par le ministre lui-même; mais je m'abstiendrai de citer son nom, pour des raisons qu'on peut aisément deviner.

(Note de O'Meara.)

continuer à le persuader qu'on en voulait à Ponza ; en sorte que, quel que fût l'événement, il ne pût être compromis. On avait besoin d'un grand nombre d'échelles pour l'assaut, et il paraissait difficile de les faire confectionner sans que sir Hudson Lowe en eût connaissance ; que s'il en était averti, on tomberait dans le double inconvénient de compromettre Suzzarelli et d'indiquer tout d'un coup le vrai but de l'expédition. Cela parut d'abord une difficulté insurmontable. Cependant la personne dont nous avons déjà parlé, suggéra un expédient ingénieux qui atteignit parfaitement le but. Le jour qui précéda celui indiqué pour l'attaque, la police ordonna à tous les hommes chargés d'allumer les réverbères de la ville de se réunir le jour suivant, à une certaine heure, avec leurs échelles. Pendant la même nuit, Suzzarelli prévint à la hâte Lowe que l'île serait attaquée le lendemain, et il joignit même une copie de la proclamation qui serait faite aux troupes. On pensa que ce renseignement tardif ne servirait qu'à augmenter la confusion parmi la garnison. L'expédition, consistant en seize à dix-huit cents hommes, sous les ordres du général Lamarque, mit à la voile de la baie de Naples, le 4 ou 5 octobre, et arriva sous les rocs de Capri, sans avoir été inquiétée par l'escadre anglaise, qui, supposant que c'était contre Ponza qu'était dirigée l'attaque, veillait à la défense de cette île. Capri avait une garnison composée du régiment royal corse, du régiment royal de Malte, et de quelque artillerie anglaise. Il n'est peut-être pas dans le monde une

île qui présente plus d'obstacles naturels à surmonter pour être emportée d'emblée. Les neufs dixièmes de sa circonférence consistent en rocs escarpés et perpendiculaires, qui s'élèvent à plusieurs centaines de pieds au-dessus de la mer. Tous les lieux abordables sont fortifiés, et on avait mis en batterie quarante pièces de canon dans les forts.

Les Français débarquèrent, malgré tous ces obstacles de la nature et de l'art. Dans quelques endroits, ils furent obligés de franchir les précipices à l'aide d'échelles posées sur des bateaux vacillants. Le régiment royal de Malte, soit par lâcheté, soit qu'il eût été corrompu par le champion Suzzarelli, posa les armes et refusa de combattre. Les soldats furent faits prisonniers malgré les efforts de leurs officiers, dont plusieurs périrent avec le commandant du régiment. De cette manière, on enleva les forts Sainte-Barbe et Ana Capri, qui forment la sommité de l'île. Le seul chemin de communication qui existe entre Capri et la citadelle, et les forts où étaient sir Hudson et la garnison, consiste en un escalier de quatre à cinq cents marches, sur lequel, en plusieurs endroits, une personne seulement peut monter ou descendre. Cet escalier était défendu par plusieurs pièces de canon. Malgré cela, les troupes françaises firent l'attaque, réussirent et investirent la ville. On attela cinquante hommes à quelques pièces de vingt-quatre, et en une nuit on les hissa sur le haut du mont Solaro, le point le plus élevé d'Ana Capri, et qui commande la citadelle. Pendant toute la durée de son commande-

ment, sir Hudson Lowe avait négligé de fortifier ce côté, croyant bien qu'il était impossible de faire passer des pièces de gros calibre sur les côtés escarpés de la montagne. On éleva des batteries en face de la citadelle pour la foudroyer; et d'autres, qu'on garnit de fourneaux pour chauffer les boulets, furent placées le long de la baie, afin de se défendre contre l'escadre et contre la flotille anglaise, qu'on voyait s'approcher du côté de Ponza. On envoya aussi de Naples quelques renforts que l'on débarqua près de Tiberius's-Bath (les bains de Tibère), en sorte qu'en peu de jours sir Hudson Lowe capitula et rendit aux Français l'île, les forts, l'artillerie, les munitions et les magasins.

On appelait ordinairement Capri le Gilbratar de Naples, et les obstacles qui semblaient s'opposer à ce que l'on s'en emparât, et même à ce qu'on pût y débarquer, étaient tels, que Saliceti, lorsqu'il visita l'île après sa prise, ne pût s'empêcher de s'écrier : « *J'y ai trouvé les Français, mais je ne puis pas croire qu'ils y soient entrés.* »

Quand l'expédition, commandée par le lieutenant-général sir John Stuart et par l'amiral Freemantle, composée d'environ dix-huit à dix-neuf mille hommes, quitta la Sicile en 1809, l'avis de l'amiral était d'abord que l'on débarquât entre Portici et Castellamare, et qu'on attaquât immédiatement la ville de Naples.

Sir Hudson Lowe était avec l'armée. On consulta Suzzarelli. Son opinion fut que les Anglais devaient, au préalable, en s'emparant des îles d'Ischia et de

Procida, s'assurer un point d'appui qui facilitât toute retraite en cas d'événement, après quoi ils débarqueraient à Baja, dont la garnison, disait-il, était commandée par un colonel corse de ses parents, qui pour une certaine somme, et avec l'assurance d'obtenir le même rang dans l'armée anglaise livrerait la place après avoir fait une feinte résistance. Il ajoutait que, pendant ce temps-là, le parti anglais et celui de Ferdinand, combineraient leurs plans pour les aider à rassembler les partisans. On suivit malheureusement ce conseil. Il n'y avait alors que quatre mille hommes dans la ville de Naples ; comme la plupart des troupes françaises étaient en marche vers l'Allemagne (c'était un peu avant la bataille de Wagram), on avait ordonné aux troupes qui étaient dans la ville, si les Anglais tentaient un débarquement, de la quitter et de se retirer au fort Saint-Elme, pour y rester jusqu'à ce qu'elles fussent secourues. Elles avaient également reçu l'ordre de ne pas tirer sur la ville de Naples, si les Anglais s'en emparaient. Le trésor, tout le bagage du roi et de la reine, les bijoux de la Couronne, beaucoup d'objets précieux, étaient empaquetés, ainsi que d'autres effets appartenant aux principaux personnages de la Cour, et tout était prêt à partir au moment où les Anglais effectueraient leur débarquement. On n'aurait fait que peu ou point de résistance. Il y avait diverses frégates et un vaisseau de soixante-quatorze sur le chantier, d'immenses magasins, deux à trois cents bâtiments marchands, et une flottille considérable : tout cela serait devenu la proie des Anglais, at-

tendu que Murat ne voulait pas compromettre la ville, en essayant une défense inutile. Saliceti était à Rome à la première apparition des Anglais. Murat perdait la tête, ne pensait qu'à sauver ses trésors. Mais la reine, qui avait plus de fermeté et de talent que son mari, envoya Cipriani avec une note à Saliceti, le priant de revenir à Naples sans perdre de temps; que le roi n'était pas en état de donner des ordres ; qu'enfin tout dépendait de sa présence. Cipriani cacha cette lettre dans la semelle de sa botte, et après avoir éprouvé quelques difficultés et n'être échappé que par hasard aux brigands qui se trouvaient près de Terracina, il parvint à Rome. S'il réussissait à ramener Saliceti, il devait revenir avec la plus grande promptitude à Naples, et, dans un lieu convenu, près de l'entrée de la ville, tirer son mouchoir et paraître s'essuyer le front ; sinon il devait continuer sa route. Il vit Saliceti vers les deux heures du matin, et lui communiqua toute l'affaire. Saliceti, après avoir lu la lettre de la reine, demanda ce que faisaient Suzzarelli et Maresca. Cipriani répondit « qu'ils étaient à Naples et s'efforçaient de persuader aux généraux anglais de ne point débarquer entre Portici et Castellamare, mais d'attaquer Ischia. — Bravo, Suzzarelli ! s'écria Saliceti, ils sont perdus; mais s'ils débarquent entre Portici et Castellamare, c'est nous qui le sommes. » Saliceti envoya en avant Cipriani, qui revint à Naples avec une célérité dont on n'avait pas encore eu d'exemple et qui fit le signal convenu.

Il fut bientôt suivi par Saliceti, qui, à son arri-

vée, trouva les chevaux sellés, le roi lui-même dans la rue, et sur le point d'abandonner la ville à sa destinée. Saliceti, d'un ton brusque, dit à Murat qu'il ne méritait pas d'être roi s'il ne défendait pas son peuple, et finit par l'assurer qu'il allait tout diriger au nom de Napoléon s'il n'adoptait pas des mesures de défense. Murat, confus, rentra dans son palais, et sur-le-champ on rappela les troupes de l'intérieur et celles qui étaient en marche pour l'Allemagne.

On fit venir le quatrième régiment de dragons de l'Abbruzze, et l'on prit toutes les mesures nécessaires. On plaça du canon dans les rues. Les artilleurs, la mèche allumée, reçurent publiquement l'ordre de faire feu sur tout rassemblement du peuple. Saliceti envoya chercher ceux qu'il regardait comme suspects, et leur dit qu'il ne pouvait se fier à leur simple parole de rester tranquilles et de ne se mêler en rien de ce qui allait avoir lieu. Il finit en leur demandant, d'un ton grave, quelle garantie ils pouvaient lui donner de leur conduite. Étonnés de cette façon d'agir, ils demandèrent, après quelques instants d'hésitation, qu'on les mît dans un fort jusqu'à ce que tout fût terminé, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Tandis que Saliceti agissait publiquement de cette manière, et qu'il ordonnait qu'on fît usage de tous les moyens de défense pour encourager ceux qui étaient fidèles et effrayer les mécontents, il avait en même temps renouvelé l'ordre que si les Anglais débarquaient, les troupes eussent à évacuer la ville et à se retirer dans les forts, jusqu'à ce que des forces

suffisantes fussent revenues de l'intérieur; et que la chance offrît quelque apparence de succès. On parvint en trois jours à réunir une force respectable, et toutes craintes cessèrent.

Saliceti était républicain par principes, et il aurait concouru à l'établissement de ce gouvernement en Italie, s'il y eût eu quelque probabilité qu'il s'y maintînt. Il mourut quelques heures après avoir dîné avec un de ses ennemis, avec qui ils s'était réconcilié, ce qui donna lieu de supposer qu'il avait été empoisonné.

Cependant les opinions furent, à cette époque, partagées à cet égard. Les médecins français attestèrent le fait, tandis que les italiens le nièrent: on ne découvrit aucune trace de poison à l'ouverture du corps. Quand Napoléon apprit la mort de Saliceti, il s'écria: *Seul, il valait une armée de cent mille hommes* (1)*!*

Les détails que l'on vient de lire ont été confirmés par l'un des ministres qui étaient alors auprès du roi

(1) Saliceti avait été nommé, en 1806, ministre de la police générale à Naples, auprès de Joseph Napoléon; puis, il eut presque en même temps le portefeuille de la guerre; concentra ainsi entre ses mains toute la force du pouvoir. Il montra dans ces fonctions de grandes qualités et ce caractère ferme qui ne l'abandonna jamais. Cet état de choses subsista jusqu'à l'arrivée de Murat, qui, craignant l'influence de sa femme Caroline, à laquelle Saliceti s'était uni dans l'intention de le diriger, enleva à celui-ci le portefeuille de la guerre pour le donner au général Reynier. Puis, bientôt après, le roi ayant décrété qu'il excluait du service de Naples tous les Français non naturalisés, Saliceti fut forcé de revenir à Paris, d'où l'empereur l'envoya, en 1809, faire partie de la Consulte qui devait prendre possession de Rome. Il était dans cette ville lorsqu'une armée anglo-sicilienne débarqua en Calabre. Aussitôt il se rendit à Naples, que l'ennemi menaçait, y reprit ses anciennes fonctions, organisa la garde nationale et rétablit l'ordre et le calme au milieu de la confusion générale. Quelque temps après, le roi Murat donna à Magrelli le portefeuille de la police, et Saliceti mourut subitement le 23 décembre 1809, au sortir d'un dîner que lui avait donné le nouveau ministre. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné, et les personnes intéressées à détruire ce bruit n'y sont point parvenues. Napoléon dit en apprenant cette nouvelle: « L'Europe vient de perdre une de ses têtes les plus fortes. »

Murat, et l'existence des lettres de sir Hudson Lowe à Suzzarelli est prouvée. Napoléon, à qui je fis part de quelques-unes de ces circonstances, me dit, en outre, qu'il était instruit de la manière dont nous étions trahis par nos espions à Naples; et il ajouta que Cipriani, qui avait été un des principaux agents, me fournirait, si je désirais, de plus amples renseignements. Il a fait la remarque que les Français, étant catholiques romains, avaient un avantage sur nous, qu'ils puisaient dans leur religion même, parce que les espions italiens étaient tentés de croire que non seulement il était inutile de remplir leur engagement avec des hérétiques, mais encore qu'ils croyaient faire un acte méritoire en leur manquant de parole.

4 décembre. — Mademoiselle V***, jolie fille et femme de chambre de Mme. Lowe, est venue aujourd'hui de *Plantation-House* à Longwood, montée sur un des chevaux du gouverneur, et munie d'une lettre du major Gorrequer, qui portait que sir Hudson Lowe avait oublié de laisser une *passe* pour elle avant d'aller en ville, et qui engageait le capitaine Blackeney à le recevoir : elle resta près de deux heures à Longwood. Pendant ce temps, elle traversa presque toutes les chambres de la maison; les domestiques français étaient si enchantés de l'apparition d'une jeune et jolie fille, que leur galanterie ne leur permit pas de lui rien refuser. Elle désirait beaucoup qu'on lui permît de pénétrer auprès de Napoléon, et elle avait même ouvert à moitié la porte de la chambre où il était, dans le dessein d'y entrer; mais elle fut retenue par Saint-Denis. Elle persuada

cependant aux domestiques qu'ils pouvaient lui permettre de le regarder pendant quelque temps à travers la serrure, ce qu'elle fit réellement (1).

7 *décembre*. — J'ai dit à Baxter que Napoléon a enfin consenti à prendre une médecine, que je lui ai administrée moi-même, et qui lui a facilité quelque soulagement. M. Baxter pensa, comme moi, qu'il serait convenable de lui procurer une demeure autre que celle de Longwood, dont la triste et rigoureuse exposition ne peut lui être favorable, et où le vent froid du sud-est, qui règne constamment, lui occasionne des affections catarrhales toutes les fois qu'il sort.

9 *décembre*. On a fait un signal de *Plantation-House* pour que j'eusse à m'y rendre ; bientôt après mon arrivée, sir Hudson Lowe m'a dit, d'un ton sérieux, qu'il m'avait envoyé chercher pour une affaire étrangère à ma profession, ajoutant qu'il avait un grand sujet de blâmer ma conduite. Ensuite il me demanda si je n'avais point entretenu de correspondance ou si je n'avais pas servi d'intermédiaire à une communication des Français avec quelques personnes de l'île. Je fus surpris de cette interpellation, et je répondis que je ne savais ce dont il voulait parler. Il renouvela plusieurs fois ses interrogations, et ajouta qu'il n'entendait pas dire que

(1) Peu de temps après la jeune personne quitta Sainte-Hélène : on fit courir le bruit qu'elle était enceinte. Elle fut accompagnée, à bord du bâtiment, par sir Thomas Reade, et le gouverneur lui témoigna tous les égards imaginables. On fit diverses conjectures à Longwood relativement à la cause de la visite de cette jeune femme dans de telles circonstances. Le lecteur ne manquera pas d'en deviner quelques-unes.
(Note de O'Meara.)

j'eusse favorisé des intelligences pour aider à la fuite du général Bonaparte, mais qu'il voulait parler de communications d'une autre nature. Je lui ai répondu que si l'on me regardait comme ayant favorisé des communications ou des correspondances en faveur des Français, pour avoir été dans les boutiques acheter divers articles pour les comtesses Bertrand et Montholon et pour d'autres personnes de Longwood, je me reconnaissais coupable. Il a ensuite demandé si je n'avais pas écrit en ville à une personne de lui envoyer quelques articles pour Mme Bertrand. J'ai répondu que oui; que j'avais écrit à M. Durling d'envoyer quelques balais, quelques petits meubles et autres articles de ménage. Le gouverneur a prétendu que c'était une infraction à ses ordres, puisqu'il m'avait défendu de me mêler d'autre chose que de ce qui avait rapport à mes fonctions de médecin. «Quel besoin aviez-vous de faire cela? Si Mme Bertrand manque de quelque chose de ce genre, qu'elle s'adresse à l'officier d'ordonnance. Pourquoi donc ne l'a-t-elle pas fait?»

J'ai répondu d'abord que la propreté était nécessaire pour empêcher la maladie, et qu'ainsi tout ce qui y était relatif entrait dans les attributions de la médecine; que d'ailleurs l'officier d'ordonnance se trouvait absent de Longwood quand on m'a fait la demande de ces bagatelles; que même, s'il eût été présent, la décence eût empêché une dame de s'adresser à lui pour se pourvoir de certains articles nécessaires aux femmes, et dont elle pouvait sans inconvénients parler à son chirurgien; et

qu'il m'était impossible de considérer comme un crime l'action toute simple de charger un marchand d'acheter des ustensiles de ménage (que je nommai), ou de semblables articles, pour Mme Bertrand ou pour moi-même. Son Excellence, comme de coutume, se fâcha extrêmement, et dit qu'il ne permettait pas de l'insulter en sa qualité de gouverneur. Il me demanda ensuite avec emportement comment j'avais osé commander, sans le consulter, des articles qui ne devaient pas être fournis par les magasins du roi, et les porter au compte de ces magasins. Je lui ai répondu que je n'avais pas parlé de les porter au compte des magasins du roi. On examina là-dessus ma lettre à M. Durling, que le gouverneur avait en son pouvoir, et qui confirma mon rapport. Malgré cela, le gouverneur continua ses injures, et il fit quelques remarques assez grossières sur la délicatesse des dames françaises.

J'ai demandé des ordres par écrit, afin d'éviter à l'avenir ces erreurs et ces inconvénients ; mais il a refusé de m'en donner. J'ai alors demandé, dans le cas où les dames me chargeraient d'acheter quelques articles pour elles, quelle réponse j'avais à leur faire. Après quelques moments d'hésitation, il a dit que « si elles me priaient d'acheter moi-même quelque chose pour elles, je pourrais le faire, mais que, si elles me demandaient de charger une autre personne de leur rendre le même service, je devais m'y refuser nettement. »

Il conserva sa très grande colère pendant quelque temps, et j'eus toutes les peines du monde à m'em-

pêcher de sourire de la manière sérieuse avec laquelle il traitait un sujet d'une si mince importance.

Aucun changement remarquable n'a eu lieu dans l'état de Napoléon, ni dans les symptômes de sa maladie. J'ai eu avec lui quelques moments d'entretien, au sujet des libelles publiés contre sa personne.

« De tous ces libelles ou pamphlets qui ont été vomis contre moi, a-t-il dit, et dont vos ministres ont inondé l'Europe, pas un n'arrivera à la postérité. Pendant le règne de Louis XIV, et même celui de Henri IV, la presse a enfanté un grand nombre de ces écrits, dont il serait impossible aujourd'hui de trouver un seul. Les productions des misérables payés par vos ministres (1) pour danser sur les ruines de leur propre pays, seront anéanties de la même manière. Quand on m'a demandé d'écrire ou de faire écrire, en réponse à ces libelles, j'ai répondu : *une victoire, un monument de plus, est la véritable réponse.* D'ailleurs, on n'aurait pas manqué de dire que je payais pour faire faire ces réfutations, ce qui en eût ôté tout le mérite. La postérité jugera sur les faits. La calomnie a épuisé tout son poison sur ma personne ; je vais désormais, gagner tous les jours dans l'opinion du siècle. La première fureur une

(1) La haine qui déversait ses poisons contre la personne de Napoléon existe encore dans presque toute sa force même après son décès. On en trouve un exemple dans la réponse qui est échappée, à ce qu'on assure, de la bouche d'un secrétaire d'Etat, et que voici : quand on lui apprit que, peu de temps avant sa mort, Napoléon avait ordonné qu'on ouvrit son corps, qu'on en retirât son cœur, pour le mettre dans l'esprit de vin, et l'envoyer à l'impératrice Marie-Louise, ce ministre dit aussitôt : « *On aurait dû le jeter dans de la chaux vive.* »

(*Note de O'Meara.*)

fois passée, je ne conserverai plus pour ennemis que les sots ou les méchants. Quand on ne pourra plus trouver de traces de tous ces libelles, les grands ouvrages composés sous mon règne, les monuments que j'ai fait construire, et le code des lois que j'ai créées passeront aux siècles futurs, et les historiens à venir me vengeront des injustices auxquelles j'ai été en butte de mon temps. »

Napoléon me dit que Talleyrand avait été le premier à lui suggérer l'idée d'une invasion en Espagne, ou de l'invasion d'Espagne.

Dans l'entretien qu'il a eu avec moi relativement à la politique des ministres anglais, Napoléon m'a dit qu'il eût mieux valu pour l'Angleterre qu'on l'eût laissé sur le trône, attendu que la Russie, l'Autriche et la Prusse, par un motif de jalousie, auraient fait alors à la Grande-Bretagne des avantages commerciaux. Rien actuellement ne s'oppose à ce que ces puissances ne prennent des mesures rigoureuses pour faire leur propre commerce au détriment de celui de l'Angleterre. Que, d'un autre côté, ayant une grande influence sur la nation française, et en étant aimé, il aurait pu signer avec les Anglais un traité de commerce avantageux, qui ne peut avoir lieu aujourd'hui sur les bases qu'il aurait établies; qu'on n'avait rien à redouter de la France sur mer. « La France n'est redoutable, a-t-il ajouté, que lorsqu'elle a sur pied une armée de cinq cent mille hommes. Les alliés, d'ailleurs, ont toujours été en position de faire la paix avec moi quand ils l'auraient voulu La France

était fatiguée de la guerre et effrayée de la seule idée d'entreprendre de nouvelles conquêtes. J'ai réussi à battre les alliés, parce que je les ai attaqués en détail et que j'ai détruit une puissance avant que l'armée de l'autre pût arriver à son secours. Il se passera probablement des siècles avant qu'il se présente de semblables circonstances, qui concentrent une masse de forces égale à celle que j'avais réunie. Je le répète, il n'y avait rien à redouter de ma part ; car, si j'avais tenté de nouvelles conquêtes, l'opinion qui m'a envoyé à l'île d'Elbe m'aurait renversé de nouveau.

» Masséna, a observé Napoléon dans une autre occasion, a perdu sa réputation dans la campagne de Portugal, ce qu'il attribuait cependant au mauvais état de sa santé, qui ne lui permettait pas de monter à cheval et de voir par lui-même ce qui se passait. Un général qui voit par les yeux des autres, dit-il, ne commandera jamais une armée comme elle devrait l'être. Masséna était alors si indisposé, qu'il était obligé de s'en rapporter à ceux qui l'entouraient, et il dut nécessairement échouer dans quelques-unes de ses entreprises. Par exemple, à Busaco, il essaya d'emporter une position presque inexpugnable ; il était à peu près impossible qu'il réussît de la manière dont il l'attaqua, au lieu que, s'il eût commencé par la tourner, il l'aurait prise. Cela venait de ce qu'il ne pouvait pas reconnaître personnellement l'état des choses. Si Masséna eût encore été ce qu'il était autrefois, il aurait suivi Wellington pied à pied, et se fût mis en mesure de

l'attaquer (1) lorsqu'il entrait dans les lignes devant Lisbonne, et avant qu'il eût pris une position avantageuse et convenable.

14 décembre. — Sir Hudson Lowe étant venu à Longwood, m'a fait plusieurs questions concernant la santé de Napoléon. Il a dit qu'il était très extraordinaire qu'il ne prît point d'exercice ; que s'il espérait, en se renfermant ainsi de lui-même, obtenir du relâchement dans le système adopté, il se trompait. Il a ensuite demandé si son insomnie était causée par une maladie morale ou physique. Je lui ai dit que je la croyais la suite du défaut d'exercice ; qu'aucun homme, menant une vie comme le faisait Napoléon, ne pouvait longtemps conserver sa santé. Le gouverneur ajouta, avec un sourire moqueur, que la paresse était sans doute la raison pour laquelle il ne sortait pas. Je lui ai fait observer que, dans les premiers temps de son séjour dans l'île, il avait pris beaucoup plus d'exercice. Il m'a dit alors qu'il désirait avoir plus souvent des nouvelles de sa santé, et priait de faire connaître au capitaine Blackney ce qu'il pourrait y avoir de nouveau à cet égard. Je lui ai dit qu'il serait facile d'arranger les choses en lui envoyant des bulletins dans lesquels on nommerait Napoléon, en se servant du terme *le malade*, et en donnant en même temps au comte Bertrand des copies de ces bulletins. Il refusa de le permettre, en

(1) En parlant du duc de Wellington, dans une autre occasion, Napoléon a dit que tous les généraux étaient susceptibles de se tromper, et que celui qui commettait le moins de fautes devait être estimé le plus grand et le plus habile, et que Wellington en avait commis tout autant que beaucoup d'autres.

(Note de O'Meara.)

disant qu'aussi longtemps qu'on pourrait avoir des rapports verbaux, il ne jugeait pas nécessaire d'en avoir d'écrits. Il a fait aussi quelques observations sur ce qu'il n'avait pas vu M. Baxter.

Dans le cours de la conversation d'aujourd'hui, Napoléon a témoigné qu'il désapprouvait notre usage de faire fermer les boutiques et d'empêcher les ouvriers de travailler les jours de fête. En réponse à mes objections, il a ajouté : « Pour ceux qui sont à leur aise, il se peut qu'il soit très juste et très convenable qu'ils discontinuent leur ouvrage le septième jour; mais c'est le comble de la barbarie que de forcer un homme à interrompre son travail journalier, lorsqu'il n'a pas d'autre moyen de pourvoir à l'existence d'une famille quelquefois nombreuse. Si une telle loi est exécutée à la rigueur, votre gouvernement devrait faire distribuer des provisions pour nourrir ceux qui n'ont pas de quoi manger, et qui pourraient s'en procurer si on leur permettait de travailler; ou bien il faut que vos prêtres à gros ventre, *panciutti* (*ventrus*), consentent à céder une portion de leur dîner de ce jour-là aux pauvres affamés auxquels ils ne permettent pas de gagner le leur; ils en auraient de moins quelques indigestions ou quelques attaques d'apoplexie. Personne n'ignore que le vice naît presque toujours de l'oisiveté, et je ferais volontiers le pari qu'on voit plus de gens ivres et qu'il se commet plus d'actions contraires à la morale, en Angleterre, le dimanche, que tout autre jour de la semaine. »

Dans une discussion qui s'est élevée sur les moyens de réunir sincèrement les nègres avec les blancs, Napoléon a fait observer « qu'il lui avait paru que le seul moyen efficace pour y parvenir, serait de tolérer la polygamie dans les colonies; qu'on devrait, permettre à tout homme noir ou blanc de prendre une femme de chaque couleur; qu'il pensait qu'avec cette tolérance, dans la génération qui suivrait, les enfants seraient presque tous de même couleur, et que par là la jalousie et la haine auraient cessé. Il a ajouté « qu'il aurait été facile d'obtenir, pour cela, une autorisation du Pape. » Il a ensuite dit « qu'il considérait les nègres comme une race inférieure aux blancs. »

J'ai vu de nouveau Napoléon ce soir. Il a fait quelques observations relativement au gouverneur, qui, à ce qu'il a remarqué, est passé sous ses fenêtres, « Je ne vois jamais ce gouverneur, a-t-il dit, sans penser à l'*homme chauffant la barre de fer*, pour votre Édouard II, au château de Berkley. *La nature m'a prévenu contre lui* le premier jour que je l'ai vu. *Comme Caïn, la nature l'a marqué du sceau de la réprobation.* Si j'étais à Londres, et que l'on me présentât Hudson Lowe, vêtu en bourgeois, et qu'on me dit : Qui croyez-vous que soit cet homme-là? Je répondrais : C'est le bourreau. Vous ne pouvez pas dire que cela provienne d'un préjugé contre votre nation, attendu que je n'ai jamais eu cette façon de penser de Cockburn. Vous savez bien que je n'ai jamais eu un instant de défiance, même la plus légère, à son égard. J'aurais

volontiers reçu de ses mains un chirurgien et tout ce qu'il m'aurait présenté. J'avais la plus grande confiance en lui, même après que nos différends eurent éclaté, L'autre voulait garnir tout le tour de la maison de *grilles en fer, afin de faire la seconde cage de Bajazet;* il a fait supporter à son gouvernement l'inutile dépense d'un bâtiment chargé de barres de fer, afin de construire sa cage.

Je lui ai recommandé de voir M. Baxter, en ajoutant que ce serait pour moi une satisfaction d'être aidé des avis et des talents d'un autre médecin. Il a répondu : « *Il governatore sen è mischiato; è vero che la sua fisionomia è buona, ma è troppo attacato a quel boja.* » Le gouverneur rend odieux tout ce qui passe par ses mains. M. Baxter m'a été recommandé par lui, et cette seule circonstance est suffisante pour m'empêcher de le voir.

« Si, malheureusement, ajouta-t-il, j'avais une telle physionomie, tout le monde ajouterait foi aux libelles. Voyez, diraient-ils, oh! voyez la figure de ce scélérat! Regardez les meurtres de Wrigth, de Pichegru et de mille autres, gravés sur son affreux visage. »

18 décembre. — J'ai reçu du major Gorrequer une lettre qui renfermait une injonction de me rendre à *Plantation-House*. Comme le lecteur doit être déjà dégoûté de la manière dont le gouverneur profitait de l'avantage de sa position pour insulter et opprimer un officier d'un rang inférieur qui se refusait d'être son espion, je me contenterai de dire que mes réponses et mes refus de lui faire part des

sujets traités dans les conversations entre Napoléon et moi, lui donnèrent le prétexte de me traiter d'une manière encore plus outrageante que le 18 du mois dernier. Il me suivit hors de la chambre, en vociférant après moi comme aurait pu le faire un véritable frénétique, et il poussa l'indécence jusqu'à me menacer d'une violence personnelle.

Après cela, il me donna ordre de me rendre deux fois par semaine à *Plantation-House* pour y subir des interrogatoires.

27 décembre. — Le major Gorrequer m'a envoyé une lettre pour m'informer qu'on m'avait attendu hier à *Plantation-House*, et contenant l'ordre de m'y rendre aujourd'hui.

A mon arrivée, j'ai vu M. Baxter, auquel, après avoir discouru quelque temps sur la maladie de Napoléon, j'ai communiqué la résolution absolue dans laquelle je suis de ne jamais retourner auprès du gouverneur à *Plantation-House*, ni même de jamais le voir en aucun autre lieu, si j'essuyais encore une fois un traitement aussi scandaleux que celui que j'avais éprouvé le 18; que telle était ma résolution, quelles que pussent en être les conséquences.

1er janvier 1818. — Napoléon était à peu près dans le même état qu'hier.

Il a été question du livre de M. Hobhouse (1), qui, comme on l'a déjà dit, avait été envoyé par l'auteur, et retenu par sir Hudson Lowe. J'ai dit que la per-

(1) M. Hobhouse, écrivain anglais, auteur d'un ouvrage sur les *Cent-Jours*, avait adressé, en juillet 1816, un exemplaire à l'Empereur, avec cette inscription en lettres d'or : A NAPOLÉON LE GRAND !

sonne qui avait informé Napoléon de cette dernière circonstance l'avait vu dans le bibliothèque de sir Hudson. « C'est une étourderie de la part du gouverneur, a-t-il dit; après avoir injustement retenu ce livre, de le laisser dans un lieu où on peut le remarquer. Du temps du cardinal Richelieu, un gentilhomme, venu chez lui pour solliciter quelque faveur de la Cour, fut introduit dans son cabinet particulier. Tandis qu'ils conversaient ensemble, on annonça un grand personnage, qui entra dans la chambre. Après quelque temps de conversation avec le cardinal de Richelieu, le grand personnage prit congé, et le cardinal l'accompagna jusqu'à sa voiture pour lui faire les honneurs de chez lui, et oublia qu'il eût laissé l'autre dans son cabinet.

A son retour, il sonna : un de ses secrétaires, à qui il accordait sa confiance, entra; il lui dit quelques mots à l'oreille, et continua ensuite à parler tranquillement avec le gentilhomme, parut s'intéresser à ses affaires, l'entretint encore pendant quelque temps, le reconduisit jusqu'à la porte, lui secoua la main et prit congé de lui de la manière la plus amicale, en l'assurant que son intention était de lui être utile. Ce pauvre homme s'en alla très satisfait et le cœur rempli des sentiments de la plus vive reconnaissance. Comme il sortait, on l'arrêta, sans lui permettre de parler à personne, et on le conduisit en voiture à la Bastille, où il demeura au secret pendant dix ans. Ce temps écoulé, le cardinal l'envoya chercher, et lui témoigna le regret qu'il éprouvait d'avoir été forcé d'adopter une telle

mesure à son égard, lui assurant qu'il le croyait un fidèle sujet de Sa Majesté, mais qu'il avait laissé sur sa table, dix ans auparavant, en quittant la chambre, un papier qui renfermait des secrets d'État d'une grande importance ; que la sûreté du royaume exigeait qu'ils ne fussent pas connus, et que par conséquent il avait été obligé de recourir à ce moyen pour empêcher qu'ils ne fussent divulgués ; qu'aussitôt que l'intérêt du pays avait permis qu'on lui rendît sa liberté, il l'avait fait, et qu'il serait heureux de pouvoir réparer le tort que cet acte d'une prudence rigoureuse avait pu lui causer.

Napoléon énonça quelques opinions personnelles relatives à la Révolution française.

« La république, a-t-il dit, avait des ambassadeurs chez toutes les puissances de l'Europe, et elle en recevait de toutes. Elle a été sanctionnée par la religion et par l'assentiment de toutes les nations européennes. La Révolution française fut une attaque générale de la masse de la nation contre la classe privilégiée. Les nobles occupaient toutes les places de la haute et basse justice, et jouissaient encore, sous diverses formes, de plusieurs droits féodaux ; ils étaient exempts des charges de l'État, et en possédaient tous les avantages, par la jouissance exclusive de tous les emplois honorables et lucratifs. Le principal but de la Révolution a été d'abolir ces privilèges, de faire disparaître ces abus, de détruire ce qui restait encore de l'ancien édifice féodal, de briser les derniers chaînons de l'esclavage du peuple, et d'assujettir également tous les citoyens

à supporter les dépenses de l'État. Elle a établi l'égalité des droits : tout citoyen peut, selon ses talents, parvenir à tous les emplois. Avant la Révolution, la France était composée de provinces divisées d'une manière, irrégulière et jamais l'étendue ni la population n'étaient égales entre elles. Ces provinces avaient un grand nombre de lois particulières pour l'administration de la justice civile et criminelle. C'était un assemblage de divers États qui n'étaient point encore fondus ensemble. La Révolution a détruit toutes ces petites nations, pour en former une nouvelle. Elle a créé une France dont la division territoriale est homogène ; elle a rendu les lois civiles et criminelles les mêmes dans tous les lieux, et assujetti la France entière aux mêmes règlements et aux mêmes taxes.

« Par elle ont été effacées les traces des anciens privilèges des provinces et de leurs anciens Parlements. La moitié de ce pays a changé de propriétaires. La France a enfin présenté le spectacle de trente millions d'habitants, circonscrits dans leurs limites naturelles, composés d'une seule classe de citoyens, et gouvernés par les mêmes lois, par les mêmes règlements et par le même ordre de choses. L'Angleterre a reconnu la république et a envoyé des ambassadeurs au Premier consul avant d'avoir violé la paix d'Amiens. Si Fox avait vécu, l'Angleterre eût fait la paix avec moi. Lord Castlereagh, en signant l'*ultimatum* à Chaumont, a reconnu l'existence de l'empire. »

2 janvier. — Je me rendis à *Plantation-House* par

ordre du gouverneur, que je vis dans la bibliothèque. Il m'a fait plusieurs questions concernant mes appointements en qualité de chirurgien de Napoléon, et finit par assurer que je ne suis pas son médecin, mais qu'on me permettait seulement de lui rendre des visites. Je lui fis observer que les lettres de change que je tirais pour mon paiement, sur le conseil de marine, et dont la forme m'avait été prescrite par sir George Cockburn, me donnaient le titre de chirurgien de Napoléon et de sa suite. Je pris la liberté de le supplier de me dire pour quel sujet alors j'étais à Sainte-Hélène.

Il m'a demandé si je me croyais indépendant de lui et du gouvernement sous les ordres duquel j'exerçais mes fonctions. Je répondis qu'aucun officier anglais ne peut être indépendant du gouvernement de son pays. Il demanda de nouveau si je me croyais indépendant de lui, et si, en sa qualité de gouverneur chargé de Napoléon Bonaparte, dans le cas où il croirait que ma conduite ne fût pas conforme aux règlements, il n'était pas en son pouvoir de me renvoyer quand il lui plairait. Je lui dis alors qu'il lui était facile de se faire à lui-même cette réponse, attendu qu'il savait mieux que moi jusqu'où allait l'étendue de ses pouvoirs.

Ces paroles ne lui plurent pas, et après s'être promené quelque temps autour de la chambre, en se récriant contre ma conduite, il s'arrêta, croisa les bras, et, après m'avoir regardé avec des yeux dont je n'oublierai jamais l'expression, il me dit : « C'est là mon bureau, Monsieur, et voilà la porte pour y

entrer. Quand je vous enverrai chercher pour affaire de service, vous irez à cette porte, mais ne mettez le pied dans aucune autre partie de mon appartement et ne vous présentez à aucune autre porte. »

Je lui répondis avec calme que ce n'était pas pour mon plaisir, ni de mon plein gré, que je venais voir sa chambre ou d'autres parties de sa maison ; et, après avoir souffert cet abus d'autorité, je me retirai.

J'ai vu ensuite Napoléon, qui était presque dans le même état que la veille. J'ai eu quelque entretien avec lui sur la prise de Rome par les Français. « Après le traité que j'avais conclu à Tolentino, dit Napoléon, les Romains firent tous leurs efforts et employèrent tous les moyens en leur pouvoir pour assister les Autrichiens; ils placèrent même un général allemand à la tête de leurs troupes. On employait toutes les ressources de la bigoterie et de la superstition pour pousser la populace à massacrer les Français. Le général Duphot, qui demeurait à Rome comme particulier, fut assassiné à la porte de mon frère Joseph, qui y était envoyé en ambassade. Cependant, malgré ces événements, et considérant qu'une rupture avec Rome en amènerait nécessairement une avec les Napolitains, je fus d'avis qu'on devait se contenter de châtier cette ville sans la détruire ; que nous devions exiger qu'on fît un exemple des coupables ; que Provera, général autrichien, quittât la ville, et qu'un ambassadeur fût envoyé à Paris pour demander pardon. Cependant le Directoire décida qu'il fallait marcher contre le Souverain Pontife. On envoya Berthier avec une

armée pour faire une révolution à Rome et y établir une république, ce qui eut lieu. D'abord le peuple fut transporté de joie à l'idée du rétablissement de la république romaine ; on célébra des fêtes, et on chanta en grande pompe un *Te Deum*, auquel assistèrent un grand nombre de cardinaux, quoique l'acte du rétablissement de cette ancienne forme de gouvernement portât l'annulation du pouvoir temporel du pape. Mais la joie des Romains ne fut que de courte durée ; car les troupes, faiblement retenues par les généraux, excitées d'ailleurs par vos agents et par ceux des Autrichiens, commencèrent à exercer un véritable brigandage. Ces furieux pillèrent le Vatican et les palais des nobles, les dépouillèrent des tableaux et des objets précieux en tous genres dont ils étaient ornés, et finirent par se mutiner contre les imbéciles, qui, voyant trop tard leur erreur, s'efforcèrent en vain de mettre des bornes à leurs excès.

« Lorsque les Vénitiens, continua Napoléon, trompés par les faux bruits qui couraient que l'armée de Joubert avait été défaite et taillée en pièces, et induits en erreur par la politique perfide et machiavélique d'une Cour voisine, eurent armé un grand nombre de paysans et de Slavons, les prêtres prêchèrent de nouvelles Vêpres siciliennes et la destruction des Français. Tous les Français furent massacrés à Vérone, et leurs corps jetés dans l'Adige. Quatre cents d'entre eux, tant malades que blessés dans les hôpitaux, furent inhumainement égorgés ; on exerça de semblables cruautés dans d'au-

tres villes du territoire vénitien. Mais lorsqu'ils apprirent que l'armée de Joubert n'avait pas été vaincue, qu'Augereau marchait contre eux, et qu'ils virent les Autrichiens battus sur tous les points, ils me demandèrent humblement la paix ; leur frayeur n'eut plus de bornes. Une députation me fut envoyée : elle était chargée de me faire les plus humbles propositions, d'acquiescer à tout ce que j'exigerais, et finit par m'offrir des millions, si je me laissais fléchir à leurs prières. Voyant cette démarche inutile, ils envoyèrent à leur ministre, à Paris, l'ordre de corrompre le Directoire. Ils y réussirent, car on enjoignit de prendre des mesures qui étaient d'accord avec ce qu'ils demandaient.

« Cependant on saisit les dépêches de leur ambassadeur : elles me furent apportées, et par ce moyen toute l'intrigue fut découverte, et l'on connut la valeur des présents qu'ils avaient faits pour acheter l'impunité et corrompre les gouvernants d'alors. J'ordonnai au ministre français de quitter leur territoire dans les vingt-quatre heures, et je leur déclarai la guerre. Baraguay-d'Hilliers entra chez eux avec sa division, renversa l'oligarchie, et tous les États vénitiens furent bientôt *républicanisés*. »

6 janvier. — Interrogé par sir Hudson Lowe si Napoléon Bonaparte m'avait engagé ou ordonné de faire une communication que je lui avais faite, savoir : que Napoléon avait dit au lord Amsherst : *Ni l'une ni l'autre de vos chambres parlementaires ne peut me forcer à voir mon bourreau*, etc., ou si je l'avais répété de mon chef et sans en avoir reçu l'autori-

sation, j'ai répondu que Napoléon avait dit que « si l'on me faisait des questions sur les conversations que j'avais avec lui, il me permettait d'y répondre ». Cela ne satisfit pas sir Hudson Lowe, qui me pria de m'expliquer d'une manière plus convenable à ses vues. Comme je persistai dans la même réponse, il entra dans un violent accès de colère, et il ordonna au major Gorrequer d'écrire : M. O'Meara refusa de répondre à la question : Bonaparte vous a-t-il, ou non, chargé de communiquer les expressions susmentionnées au gouverneur? Je répondis que quelques personnes considéraient la manière dont Napoléon s'exprimait comme une demande, d'autres seulement comme une permission ; que par conséquent il valait mieux rapporter ses paroles telles qu'il les avait prononcées; mais Son Excellence ne voulut pas le permettre.

7 *janvier*. — Sir Hudson Lowe m'envoya chercher à six heures du soir, et, après avoir fait quelques demandes relativement à la santé de Napoléon, que je lui dis n'être pas aussi bonne que lors de mon dernier rapport, il m'a répondu que, si le général Bonaparte pensait obtenir, en se reléguant chez lui, comme il le faisait, quelque relâchement dans les restrictions, il se trompait, attendu que lui (sir Hudson) ne changerait rien, sans ordre du gouvernement, à ce qui a été établi, quand même sa santé serait encore plus mauvaise. Je lui ai demandé s'il voulait que cela fût communiqué à Napoléon. Il m'a dit qu'il ne m'en chargeait pas, mais que cela devait être rendu public.

9 janvier. — Plusieurs autres questions m'ont été faites à *Plantation-House;* une partie concernait lord Amsherst : le gouverneur dit que le général Bonaparte n'aurait pas osé faire usage des expressions insultantes dont il s'était servi, s'il s'était trouvé en présence de tout autre personne que lord Amsherst et moi; qu'il s'était ainsi exprimé parce qu'il savait que ce lord avait reçu du gouverneur la permission d'écouter toutes les plaintes qu'il pourrait faire; que l'écoutant ne valait pas mieux que celui qui répétait, et que le comte Bertrand lui avait dit, le dernier jour d'octobre, que le général Bonaparte se laissait influencer par ceux qui l'entouraient, et que j'étais une de ces personnes-là. J'eus beaucoup de peine à m'empêcher de rire, en voyant qu'on me supposait capable d'exercer une influence quelconque sur un personnage tel que Napoléon; je répliquai aussitôt qu'autant que je le connaissais, il n'était pas homme à se laisser guider par l'opinion des autres. Sir Hudson insista pourtant, et prétendit que le comte Bertrand le lui avait avoué, et ajouta que je serais responsable d'une grande partie de ce qui arriverait, etc.

13 janvier. — Suite des interrogatoires à *Plantation-House.* Sir Hudson a tiré de sa poche le *Morning-Chronicle* du 17 septembre 1817 (à ce que je pense), et me lut une conversation qu'on disait avoir eu lieu entre Napoléon et quelques Anglais; et il désirait, m'a-t-il dit, savoir de moi si une semblable conversation avait jamais été tenue entre le général Bonaparte et moi, et si je l'avais rapportée à quelqu'un; qu'il concluait du commencement de l'article ainsi

conçu, *Après les salutations ordinaires,* que la conversation avait eu lieu entre le général Bonaparte et une personne qui le voyait assez souvent; que l'amiral Malcolm et moi, nous étions les seules personnes qui eussions des entretiens *tête à tête* avec lui; qu'ainsi cette communication devait avoir eu lieu en présence de l'un de nous. Je lui répondis que je n'avais jamais ni écrit ni fait mention verbalement de rien de semblable, et je lui rappelai qu'il y avait d'autres personnes que l'amiral et moi qui communiquaient avec Napoléon. Son Excellence paraissait désirer beaucoup que je l'aidasse à mettre cela sur le compte de l'amiral; mais il ne réussit point dans sa tentative: En effet, au premier aperçu, je vis que cela venait de M. Ellis; cependant on remarquait des erreurs.

15 janvier. — J'ai vu le gouverneur à *Plantation-House.* Je l'ai prévenu que l'indisposition de Napoléon avait fait des progrès; que j'avais été forcé ce matin de lui donner une médecine, et que j'avais parlé à M. Baxter de sa situation.

19 janvier. — J'ai vu Napoléon, qui s'est senti un peu soulagé par l'effet de la médecine administrée hier. J'ai eu une conversation avec lui sur les premières années de sa vie et sur la manière dont il avait obtenu le commandement des troupes de la Convention, lors de l'insurrection de Paris. « Quand Menou, a-t-il dit, après avoir inutilement essayé de disperser les sections, fut repoussé par suite de la faiblesse des Représentants qui étaient avec lui, et de sa propre incapacité, la Convention était dans les plus grandes alarmes. Le comité de la section s'était dé-

claré en permanence et souverain dans l'exercice de ses fonctions : il refusait d'obéir aux ordres de la Convention. Les sections armées avaient envoyé des députations aux autres sections pour les engager à les assister. Le nombre des assaillants s'élevait à environ quarante mille. J'étais dans une loge du théâtre Feydeau quand on m'apprit cela, et je me rendis à l'assemblée. La Convention était dans le plus grand trouble. On accusait Menou de trahison ; le danger était imminent, chaque membre de l'assemblée proposait le général dans lequel il avait confiance. Les membres du Comité de Salut public, et quelques-uns de ceux qui m'avaient connu à Toulon, me proposèrent comme celui qui, par son énergie, était le plus propre à les sauver dans la crise actuelle. On m'envoya une députation pour m'offrir le commandement. Je balançai avant de l'accepter : c'était un service que je n'aimais pas ; mais quand je considérai que, si la Convention était renversée, les étrangers allaient triompher, et que la destruction de ce corps mettrait le sceau à l'esclavage de la patrie, ces réflexions et ma propre destinée furent cause que je cédai. Je me rendis au Comité ; je fis voir aux membres qui le composaient l'inconvénient d'avoir à la tête des troupes trois Représentants, qui ne servaient qu'à entraver les opérations du général. Le Comité, sentant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, proposa à la Convention Barras, comme général en chef, et me donna le commandement des troupes qui devaient protéger l'assemblée. Les mesures que j'adoptai, et dont je vous ai déjà parlé, sauvèrent la Convention.

La perte en hommes (1) a été très peu considérable de part et d'autre.

20 janvier. — Je suis allé à *Plantation-House*, d'après les ordres que j'en avais reçus. Tandis que je parlais à M. Baxter, dans la bibliothèque, le gouverneur entra. Il paraissait fort en colère, et il me demanda brusquement et avec grossièreté quelles communications j'avais à faire concernant la santé du général Bonaparte. Je répondis qu'il n'y avait pas chez lui de mieux constant. « — Est-il sorti de la maison? — Non, monsieur. — Est-il allé dans la salle de billard? — Il y passe tous les jours une grande partie de son temps. — Comment l'emploie-t-il dans ce lieu? — Je ne saurais le dire, Monsieur. — Pardonnez-moi, vous le savez et vous devez le dire, repartit le gouverneur me regardant à sa manière ordinaire; vous n'ignorez pas ce qu'il y fait, et vous ne remplissez pas vos devoirs envers le gouvernement. »

(1) Le duc de Rovigo et plusieurs autres officiers qui ont servi avec Napoléon, m'ont rapporté qu'il était, en toute occasion, d'une humanité exemplaire avec ses soldats; que son habitude était de parcourir le champ de bataille après une action, accompagné d'une partie de son état-major et de plusieurs personnes qui portaient des fortifiants de tous les genres, pour rappeler à la vie ceux des blessés qui donnaient encore quelque espérance de guérison; que Napoléon passait souvent des heures entières à remplir ces pieux devoirs. Parmi plusieurs exemples à l'appui, le duc de Rovigo fait mention qu'après la bataille de Wagram, Napoléon, accompagné de diverses personnes, parcourut le champ de bataille et indiqua beaucoup de blessés encore vivants, pour qu'on leur portât des secours. Tandis qu'il était occupé de cette manière, il aperçut un colonel, nommé Pepin, qui s'était attiré son mécontentement quelques années auparavant, et qui n'avait été mis en activité que peu de temps avant la bataille de Wagram. Il le reconnut, quoiqu'il ne l'eût pas vu depuis un grand nombre d'années. Il était étendu sur le dos, une balle lui avait traversé la tête, et la vie n'était pas encore tout à fait éteinte : « Ah! pauvre Pepin, dit Napoléon avec sensibilité, je suis fâché de te revoir ici et dans une si cruelle position : que n'ai-je pu te faire savoir que je t'ai pardonné et ne pense plus à tes premières fautes! »

(*Note de O'Meara.*)

Son Excellence se promena alors autour de la chambre, s'arrêtant de temps en temps, me regardant, avec les bras croisés, d'une manière qu'il serait difficile de décrire, et exhalant sa mauvaise humeur en exclamations furibondes. Je tirai froidement ma montre pour voir combien de temps il me contemplerait de cette manière. Je pensai plus d'une fois qu'il méditait quelque acte de violence. Le calme et le silence ne paraissaient pas être ce qu'il eût désiré ; et il commença, de la manière accoutumée, une autre série d'interrogations concernant le nom de la personne qui m'avait donné, un an auparavant, l'avis que lord Liverpool s'était opposé à ce que je fusse éloigné de Sainte-Hélène. J'ai répondu que je le lui avait dit à lui-même sur la fin de juillet, et que j'avais offert de montrer à une tierce personne la partie de la lettre qui faisait mention qu'on s'était adressé à lord Liverpool pour que Sa Seigneurie empêchât mon éloignement. Il renouvela sa demande d'un ton emporté, et me dit qu'il fallait que je lui nommasse sur-le-champ la personne qui m'avait donné ce renseignement, en ajoutant que l'offre de montrer la lettre à un tiers était une insulte pour lui ; il s'avança sur moi d'un air menaçant, évidemment dans l'intention de m'intimider et de me forcer à souscrire à ce qu'il exigeait. Je répondis comme auparavant. Il renouvela sa demande avec plus de violence encore. Je lui dis alors que, puisque mes réponses ne servaient qu'à m'attirer des traitements injurieux, je refusais absolument de répondre davantage sur ce sujet. « Écrivez, dit-il, major Gorrequer, que M. O'Meara refuse de répon-

dre.» Et après avoir entendu une longue et outrageante philippique sur l'inconvenance de ma conduite, depuis qu'il m'avait réprimandé relativement à un journal (c'est-à-dire depuis que j'avais refusé de servir d'instrument à ses calomnies contre l'amiral Malcolm), je reçus la permission de me retirer.

28 janvier. — J'ai vu Napoléon, qui était un peu mieux que le jour précédent. J'ai eu quelque conversation avec lui sur C****. « C**** m'a-t-il dit, est un ancien émigré, qui fut nommé secrétaire de F***, quand ce dernier était ambassadeur à la Cour de...., où il parvint à se faire haïr, malgré le galimatias qu'il avait publié sur le christianisme. Pendant son séjour dans cette ville, il s'efforça de persuader au vieux roi de...., qui avait abdiqué et qui s'était fait religieux, de revendiquer ses droits au trône de S****. Le roi, le soupçonnant d'être *un mouton, le mit à la porte*, et me porta plainte de sa conduite ; ce qui fut cause que je le disgraciai. Tant que j'ai eu le pouvoir en main, il a été un de mes plus vils flatteurs. *C'est un fanfaron sans caractère, qui a la fureur de faire des livres.* »

J'ai fait à Napoléon quelques questions sur la conduite de Bernadotte. « Bernadotte, a-t-il dit, s'est montré ingrat envers moi, l'auteur de son élévation; mais je ne puis dire qu'il m'ait trahi. Il devint Suédois en quelque manière, et ne me promit jamais que ce qu'il avait l'intention de tenir. Je puis l'accuser d'ingratitude, mais non pas de trahison. Ni Murat ni lui ne se fussent déclarés contre moi, s'ils

eussent cru que je serais détrôné. Ils désiraient voir mon pouvoir abaissé, mais non pas détruit. La bravoure de Murat était si grande que les Cosaques avaient coutume d'exprimer leur admiration par des cris. Ils ne pouvaient s'empêcher d'éprouver un sentiment de respect en voyant cet homme, d'une figure si noble et distinguée, s'avancer comme un ancien chevalier, pour exécuter des prodiges de valeur.

« La Bédoyère, a-t-il dit, était un jeune homme rempli des plus nobles sentiments. Son attachement pour moi allait jusqu'à l'enthousiasme; il se déclara en ma faveur au moment du plus grand danger. »

Il peignit Drouot comme un des hommes les plus vertueux et les plus modestes, quoique possédant de très grands talents. « Drouot, dit-il, est un homme qui vivait aussi satisfait, pour ce qui le concerne personnellement, avec quarante sous par jour, qu'avec les revenus d'un souverain. Plein de charité et de religion, sa morale, sa probité et sa simplicité lui eussent fait honneur dans les plus beaux jours de la république romaine. »

30 janvier. — J'ai été à *Plantation-House*. Après quelques questions relatives à la santé de Napoléon, sir Hudson Lowe a dit avoir appris d'une manière indirecte, que l'état du général Bonaparte était bien plus alarmant que je ne lui avais dit; qu'en conséquence, il me priait de faire connaître, toutes les fois que j'irais en ville, à M. Baxter ou à M. Thomas Reade, l'état de la santé de Napoléon, ce qui me dispenserait de venir à *Plantation-House* aux jours fixés pour le rapport; que je pourrais donc présen-

tement faire savoir au major Gorrequer ce que j'avais à dire relativement à la santé de mon malade. En conséquence j'ai dit au major que, depuis le 26, Napoléon n'avait pas autant souffert du mal de tête, attendu que je lui avais arraché une dent mâchelière ; que l'enflure était considérablement diminuée ; qu'il était très échauffé et avait quelques symptômes de dyspepsie, tels que des envies de vomir et des flactuosités ; que sa douleur de côté était la même ; que ses jambes n'avaient point diminué de grosseur ; que, généralement parlant, quoique sa douleur à la joue fût moins forte, l'état de sa santé ne s'était point amélioré. J'ai fait aussi la demande d'un petit alambic, afin de distiller un peu d'eau de fleur d'oranger, ce qui aurait été très agréable et même très nécessaire pour Napoléon (1).

3 février. — Le bâtiment chargé de provisions, *le Cambridge*, est arrivé et a apporté la triste nouvelle de la mort de la princesse Charlotte (2).

J'ai communiqué cette nouvelle à Napoléon, qui a paru affligé de cet événement malheureux ; indépendamment des sentiments que devait exciter le sort d'une princesse enlevée à la fleur de l'âge, dans tout l'éclat de sa beauté et dans le moment où l'avenir lui offrait la plus brillante perspective, Napoléon avait conçu quelques espérances de la voir concourir à faire prendre des mesures plus libérales à son

(1) L'alambic n'a jamais été accordé, quoiqu'on ait réitéré souvent cette demande.

(2) J'ai supprimé quelques remarques de Napoléon sur cet événement. (*Note de O'Meara.*)

égard. Il s'emporta contre les accoucheurs et exprima sa surprise que la populace ne les eût pas lapidés. Il dit que toute cette affaire lui paraissait étrange, et qu'il semblait qu'on eût pris des mesures de précaution pour priver la princesse de tout ce qui lui était nécessaire pour la soutenir et la consoler dans un premier accouchement. Il s'étonna qu'on n'eût pas au moins placé auprès d'elle une femme mariée, d'un âge raisonnable, qui, ayant eu plusieurs enfants, aurait pu l'encourager. Si elle avait eu une personne de la sorte, elle se serait aperçue que l'accouchement ne se présentait pas très bien, et on aurait réclamé l'assistance d'autres chirurgiens accoucheurs. Il ajouta que l'on ne pouvait pardonner à la vieille reine de n'avoir pas été sur les lieux. « Où était donc le prince Léopold? Un homme ne devait-il pas savoir ce qu'il y avait à faire? Si je n'eusse pas été présent lors de l'accouchement de Marie-Louise, cette princesse serait morte de la même manière. Pendant qu'elle était en travail d'enfant, je me tenais dans un appartement voisin, d'où je me rendais à chaque instant dans sa chambre. Après quelques heures de souffrance, l'accoucheur Dubois, tandis que j'étais sur un sofa, vint à moi, la frayeur peinte sur sa figure, et il me dit que l'impératrice était dans un état alarmant, que l'enfant se présentait de travers. Je lui demandai s'il n'avait jamais rien vu de semblable. Dubois me répondit

(1) Le prince Léopold (plus tard roi des Belges) avait épousé le 16 mars 1816 la princesse Charlotte, fille unique de Georges IV. La princesse mourut le 6 novembre 1817, après être accouchée d'un enfant mort.

qu'il avait vu quelques accouchements de ce genre, mais très rares, peut-être pas un sur mille, et qu'il était bien affligeant pour lui qu'un tel cas se présentât lorsqu'il était question de l'impératrice ! Oubliez, lui dis-je, qu'elle est impératrice, et traitez-la comme vous traiteriez la femme d'un petit marchand de la rue Saint-Denis. Dubois me demanda ensuite, si cela devenait tout à fait indispensable, lequel des deux il faudrait sacrifier pour sauver l'autre, la mère ou l'enfant. Sauvez la mère, répondis-je ; il n'y a pas à hésiter, et cela est de droit. J'accompagnai ensuite Dubois auprès du lit, j'encourageai et tranquillisai de mon mieux l'impératrice, et je la soutins pendant qu'on l'opérait avec les pinces (*forceps*). L'enfant était mort en apparence quand il sortit du sein de sa mère ; mais les frictions et d'autres moyens qu'on employa le firent revenir à la vie. Au premier coup de canon qui annonça ce grand événement, la population de Paris tout entière se mit en mouvement ; elle courait dans les rues, dans les places publiques, garnissait les quais pour compter le nombre des coups. On devait en tirer vingt et un pour la naissance d'une princesse, et cent et un pour celle d'un prince. Au bruit du vingt-deuxième, les Parisiens firent retentir les airs de leurs acclamations. Presque toutes les puissances de l'Europe m'envoyèrent complimenter sur cet heureux événement. L'empereur d'Autriche se fit représenter, en qualité de parrain de l'enfant, par son frère le duc de Wurtzbourg ; et l'empereur Alexandre envoya son ministre du département de l'intérieur, pour

me témoigner sa satisfaction dans cette circonstance (1).

« Si la pauvre princesse Charlotte, ajouta-t-il, avait eu auprès d'elle quelqu'un qui eût agi avec courage et discernement, comme je l'ai fait, on serait parvenu à la sauver. Maintenant, par la négligence et l'imbécillité de ces misérables accoucheurs, il est impossible de dire quels malheurs vont fondre sur l'Angleterre! On n'eut pas plus tôt su, continua Napoléon, que les intérêts de la France m'avaient engagé à rompre mon premier mariage, que les plus grands souverains de l'Europe cherchèrent à former une alliance avec moi. Aussitôt que l'empereur d'Autriche eut appris qu'il était question d'un nouveau mariage, il envoya chercher Narbonne et témoigna son étonnement qu'on n'eût pas songé à

(1) Bientôt après la naissance du jeune Napoléon, son père eut l'idée de bâtir, presque vis-à-vis le pont d'Iéna, un superbe palais qui devait être appelé *le palais du roi de Rome ;* le gouvernement fit l'achat de toutes les maisons situées sur l'emplacement qu'on avait choisi. Sur le terrain qui, d'après le plan, devait former l'extrême droite de la façade, se trouvait une petite maison qui, avec le sol sur lequel elle était bâtie, n'était estimée qu'environ mille francs, et appartenait à un pauvre tonnelier. Le propriétaire en demanda dix mille ; on en parla à Napoléon, qui ordonna qu'ils lui fussent comptés. Quand les personnes chargées de conclure cet arrangement vinrent pour terminer, le propriétaire dit que, toute réflexion faite, il ne pouvait vendre sa maison moins de trente mille francs. Cela fut rapporté à Napoléon, qui ordonna qu'on lui payât cette somme. Quand on vint de nouveau pour conclure l'affaire, le tonnelier porta sa demande à quarante mille francs. L'architecte fut très embarrassé ; il ne savait plus que faire ; il n'osait plus ennuyer Napoléon de ce sujet, en même temps qu'il savait qu'on ne pouvait rien lui cacher. Il s'adressa donc de nouveau à lui à ce sujet : « *Ce drôle-là abuse,* dit-il ; pourtant il n'y a pas d'autre moyen ; allons, il faut le payer. » L'architecte revint chez le tonnelier, qui porta le prix de sa maison à cinquante mille francs. Quand Napoléon en fut informé, il en fut indigné et dit : « Cet homme-là est un misérable; eh bien! je n'achèterai pas la maison, elle restera comme un monument de mon respect pour les lois.

On a, depuis, rasé les fondations du palais futur. La baraque du tonnelier tomba en ruines, et son propriétaire B... traîna une misérable existence, du travail de ses mains.

(*Note de O'Meara.*)

sa famille : on pensait alors à une union avec une princesse de Russie ou de Saxe. Le Cabinet de Vienne expédia des instructions au prince de Schwartzenberg, alors ambassadeur à Paris : on reçut aussi de l'ambassadeur de Russie des dépêches qui faisaient mention que l'empereur Alexandre proposait sa sœur, la grande-duchesse Anne. Il y eut cependant quelques difficultés relativement à une chapelle du rite grec qu'il s'agissait d'établir aux Tuileries pour cette princesse. On tint à ce sujet un conseil privé, et les votes de la majorité se prononcèrent pour une princesse autrichienne. J'autorisai, en conséquence, le prince Eugène à faire des ouvertures au prince de Schwartzenberg, et l'on signa des articles de mariage semblables à ceux qui avaient été signés entre Louis XVI et Marie-Antoinette. L'empereur Alexandre ne fut pas satisfait, et il crut qu'on l'avait joué en entamant en même temps deux négociations à la fois. Ce fut une erreur de sa part.

« On a dit que le mariage de Marie-Louise était une des conditions secrètes du traité de Vienne, qui avait été signé quelques mois auparavant : cela est entièrement faux. On n'avait pas même conçu l'idée d'une alliance avec l'Autriche avant la dépêche de Narbonne, qui rapportait des insinuations qui lui avaient été faites. Enfin, le mariage qui fût conclu avec l'impératrice Marie-Louise, fut proposé, discuté, décidé et signé dans les vingt-quatre heures, ce que bien des membres du conseil, qui existent encore, peuvent attester. Plusieurs furent d'avis que

j'aurais dû épouser une Française, et les arguments en faveur de cette proposition furent si forts, que pendant un moment je fus porté à m'y rendre ; mais un ministre de la Cour d'Autriche fit la remarque que si je refusais de m'allier à une des princesses des Maisons régnantes de l'Europe, ce serait faire une déclaration tacite que j'avais l'intention de les renverser quand l'occasion s'en présenterait. »

10 février. — La santé de Napoléon ne s'est pas améliorée. J'ai eu quelques entretiens avec lui, relativement au mariage de la princesse Élisabeth avec le prince de Hesse-Hombourg.

« Quand je marchai contre Ulm, en 1805, je passai, avec mon armée, à Stuttgart, où je vis la reine de Wurtemberg (1), avec laquelle je m'entretins plusieurs fois, et qui me plut beaucoup. Elle perdit bientôt tous les préjugés qu'elle avait conçus contre moi. J'eus le plaisir de m'entremettre en sa faveur auprès de son mari, homme un peu violent, mais rempli de mérite, et qui l'avait maltraitée : elle fut très reconnaissante de ce service. Elle a ensuite contribué très efficacement au mariage qui eut lieu entre mon frère Jérôme et la princesse Catherine, fille du roi, son époux, mais d'un premier lit.

16 février. — Pendant mon séjour à James-Town, M. Barber, du *Cambridge* (vaisseau), qui a ouvert une boutique en ville, me demanda comment Bona-

(1) On m'a assuré, et la personne dont je tiens ceci mérite toute confiance, que la reine de Wurtemberg écrivit à la reine Charlotte, sa mère, le détail de son entrevue avec Napoléon. Il contenait des opinions très flatteuses pour lui, et, en parlant de sa personne, elle terminait en disant : « Il a un sourire si prévenant, si enchanteur ! !... »

(Note de O'Meara.)

parte avait trouvé les portraits. Ignorant ce qu'il voulait me dire, je le priai de s'expliquer. Il me dit que je devais certainement savoir de quoi il était question, et, en continuant la conversation, il m'apprit qu'il avait exposé en vente deux gravures du jeune Napoléon, pensant que cela pourrait plaire aux Francais et les engager à lui donner leur pratique; qu'à son arrivée il en avait fait mention, et que les deux portraits avaient été pris par le gouverneur et par sir Thomas Reade, et que sir Hudson Lowe avait dit qu'il était bien aise de les envoyer à Bonaparte. M. Barber parut très surpris et très désappointé en apprenant par moi qne ces gravures n'avaient pas paru à Longwood (1).

18 février. — Napoléon était un peu plus gai que les jours précédents.

Il a eu avec moi quelques conversations sur la mort de la princesse Charlotte, et a dit que si elle eût été la femme d'un pauvre artisan, on l'aurait sauvée, et qu'une des femmes de la halle de Paris aurait été mieux soignée et eût été comblée de plus d'attentions par ses parents et ses amis, que n'en avait reçu de sa famille l'héritière du plus grand trône de l'Europe.

Il a ensuite parlé des plans qu'il avait formés contre l'Angleterre.

« Si j'eusse réussi à opérer mon débarquement, a-t-il dit, je ne doute pas que le résultat n'en eût été

(1) A mon départ de Sainte-Hélène, en août 1818, ni l'une ni l'autre n'avaient été envoyées à Napoléon.

satisfaisant. J'avais à ma disposition trois mille bateaux, qui pouvaient porter chacun, avec une artillerie proportionnée, vingt hommes et un cheval. Quand votre flotte aurait été attirée sur un autre point de la manière dont je vous l'ai expliqué, je serais resté maître du canal. Sans cela je n'aurais pas fait de tentative.

« Dans quatre jours, j'aurais été à Londres. Dans un pays comme l'Angleterre, abondant en plaines, il est très difficile de se défendre. Je ne doute pas que vos troupes n'eussent fait leur devoir ; mais une seule victoire me rendait maître de la capitale ; il vous aurait été difficile de réunir des forces suffisantes pour me combattre en bataille rangée. Vos idées de brûler et de détruire les villes et la capitale même, sont très spécieuse pour l'argument, mais sont inexécutables dans le fait. Vous auriez livré et perdu la bataille. Dans cette hypothèse, vous auriez dit : Nous avons été battus, mais nous n'avons pas perdu l'honneur ; essayons maintenant de tirer le meilleur parti possible de notre désastre. Nous voulons faire des conditions. Je vous eusse donné une constitution de votre choix, et je vous eusse dit : Assemblez à Londres les députés du peuple, pour former une constitution. Jaurais appelé Burdett et d'autres chefs populaires, pour en organiser une selon les vœux de la nation, j'aurais déclaré la Maison de Brunswick déchue du trône ; j'aurais aboli la noblesse, proclamé la liberté, l'égalité et la destruction des privilèges. Pensez-vous que, pour conserver la maison de Brunswick sur le trône, vos riches citoyens, marchands et

autres habitants de Londres, eussent consenti à sacrifier leur fortune, leurs maisons, leurs familles et leurs plus chers intérêts, surtout quand je leur aurais fait comprendre que je ne venais que pour leur donner un gouvernement républicain et les rendre à la liberté? Non, cela est contraire aux vérités historiques et à la nature humaine. Vous êtes trop riches pour opposer une longue résistance; vos principaux habitants ont trop à perdre, et votre bas peuple a trop à gagner à un changement.

« Si, en effet, on se fût persuadé que ma volonté était de faire de l'Angleterre une province de la France, alors l'*esprit national* aurait enfanté des merveilles. Mais j'aurais créé une république d'après vos propres vœux, j'aurais exigé une contribution modérée, suffisante seulement pour rembourser la France de ses frais, et peut-être moins encore. Le peuple eût été pour moi. *Il aurait su que je suis l'homme du peuple, que je sors du peuple moi-même*, et que toutes les fois que je rencontrais un homme de mérite et de talent, je l'élevais sans lui demander combien il avait de degrés de noblesse; il aurait su qu'en prenant mon parti, il s'affranchissait du joug de l'aristocratie, sous lequel il gémit. Il n'y a pas dans le monde de populace, pas même chez les Prussiens, qui soit plus maltraitée que celle de votre pays. La basse classe des Allemands, sinon qu'elle est forcée de servir comme soldat, est dans une meilleure condition que la vôtre. Vous n'avez pas plus d'égards pour *vos gens*, que si c'étaient autant d'ilotes, et vous les traitez en conséquence. Quant aux milords,

aux miladys, à l'aristocratie et aux gentlemen, vous avez pour eux des égards et des attentions à n'en plus finir. Rien ne saurait être trop bon pour eux; mais pour votre peuple, bah! ce sont autant *de chiens*, comme disaient vos fournisseurs chargés de donner les provisions aux prisonniers français : *C'est trop bon pour ces chiens de Français*. Vous avez vous-même un grand *fonds de morgue aristocratique dans la tête*. Tout homme qui a le malheur d'appartenir à la populace, dont on peut s'emparer, s'il ne peut prouver qu'il est *gentleman*, on l'embarque à bord d'un de vos bâtiments, pour servir comme matelot dans toutes les parties du globe; et cependant vous avez eu l'impudence de blâmer la conscription en France : elle blesse votre orgueil, parce qu'elle ne fait pas de distinction de rangs. Oh! qu'il est affreux qu'un fils de *gentleman* soit obligé de défendre son pays, comme s'il faisait partie du peuple, et soit forcé d'exposer sa vie ou de se mettre au niveau d'un vil *plébéien!* Cependant Dieu a fait tous les hommes égaux. Qui compose la nation? Ce ne sont point vos lords, ni vos gros prélats (*panciuti*), ni vos hommes d'église, ni vos *gentlemen*, ni votre oligarchie. Oh! un jour votre peuple se vengera, et on verra de terribles scènes.

« Cette conscription, continua Napoléon, qui offensait tant *votre morgue aristocratique*, était conforme aux principes de l'égalité des droits. Chaque homme né dans un même pays est obligé de le défendre. La conscription n'écrase pas une classe particulière, comme votre *pressgang* (ordre pour

enlever des matelots); c'est le mode le plus juste pour lever des troupes, parce qu'il est le plus également réparti. C'est par là que l'armée française était la mieux composée du monde. La conscription serait devenue une institution nationale, au lieu d'être considérée comme une punition ou une servitude. On se serait fait un point d'honneur d'avoir servi son pays, et le temps serait venu où une fille n'eût pas voulu épouser un jeune homme qui n'aurait pas acquitté sa dette envers sa patrie. L'amour de la gloire est l'héritage d'un Français.

« Si vous étiez une nation de demi-sauvages, de bergers féroces ou d'agrestes montagnards, vous eussiez pu, en effet, détruire votre capitale et désoler vos contrées, pour arrêter les progrès d'une armée ennemie; ou même si vous étiez aussi ignorants, aussi superstitieux, aussi peu civilisés que les Espagnols, peut-être auriez-vous pu incendier quelques-unes de vos villes et de vos habitations; mais vous êtes et trop riches et trop égoïstes. Où trouver parmi vous quelqu'un qui eût dit: Je veux détruire ma maison. abandonner mes propriétés au pillage, livrer ma femme et mes filles au viol, et mes fils à la mort? et pourquoi? pour maintenir lord Bathurst et l'archevêque de Cantorbery dans leurs emplois de vingt mille livres sterling par an? Je veux consommer tous ces sacrifices pour résister à un homme qui vient nous donner une constitution conforme aux vœux de la nation? Non, non, ce serait plus qu'on ne peut en attendre de la nature

humaine. Pitt lui-même le savait bien; et un des moyens qu'il prit pour former la coalition contre moi, fut d'assurer qu'une descente en Angleterre était possible; que, si elle avait lieu, le royaume serait conquis avant un an, et qu'alors le continent serait à ma merci; que l'Angleterre une fois tombée, tout était perdu. C'est ce que m'a répété depuis le roi de Prusse. »

Napoléon m'a répété ce qu'il avait déjà dit relativement aux habitants de Moscou ; qu'ils n'avaient pas eux-mêmes mis le feu à leur ville, mais qu'au contraire ils avaient fait tout leur possible pour l'éteindre, et il continua en ces termes :

« Les Anglais, après une bataille, voyant que nous ne venions ni pour piller ni pour les anéantir, que nous ne faisions ni injure ni dommage aux habitants, que l'on ne violait ni leurs femmes ni leurs filles (car je n'aurais pas permis qu'il fût fait le moindre outrage, une mort certaine eût été la peine de tout homme qui eût osé entreprendre rien de semblable), auraient été convaincus que le pillage et la ruine de leur pays ne nous avaient point amenés; mais que nous avions pour but de.... Si, en effet, la guerre eût été faite comme autrefois, si on avait massacré les prisonniers mâles, ou si on en eût fait des esclaves, et si les femmes fussent devenues la proie des vainqueurs, alors la conquête de la nation eût été impossible. Mais non : vous nous eussiez vu triompher de vos troupes et moins molester la population que vos propres soldats n'ont coutume de le faire. Nous eussions tout

fait pour concilier tous les intérêts et pour vivre en bonne harmonie avec vous. »

J'ai alors fait quelques observations à Napoléon sur le gouvernement qu'il avait établi en France. « Le système du gouvernement, a-t-il dit, doit être adopté au génie de la nation et aux circonstances du moment. La France avait besoin d'un gouvernement vigoureux. Tant que je suis resté à la tête des affaires, la France a été dans le même état que Rome lorsqu'on déclarait qu'il fallait un dictateur pour sauver la république. Toutes les nations puissantes de l'Europe ont été, par l'appât de votre or, excitées à former des coalitions successives contre ma puissance. Il était nécessaire que le chef d'un état ainsi menacé disposât de toute la force et de toutes les ressources du pays, pour résister avec quelque succès. Je n'ai jamais fait de conquêtes que pour ma propre défense. L'Europe n'a jamais cessé de combattre la France et ses principes. *Il nous fallut abattre sous peine d'être abattus.* Pendant longtemps je me suis trouvé placé entre les partis qui agitaient ma patrie, comme un cavalier sur un cheval fougueux qui veut toujours se cabrer et se jeter d'un côté ou de l'autre, et que, pour faire marcher droit, il est obligé de tenir en bride. Il faut de toute nécessité qu'un gouvernement qui succède à des révolutions, qui est menacé par les ennemis du dehors, et troublé intérieurement par des intrigues, soit un peu dur. Dans des temps plus calmes, j'aurais cessé d'être dictateur, et mon règne constitutionnel eût commencé. Mon gouvernement, tel qu'il était, avec une coalition qui

me menaçait sans cesse, soit d'une manière ostensible, soit à l'ombre du mystère, était encore le plus libéral qu'il y eût en Europe.

« Un des objets principaux que j'avais en vue, était que l'instruction étendît ses progrès parmi toutes les classes de la population. Je fis en sorte que tous les établissements publics fussent formés de manière à donner une éducation gratuite au peuple, ou à ce que du moins les frais d'une instruction ordinaire fussent si modérés, que le simple cultivateur pût les faire. Les musées étaient ouverts à tout le monde. Le bas peuple français aurait été le plus instruit de l'univers. Tous mes efforts tendaient plutôt à éclairer la masse de la nation qu'à l'abrutir par l'ignorance et la superstition. »

J'ai raconté à Napoléon le traitement que j'avais éprouvé hier à *Plantation-House*. « Je ne crois pas, a-t-il dit, qu'on puisse trouver, dans toutes les armées de l'Europe, un homme d'un caractère aussi ignoble. C'est le comble de la bassesse, dans un supérieur, que d'insulter un officier subalterne. Le tempérament de sir Hudson Lowe le rend semblable à un homme affligé d'une galle invétérée ; il a toujours besoin de se frotter contre quelque chose. Mais indépendamment de son malaise naturel, ses intentions sont de vous provoquer, par de mauvais traitements et des paroles outrageantes, à lui manquer de respect en sa qualité de gouverneur, et de lui fournir l'occasion de procéder contre vous avec l'autorité dont il est investi, comme si vous vous fussiez rendu coupable d'un attentat. Vous vous trouvez dans une

situation périlleuse. Il a un témoin qui est sa créature, qui signera tout ce qu'il voudra, et n'aura d'autre conscience ni d'autre volonté que la sienne. Vous n'aurez que vous pour vous défendre; et la conduite de cet homme, ses efforts à faire de vous un espion, par les mauvais traitements et les injures, sont si extraordinaires, que les personnes qui ne le connaîtront pas, auront de la peine à y croire. Je ne vois pour vous d'autre parti à prendre que de garder un silence abolu, d'écouter ce qu'il a à dire et ne pas répondre, à moins qu'il ne vous fasse des questions qui auront votre profession pour objet. Il a le droit d'exiger une réponse à des questions de cette nature; mais à toute autre, ne répondez que ces mots : *Je ne sais pas*, ou *Ce n'est pas mon affaire*. »

22 février. — J'ai subi quelques interrogations de la part de sir Hudson, et j'ai eu le bonheur de quitter la maison sans avoir essuyé de propos outrageants.

23 février. — Cipriani s'est plaint aujourd'hui d'une inflammation d'entrailles qui, dès le moment où il m'en donna connaissance, présenta des symptômes de la nature la plus effrayante.

On le saigna copieusement, on le mit dans un bain d'eau chaude, et enfin l'on eut recours aux remèdes qu'on administre ordinairement dans de pareils cas. On n'a cependant pu obtenir qu'un soulagement passager, et les symptômes fâcheux sont revenus avec plus de violence qu'auparavant. On vit bientôt que sa vie était en danger, et l'on eut recours à une assemblée de médecins; néanmoins tout fut inutile,

et la maladie l'entraîna bientôt à la dernière extrémité. Cipriani, quoique connaissant par lui-même le danger où il se trouvait, conserva le calme le plus profond et le plus grand sang-froid. Napoléon, qui l'aimait comme son compatriote et comme un homme qui était entièrement dévoué à son service, était extrêmement inquiet et demandait souvent de ses nouvelles.

25 *février*. — Cipriani s'est trouvé dans l'état où l'on voit quelquefois les personnes attaquées de sa maladie. Il avait éprouvé quelque soulagement, mais il était douteux que ce mieux fût l'effet de la cessation du mal, ou fût cette espèce d'anéantissement de forces physiques, qu'on peut considérer comme les précurseurs d'une dissolution prochaine. J'étais d'avis qu'il se trouvait dans le dernier cas, mais cependant sans en être certain. Il était dans un état d'extrême faiblesse; on lui administra de la nourriture, à des intervalles rapprochés, et son estomac conserva les aliments. Tandis que j'étais dans cet état d'incertitude, Napoléon, auprès duquel j'étais allé différentes fois dans le cours de la journée, pour lui rendre compte de l'état du malade, m'envoya chercher à minuit. Je lui dis que le malade était dans une sorte d'anéantissement. « Je pense, a-t-il dit, que si je me montrais au pauvre Cipriani, ma présence pourrait servir de stimulant à la nature, qui dort chez lui, et lui donnerait des forces pour lutter contre le mal, et peut-être même le surmonter. » Il s'est efforcé de rendre cet exemple plus frappant, en décrivant les effets électriques que sa présence, sur le champ de

bataille, avait produits dans plusieurs circonstances critiques. J'ai répondu que Cipriani avait encore sa connaissance, et que j'étais persuadé que l'attachement et le respect qu'il portait à son maître étaient tels, qu'en le voyant, il ferait un effort pour se lever sur son séant, et que, dans l'état de faiblesse où il se trouvait, cette émotion occasionnerait une crise, pendant laquelle son âme, qui était déjà *tra si e no*, pourrait bien passer dans la céleste demeure (1). Après plusieurs explications données sur le même sujet, Napoléon se rangea de mon avis, et résolut de ne point faire d'épreuve, remarquant que, dans de tels cas, les hommes de l'art sont toujours les meilleurs juges.

A dix heures, des symptômes décidément mortels se déclarèrent, et le pauvre Cipriani était, à quatre heures, au nombre des morts.

Cipriani était un homme qui avait de l'esprit, quelque talent, mais point d'éducation. Quoique artificieux, il était en apparence ouvert et franc, et possédait de bonnes qualités. Comme la plupart de ses compatriotes, il était généreux et charitable, mais ennemi implacable autant qu'ami dévoué. Républicain par principes, il manifesta plus d'attachement pour Napoléon dans ses revers, qu'il ne lui en avait témoigné pendant son élévation. Son maître avait une extrême confiance en lui. S'il eût reçu une bonne éducation, il aurait probablement joué

(1) Les personnes qui exercent la médecine savent bien que, dans une grande faiblesse, en soulevant le moins du monde la tête d'un malade de dessus son oreiller, on lui a souvent donné la mort.
(*Note de O'Meara.*)

un rôle dans la Révolution. Il fut indisposé plusieurs jours avant de se plaindre, et il est probable que, pendant cet intervalle, une inflammation cachée fit des progrès.

Les comtes Bertrand, Montholon et moi, ainsi que toute la Maison, accompagnèrent son corps jusqu'au lieu où il fut enterré. Il jouissait d'une telle estime à Sainte-Hélène, que la plus grande partie des habitants recommandables de cette île et quelques officiers du 66e régiment accompagnèrent volontairement son enterrement. S'il eût été enterré dans les limites, Napoléon lui aurait rendu lui-même les derniers honneurs.

Immédiatement après sa mort, j'en fis mon rapport à Napoléon, qui me dit : « Où est son âme? Peut-être est-elle allée voir sa femme et ses enfants à Rome, avant que d'entreprendre le grand voyage. »

Quelques jours avant sa mort, Cipriani m'avait dit que, lorsque le gouverneur eut commencé à mettre à exécution les mesures de rigueur dont il fit usage envers les habitants de Longwood, Santini, qui était naturellement gai, changea tout à coup et parut triste et rêveur. Il vint un jour dans la chambre de Cipriani, et il lui découvrit qu'il était dans l'intention de brûler la cervelle à sir Hudson Lowe, la première fois qu'il viendrait à Longwood. Cipriani lui demanda s'il était fou, et s'efforça, en employant tous les arguments en son pouvoir, de le dissuader d'une pareille tentative. Quoique Cipriani eût beaucoup d'influence sur Santini, ce dernier demeura

cependant inébranlable, et accompagna sa déclaration de plusieurs serments en usage chez les Italiens de la classe inférieure. Il avait un fusil à deux coups, chargé à balles, avec lequel il était résolu de mettre son dessein à exécution et de se tuer ensuite. Cipriani, voyant tous ses raisonnements inutiles, alla trouver Napoléon, à qui il fit part de ce qui se passait. L'empereur envoya sur-le-champ chercher Santini, le questionna, et lui fit avouer ses intentions. Napoléon, lui commanda alors, en qualité de son empereur, de renoncer à toute idée de ressentiment et de vengeance; et il réussit, non sans quelque résistance de la part de Santini, à lui faire abandonner le projet qu'il avait conçu.

Santini était d'un caractère très entreprenant et d'une bravoure à toute épreuve. Il maniait fort bien l'épée ou le sabre, et manquait rarement son homme au pistolet; et on doit croire que, sans la défense qui lui en fut faite, il aurait exécuté son dessein.

6 mars. — La maladie de Napoléon fait peu à peu des progrès, quoique très lents. Je l'ai trouvé occupé à lire Corneille. Il en fit l'éloge. Il remarqua que la France lui était redevable, par les sentiments qu'il lui avait inspirés, de quelques-unes de ses belles actions; et il ajouta que, si Corneille eût vécu de son temps, il l'aurait élevé à la dignité de prince.

Il m'a ensuite entretenu de lui-même. Il m'a dit qu'il croyait que la nature l'avait créé pour les grands revers; qu'il avait une âme que rien ne pouvait ébranler. Après cela, il fit quelques comparaisons

de sa conduite personnelle avec celle qu'avaient tenue ses ennemis envers lui.

« Maitland, a dit Napoléon, ne fut pas complice du piège que me tendaient vos ministres, quand ils lui donnèrent l'ordre de me recevoir sur son bâtiment. *C'est un brave homme*, et il est incapable d'avoir participé à la transaction infâme qui eut lieu. Il fut abusé ainsi que moi ; et probablement qu'en me conduisant en Angleterre, il crut qu'on me permettrait d'y passer ma vie, avec les restrictions qu'on avait imposées à mon frère Lucien. »

Avant de m'embarquer sur le *Bellérophon*, continua-t-il, quelques débats eurent lieu sur les résultats que pouvait avoir cette démarche. Quelques officiers de la marine française, auxquels on en parla, dirent fortement que je devais bien me garder de me livrer ainsi. Ils dirent, en parlant des anglais : l'intérêt est leur dieu, et ils calculeront les suites que pourront avoir les bons ou les mauvais traitements envers vous. S'ils pensent y gagner quelque chose, ils vous feront partir et vous enseveliront dans une de leur colonie, où vous éprouverez tous les mauvais traitements que puisse suggérer la haine. Ils avaient raison. Quelques-uns d'entre eux avaient été sur les pontons, et ils vous connaissaient mieux que moi. Je ne croyais pas qu'il fût possible qu'une grande nation persécutât un homme qui, après avoir été son ennemi pendant vingt-cinq ans, se jetait entre ses bras. »

Il a ensuite donné les explications suivantes relativement aux causes qui ont amené sa chute. Sans

la fatale suspension d'armes de 1813, à laquelle je fus forcé par l'Autriche, mes succès eussent été assurés. Les victoires de Lutzen et de Wurzen avaient rendu la confiance aux armées françaises. On ramena le roi de Saxe en triomphe dans sa capitale ; un des corps de l'armée francaise était aux portes de Berlin, et l'ennemi avait été chassé de Hambourg. Les armées russe et prussienne se préparaient à passer la Vistule, quand le Cabinet d'Autriche, agissant avec cette adresse qui le caractérise, fut d'avis qu'on suspendît les hostilités, dans un moment où il avait déjà fait des arrangements avec la Russie et la Prusse. L'armistice n'était qu'une ruse pour gagner le temps nécessaire et faire des préparatifs ; car cette puissance avait résolu de se déclarer contre la France dans le mois de mai. Mes succès la forcèrent d'agir avec plus de circonspection. Il était nécessaire de gagner du temps, et des négociations s'entamèrent à Prague. Metternich insista pour que l'Autriche eût la moitié de l'Italie, et proposa d'autres conditions onéreuses, dans la certitude qu'il serait refusé. Dès que l'Autriche eut réuni son armée, elle déclara la guerre à la France. Après la victoire de Dresde, je me trouvais supérieur à mes ennemis, et j'avais formé le projet de les tromper en marchant du côté de Magdeburg, de passer l'Elbe à Wittemberg, et de m'avancer sur Berlin. Plusieurs divisions de mon armée étaient employées à exécuter cette manœuvre, quand on apporta, de la part du roi de Wurtemberg, une lettre dans laquelle il m'annonçait que l'armée bavaroise s'était jointe aux Autrichiens,

et que, forte de quatre-vingt mille hommes, elle s'avançait vers le Rhin sous les ordres de de Wrede ; que lui-même, forcé par la présence de cette armée, y avait réuni son contingent, et que Mayence se trouverait bientôt investie par une armée de cent mille hommes.

« Cette défection inattendue renversa entièrement mon plan de campagne, et tous les préparatifs que j'avais faits pour fixer le théâtre de la guerre entre l'Elbe et l'Oder devinrent inutiles.

« Plus tard, à Leipzig, je remportai la victoire dans la journée du 16, et j'aurais également réussi le 18 si toute l'armée saxonne, qui occupait une des plus importantes positions, n'eût passé à l'ennemi avec un train de soixante pièces de canon, qui furent à l'instant tournées contre moi. Malgré cela, le champ de bataille resta en mon pouvoir, et les alliés firent, le même jour, un mouvement rétrograde. Je donnai, pendant la nuit, l'ordre à mon armée de se replover sur nos corps de réserve derrière l'Elster. La défection de quelques autres corps allemands, et l'accident arrivé au pont de Leipzig, qu'on fit sauter trop tôt, eurent les suites les plus funestes. Quand l'armée eut passé la Saale, elle devait faire halte pour se remettre de ses fatigues et tirer d'Erfurt des munitions de guerre et de bouche. Mais on vint m'apprendre que l'armée austro-bavaroise, commandé par de Wrede, était arrivée à marches forcées sur le Mein, et qu'il fallait se diriger de ce côté. De Wrede fut, à Hanau, chassé de sa position, complètement battu, et blessé lui-même. On eut ensuite des Conférences à Franc-

fort, et on y mit pour condition de paix que je renoncerais au protectorat de la Confédération du Rhin, à la Pologne et aux départements de l'Elbe, et que la France aurait pour limites le Rhin et les Alpes. Ces conditions furent acceptées comme bases. Mais ce congrès fut aussi illusoire que les autres, car dans le moment même où se faisaient ces propositions pacifiques, les alliés violaient la neutralité de la Suisse, où ils entrèrent avec de grandes forces. Ils présentèrent ensuite à Châtillon leur *ultimatum*, dans lequel ils demandèrent que la France fût renfermée dans les limites qu'elle avait en 1792, ce que je rejetai. Sans les trahisons consécutives de T***, de M*** et d'A*** (1), les alliés auraient succombé. »

28 mars. — Sir Hudson Lowe a envoyé à Longwood, le 12 de ce mois, vingt-sept volumes, et aujourd'hui sept, avec quelques numéros des *Lettres Normandes et Champenoises*. C'était là toute la fourniture de livres et de pamphlets envoyés par les ministres (2) de Sa Majesté ou par leurs ordres, depuis l'arrivée du *Phaéton* en 1816. *C'est une petitesse dont je ne croyais pas même que lord Bathurst fût capable*, a observé Napoléon.

(1) Talleyrand, Marmont, Augereau.

(2) M. Gonlburn avait promis au comte Las Cases, lorsque ce dernier revint en Europe, que chaque livre intéressant et chaque publication curieuse seraient envoyés à Longwood, avec une livraison copieuse et régulière de journaux anglais et français de divers genres. Je ne saurais dire si le digne secrétaire a rempli sa promesse ou non : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à l'exception de quelques numéros incomplets du *Times*, du *Courrier* et de l'*Observer*, et quelques journaux français sans ordre, très vieux, rien n'est parvenu à Longwood pendant que j'y séjournais. Par exemple, en 1817, je crois que le gouverneur m'accorda la permission de prendre le *Morning-Chronicle* de quelques semaines, faveur insigne qui ne fut plus réitérée.

(*Note de O'Meara.*)

Pendant quelque temps il a été de règle que tous les capitaines de bâtiments marchands qui arrivent, soient obligés de présenter une liste de leurs livres, de leurs journaux, etc., à sir Hudson Lowe, qui demande surtout ceux qui traitent de politique, sous le prétexte qu'il désire les envoyer à Longwood, tandis que pourtant on ne reçoit dans cette endroit ni livres ni journaux, à l'exception d'un très petit nombre de ces derniers. Son Excellence et son état-major sont particulièrement curieux de l'*Edimburg-Review*.

4 avril. — Il y a quelques jours qu'il arriva une circonstance qui fit connaître les motifs qu'avait le gouverneur pour m'obliger à venir deux fois par semaine à *Plantation-House*. Un des étrangers qui habitaient passagèrement dans l'île, a fait savoir au comte Montholon que les commisaires avaient lu, dans le bulletin de ce jour, un rapport sur l'état de la santé de Napoléon. Le comte Montholon, sachant que ces bulletins n'étaient pas exacts, demanda des explications, qu'on lui donna, et qui démontrèrent qu'une personne qui ne voyait jamais Napoléon, s'avisait de faire ces rapports factices, qui étaient envoyés aux commissaires et transmis par eux à leurs Cours respectives. Je crois que tout lecteur consciencieux sera d'avis que ces bulletins auraient dû m'être montrés, puisque j'étais le seul médecin qui vît le malade, et conséquemment la seule personne capable de juger de leur exactitude (1).

(1) Sir Hudson Lowe, ne pouvant s'empêcher de donner quelque détail sur cette affaire, s'efforça de lui donner une autre couleur, en disant au comte Bertrand que ces bulletins faux n'étaient qu'une répétition de mes

10 avril. — Sir Hudson Lowe n'ayant pas réussi dans la démarche qu'il avait faite à Londres pour m'éloigner de l'île de Sainte-Hélène, eut recours à un expédient qui assura son succès. Il me fit écrire ce jour-là, par sir Reade, une lettre dans laquelle il me faisait savoir que je ne devais pas sortir de Longwood, sans me donner aucune raison d'une mesure par laquelle il paraissait que le gouverneur m'avait imposé des restrictions plus arbitraires et plus vexantes que celles qu'il avait imposées aux Français. Car, en me confinant à Longwood, dans l'enceinte duquel il ne permettait à personne de pénétrer sans un laissez-passer, il me privait de la société anglaise; tandis que, dans le même temps, il me défendait d'avoir avec les Français aucune autre société, excepté celle relative à ma profession (1). Aussitôt que j'eus reçu cette lettre, je me rendis *aux Briars*, avec l'intention de soumettre l'affaire devant l'amiral Plampin, qui m'envoya dire par son secrétaire qu'il ne voulait pas me voir. J'écrivis ensuite à sir Hudson Lowe une lettre lui donnant ma démission, et une au comte Bertrand, dans laquelle j'expliquais la démarche que j'avais été obligé de faire, et les motifs qui m'y avaient déterminé.

14 avril. — Napoléon m'envoya chercher pour me donner, avant mon départ, une audience, durant laquelle il refusa de recevoir de moi aucun avis mé-

conversations avec Baxter; si cela était ainsi, pourquoi se cacher de moi ?

(Note de O'Meara.)

(1) Il est presque inutile pour moi d'expliquer au lecteur que je ne pouvais ni n'étais porté à obéir à ce mandat arbitraire.

dical ; et il m'adressa la parole en ces termes : « Eh bien, docteur, vous allez nous quitter ? Le monde concevra-t-il qu'on ait eu la lâcheté d'attenter à mon médecin ? Puisque vous êtes un simple lieutenant, soumis à tout l'arbitraire et à la discipline militaire, vous n'avez plus l'indépendance nécessaire pour que vos secours me soient utiles ; je vous remercie de vos soins. Quittez, le plus tôt possible, ce séjour de ténèbres et de crimes. Je mourrai sur ce grabat, rongé de maladie et sans secours ; mais votre nation en sera déshonorée à jamais. » Puis il me dit adieu (1).

9 mai. — Sir Hudson Lowe voyant qu'il ne pouvait réussir dans le plan qu'il avait formé de faire recevoir un autre chirurgien et de le placer près de Napoléon, et ayant été informé par les commissaires (2), que si Napoléon venait à mourir pendant qu'il me tenait aux arrêts (sans me faire juger ni même porter aucune accusation contre moi), ou si Napoléon mourait dans les mains d'un officier de santé qu'il l'eût forcé de recevoir, ou dont on lui eût imposé l'obligation de se servir, on ferait, en Angle-

(1) Il ne sera pas inutile d'apprendre au lecteur que, quoique Napoléon parlât presque toujours italien avec moi, vu que je parlais cette langue très couramment, étant resté plusieurs années dans cette terre classique, toutes les fois qu'il parlait avec sentiment il retournait à la langue française, et c'était la même chose toutes les fois qu'il lui arrivait de ne pas trouver un mot italien.

(2) J'ai appris qu'il y eut à ce sujet, à *Plantation-House*, des discussions très vives, dans l'une desquelles le gouverneur, dans ses débats avec le baron Sturmer, tomba dans un de ces paroxysmes de colère qui lui prenaient si souvent quand il avait avec moi les conversations que j'ai rapportées dans le cours de cet ouvrage. Le baron fit placer Son Excellence vis-à-vis une glace, dans la chambre où ils étaient, et le pria, avec grand sang-froid, de vouloir bien contempler ses traits, ajoutant qu'il ne pourrait donner à sa Cour un tableau plus frappant de ce qui se passait à Sainte-Hélène qu'en lui faisant voir la physionomie qui était actuellement réfléchie par cette glace.

terre et en Europe, d'étranges conjectures sur la mort de ce dernier, dont ils seraient eux-mêmes hors d'état de donner des explications satisfaisantes, il résolut de me mettre en liberté, après m'avoir tenu aux arrêts vingt-sept jours, pendant lequel temps je fus successivement assailli d'une correspondance que son état-major entretenait avec moi et dans le cours de laquelle, afin de me faire tomber dans des pièges, je recevais fréquemment l'injonction de renvoyer par un dragon, porteur de la lettre, une réponse à des épîtres composées après plusieurs jours de réflexion, et qui n'étaient rien moins que le résidu de la sagesse réunie de sir Hudson Lowe et de son état-major.

Dans la lettre contenant l'ordre de ma mise en liberté, Son Excellence se vit elle-même forcée de reconnaître ma qualité d'officier de santé particulier de Napoléon, ce qui était un point qu'elle avait contesté auparavant.

L'état de la santé de Napoléon s'était empiré depuis le mois dernier ; la douleur était plus continue, plus grande.

On ressentit une grande indignation, dans l'île, de la conduite qu'on avait tenue envers Napoléon.

16 mai. — Proclamation faite par sir Hudson et placardée dans les lieux les plus apparents, interdisant à tous officiers, habitants et autres personnes quelconques, d'entretenir aucune correspondance ou d'avoir aucune communication avec les étrangers détenus.

18 mai. — Le capitaine Blackney assembla tous

les domestiques anglais de Longwood, lut la proclamation du 16. Ce fut fait sans que leurs maîtres en fussent instruits. Napoléon, quand il en fut informé, donna ordre qu'on renvoyât les domestiques anglais employés à Longwood à la place de Santini et des autres, que sir Hudson Lowe avait fait partir.

28 mai. — J'eus une conversation avec Napoléon au sujet de l'ouvrage publié par M. Ellis, sur l'ambassade en Chine, et sur la conversation à Longwood, *que ce gentleman avait publiée*. Napoléon a fait la remarque qu'ayant appris que M. Ellis avait été secrétaire d'une mission en Perse, peu de temps après que le général Gardane (1) eut quitté Ispahan, il l'avait questionné relativement aux progrès que la Russie avait faits du côté de la Perse.

« Je lui ai dit, ajouta Napoléon, que si la Russie réussissait à s'attacher la brave nation polonaise, elle n'aurait dès ce moment plus de rivale, parce qu'elle arrêterait l'Angleterre en menaçant ses possessions dans l'Inde, et l'Autriche par la grande supériorité morale de ses troupes, et l'assistance des partisans de l'église grecque, en si grand nombre en Hongrie et en Galicie, et que, selon toute apparence, un patriarche grec officierait un jour à

(1) Gardane, qu'il ne faut pas confondre avec le général Gardanne, était gouverneur des pages et aide de camp de l'Empereur. Il était général de brigade depuis le 13 mai 1800.

L'Empereur de Perse ayant réclamé l'assistance de Napoléon contre la Russie et l'Angleterre, Gardane fut nommé le 10 mai 1807, ministre plénipotentiaire en Perse, et il partit pour Téhéran, où il arriva le 4 décembre. Parfaitement accueilli par les Persans, le schah lui conféra le titre militaire de Khan et lui accorda la décoration de l'Ordre du Soleil, créé exprès pour lui. Mais paraît-il, « sa mission exigeait plus d'habileté et de connaissance des usages du pays qu'il n'en possédait ; aussi n'eut-elle point les résultats importants qu'on pouvait en espérer. »

Sainte-Sophie. Je lui ai aussi fait l'observation que, si l'Angleterre cherchait à établir sa puissance sur ses forces de terre et à maintenir des armées sur le continent, ces armées masqueraient ses forces réelles, et qu'elle commettrait la même faute dont François Ier se rendit coupable à la bataille de Pavie, en se plaçant en personne, à la tête de l'élite de sa cavalerie, devant une batterie formidable, qui lui eût assuré la victoire, s'il n'eût pas, en la masquant, empêché cette batterie de faire feu. Je lui ai dit que vos querelles en Angleterre ne signifiaient rien, et qu'il suffisait de vos constables pour rétablir l'ordre, si, dans le même temps, vos ministres dirigeaient toute leur attention et tous leurs soins vers l'amélioration de l'administration publique et vers la prospérité de vos manufactures et de votre commerce ; que, surtout, vous ne devez pas être humiliés de votre qualité de marchands, puisque c'est du négoce que provient votre puissance ; mais que si la misère était réelle, comme l'assurait Wellesley, elle était causée par les trop grands efforts de l'Angleterre pendant vingt ans, et les mesures trop violentes employées pour y remédier ; que ces efforts et ces mesures pesaient sur la masse du peuple, et faisaient l'effet d'un topique appliqué mal à propos à un malade, et qui le conduisait à la frénésie. J'ai dit aussi que vous aviez parmi vous des hommes trop sages pour ne pas faire usage, afin de faire disparaître la misère sans compromettre la sûreté de l'état, de moyens plus en harmonie avec la situation actuelle de la nation.

« Pendant l'entretien que j'eus avec M. Ellis, qui ne dura qu'environ une demi-heure, on ne dit pas un mot de Sainte-Hélène. Le comte Montholon n'a pas eu d'entretien à ce sujet avec lui, ni avec aucune autre personne de la légation. M. Ellis n'a fait aucune recherche sur la nature du terrain ; il n'a pas non plus parcouru et examiné l'intérieur de l'établissement ; il n'a rien su, rien vu, rien entendu, au moins de la part des Français ; et pourtant, dans son ouvrage, il a eu l'imprudence de jouer le rôle d'un juge qui aurait entendu sur le lieu même les plaintes de ceux qui se croient en droit d'en faire. Mais ce passage n'a pas été écrit de sa main ; il est de l'invention de quelque commis de lord Bathurst, qui l'a inséré dans l'ouvrage et l'a attribué à M. Ellis. Une telle prostitution de son nom fait peu d'honneur à ce diplomate (1). »

Il a fait quelques observations sur la contradiction qui existe entre la proclamation du gouverneur, sa conduite et les dépêches envoyées par lord Bathurst. Il a ajouté que la dépêche était purement destinée à paraître vouloir améliorer sa situation, tandis que dans le fait elle ne sert à rien.

Dans le cours de la conversation, Napoléon a observé qu'on ne doit pas s'en rapporter aux écrits d'un homme pour se former une idée juste de son caractère et de sa conduite privée ; et il m'en donna la preuve en me disant que Bernardin de Saint-

(1) M. Ellis a été ensuite nommé à une place lucrative au cap de Bonne-Espérance, place qui, à ce que je crois, est un don du lord Bathurst.

(*Note de O'Meara.*)

Pierre, dont les écrits sont si beaux, si pleins de sentiments, et respirent à chaque page les principes d'humanité et de bonheur social, était un homme d'un très mauvais caractère.

7 juin. — *Le Mangle,* bâtiment approvisionneur, est arrivé.

11 juin. — A l'exception de l'affection inflammatoire des joues, dont le retour fréquent avait été arrêté par l'extraction de deux dents, l'état de la santé de Napoléon a beaucoup empiré. Il a consenti, en conséquence, aujourd'hui, à adopter la pratique que je lui avais recommandée, et qui a été commencée ce jour même. Il y avait presque six semaines qu'il ne quittait plus ses appartements.

27 juin. — Napoléon est très fatigué d'une affection catarrhale d'une nature fâcheuse, et causée par l'extrême humidité de ses appartements. J'ai cessé de lui administrer quelques-uns des remèdes qu'il prenait habituellement, et j'ai fait au gouverneur le rapport de l'état de sa santé.

15 juillet. — Plusieurs caisses de vin, envoyées par la princesse Borghèse et par lady Holland, sont arrivées le mois dernier. Quelques-unes ont été envoyées à Longwood, et le reste est déposé, par ordre de sir Hudson Lowe, dans les magasins du gouvernement. Napoléon a exprimé dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, des sentiments d'une grande affection envers la princesse Pauline, et a déclaré qu'il était convaincu qu'aucun sacrifice ne lui coûterait pour lui rendre service, et qu'elle chercherait à obtenir la permission de venir à Sainte-

Hélène (1). Il parla aussi de la princesse Hortense avec beaucoup d'éloges, et il dit que c'est une dame qui possède de très grands talents ; il en dit autant de la princesse Élisa (2), et il exprima, en employant des tournures de phrases très spirituelles, combien le flattaient, dans un moment où il est abandonné par tant de personnes de qui il était en droit d'attendre de la reconnaissance, l'attention et la bonté de lady Holland. Il ajouta que les membres de la famille de l'immortel Fox abondaient en sentiments libéraux et généreux.

20 juillet — Je suis allé en ville, et j'ai essayé de me procurer une copie des observations sur le discours de lord Bathurst, dont il était arrivé, m'avait-on dit, quelques exemplaires dans l'île. Le capitaine Bunn, du vaisseau *le Mangle*, que je priai de m'aider dans mes recherches, me témoigna combien il était surpris de ma demande, ajoutant qu'aussitôt après son arrivée, sir Hudson Lowe et sir Thomas Reade avaient pris cinq copies de ce pamphlet, pour en envoyer, disaient-ils, deux ou trois à Longwood, et qu'il les leur avait remises lui même. Il dit que ces messieurs avaient demandé avec beaucoup d'empressement un détail exact des livres qu'il avait apportés, et s'étaient emparés de tous les ouvrages modernes qui traitaient de politique, et de tous les exemplaires de la *Revue d'Edimbourg*.

(1) Pauline Bonaparte, sœur de Napoléon, qui épousa le prince Borghèse. Plus tard, elle demanda la permission de se rendre au lieu d'exil de son frère.

(2) Hortense, femme de Louis Bonaparte.

(3) Elisa Bacciochi, sœur de Napoléon.

25 juillet. — Après avoir fait une visite à Napoléon, dont l'état n'a éprouvé aucune amélioration, en entrant dans ma chambre, vers les quatre heures et demie, le capitaine Blackney me remit la lettre suivante :

Plantation-House, 25 juillet 1818.

MONSIEUR,

« Le lieutenant-général sir Hudson Lowe m'a chargé de vous informer que, d'après une instruction reçue du comte Bathurst, en date du 14 mai 1818, on lui enjoint de vous ôter la place que vous occupez auprès du général Bonaparte, et de vous interdire toutes entrevues ultérieures avec les habitants de Longwood.

» Le contre-amiral Plampin a reçu des instructions des lords commissaires de l'amirauté, quant à votre destination, lorsque vous partirez de cette île.

» Vous voudrez bien, en conséquence, immédiatement après la réception de cette lettre, quitter Longwood, sans avoir aucune autre communication avec les personnes qui restent ici.

» J'ai l'honneur, etc. »

ÉDOUARD WYNYARD,
Lieutenant-Colonel, secrétaire.

L'humanité, les devoirs de ma profession et l'état actuel de la santé de Napoléon me défendaient d'obéir à cet ordre barbare, d'autant plus que ma place n'était pas dans les attributions militaires, comme celles des officiers de la marine. Je pris dans le même

moment la résolution de m'y refuser, quelles que pussent être les suites de ma désobéissance. La santé de Napoléon exigeait que je lui prescrivisse un régime, et que je lui préparasse les médicaments qu'il devait prendre pendant mon absence, attendu que j'étais parfaitement sûr qu'il ne prendrait aucun médecin qui fût recommandé par sir Hudson Lowe. Je me rendis donc à l'instant à l'appartement de Napoléon. Ayant été introduit, je lui communiquai l'ordre que j'avais reçu. « J'ai vécu trop longtemps pour lui, me dit-il. *Votre ministère est bien hardi!* Quand le Pape était en France, je me serais plutôt coupé le bras que de signer un ordre pour faire éloigner son chirurgien. »

Après que la conversation eut duré encore quelque temps, et que j'eus donné à Napoléon des instructions relatives à sa santé pour le moment actuel, il me dit : « Quand vous arriverez en Europe, vous irez vous-même trouver mon frère Joseph, et vous lui ferez savoir que je désire qu'il vous donne le paquet contenant les lettres privées et confidentielles (1) des empereurs et des autres souverains de l'Europe qui m'ont écrit, et que je lui ai remises à Rochefort. Vous les publierez..... Je vous prie de prendre cette me-

(1) A mon retour en Europe, j'employai tous mes soins à obtenir les lettres importantes dont il s'agit. Malheureusement pour la postérité, mes efforts ne furent pas couronnés de succès. Avant que le comte de Survilliers (c'était le nom qu'avait pris le roi Joseph après la chute de l'Empire) eût quitté Rochefort pour se rendre en Amérique, craignant d'être arrêté par les puissances alliées, il crut prudent de remettre le précieux dépôt qu'il avait, entre les mains d'une personne sur l'intégrité de laquelle il croyait pouvoir compter, mais par qui il fut trahi, à ce qu'il paraît, puisqu'il y a quelques mois une autre personne apporta ces lettres à Londres pour les vendre, et en demanda trente mille livres. Cela fut

sure ; et si vous entendez publier des calomnies sur ce qui a eu lieu pendant le temps que vous avez été avec moi, et que vous puissiez dire, «J'ai vu de mes propres yeux, cela n'est pas vrai», contredisez-les.»

Il dicta ensuite au comte Bertrand la lettre suivante :

« Je prie mes parents et amis de croire tout ce « que le docteur O'Meara leur dira relativement « à la position où je me trouve et aux sentiments « que je conserve ! ! !

Il la signa, ajoutant ce post-scriptum de sa propre écriture : « S'il voit ma bonne Louise, je la prie de permettre qu'il lui baise la main. »(1) et en m'assurant que ce peu de mots en disait plus pour moi à l'Impératrice, que des pages *in-quarto* entières. Il me présenta ensuite une superbe tabatière, et une statue qui le représentait. Il me pria de faire, à mon arrivée en Europe, des recherches sur sa famille, et de communiquer à ses membres qu'il ne désirait pas qu'aucun d'eux vînt à Sainte-Hélène être témoin de la misère et des humiliations qu'il souffrait. « Vous leur exprimerez les sentiments que je conserve pour eux, ajouta-t-il. Vous assurerez de mon affection ma bonne Louise, mon excel-

aussitôt communiqué à quelques ministres de Sa Majesté et aux ambassadeurs étrangers, et j'ai appris, de quelqu'un digne de foi, que l'ambassadeur russe avait payé dix mille livres sterling celles appartenant à son maître. Entre autres passages curieux qui me furent rapportés par ceux à qui l'on a communiqué leur contenu, en voici un qui mérite d'être rapporté ; il est relatif au Hanovre : il porte en substance « que le roi de Prusse déclarait qu'il avait toujours un intérêt paternel pour ce pays » ; et il paraissait que les souverains, en général, avaient fait à Napoléon des demandes pour obtenir des agrandissements de territoire.

(*Note de O'Meara*)

(1) Voir le *fac simile* en tête du 1er vol.

lente mère, et Pauline. Si vous voyez mon fils, embrassez-le pour moi; qu'il n'oublie jamais qu'il est né Français! Témoignez à lady Holland (1) le sentiment que je conserve de sa bonté, et l'estime que j'ai pour elle. » Il me prit ensuite la main, la serra, et m'embrassa en me disant : » Adieu, O'Meara, nous ne nous reverrons plus; soyez heureux! »

FIN DE LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

NOTA. — Après le départ du docteur O'Meara qui eut lieu à la fin de juillet 1818, l'Empereur reçut les visites du docteur Stokoe, chirurgien du vaisseau anglais *le Conquérant*, mais ces visites étaient presque toujours intolérables par suite des odieux procédés du gouverneur Hudson Lowe. — Ce n'est que plus d'une année après le départ de O'Meara que l'Empereur eut comme médecin en titre et à lui, le docteur Antommarchi, envoyé par le cardinal Fesch.

Pendant les vingt mois qu'il a été auprès de Napoléon, le docteur Antommarchi a tenu un journal exact de tous les entretiens qu'il a eus avec son illustre malade et de tous les événements qui se sont succédé à Sainte Hélène; ce sont ces notes : *Les derniers moments de Napoléon* que nous allons publier comme étant le complément indispensable du *Mémorial de Sainte-Hélène* et de *Napoléon en Exil* de O'Meara.

LES ÉDITEURS.

(1) V. la note de la page 62 Tome Ier.

APPENDICE

LETTRE *du comte Bertrand à sir Hudson Lowe, relativement aux présents envoyés par M. Elphinstone.*

Longwood, 9 juillet 1817

MONSIEUR LE GOUVERNEUR

J'ai reçu les cinq boîtes en carton que vous avez pris la peine de m'envoyer, contenant un échiquier, une boîte à jetons et deux corbeilles en ivoire, envoyés par M. Elphinstone. Napoléon a été surpris d'apercevoir, par votre lettre, que vous pensiez qu'il était de votre devoir de ne pas envoyer ces objets.

« *Si j'eusse agi*, dites-vous, *en me conformant rigoureusement aux règles établies, j'aurais retardé de les envoyer.* » En ce cas, monsieur le gouverneur, il nous aurait convenu que vous les eussiez gardés.

Mais à quoi cela a-t-il rapport ? Est-ce parce que ces objets ne sont pas venus par le canal de vos ministres ? Il est dit dans les instructions de votre ministère, que les lettres doivent nous parvenir par son canal, mais non les articles de vêtements, les bustes, les meubles, etc. Nous avons reçu constamment du cap de Bonne-Espérance, un grand nombre d'objets qui nous ont été envoyés. D'ailleurs, lord Bathurst, dans son discours,

et vous-même, dans une de vos lettres, avez nié avec indignation que les lettres expédiées par la poste ou autres occasions, aient été envoyées à Londres pour être retournées ici. Cela ne peut ni ne doit vous avoir autorisé à retenir des objets, tels que bustes, meubles, livres ou toutes autres choses qui n'ont aucun rapport avec la sûreté de notre détention.

Est-ce parce qu'il y a une couronne sur les jetons ? Il ne doit exister de défense que celle dont on nous a donné connaissance. Il ne nous a jamais été signifié que nous ne pouvions posséder des objets sur lesquels se trouverait une couronne. Il serait nécessaire, en ce cas, de faire faire pour nous de nouveaux jeux de cartes, parce qu'il y en a sur ceux que nous avons. Le linge et *la petite quantité* de vaisselle plate qui nous reste, qu'on envoie souvent à la ville, sont marqués d'une couronne.

Mais de qui la règle dont vous parlez émane-t-elle ? Est-ce de votre gouvernement, qui seul, d'après le bill, ait le droit d'en faire ? Votre ministère a déclaré devant le Parlement qu'il n'a été pris aucune mesure restrictive depuis celles qui avaient été imprimées ou communiquées en Europe, que votre prédécesseur exécutait déjà, et qu'on vous avait envoyées. Il a ajouté que vous n'aviez fait aucune défense nouvelle, mais que vous aviez seulement adopté des mesures d'exécution. En effet, vous n'avez pas le droit d'en faire aucune.

Napoléon n'attend de faveur de personne, et ne désire rien du caprice de qui que ce soit ; mais il a le droit de connaître les défenses qui lui sont imposées. Votre gouvernement, le Parlement et toutes les nations ont le même droit. Je vous prie donc, monsieur, de nous communiquer ces défenses ; et si elles existent,

elles sont en contradiction avec l'assertion de lord Bathurst, qui dit qu'elles n'ont d'autre objet que celui de la sécurité de notre détention. L'Empereur me charge de protester contre l'existence de toutes mesures restrictives ou régulatrices qui ne lui seraient pas légalement notifiées avant leur mise à exécution.

J'ai l'honneur, etc.

Signé comte BERTRAND.

LETTRE *du comte Bertrand au canonnier.*

Longwood, 16 juillet 1817.

J'ai reçu, monsieur, le buste en marbre du jeune Napoléon ; je l'ai remis à son père ; il lui a procuré le plus vif plaisir. Je regrette que vous n'ayez pu venir nous voir, et nous donner des détails toujours intéressants pour un père, surtout dans la position où Napoléon se trouve. Il résulte d'après la lettre que vous m'avez envoyée, que l'artiste estime sa production à cent guinées. Napoléon m'a ordonné de vous envoyer une traite de *trois cents livres sterling* (1). Le surplus est pour vous indemniser des pertes que vous avez supportées dans la vente de votre petite pacotille, que vous n'avez pas eu la permission de débarquer, et des tracasseries auxquelles vous vous êtes trouvé en butte par suite d'un événement fort simple par lui-même, et qui vous eût attiré les témoignages d'estime de tout homme sensible.

Ayez la bonté de communiquer les remerciements de Napoléon aux personnes qui lui ont donné cette preuve aimable d'attention.

(1) Au moyen de quelques menées indignes, ce pauvre homme ne reçut que deux ans après la somme qui lui avait été accordée.

Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre.
J'ai l'honneur, etc.

Signé comte BERTRAND.

A Monsieur Philippe Radwich, maître canonnier à bord du vaisseau *le Baring*.

RÉPONSE *du gouverneur à la lettre du comte Bertrand relative aux présents*

Château du James-Town, 25 juillet 1817.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 10 courant. L'usage fréquent que vous faites de la qualification d'Empereur, et le ton que vous employez pour exprimer vos sentiments, seraient des motifs suffisants pour que je refusasse de la recevoir, comme n'étant pas écrite comme elle aurait dû l'être, dans la position où nous nous trouvons respectivement. Je m'abstiens néanmoins de m'en référer au contenu de ma lettre du 30 août 1816, adressée au comte Montholon, pour vous prouver que je ne refuse pas de prendre connaissance de ce qu'elle renferme.

Le seul but que j'ai eu en vous écrivant le 8 du courant, a été d'empêcher qu'on ne crût que je consentais tacitement ou même que j'approuvais qu'on fît usage du titre d'Empereur, pour désigner le général Bonaparte ; ce qui aurait eu lieu, si je n'avais fait aucune observation sur la couronne placée dans tous les endroits où se trouvent les lettres initiales de Napoléon, sur des objets envoyés particulièrement par un sujet anglais, d'une factorerie anglaise. Si je les eusse fait parvenir ainsi, on en aurait facilement conclu que je n'en avais pas senti l'importance ; et je ne dissimule pas les induc-

tions qu'on aurait pu tirer d'un tel présent, et quelles plaintes entraînerait le renouvellement de semblables transgressions, si je ne vous eusse pas en même temps fait connaître les motifs d'après lesquels j'ai consenti à ce qu'ils vous fussent remis.

Celui qui a fait ces dons a sa manière de penser personnelle ; mais j'ai également droit de montrer mon opinion en ne souffrant pas qu'on se serve de mon intermédiaire, et en permettant que les présents lui fussent envoyés intacts ; ce que j'aurais pu empêcher d'après une instruction. J'ai fait, pour le général Bonaparte, tout ce qu'on peut exiger de la considération que j'ai pour sa personne.

Vous me demandez, monsieur. : *Est-ce parce que ces objets ne sont pas arrivés par le canal du ministère ?* etc.

J'aurais pu me regarder comme autorisé à refuser de les recevoir, d'après les ordres et instructions qui m'ont été donnés, à moins que le gouvernement ne m'eût accordé la faculté expresse d'en permettre le débarquement, et de vous les envoyer.

Il est vrai que je pouvais encore faire usage de mon pouvoir discrétionnaire pour m'assurer que ces boîtes ne renfermaient aucun moyen de communication pour servir à une correspondance clandestine. Tel est pourtant le principe d'après lequel j'étais toujours prêt à agir, au lieu d'attendre le délai du retour de l'Angleterre ; ce qui vous le prouve évidemment, c'est que je vous ai fait passer la lettre d'envoi avant que les articles ne fussent débarqués.

Vous avez observé, monsieur, *que j'ai repoussé avec indignation l'accusation portant que des lettres apportées par la poste dans des occasions particulières pussent être renvoyées à Londres, pour retourner dans ce pays.* J'ai rejeté, monsieur, avec indignation cette accusation et

les réflexions qu'on en faisait naître, parce qu'il n'y a en elles ni vérité ni justice, parce que je me sentais révolté d'un sentiment qui convertit des actes de bienveillance en injures et en reproches ; car en envoyant des lettres à leurs familles, j'avais agi avec discrétion en faveur des personnes qui s'étaient adressées à moi, et fait une démarche que n'autorisaient pas mes instructions ; mais je n'admettrai pas que je n'aie pas le droit et que je ne sois pas pleinement autorisé à renvoyer en Angleterre des lettres pour lesquelles je jugerai à propos d'adopter cette mesure, dans le cas où elles arriveront par des voies obliques. Les présents peuvent devenir aussi contraires à la sécurité de la détention qu'une lettre, et peuvent exiger qu'on les examine avec une attention rigoureuse. On peut cacher une lettre sous le placage d'un échiquier, dans l'épaisseur de la couverture d'un livre, aussi bien que dans la toile d'un gilet ; et on ne peut me forcer à mettre de la confiance dans la personne qui les envoie. Si l'on a permis que certains articles vous soient envoyés, c'est parce que je me suis convaincu qu'on ne pouvait faire d'objections contre eux ; et certes, monsieur, vous n'avez pas à vous plaindre de la manière dont je me suis servi de mon pouvoir discrétionnaire, en permettant généralement que tous les articles arrivés, et même beaucoup de ceux qui m'avaient été adressés, vous fussent remis, quoique cet acte de complaisance de ma part ait été, en quelque sorte, en opposition avec mes devoirs ; car enfin la qualité des personnes qui les envoyaient pouvait en rendre la remise plus ou moins délicate.

Vous faites l'observation, monsieur : *Serait-ce parce que sur les jetons il y a une couronne ?* etc.

Et vous demandez s'il existe aucun règlement qui empêche que vous ne possédiez un objet sur lequel se trouvait l'empreinte d'une couronne.

Il n'y a certainement pas, monsieur, de règlement par écrit, défendant, d'une manière spéciale, qu'aucun article surmonté d'une couronne soit envoyé à Longwood, ni qui empêche que vous possédiez aucun objet portant l'empreinte d'un tel insigne ; mais, dans le cas présent, il est question d'une couronne impériale au-dessus des lettres initiales de Napoléon, gravées, dorées, ou sculptées. — Sa propre abdication, la convention de Paris, et les actes du gouvernement anglais, font disparaître la nécessité d'aucun règlement à cet égard.

Les objets qui existent actuellement à Longwood, ornés de la couronne impériale, ont reçu cette empreinte avant l'abdication. Je n'ai jamais prétendu en disputer la possession, ni aucune des gratifications ou récompenses qu'ils peuvent procurer.

La citation des discussions du Parlement est inexacte ; jdu moins elle ne se rapporte à aucun des journaux que 'ai vus. Les journaux diffèrent eux-mêmes ; car l'un parle de règlement, l'autre d'instructions et non de restrictions, qui sont les mêmes que celles prescrites positivement, ou qui du moins n'ont aucun changement.

Vous dites, monsieur : *Vous n'avez pas le droit d'en faire.*

L'acte du Parlement, l'ordre de détention et les instructions qui m'ont été remises, sont, monsieur, sur ce point, mes guides les plus sûrs ; mais, en outre, permettez-moi d'observer que les instructions primitives auxquelles vous désirez que je me réfère, comme à ma seule et unique règle, ont reçu une plus ample interprétation que le sens littéral ne pouvait permettre d'en donner à la restriction imposée actuellement au général Bonaparte.

Vous ajoutez : *L'Empereur ne veut pas de grâce,* etc , etc.

Je n'ai pas la prétention d'accorder des faveurs au général Bonaparte, et encore moins l'arrogance de le soumettre à aucun acte de caprice de ma part. Il n'est assujetti à aucune restriction que mon gouvernement ignore, et que le monde entier ne puisse savoir. Il ne sera pas hors de propos de remarquer, en cette occasion, que, dans deux entrevues avec le général Bonaparte, il m'a personnellement observé qu'en ma qualité d'officier général, je devais agir par des instructions et non pas suivre une *consigne :* à présent il paraîtrait qu'on veut que je n'aie qu'une *consigne* à suivre. Dans une autre occasion, il a fait allusion à *une inspection directe* ou *publique*. Comment ces suppositions sont-elles d'accord avec les étroites limites auxquelles il veut restreindre l'exercice de mes fonctions ?

Vous dites, monsieur : *L'Empereur me charge de protester contre toute restriction*, etc.

Il est de mon strict devoir de considérer si les circonstances permettent ou non les communications qui me sont faites, au propre nom des personnes que vous désignez. La notification d'un règlement, qu'un cas prévu d'avance rendrait nécessaire, peut cependant avoir lieu avant que ce cas ne se soit encore présenté. L'affaire dont vous parlez maintenant était de nature à exiger une communication préalable, mais cependant on ne fit pas exécuter cette mesure sans l'avoir communiquée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé HUDSON LOWE, *lieutenant général.*

LETTRE (1) *du comte Bertrand au gouverneur sir H. Lowe.*

Longwood, 30 septembre 1817.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai fait savoir à l'Empereur que vous m'avez fait l'honneur de venir chez moi, il y a deux jours (dimanche), et que vous m'aviez dit que vous aviez éprouvé quelques anxiétés sur sa mauvaise santé, attribuée à son manque d'exercice. Vous demandiez : Pourquoi ne monte-t-il pas à cheval ?

Je vous ai répondu ce que je vous avais déjà dit en diverses circonstances ; et j'ai l'honneur de vous répéter maintenant que l'existence de l'Empereur, particulièrement depuis les six dernières semaines, est extrêmement souffrante ; que ses jambes continuent à enfler de jour en jour ; que les symptômes de scorbut qui se sont manifestés sont déjà tels, qu'ils occasionnent des douleurs aiguës et presque constantes, que les médecins attribuent, en effet, au manque d'exercice. Depuis le mois de mai 1816, c'est-à-dire depuis 17 ou 18 mois, il n'est pas monté à cheval, et est à peine sorti de son appartement, si ce n'est, et bien rarement encore, pour venir voir ma femme, à environ quarante toises de

(1) Cette lettre a été imprimée à Bruxelles dans un recueil de pièces officielles sur le prisonnier de Sainte-Hélène, publié par M. Las Cases, et réimprimée, ainsi que cette note, à Paris, en 1819, par le libraire Plancher.

Sur la fin de septembre, un banquier ayant quelque compte à faire avec le comte Bertrand, se rendit à Longwood ; il fut choqué du mauvais état de la santé de l'Empereur. « *C'est vrai,* dit ce dernier, *mes jambes s'enflent, le scorbut se manifeste sur mes gencives ; on m'assassine même en violation du bill du parlement.* »

Ce négociant se hâta, à ce qu'il paraît, de rapporter ce qu'il avait vu au commandant de l'île. Ce dernier crut de son devoir de se rendre le jour suivant (dimanche) à la maison du comte Bertrand, de lui demander avec une anxiété officieuse pourquoi l'Empereur ne montait pas à cheval, et ne prenait pas d'exercice. Le comte Bertrand lui écrivit en conséquence la lettre ci-dessus.

distance. Vous saviez parfaitement bien ce qui avait empêché et empêchait l'Empereur de sortir; nommément, les restrictions du 9 octobre 1816, que vous commençâtes à mettre en exécution six semaines après votre arrivée. Ces restrictions contiennent, entre autres choses, une défense de parler ou d'entendre qui que ce soit dans notre chemin, et d'entrer dans aucune maison. Cela lui fit croire que votre intention était de le compromettre avec les sentinelles et d'outrager son caractère.

Vous m'avez observé que vous aviez supprimé cette partie de vos restrictions ; et c'est vrai. L'amiral Malcolm, à son retour du Cap, vous fit quelques observations à ce sujet, et vous décidâtes à les retirer, ce que vous fites, par votre lettre du 26 octobre 1816, trois mois après. Mais vous nous avez insinué plusieurs fois que vous vous croyiez autorisé à les rétablir à chaque moment et avec d'autres encore tout aussi déraisonnables. Les restrictions du 9 octobre contiennent des articles d'une nature aussi extravagante, qui ne sont point annulées. Vos nouvelles restrictions du 14 mars 1817, par lesquelles nous ne devons point sortir d'une route de douze pieds de large, donnent pour résultat que si l'Empereur quittait cette route pour entrer dans quelque maison, des sentinelles pouraient faire feu sur lui.

L'Empereur ne doit point se plier à un aussi ignoble traitement. Plusieurs Anglais de distinction, maintenant dans l'île, ne connaissant point les restrictions du 9 octobre 1816 et du 14 mars, reprochaient à l'Empereur de sacrifier sa santé à l'entêtement de ne vouloir point sortir ; mais aussitôt qu'on les leur eut fait connaître, ils changèrent d'opinion et déclarèrent qu'aucun homme d'honneur ne pouvait agir différemment, et que, sans prétendre se comparer à l'Empereur, ils feraient, dans pareil cas, ce qu'il faisait lui-même.

J'ajoute que, si vous vouliez consulter les officiers qui sont dans cette colonie, il n'y en a pas un parmi eux qui ne regardât les restrictions du 9 octobre 1816 et du 14 mars 1817 comme injustes, inutiles et oppressives, et que tous, dans la place de l'Empereur, agiraient comme lui, prenant les conditions que l'on impose à sa sortie pour une défense absolue.

J'ai eu aussi l'honneur de vous dire que, selon les termes du bill du Parlement, du 11 avril 1816, vous n'avez point le droit de faire des restrictions ; que le bill n'accorde ce droit qu'au gouvernement, qui ne peut pas le déléguer même à un de ses ministres, et bien moins encore à un simple officier ; que lord Bathurst, dans son discours du mois de mars dans la Chambre des pairs, déclarait que vous n'aviez point fait de nouvelles restrictions ; que toute sa correspondance a été en faveur des personnes détenues, et que vous aviez les mêmes instructions que votre prédécesseur ; que ce prédécesseur avait adapté les restrictions du gouvernement aux circonstances locales, d'une manière sinon convenable, du moins tolérable ; que les choses restèrent dans cet état pendant neuf mois, durant lequel temps l'Empereur sortit, admit même quelques officiers anglais à sa table, et eut quelquefois dans sa société les officiers et les habitants de l'île ; que cet ordre de choses n'avait point été changé par un acte de votre gouvernement ; que, durant ces neuf mois, il n'était résulté aucun inconvénient, et que rien ne pouvait vous autoriser à substituer à cet ordre de choses celui que vous avez établi ; que l'Empereur sortirait, monterait à cheval et reprendrait le même genre de vie, si vous remettiez les choses telles qu'elles étaient lors de votre arrivée ; que, dans le cas contraire, vous seriez responsable des résultats des restrictions que vous n'aviez aucun

droit de faire, et qui, pour l'Empereur, équivalent à une défense absolue de quitter son appartement.

Vous m'avez dit vous-même, monsieur, que la chambre de l'Empereur était trop petite ; que la maison de Longwood était tout à fait *mauvaise* ; que vous *l'aviez déclaré à votre gouvernement ;* que l'Empereur ayant eu une tente élevée l'année dernière, parce qu'il n'avait aucun lieu où il pût se promener à l'ombre, vous aviez proposé d'établir une des baraques de bois des soldats près de la maison, afin que l'Empereur pût s'y promener. J'essayai de lui communiquer votre proposition. Il considéra cette offre comme une mauvaise plaisanterie (tels furent ses mots) et analogue à la conduite que vous suivez depuis deux ans. Si la maison dans laquelle il est, est inconvenante, pourquoi l'y a-t-on laissé pendant deux ans, et pourquoi ne lui en donne-t on pas une située au milieu d'un jardin, entourée d'arbres, d'ombrages et d'eau ? Pourquoi le laisser sur ce point inculte, exposé aux vents, et n'ayant rien qui puisse contribuer à la conservation de sa vie ?

Permettez-moi, monsieur, de vous faire observer que si vous ne supprimez point les restrictions du 9 octobre et du 14 mars, et que si vous ne rétablissez pas les choses comme elles étaient au temps de l'amiral, l'Empereur ne peut point sortir. Il considère et considérera cette détermination comme une volonté de votre part d'occasionner sa mort. Il est entièrement entre vos mains. Vous le faites mourir de maladie, vous pouvez le faire mourir de faim ; il y aurait du profit à le faire mourir d'une balle.

Si vous assemblez les officiers et les marins de cette place, les principaux officiers de santé, il n'en est pas un qui ne vous dise que vos restrictions sont déshonorantes et qu'un homme d'honneur doit mourir plutôt

que de s'y soumettre ; qu'elles ne sont d'aucune utilité à la sûreté de la détention ; qu'elles sont illégales. Le texte du bill et le discours de votre ministre ne peuvent laisser aucun doute sur ce point. Les officiers de santé vous diront qu'il n'y a pas un moment à perdre ; que peut-être, dans trois ou quatre semaines, il sera trop tard ; et, quoique ce prince soit abandonné par la fortune, quoiqu'il y ait en Europe un champ ouvert contre lui à la calomnie et aux libelles, cependant un cri d'indignation s'élèvera avec le temps, parmi tous les peuples, parce qu'il y a ici plusieurs centaines de personnes de toute nation, Français. Anglais et autres, qui auront été témoins de tout ce qu'on a fait pour donner la mort à ce grand homme.

Je vous ai toujours parlé sur ce point, monsieur, avec plus ou moins de force. Je ne vous en reparlerai plus. Car à quoi bon les dénis, les subtilités et les arguments artificieux ? La question gît en deux mots. Voulez-vous ou ne voulez-vous pas tuer l'Empereur ? Si vous persistez dans votre conduite, vous aurez répondu par l'affirmative, et malheureusement vous atteindrez votre but après quelques mois d'agonie.

Permettez-moi, en concluant, de répondre, au nom des officiers qui sont avec l'Empereur et au mien, à vos lettres des 26 et 29 juillet dernier : Monsieur, vous méconnaissez notre caractère. Les menaces n'ont aucun pouvoir sur nous. Depuis vingt ans nous avons bravé tous les dangers pour le service de ce grand homme. En restant volontairement à Sainte-Hélène dans l'horrible situation dans laquelle nous sommes exposés aux plus étranges procédés, nous lui sacrifions plus que nos vies et celles de nos familles. Insensibles à vos menaces et à vos insinuations, nous continuerons de remplir notre devoir ; et s'il y avait quelque sujet de plainte

contre nous devant votre gouvernement, nous ne doutons pas que le prince régent, lord Liverpool et tant de personnes estimables qui le forment, sauraient comment les apprécier. Elles connaissent le respect que l'on doit au sacré ministère qne nous remplissons ; et eussions-nous à appréhender des persécutions, nous nous retrancherions dans notre maxime de tous les temps : « *Fais ce que dois, advienne que pourra.* »

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé comte BERTRAND.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abercomby (sir Ralph), général anglais, tué en Egypte en 1801. I, 105.

Albitte, représentant du peuple, I, 233.

Alexandre (Empereur de Russie), I, 114, 172, 176, 178, 179, 180, 193, 230, 257, 267, 268, 354, 257, 370,
II, 135, 142, 143, 150, 154, 221, 222, 240, 241, 437, 438, 439.

Ali-Pacha, I, 93.

Ali, surnom de Saint-Denis. I, 264.

Allen (Jean), II, 284.

Alvinzi, Feld maréchal autrichien, II, 207.

Amherst (Lord), ambassadeur anglais en Chine, II, 56, 62, 64, 65, 67, 195, 197, 198, 214, 216, 224, 253, 255, 318, 319, 320, 426, 428.

Anglesea (marquis d'), II, 242.

Angleterre (prince régent d'), I, 208, 253, 272,
II, 19, 108, 162, 201, 214, 231, 314, 336, 341.

Anne (grande duchesse), sœur de l'Empereur Alexandre; projet de la marier à Napoléon, II, 439.

Antonio, agent seeret, II, 377, 381, 395.

Antraigues (d'). V. *Entraigues*.

Arbuthnot, (sir Charles), ambassadeur d'Angleterre, I, 45.

Archambaud (les frères), attachés au service de Napoléon, I, 1, 2, 153, 154, 155, 205, 265.

Arena (les frères Barthélemy, et Joseph), I, 318.

Augereau (maréchal), II, 426, 457.

B

Baker, I, 206.
Balcombe, propriétaire de Briars, à Sainte-Hélène, I, p. 9, 11, 16, 17, 21, 101, 110, 111, 113, 114, 139, 176, 205, 352, 372.
II, 14, 21, 22, 172, 178, 187, 269, 330.
Balcombe (miss Eliza), fille du précédent, I, 266, 353, 360.
II, 290.
Balmaine (comte de), commissaire de l'Empereur de Russie à Sainte-Hélène, I, 59, 155.
II, 67, 88, 103, 320, 338, 372.
Balston, capitaine anglais au service de la Compagnie des Indes, II, 174, 175, 177,
Banks (sir Joseph), II, 175.
Baraguey d'Hilliers (général), II, 426.
Barber, habitant de Sainte-Hélène, II, 440, 441.
Barère, conventionnel, II, 250.
Barras, I, 174, 232, 233.
II. 302, 430.
Barré (officier supérieur de la marine) I, p. 53.
II, 132.
Barring (les frères), banquiers à Londres, II, 258.
Bathurst (Lord), ministre d'Angleterre, I, 29, 81, 85, 113, 119, 121, 127, 132, 135, 140, 147, 254, 317, 344, 366.
II, 159, 160, 171, 173, 194, 210, 213, 214, 217, 223, 266, 314, 329, 338, 356, 364, 445, 457, 464, 466, 467.
Baxter, député anglais, inspecteur des hôpitaux, I, 25, 63, 93, 201, 262, 266, 268, 282.
II, 313, 337, 362, 408, 416, 418, 419, 431, 434, 458.
Bedford (duc de), I, 313.
Bembury (général anglais Henry), I, p. 1.
Benjamin Constant, II, 274, 306.
Bernadotte (maréchal), II, 127, 130, 433.
Bernard, domestiques du général Bertrand, I, 2, 85, 153.
Bernardin de Saint-Pierre, II, 464.
Bernstorff, ministre de Danemark, à Londres, II, 366.
Berry (duc de), I, 55.
II, 15.
Berry (duchesse de), I, 204.
Berthier (maréchal), I, 323, 271.
II, 124, 424.
Bertrand (général comte), I, 2, 4, à 8, 16, 26, 35, 36, 40, 41, 45, 47, 55, 63, 64, 69, 70, 72 à 74, 76, 80, 85, 98, 113, 114, 120, 121, 124, 127, 129. 133, 136, 137. 139, 142, 143, 147 à 149, 153, 155, 156, 203, 204, 208, 214, 228, 229, 253, 256, 259 à 263, 266, 270 à

272, 274 à 279, 283 à 285, 295, 302, 315, 316, 336, 338 à 340, 342, 343, 348, 359, 367.
II, 7, 12, 14, 17, 21, 22. 29, 49, 87 à 89, 91, 102, 112, 119, 138, 158, 160, 175, 182, 183, 187, 191, 192, 195 à 200, 211, 223, 241, 242, 258, 262, 263, 265, 266, 279. 291, 300, 320, 321, 329, 330, 335, 337. 340, à 343, 348 à 351, 363, 416, 451, 458, 459.
Bertrand (comtesse), I, 2, 8, 34, 44, 65, 67, 68, 70, 71, 73, 90, 92, 97, 113, 143, 155, 202, 209. 240, 241, 266, 269, 284, 294, 296 316, 342, 343, 347, 349, 350.
II, 12, 17, 21, 28, 68. 89, 91, 118 à 120, 195, 212, 257, 262, 273, 291, 300, 314, 321, 410, 411.
Bertrand (Arthur), fils du cte Bertrand, II, 321.
Bessières (maréchal) I, 320.
Betsy (Mlle Balcome), II, 269.
Billaud-Varennes, I, 242.
II, 249, 250, 302.
Bingham (Sir Georges), I, p. 18, 32, 80, 99, 112, 125, 185, 215, 219, 227, 228, 230, 263, 264.
II, 119.
Bingham lady), I, 32.
II, 29.
Blackney (capitaine anglais), I, 206.
II, 263, 269, 288, 291, 300, 307, 321, 340, 414, 461, 466,
Blood (officier anglais), I, 14, 59.
Blücher, I, p. 45, 87, 184.
II, 59.
Bonaparte (Bonaventure), II, 374.
Borghèse (princesse Pauline Bonaparte), I, 208, II, 465.
Bouvet de Lozier émigré, impliqué dans le procès de Georges Cadoudal II, 46.
Boys major anglais, II, 192, 194.
Boys, pasteur anglican, II, 289.
Breame, négociant à Saint-Hélène, II, 122.
Broglie (duc de), II, 152.
Brooke secrétaire colonial, I, p- 33, 85.
II, 262, 263.
Brougham (membre du Parlement anglais, I, 55.
Brueys (l'amiral), I, p. 53.
II, 131, 132, 133, 134.
Bülow, général prussien II, 37.
Bunn, capitaine de la marine anglais, II, 466.
Burdett (membre du Parlement anglais) I, 55.
II, 169, 442.

C

Cadoudal (Georges), I, 221, 235, 256, 257, 285.
II. 43, 45, 46, 47, 129, 246, 260.

Caffarelli (général), II, 345.
Campbell, capitaine anglais, II, 91.
Cambronne (général), II, 347.
Canning (lord), homme d'État anglais, II, 126.
Canosa (prince), II, 381, 395.
Carbon, un des complice dans le complot de la machine infernale I, 323.
Carlos (Don), II, 245.
Carnot, I, 173.
II, 2, 251.
Caroline (reine dc Naples), I, 288.
II, 101, 379, 381, 389, 393, 394.
Caroline (la reine) femme de Murat II, 95, 258, 405.
Carracioli, amiral napolitain, I, 288.
Cassetti officier napolitain, agent secret de la reine de Naples, II, 377, 393.
Castlereagh (lord), I, 74, 81, 94, 132, 244, 272, 367- 368.
II, 3, 4, 18, 53, 77, 80, 81, 145, 163, 165, 167, 168, 169, 173, 238, 239, 244, 267, 299, 329, 338, 367, 422.
Cathcart (lord William), général et diplomate anglais, I, 234.
Catherine de Wartemberg, femme de Jérôme Napoléon, II, 422.
Caulaincourt (général Armand de), duc de Vicence, II, 24, 81, 238, 239, 299.
Ceracchi (Giuseppe), sculpteur corse, exécuté en 1802, I, 318.
César, cocher de Napoléon, I, 322.
Championnet (général), I, 191,
Charles, roi d'Espagne, II, 245.
Charles (le prince), I, 188, II, 128.
Charles 1er, I, 240, 243.
Charles, domestique mulâtre employé à Sainte-Hélène, I, 250.
Charlotte, princesse de Galles, fille unique du roi Georges IV. Elle épousa le prince Léopold, devenu roi des Belges, I, 128, II, 229, 436, 440,
Chatam (lord), qui commandait l'armée anglaise dirigée contre l'Escaut, I, 238, 314, II, 111, 156, 204, 267,
Chateaubriand, I, 291.
Chaumette, membre de la Commune de Paris en 1792, II, 249.
Chesborough (miss), I, 203.
Churchill, de la Compagnie des Indes, II, 68.
Cipriani, maître d'hotel de Napoléon à Sainte-Hélène, I, p. 2, 14, 78, 111, 112, 175, 205, 251, 280, 281, 283, 284, 289, 294, 301, 316, 335, 347, 350, 353, 360, 367.
II, 14, 29, 104, 153; 172. 175, 243, 268, 269, 377, 378; 388, 391, 392; 405, 408, 449, 450, 451, 452.
Clarke (général), II, 2, 3.
Clausel (général), II, 78.

Clavering (Lady), I, 68.
Cochrane (lord), II, 369.
Cockburn (sir George), contre-amiral anglais chargé de conduire Napoléon à Sainte-Hélène. I, p. 2, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 25, 26, 27, 71, 79 98, 118, 196, 202, 215, 217, 228, 254, 340,
II, 12, 26, 118, 147, 149, 215, 222, 262, 279, 287, 314, 317, 330, 336, 338, 340, 342, 350, 355, 358, 316, 423.
Cole, maître de poste à Sainte-Hélène, II, 147, 178, 265.
Collot-d'Herbois, I, 242, II, 249, 302.
Condorcet, II, 232.
Cook (capitaine de la marine anglaise), II, 9, 69.
Coopet, charpentier du *Northumberland*, I, p. 14.
Corneille, II, 453.
Cornwallis (lord), Représentant de l'Angleterre lors du traité d'Amiens, II, 79, 80, 88.
Corvisart, médecin de Napoléon, I, p. 32, 325,
II, 65, 301.
Coster, impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal, II, p. 43.
Couthon, conventionnel, I, 173.
Crescentini, célèbre soprano italien, II, 96.
Criscuolo, agent napolitain, II, 377, 380.
Cromwell, II, 52, 122, 146.

D

Danton, conventionnel, II, 250.
Daru, intendant général de la Grande Armée, ministre de l'administration de la guerre II, 123.
Davie, capitaine de la marine anglaise, II, 195.
Davout (maréchal), II, 28, 77.
Decrès (l'amiral), ministre de la marine II, 115.
De la Touche, I, 342.
Demerville (Dominique), impliqué dans le complot Ceracchi, I, 318.
Denon (membre de l'Institut), I, 115.
II, 30, 184.
Desaix, I, 221, 290, 291.
II, 51, 126, 127, 345.
Desgenettes. médecin en chef de l'Armée d'Egypte, I, 310, 311.
Dillon (Mme), mère de la femme du général Bertrand, II, 12.
Dorset (duchesse de), femme de lord Whithworth, II, 205.
Douglas (major anglais), I, 194.
Doveton (M.), notable de l'île Sainte-Hélène, I, 21.

Drake, chargé d'affaires anglais à Munich, I, 82, 264.
II, 44, 48.
Drouot (général), aide-de-camp de Napoléon, gouverneur de l'île d'Elbe, I. 60.
II, 179, 242, 434.
Dubois (docteur), médecin-accoucheur de l'Impératrice Marie-Louise, II, 436, 437.
Duckworth (sir), amiral anglais, II, 380.
Dugommier (général), I, 233.
Dumas (général), père du célèbre romancier, II, 207.
Dumouriez (général), I, 233, 236.
Duphot (général), assassiné à Rome en 1797, II, 424.
Durling, négociant à Sainte-Hélène, II, 410, 411.
Duroc (général), grand maréchal du Palais, I, 144, 203.
II, 139, 298, 299.

E

Ebrington (lord), II, 295.
Elisabeth (princesse), II, 440.
Elliot, aide de camp de Bonaparte, tué à Arcole, II, 3.
Elliot, secrétaire de l'amiral Plampin, II, 195.
Ellis, secrétaire d'ambassade, II, 199, 429. 461 à 464.
Elphinstone, frère d'un capitaine anglais, fut prisonnier à Waterloo, II, 199, 200.
Emmat, major anglais du génie, I, 25.
Enghien (duc d'), I, 314.
II, 11, 15, 48, 145.
Entraigues (comte d'), espion politique, II, 124, 125, 126.
Eugène de Beauharnais, I, 166, II, 19, 53, 439.
Exmouth (Edward Pellew, vicomte), amiral anglais. I, 157, 159, 288.
II, 84, 85, 188.

F

Fabre d'Eglantine, II, 249.
Fagan, colonel anglais, II, 192, 193.
Fehrsen (major du 53e régiment anglais), à Sainte-Hélène, I, 99.
II, 89, 138.
Ferdinand (roi de Naples), I, 191.
II, 99, 404.
Ferdinand de Bourbon (fils de Charles IV, roi d'Espagne sous le nom de Ferdinand VII II, 54, 66, 200, 201, 245.
Festing, capitaine de la marine anglaise, II, 35.
Fitzerald (officier anglais) I, p. 98.
Fouché, I, 120.

II, 152, 249, 250, 251, 259, 260, 294.

Fouquier-Tainville, membre de la Commune de Paris, accusateur public du tribunal révolutionnaire décapité en 1795, I, 242.

Fourreau de Beauregard, chirurgien de Napoléon, I, 3.

Fowler, I, 80.

Fox, homme d'Etat anglais, I, 192.

II, 51, 52, 129, 203, 206, 209, 422, 465.

Franceschi, agent de Saliceti, (faux nom de Cipriani), II, 377, 378.

François (empereur d'Autriche), II, 98, 130, 188, 207, 221, 222, 237, 240, 285, 373, 437, 438.

François 1er (roi de France), II, 157.

Fraser (général anglais), II, 380.

Frédéric (le Grand), I, 37. II, 37, 104, 306.

Freemantle (amiral anglais), II, 403.

Fréron, représentant du peuple, I, 233.

G

G"s. (Mlle), irlandaise dont Napoléon a été amoureux, II, 296, 297, 298.

Galles (princesse de), II, 120.

Gardane, (général) aide de camp de l'Empereur et gouverneur des Pages. II, 462.

Gasparin, Représentant du peuple, était avec Bonaparte au siège de Toulon, I, 232, 269.

Gentilini, attaché au service de Napoléon à Sainte-Hélène I, p. 6, 153, 205.

Georges (roi d'Angleterre) I, 240.

II, 67, 74, 113.

Georges (V. à Cadoudal).

Gérard (général), II, 78.

Gherardi, agent secret, II, 387, 388.

Gonlburn, II, 457.

Gorrequer (le major), aide de camp de Hudson Lowe, I, 24, 33, 80, 85, 100, 101, 102, 103, 111, 112, 119, 205, 206, 265, 279, 281, 293, 359.

II, 67, 98, 122, 171, 172, 178, 218, 278, 318, 342, 348, 350, 408, 418, 419, 427, 432, 434.

Gors (de), aide de camp du marquis de Montchenu, I, 59, 155.

II, 88, 97, 291, 338.

Gourgaud (général, baron), I, 2, 4, 9, 11, 14, 16, 86, 107, 110, 112, 125, 279, 283, 286, 289, 294, 295, 336, 339, 351, 367.

II, 12, 17, 70. 88, 89, 92, 97, 98, 103, 160, 192, 242, 243, 290, 291, 307, 317, 337, 352.

Graham, général anglais, qui a dirigé l'attaque sur Berg-op-Zoom, 273.

Grassini (Mme), célèbre cantatrice italienne, II, 96, 97.
Grenier, général français, II, 95.
Grenville (lord), II, 163.
Grey (capitaine d'artillerie), I, 99.
Griffiths, chapelain, II, 199.
Grouchy (général), I, 161, 360. II, 58, 73.
Guyot (général), II, 58.

H

Hall (William), domestique à Longwood, II, 159.
Hamilton (capitaine de la frégate *la Havane*), I, 30, 123.
II, 242.
Harrisson, major-anglais, I, 293, 295.
Haugwitz, ministre de Prusse. I, 211.
Heaviside, capitaine anglais, II, 200,
Hébert, pamphlétaire révolutionnaire dit le *Père Duchêne*, membre de la Commune de Paris décapité en 1794, I, 242.
II, 249.
Hesse-Hombourg (prince de), II, 440.
Hobhouse écrivain anglais, auteur d'un livre sur les Cent Jours, I, 79, 81.
II, 419.
Hoche (général), II, 72, 73.
Hodson, major du régiment de Sainte-Hélène, I, 161.
II, 28.
Holland (lord Wassal), membre du Parlement anglais, I, 62.
II, 5, 159.
Holland (Lady), femme du précédent, I, 62, 66.
II, 182, 185, 465, 466, 466.
Hortense (la reine), II, 465.
Hutchinson, capitaine anglais qui, avec Robert Wilson, favorisa l'évasion de La Valette. I, p, 47.

I

Innes, capitaine anglais, II, 91.

J

Jackson, lieutenant anglais d'état-major, I, 25, 75.
Jérôme Napoléon, (frère de l'Empereur) épouse la princesse Catherine de Wurtemberg, II, 440.
Johnson (docteur), II, 288.
Jones, précepteur des enfants de M. Balcomhe, I, 55.
Jones, capitaine de la marine anglaise, II, 192, 194.

Joseph Napoléon, I, 216, 237, 337.
II, 151, 160, 386, 425, 465.
Joséphine (l'Impératrice), I, 37, 166, 210, 320.
II, 37, 55, 60, 123, 184, 185, 296.
Joséphine, domestique attachée à la maison de Napoléon à Sainte-Hélène, I, 2, 14.
Joubert (général), II, 425, 426.
Jourdan (maréchal), II, 272.
Julien, officier français tué en Egypte, II, 131, 132.
Junot, duc d'Abrantès, II, 51.

K

Keating (colonel), gouverneur de l'île Bourbon, I, 78.
Keith (l'amiral), I, 1, 4, 27, 193.
II, 261.
Kléber (général), I, 51, 193, 221, 222, 224, II, 33, 51, 261, 345.
Klinglin, général français passé au service de l'Autriche, II, 127.
Koller (baron), II, 238.
Kolli (baron), agent secret de l'Angleterre, II, 200, 201.
Kourakin (prince), ministre de Russie à Paris, II, 151.

L

La Bédoyère, II, 90, 243, 347, 434.
Le Bouillerie (baron de), trésorier général de de la Couronne, II, 54,
Lætitia (madame), mère de Napoléon, I, 289.
II, 184, 200, 485,
La Fayette, II, 189.
Le Haye, impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal, II, 43.
Lallemand (François Antoine), général français, II, 90.
Lama (le grand), II, 173, 174, 176.
Lamarque (général), II, 401.
Lamb, officier anglais, II, 191, 192, 196, 211.
Lannes (maréchal) I, 222, 320.
Lanusse (général), I, 222.
Lanusse (charpentier de navires), II, 83.
Larrey (baron), chirurgien en chef de la Grande armée, I, 310.
II, 327.
Las Cases (baron de), I, 2, 6, 8, 10, 14, 16, 17, 38, 43, 65, 67, 73, 85, 99, 107, 115, 125, 127, 128, 131, 139, 142, 149, 164, 201, 205 à 209, 212 à 215, 218, 224, 226, 230, 240, 241, 253, 254, 256, 260 à 269, 272 à 274, 276, 278 à 280, 282, 295, 300, 307, 314, 316, 340, 350, 379, 370, 371.

II, 4, 22, 41, 49, 257, 265, 293, 379, 457.
Las Cases, fils du précédent, I, 106, 107, 206, 214, 231, 252, 266. à 268, 366.
II, 257.
Lauderdale (lord), I, 192.
Lauriston, (général), II, 45.
La Valette, aide de camp de Napoléon, directeur des postes, mari de Eugénie de Beauharnais, I, 47.
II, 42, 43.
La Valette (Mme de) née Eugénie de Beauharnais, II, 42.
Léan, médecin du 53e régiment anglais, I, 216.
Lefebvre-Desnoëttes(général), I, 137.
Lenormand (Melle), célèbre devineresse II, 39.
Léopold (prince), devenu roi des Belges, I, 128, II, 436.
Le Page, valet de chambre de Napoléon à Sainte-Hélène I, p. 2.
Le Sage (pseudonyme de Las Cases comme auteur de l'Atlas), II, 379.
Le Sage, domestique à Sainte-Hélène, I, 205.
Leslie (John), physicien écossais, I, 84.
Limoléan, un des auteurs du complot de la machine infernale, I, 320, 321, 522.
Liverpool (Lord), I, 94, 132, II, 214, 314, 315, 337, 338, 340, 348, 432.
Livingston (Matthew), Chirurgien au service de la Compagnie des Indes, II, 291.
Lorri (Ignace), II, 371.
Louis (le prince) de Prusse *tué* le 10 octobre 1806, au combat de Saalfed, par le maréchal des logis Guindet, du 10e régiment de hussards. I, 212.
Louis XVI, I, 242, 243.
II, 151, 232, 248.
Louis XVIII, II, 110.
Louis (Prince), frère de Napoléon, II, 42.
Lowe (Hudson), gouverneur de Sainte-Hélène, I, 17, 24 à 26, 28, 33, 35, 43, 45, 47, 64, 66, 67, 70, 71, 73, 75, 79, 80, 83, 85, 86, 90, 92, 93, 99, 103, 108, 110 à 115, 119, 122, 123, 127, 128, 132 à 134, 136, 137, 139, 142, 144, 147, 148, 152 à 157, 165, 166, 167, 174, 175, 184, 196, 197, 201 à 208, 213 à 216, 219, 220, 224 à 226, 228, 240, 241, 249 à 252, 254, 256, 260, 262 à 274, 277 à 282, 285, 286, 289, 290 293, 294, 298 à 300, 302, 314, 316, 326, 335, 337 à 339, 341 à 343, 350, 359, 365 à 367, 370.
II, 14, 22, 28, 29, 36, 38 à 41, 49, 56, 87 à 89, 98, 112, 118, 119, 122, 147, 153, 159 à 161, 170 à 174, 182, 183, 191, 194, 199, 210. 211, 215, 217, 218, 224, 225, 241, 262, 263, 273, 277, 286, 290 à 292, 299, 318, 319, 321, 329, 335, 336, 337, 339, 341, 342, 348 à 350, 354, 355, 358, 359, 361, 362, 376

à 385, 388, 391, 393, 394, 396, 400, 403, 409, 415,417, 418 à 420, 423 à 431, 434, 441, 448, 449, 452, 457 à 461, 467.
Lowe (lady), femme du précédent, I, 24, 57, 240,347,352, 353, 359, 364.
II, 14, 273, 408.
Lucien (le prince), frère de Napoléon, II, 368, 370,371, 454.
Luxembourg (maréchal de), I, 306.
Lyster, lieutenant-colonel anglais, I, p. 24.

M

Macartney (lord), ambassadeur d'Angleterre en Chine, II, 252, 255.
Macdonald (général), II, 258.
Macirone (Francis), aide de camp de Murat, II, 179,187.
Mackay (officier anglais), I, 98.
Mackenzie, II,68.
Madame mère, V. Lætitia.
Magrelli, ministre de la police du royaume de Naples. II, 407.
Maingaud (chirurgien), I, p. 3, 4, 38.
II, 38.
Maitland (capitaine commandant du *Bellérophon*) I, 1, 4, 5.
II, 86, 358, 453.
Malcolm (sir Pultney), amiral anglais qui commandait la station navale de Sainte-Hélène, I, 61, 63, 65, 86, 113, 114, 205, 215, 263, 275,291, 300, 338, 341.
II, 55, 56, 103, 173, 192, 196, 210, 211.
Malcom (lady), I, 275, 297, 341.
II, 55, 148, 149, 173, 192, 194, 195, 196, 218, 222, 429,433.
Malouet, ministre de la marine II, 104.
Manning, officier anglais, II, 174, 175, 176, 177, 182,185.
Marat, II, 248, 249, 301.
Marchand, premier valet de chambre de Napoléon, I, p. 2, 14, 23, 36, 43, 44, 76,205, 218, 275.
II, 87, 192, 196, 298, 356, 362.
Maresca, agent secret, II,377, 380, 384, 395, 405.
Maret (duc de Bassano), II, 17.
Marie-Antoinette, I, 242.
II, 248.
Marie-Louise, impératrice des français, I, 37, 297.
II, 11, 12, 60, 86, 121, 197, 200, 239, 240, 285, 296,302, 303, 305, 373, 412,436, 439, 468.
Marie-Stuart, I, 354.
Marlborough (John Churchill, duc de), célèbre homme de guerre anglais, II, 306.
Marmont (maréchal, duc de Raguse). II, 237, 238, 457.
Mason (miss), I, 137, 285,294, 295, 336.

II, 28, 65, 88.
Massena (maréchal), I, 222, 223, 362.
II, 15, 78, 414.
Masséria (agent corse), I, 239, 240, 289.
Massey, un des agents de Georges Cadoudal, II, p. 44.
Maunsell, capitaine au 53e régiment anglais, I, 75, 80, 90, 111, 112, 155.
Maxwell, capitaine de la marine anglaise, II, 198, 199.
Meade (général anglais) I, 103, 105, 106, 107, 108, 109.
Meade (Mme), I, 106.
Méhée de Latouche I, 82.
II, 44, 48.
Menou (général), I, 51, 222.
II, 32, 34, 35, 429, 430.
Merry, ministre anglais à Paris, II, 205.
Metternich (de), ambassadeur d'Autriche, II, 81, 99, 181, 240, 455.
Meynell, capitaine de la marine anglaise, I, 61, 291. 341.
II, 112, 113.
Mina, chef de guérillas, I, 196.
Miot (J. E), frère du comte de Melito, I, 299, 300, 307, 308.
Moira (lord), II, 91, 309.
Moira (lady), I, p. 44.
Montchenu (marquis de), maréchal de camp, représentant de Louis XVIII à Sainte-Hélène, I, 59, 65, 66, 67, 70, 95, 202, 203, 282
II, 68, 88, 118, 119, 139, 140, 160, 264.
Montesquiou (l'abbé de), II, 16.
Montholon (général, comte), I, 2, 8, 14, 16, 26, 28, 44, 68, 75, 83. 84, 85, 93, 98, 100, 101, 102, 103, 106, 107, 110, 111, 113, 114, 119, 125, 127, 133, 141, 145, 148, 149, 152, 204, 209, 218, 219, 261, 266, 275, 278, 284, 302, 286, 340, 358.
II, 41, 50, 89, 105, 112, 119, 171, 173, 175, 178, 191, 269, 273, 277, 278. 287, 288, 291, 300, 307, 338, 340, 352, 364, 372, 451, 459, 463.
Montholon (comtesse), I, p. 2, 8, 12, 14, 240, 284, 359, 360.
II, 26, 78, 92, 173, 265, 291, 410.
Montholon (Tristan et Napoléon), II, 89, 92.
Moore (général anglais), I. 50, 160.
Moreau (général), I, 220, 221, 222, 256, 257, 258, 313.
II, 46, 122, 123, 127, 128, 246, 295.
Mosca, agent secret napolitain, II, 386, 387.
Mouton-Duvernet (général), I, 361,
Muiron (aide de camp de Napoléon, tué à Arcole), I, 115, 144, 200.
Murat (roi de Naples, beau-frère de Napoléon), I, p. 21, 191, 333, 346.

II, 47, 77, 99, 100, 101, 179, 180, 181, 187, 188, 189, 298, 384, 385, 397, 400, 405, 406, 408, 433, 434.

N

Narbonne (comte de), II, 240, 438.
Necker, père de Mme de Staël, II, 151.
Nelson (amiral anglais), I, 194, 288.
II, 74, 132, 133, 134, 204, 318.
Ney (maréchal), I, 21, 361.
II, 42, 43, 180, 262 306.
Novarre, attaché au service de Napoléon à Sainte-Hélène, I, 2, 25, 76, 143, 364.
II, 269.

O

O'Connor (Arthur), négociateur avec le général Hoche pour une invasion en Irlande, II, 70, 73.
O'Hara (général anglais), I, 188, 189, 190, 231.
Oldenbourg (duc d') II, 241.
Orange (Prince d'), 228, 229.
Ordener (général), II, 48.
Otto,, chargé d'affaires de France II, 364.
Oudet (colonel), I, 317.
Oudinot (maréchal), V. à Reggio.

P

Palm, libraire allemand, fusillé à Braunau, II, 27.
Paoli, I, 233, 363.
Pape (le), II, 185, 208.
Paul I^er^ (l'empereur de Russie), I, 353, 354, 355.
II, 140.
Pauline (princesse Borghèse) sœur de Napoléon, I, 208.
II, 465.
Pelletier, auteur de libelles contre Napoléon I, 360.
II, 28.
Pepin, officier français, II, 431.
Peraldi, I, 289.
Perse, II, 369, 370, 463.
Phelippeaux, ancien condisciple de Napoléon, à Brienne, I, 194.
Piccioli, brigand napolitain, II, 397, 398, 399, 400.
Pichegru (général), I, 221, 223, 313, 257, 313.
II, 43, 46, 47, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 145, 219, 246, 294, 418.
Pichegru (frère du général), II, 46.
Pichon, II, 7.
Pierie (Mme), I, 61,
Piéron, chef d'office de Napo-

léon à Sainte-Hélène, I, p. 2, 293.
Pillet, auteur d'un libelle sur l'Angleterre, I, 300. 301, 302, 306, 316, 330.
II, 115, 270.
Piontowski, un des soldats du bataillon de l'Ile d'Elbe, et qui suivit Napoléon à Sainte-Hélène. I, 54, 58, 107, 108, 109. 110, 133, 142, 152, 153, 154, 155.
Pitt, homme d'Etat anglais, I, 163, 313, 322.
II, 51, 203, 249, 289, 445.
Plampin, amiral anglais, II, 54, 192, 195, 459, 467.
Planat (colonel), I, p. 3.
Polignac (Armand et Jules de), inculpés dans la conspiration de Georges Cadoudal, II, 47.
Poniatowski (Prince), I, 176; II, 156.
Poppleton, capitaine du régiment anglais de Sainte-Hélène, I, 48, 65, 67, 73, 75, 86, 90, 98, 99, 106, 110, 111, 113, 113, 133, 143, 153, 174. 175, 201, 206, 256, 259, 279, 289, 342, 346.
II, 26, 28, 36, 97, 98, 148, 178, 194, 197, 288.
Porteous, gentleman propriétaire à Jame Town, I, 9, 11, 35, 36.
Portugal (la reine Marie de), morte au Brésil en 1816, I, 55.
Poussielgue, administrateur des finances en Egypte, II, 225, 226.
Poussielgue (chirurgien), frère du précédent, II, 226.
Pozzo di Borgo, l'ami de Paoli, l'ennemi de Napoléon, I, 272, 289.
II, 377, 382.
Pradt (l'abbé de) I, 59.
II, 285.
Prévot sous officier anglais, I, 155.
Prichard, officier anglais, I, 119, 205.
Provera, général autrichien, II, 424.
Prusse (le roi de), II, 221, 230, 285, 446.
Prusse (reine de), II, 230.

R

Radwich (Philippe), maître canonnier à bord du *Baring*, II, 472.
Rainsford (inspecteur de la police anglaise), I, 202.
II, 89.
Raffles, gourverneur de Java, I, 47.
Rapp (général), I, 323. 324.
II, 60.
Raynal (l'abbé), II, 247.
Reade (sir Thomas), député adjudant général, I, 24, 30, 33, 34, 63, 67, 75, 79, 85, 97, 107, 109, 113, 114, 120, 122, 123, 124, 127, 128, 133,

137, 139, 176, 202, 203, 205, 206, 214, 273, 277, 280, 283, 291, 301, 342, 352, 364, 365, 371, 372.
II, 68, 69, 89, 104, 147. 172, 174, 179, 183, 191, 192, 194, 196, 218, 291, 321, 348, 434, 440, 459, 466.
Réal. ministre de la police, II, 45, 219.
Reggio (duchesse de), I, 204, 361.
Reggio (duc de), I, 204, 259.
Reichstadt (duc de), voir roi de Rome.
Reynier (général), II, 135.
Ricord, Représentant du peuple, I, 233.
Ripsley, capitaine anglais, II, 91.
Rivière (Charles, marquis de), agent politique du comte d'Artois, condamné à mort dans la conspiration de Georges Cadoudal, II, 43.
Robespierre, I, 173, 233, 242.
II, 248, 249.
Robinson, habitant de Sainte-Hélène, I, 54.
Rock, capitaine français sous Louis XIV, II, 254.
Roi de Rome titre affecté au fils de Napoléon et plus tard appelé duc de Reichstadt, II, 174, 185, 200, 212, 214, 222, 235, 285, 359, 363, 373, 437, 340.
Romanzoff (de), diplomate russe, II, 241.
Ronco, capitaine de brigands napolitains, II, 397, 398.
Rosey (capitaine). II, 48.
Ross (capitaine du vaisseau le *Northumberland*) I, 2, 55, 57.
Rostopchin (comte de) gouverneur de Moscou, I. 180.
Rousseau, fait partie de la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène. I, 2, 152, 153, 154, 155, 265.
Rovigo (duc de) V. à *Savary*.

S

Saint Denis, valet de chambre de Napoléon à Sainte-Hélène, I. 2, 14, 76, 144, 215, 216, 264, 371.
II, 408.
Saint-Helens (lord), ministre anglais, II, 139.
Saint-Hilaire, inculpé dans la conspiration de Georges Cadoudal, II, 43.
Saint-Just, I, 173.
Saint-Priest (vicomte de), général francais émigré, passé au service de la Russie, I, 258.
Saint-Réjant, un des auteurs du complot de la machine infernale, I, 320, 323.
Saint-Victor, impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal II, 43.
Saint-Vincent (lord) amiral anglais I, 27, 42.
Saliceti, Représentant du peu-

ple, et ministre de France, à Gènes I, 233.
II, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 283, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 400, 403, 405, 406, 407.
Salm (princesse de), II, 231.
Salomon, négociant de Sainte-Hélène, II, 153, 194, 212.
Santini attaché au service de Napoléon à Sainte-Hélène, I, 2, 143, 152, 153, 154, 265.
II, 161, 177, 178, 452, 453, 461.
Sarrazin (général), I, 39, 136.
Savary (duc de Rovigo), I. 4, 150, 198.
II, 16, 46, 219, 259, 431.
Saxe (maréchal de), II, 306.
Schwartzenberg (Charles-Philippe, prince de), feld-maréchal et ambassadeur d'Autriche, I, 188.
II, 438, 439.
Scott, domestique du baron Las Cases, I, 206, 250.
Sébastiani (général), I, 45.
Sidmouth (lord), II, 315, 338.
Sieyès, II. 251, 252, 326.
Skelton, lieutenant-colonel anglais, sous-gouverneur de Sainte-Hélène, I, 12, 14, 21, 219.
Skelton, (Mme) I, 12.
II, 49,
Smith (sir William Sidney). amiral anglais, I, 191, 193, 194, 199. 311.
II, 90, 91, 260, 261, 262, 295.
Smith (colonel), I, 69, 72.
Smithers, garde marine du *Conquérant*, II, 241, 242.
Soult (Maréchal), I, 97, 221, 222, 284, 360, 361.
II, 78, 90, 242, 213, 272.
Spadaccini, agent secret de Saliceti, II, 398, 399.
Staël (Mme de), II, 151, 152, 284, 306.
Stanfell capitaine de la frégate anglaise le *Phaéton*, I, 24, 90.
II, 55,
Stapps, étudiant allemand qui tenta d'assassiner Napoléon I, 326.
Stein (baron de), ministre de Prusse, II, 81, 82.
Stokoe (Jean), chirurgien du vaisseau anglais *Le Conquérant*, II, 348.
Strange (Thomas), ancien grand juge des Indes orientales, I, 251, 253, 254, 255, 263.
Stuart (Sir Johne), général anglais, I, 385.
II, 135. 220, 394, 403.
Stürmer (baron de), ministre d'Allemagne envoyé comme commissaire à Sainte-Hélène, I, 59, 71, 205, 281, 282, 366.
II, 67, 68, 88, 105, 320. 343, 460.
Stürmer (Mme), I, 59, 72, 95.
II, 67, 88, 269, 291, 320, 321, 343, 372.
Suchet (maréchal), II, 78.
Survilliers (comte de), nom,

qu'avait pris Joseph Napoléon après 1815, II, 468.
Sussex (duc de), I, 62.
Suzzarelli (Antoine), agnet secret, II, 377, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 408.
Sweeny (officier anglais), I, 109.

T

Talbot, capitaine du vaisseau anglais le *Victorieux*, II, 95.
Talleyrand, II, 10, 19, 145, 248, 250 252, 344, 345, 346, 413, 457.
Talma, II, 372.
Tobie, esclave malais, I, 47.
Topino-Lebrun, peintre, condamné à mort comme complice de Ceracchi. I, 318.
Toussaint-Louverture, chef des insurgés de Saint-Domingue, II, 276.
Turenne, II, 306.

U

Urmston, I, 47.
II, 174.
Usher (capitaine), II, 69, 86, 87.

V

Vandamme (général), I, 114.
Vernon, chapelain, à Sainte-Hélène, I, 367.
Victor (maréchal), II, 123.
Villeneuve (amiral), I, 52.
Visconti, agent secret, II, 387.
Voltaire, I, 299.

W

Wallis, capitaine anglais, II, 293.
Ward, médecin anglais, I, 75.
Warden, chirurgien du *Northumberland*, auteur d'un ouvrage sur Napoléon, I, 7, 57, 59.
II, 9, 10, 12, 14, 17, 41, 45, 49, 61, 292.
Wartham, officier anglais, I, p. 25.
Washington, I, 149.
II, 204.
Wauchope, capitaine de la marine anglaise, I, 291.
Webb, II, 91,
Wellington, (sir Arthur Wellesley devenu lord), I, 59, 161, 162, 309
II, 56, 58, 59, 71, 138, 163, 165, 166, 229, 262, 272, 306, 318, 369, 415, 463.
Whitworth (lord), ministre et

ambassadeur anglais, I, 163.
II, 83, 110, 205.
Wilks, colonel anglais, ancien gouverneur de l'île Sainte-Hélène, I, 9, 12, 31, 215, 227.
Wilks (miss), fille du précédent, I, 31.
Williams (miss), auteur d'un écrit; *État actuel de la France*, I. 22.
Wilson (sir Robert), aida à l'évasion de La Valette. I, 46, 291, 311.
Wilton, habitant de Sainte-Hélène, II, 102.
Wynyard (colonel anglais), I, 75, 119, 133, 137, 279, 346.
II, 467.
Wrede (de), général bavarois, II, 455, 456.
Wright (capitaine anglais), I, 46, 280, 313.
II, 15, 43, 112, 113, 219, 259, 260, 293, 294, 295, 296, 418,
Wurmser, général autrichien, II, 206, 207, 208, 209.
Wurtemberg (roi de), II, 440, 455.
Wurtemberg (reine de), 440,
Wurtzbourg (duc de), frère de l'Empereur d'Autriche, II, 457.

Y

York (duc d'), I, 135.
II, 134.
Young-Husban, capitaine anglais, I, 21.
II, 88, 89,

Paris — Imp. F. IMBERT, 7, rue des Canettes.

Les Maréchaux de Napoléon, par DÉSIRÉ LACROIX, 1 in-18° illustré de 54 portraits et gravures . . . 3 fr

Même ouvrage in-8°, format de bibliothèque, 1 vol. 6 fr

Mémoires de Mlle Avrillon, première femme de cha de l'Impératrice, sur la vie privée de Joséphine, sa fa et sa cour. Édition annotée et illustrée de 32 vues et traits. 2 volumes in-18 broché. Le volume. . . . 3 fr

Le même ouvrage, 2 vol. in 8° cavalier. Chaque vol. 6 fr

Lettres de Napoléon à Joséphine, édition annotée DÉSIRÉ LACROIX, 1 vol. in-18. . . . . 3 fr

Même ouvrage in 8°, format de bibliothèque, 1 vol. 6 fr

Mémoires du général Rapp, 1 vol. illustré in-18. 3 fr

Même ouvrage in-8°, format de bibliothèque . . . . 6 fr

Le Mémorial de Sainte-Hélène, par le comte de LAS 4 volumes in-18. Chaque volume. . . . . 3 fr

Mémoires de Madame la Duchesse d'Abran Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le D toire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. 10 vol in-18. Chaque volume. . . . . 3 fr

Même ouvrage en 10 volumes in-8°, beau format de bibliothè Chaque volume 6

Mémoires de Constant, premier valet de chambr l'Empereur, 4 volumes in-18. Chaque volume. . . 3 fr

Même ouvrage en 4 volumes in-8°, beau format de bibliothè Chaque volume 6

Histoire des salons de Paris, tableaux et portrai grand monde sous Louis XVI, le Directoire, le Consul l'Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philipp par Madame la duchesse d'ABRANTÈS. 4 volumes in Chaque volume. . . . . 3 fr

Même ouvrage 4 volumes in 8°, beau format de bibliothè Chaque volume. 6

Histoire de Napoléon Ier, par ELIAS RÉGNAULT, 4 vol in-18 avec gravures. Chaque volume. 1

Ligny-Waterloo, 1815, par A. de VAULABELLE. 1 vo grand in-8° jésus, illustré de 40 belles gravures sur bois Le volume. . . . . 1 fr.

Même ouvrage, format in-18. 1 volume. . . . . 2 fr

Paris. — Imp. P. Mouillot, 13, quai Voltaire. — 77385.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

APR 11 '55 H